

# République de Guinée

# Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience et Marché en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM)

Rapport de conception finale et appendices

Date du document: 11/01/2018 No. du Projet: 2000001059 No. du rapport: 4700-GN

Division Afrique de l'Ouest et du Centre Département gestion des programmes

# Table des matières

ÉQUI\	VALENTS EN MONNAIE	III
POIDS	S ET MESURES	
SIGLE	ES ET ACRONYMES	IV
CARTI	E DE LA ZONE DU PROJET	VII
	ME	
CADR	RE LOGIQUE	XVII
ı. C	CONTEXTE STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION	1
A.	CONTEXTE NATIONAL ET DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL	1
В.	JUSTIFICATION	3
II. D	DESCRIPTION DU PROJET AGRIFARM	5
Α.	ZONE D'INTERVENTION ET GROUPE CIBLE DU PROJET	_
В.	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT ET INDICATEURS D'IMPACT	
C.	EFFETS ET COMPOSANTES	
D.	ENSEIGNEMENTS TIRES ET RESPECT DES POLITIQUES DU FIDA	29
III.	EXECUTION DU PROJET	36
A.	Approche	36
В.	CADRE ORGANISATIONNEL	38
C.	PLANIFICATION, SUIVI-EVALUATION, APPRENTISSAGE ET GESTION DES SAVOIRS	39
D.	GESTION FINANCIERE, PASSATION DES MARCHES ET GOUVERNANCE	40
E.	Identification et attenuation des risques	42
IV.	COUTS, FINANCEMENT, AVANTAGES ET DURABILITE DU PROJET	44
A.	Couts du Projet	44
В.	FINANCEMENT DU PROJET	44
C.	RESUME DES AVANTAGES ET ANALYSE ECONOMIQUE	45
D.	DURABILITE	47

#### Liste des Appendices APPENDICE 1: NOTE CONCEPTUELLE 1 APPENDICE 2: COUTS ET FINANCEMENTS 17 APPENDICE 3: ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE 29 APPENDICE 4: RESPECT DES POLITIQUES DU FIDA 37 APPENDICE 5: NOTE D'EVALUATION SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE 39 75 APPENDICE 6: PREMIER PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 18 MOIS ET PLAN DE PASSATION DE MARCHE APPENDICE 7: MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (Vol. II) Liste des Tableaux Tableau 1 : Bénéficiaires et groupes cibles par composante dans la zone d'intervention du Projet Tableau 2 : Parcelle à base de mais dans les tapades pour une superficie de 0,5 ha Tableau 3 : Parcelle à base de riz pour une superficie de 0,5 ha Tableau 4 : Matrice de catégorisation des ménages par niveau de vulnérabilité Tableau 5: Localisation des marchés Tableau 6: Matrice d'Expansion Tableau 7 : Matrice de mise à l'échelle de l'approche combinant bassin-versant et de production Tableau 8: Matrice de phasage des interventions AgriFARM Tableau 9 : Identification et atténuation des risques Tableau 10 : Coût du projet par composante Tableau 11: Plan de financement du projet par composante Tableau 12 : Dépenses du projet par an et par composante Tableau 13: Résumé de l'analyse financière Tableau 14: Bilan économique des infrastructures d'accès aux marchés Tableau 15 : Résumé des analyses de sensibilité Liste des Illustrations Figure 1 - L'approche territoriale du Projet AgriFARM 5

7

19

19

21

23

32

33

37

42

44

45

45

46 46

47

24

45

Figure 2 - Flux de riz et de mais dans les régions du Projet (d'après la mission de formulation)

Figure 3 – Dépenses du projet par an et par composante en US\$

# Équivalents en monnaie

Unité monétaire =

1,0 US\$ = 9 000 GNF

#### Poids et mesures

1 kilogramme = 1 000 g 1 000 kg = 2,204 livres 1 kilomètre (km) = 0,62 mille 1 mètre = 1,09 yards

1 mètre carré = 10,76 pieds carrés 1 acre = 0,405 hectare 1 hectare = 2,47 acres

#### Sigles et acronymes

AHA Aménagements Hydro- Agricoles

ANO Avis de non-objection

ANASA Agence Nationale des Statistiques Agricoles

ANPROCA Agence Nationale de Promotion Rurale et de Conseil agricole

AON Appel d'offres National

ARMP Autorité de régulation des marchés publics

ASE Assistant au suivi-évaluation

ASF Association de Services Financiers

AT Assistance Technique

ATI Assistance Technique Internationale

BCRG Banque Centrale de la République de Guinée

BE Bureau d'Etudes
BM Banque Mondiale

BTP Bâtiments et travaux publics

BRPR Bureau régional des pistes rurales

BSD Bureau de stratégie et de développement

BTGR Bureau technique du génie rural

CA Conseil d'Administration CAG Campagne Agricole

CAR Conseil agricole régional
CC Changements Climatiques

CEDEAO Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CES Conservation des Eaux et Sols

CFS Service de Contrôle financier (FIDA)

CNOP-G Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée

CNP Comité National de Pilotage

COGEA Comité de gestion des aménagements

CRG Crédit Rurale de Guinée

CVEP Comités villageois d'entretien des Pistes

DAO Dossier d'Appel d'Offres

DAOC/FIDA Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA

DCP Document de Conception du Projet
DNA Direction nationale de l'agriculture
DNGR Direction Nationale du Génie Rural

DNO Demande de non-objection

DPA Directeur Préfectoral de l'Agriculture

DPD Demande de Paiement Direct

DRA Directeur Régional de l'Agriculture

DRF Demande de Remboursement des Fonds

DESRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

ECD Division environnement et climat (FIDA)

EF Etats Financiers

ESER Enquête Socio-Économique de Référence

FEREPPAH-

Fédération des Planteurs de Palmier à Huile et d'hévéa de Guinée forestière

FEPRORI-GF Fédération des Producteurs de Riz de la Guinée Forestière

FIDA Fonds International de Développement Agricole

FPFD Fédération des Paysans du Foutah Djalon

FMD Financial Management Division

FUCPIS-G Fédération des Unions de Coopératives Productrices d'igname et Sésame de

Guinée

FUMA Fédération des unions maraîchères

FUPRORIZ Fédération des Unions de Producteurs de Riz de la Haute Guinée

GF Guinée Forestière
GNF Franc Guinéen
GR Génie Rural
GVT Gouvernement

HFM Haute Guinée, Guinée Forestière, Moyenne Guinée

HG Haute Guinée

HIMO Haute Intensité de la Main d'Œuvre

IF Institutions financièresIMF Institution de MicrofinanceMA Ministère de l'Agriculture

MEEF Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MG Moyenne Guinée

MPCI Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

NA Non Applicable

OFID Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OPEC Fund for

International Development)

ONG Organisation Non Gouvernementale

OPA Organisation Paysanne Agricole/Organisation de Producteurs Agricoles

PADER-BGN Projet d'Appui au Développement Rural en Basse Guinée Nord (PADER-BGN)

PAM Programme Alimentaire Mondial

PBAS Performance Based Allocation System (système d'allocation basé sur la

performance)

PNAAFA Programme d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles

PNDA Politique nationale de développement agricole

PNDES Plan National de Développement Economique et Social

PPAO (WAPP) Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (West Africa

Agricultural Productivity Programme)

PNDA Plan National de Développement Agricole

PNIASA Plan National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire

PPM Plan de Passation des Marchés
PTBA Plan de Travail et Budget Annuel
PTF Partenaires Techniques et Financiers
PV Procès-verbal ou procès-verbaux
RAF Responsable administratif et financier

RB-COSOP Result Based Country Strategic Opportunities Paper

ROPPA Réseau des Organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique

de l'Ouest

RPM Responsable de Passation des Marchés
RNSE Responsable National de Suivi-Evaluation

SAF Service administratif et financier

SG Secrétariat Général

SIG Système d'Information et de Gestion

SGRO Système de gestion des résultats opérationnels

SIPAG Système d'Information sur les Prix des produits Agricoles

SNPV-DS Service National de la Protection des Végétaux et des Denrées Stockées

SNRPV Service National de la Promotion Rurale et de Vulgarisation Agricole

SRI Système rizicole intensif SSE Système de Suivi Évaluation

SYGRI Système de Gestion des Résultats et Impacts

TDR Termes de Référence
TTC Toutes Taxes Comprises

UGAS Union des Groupements Agricoles de Soumbalako

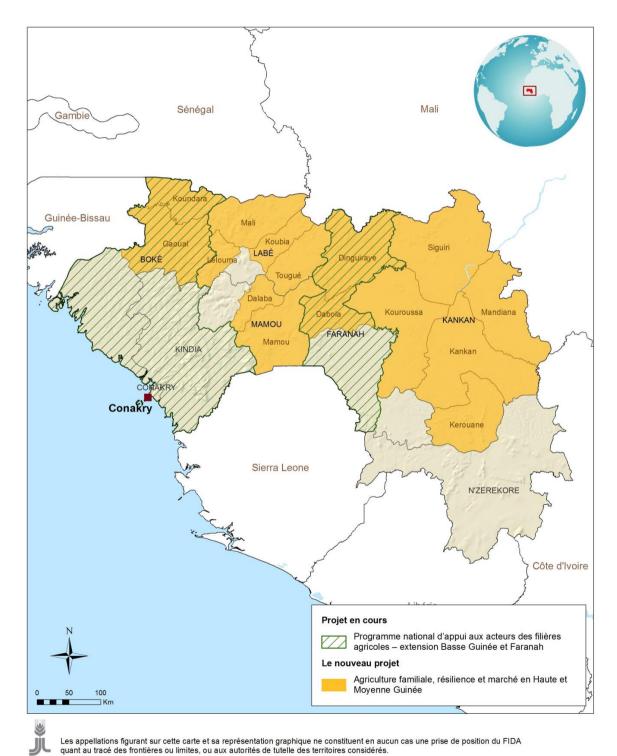
UGP Unité de Gestion de Projet

UDTE Unité Territoriale de Développement Economique

# Carte de la zone du Projet

#### République de Guinée

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA



FIDA Source: FIDA | 28-08-2017

#### Résumé

#### I. Contexte Stratégique

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

- 1. **Aperçu de l'économie guinéenne.** Classée parmi les pays les moins avancés à faible revenus<sup>1</sup>, la Guinée a subi de plein fouet la crise Ebola (Février 2014- 1er Juin 2016<sup>2</sup>). Avec plus de 2500 décès, l'épidémie a impacté l'économie du pays<sup>3</sup> créant, entre autres, des pénuries alimentaires, d'importantes variations des prix<sup>4</sup> et l'arrêt d'usines<sup>5</sup>. La croissance n'a repris qu'en 2016, tirée par l'industrie minière et les politiques publiques en sa faveur. L'industrie minière se distingue comme le moteur économique du pays représentant jusqu'à 90% des exportations (or, bauxite). Cependant, la création d'emplois assurée par ce secteur reste limitée (moins de 2,5% de la population active)<sup>6</sup> avec des risques socio-environnementaux conséquents.
- 2. **Politiques publiques.** Dans ce contexte de post-crise, la Guinée est en cours de mise à jour de ses politiques publiques. Le document « Guinée Vision 2040 » a été adopté en avril 2017 et trace les orientations de développement du pays, accompagné du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 et de la Politique National de Développement Agricole (PNDA)<sup>7</sup>. La version provisoire du PNDA identifie trois défis : i) un accès accru aux marchés porteurs, notamment ceux de la sous-région et du continent ; ii) une productivité élevée<sup>8</sup>; iii) une efficacité de la gouvernance du secteur agricole. Il est attendu une augmentation de 50% de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale<sup>9</sup>. Le Gouvernement s'est engagé à allouer 12,5% de son budget à l'agriculture, contre 7,3% actuellement.
- 3. **Potentiel agricole et urbanisation.** La Guinée dispose d'un potentiel agricole important encore sous exploité. Les conditions pédoclimatiques sont très propices à l'agriculture et son potentiel en terres arables (6,2 millions d'hectares) n'est exploité qu'à hauteur de 25%. Malgré ce potentiel, le pays affiche de faibles rendements, 1,25 t/ha de céréales contre 1,45 t/ha en Afrique de l'Ouest en moyenne. L'agriculture guinéenne est majoritairement familiale, et reste concentrée sur les productions vivrières notamment les céréales (riz et maïs), tubercules et huile de palme. Le riz est la première production nationale avec environ 2 millions de tonnes de paddy en 2014/2015. Le secteur agricole affiche une croissance annuelle de 5% sur la période 2011-2013 et représente 20% du PIB guinéen, tirée majoritairement par l'augmentation des surfaces cultivées (+10% par an)<sup>10</sup>. La demande croissante en produits vivriers est soutenue par la croissance démographique (2,5% en 2016) et l'urbanisation (38% de la population en 2016 contre 33% en 2006).
- 4. **Marchés agricoles et transformation**. La commercialisation des productions agricoles se réalise rarement dans des aires adéquates, notamment par manque d'infrastructures de collecte et de transformation. Les produits agricoles subissent de fortes pertes après récolte, de 22% pour le riz et de 20% pour le maïs tandis que les coûts de transactions élevés, liés aux difficultés de transport, ont un impact négatif sur les prix d'achat bord champ, notamment pendant la saison des pluies. L'insuffisance de capacités de stockage, conjuguée au déficit de production et aux besoins financiers

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Guinée affichait en 2016 un PNB par habitant de 490\$ contre 950\$ en moyenne parmi les pays les moins avancés et 1504\$ en moyenne parmi les pays d'Afrique Subsaharienne, selon la méthode Atlas (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fin de l'épidémie déclarée par l'OMS

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Une réduction de 125\$/habitant du PIB en moyenne sur les trois pays touchés et une croissance du PIB réduite à 0,4% et 0,1% en 2014-2015. Le coût total de l'épidémie pour la Guinée est estimé à 600 million \$. (Banque Mondiale, 2014-2015 West Africa Ebola Crisis : Impact updat, 2016)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Baisse de 33% du prix de la pomme de terre quinéenne

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Construction de la mine Simandou stoppée. Avec un investissement de 17,6 milliards d'Euro, ce projet est l'un des plus importants projets d'exploitation de fer

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> FEWSNET, 2017

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A l'état de version provisoire au 02/12/17

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Identifiées par le Plan d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de seconde génération (PNIASAN) 2016-2020, les filières prioritaires sont : i) le riz ; ii) les fruits et légumes ; iii) les produits de l'élevage à cycle court (donc indirectement le mais) ; iv) le produit de bœuf ; v) le poisson et vi) les produits forestiers non ligneux.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> avec une hausse de 5% du commerce agricole dont 75% en direction des pays de la région. Augmentation de 50% des infrastructures agricoles, fondation de 75% de la commercialisation.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> USAID,2014

immédiats des producteurs, obligent souvent les producteurs à vendre leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont les plus bas, ce qui ne les encourage pas à augmenter leur volume de production la saison suivante. Ainsi les volumes échangés, notamment pour les productions vivrières, ne permettent pas de satisfaire la demande croissante. En 2014, les importations de riz, équivalentes à 11% des importations totales, ont représenté 20% de la consommation bien que les consommateurs guinéens aient une préférence pour le riz local étuvé, ce qui constitue une opportunité pour le riz guinéen. Le marché du maïs est en plein essor lié au développement de l'élevage avicole. La transformation est réalisée de manière quasi exclusive dans des unités artisanales qui ne traitent toutefois qu'un quart de la production agricole et constituent une opportunité de débouchés pour ce secteur.

- Situation nutritionnelle. Près d'un tiers des enfants quinéens de moins de cinq ans souffre de malnutrition chronique (OMS 2015), avec un taux de retard de croissance à la naissance de 9% (EDS 2013). Un des facteurs majeurs de ces seuils élevés s'explique par des régimes alimentaires peu variés. Cette faible diversité conduit aussi à des états nutritionnels inadéquats chez la mère et l'enfant<sup>11</sup>. Le double fardeau de la malnutrition est également très présent avec 13% de femmes ayant des Indices de Masse Corporelle (IMC) inférieurs à 18,5 et 14% de femmes avec des IMC supérieurs à 25 (OMS 2015), menant à une recrudescence des maladies cardio-vasculaires et diabètes de type 2 (8% en zone rurale)<sup>12</sup>. La faible diversité dans les choix alimentaires des ménages est due à des manques concernant : (i) l'utilisation des ressources naturelles et la disponibilité de denrées tel que les légumes, fruits, légumineuses et protéines animales, particulièrement en période de soudure (EDS 2013) ; (ii) la conservation et la transformation de produits périssables, poussant les ménages à vendre en frais (Guinea Nutrition Assessment, USAID 2015); (iii) le niveau de revenus ne permettant pas de diversifier le panier alimentaire, et un accès physique difficile avec des marchés isolés et mal approvisionnés : (iv) les connaissances sur la préparation des repas, les habitudes de consommation, la distribution des repas dans le ménage et les aspects de genre ; et (v) les pratiques de soins et d'alimentation de l'enfant de moins de 5 ans, notamment l'inexistence d'aliments de complément.
- 6. **Programme pays FIDA.** Le FIDA a investi environ 200 millions de dollars des Etats Unis dans 13 projets depuis le début de ses opérations en Guinée en 1980. Le seul projet en cours, le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAAFA extension Basse-Guinée et Faranah), avec un financement total de 23 millions de dollars des Etats Unis, s'achèvera le 31 décembre 2019<sup>13</sup>. Avec une maitrise d'ouvrage déléguée aux OPA, le PNAAFA BGF est la dernière phase du Programme national PNAAFA qui a démarré en 2010. Le dernier RB-COSOP s'est achevé le 31 décembre 2014, et son renouvellement, à cette période, n'a pu être réalisé, compte tenu de la crise sanitaire liée à Ebola. Début 2017, le Gouvernement et le FIDA se sont néanmoins dotés d'une Note de stratégie pays pour la période 2017/18 afin de s'aligner sur le calendrier de révision des politiques publiques nationales. Dans ce cadre, le Gouvernement de Guinée a sollicité le concours du FIDA pour le financement d'un nouveau programme d'investissement dans le secteur agricole, estimé à 100 millions de dollars des EU, en appui au développement de l'agriculture familiale ainsi qu'à la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales du Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASA), lui-même aligné sur le Plan National de Développement Economique et Social<sup>14</sup>.
- 7. En réponse à cette sollicitation, le FIDA a travaillé avec le Gouvernement de Guinée, à la formulation du nouveau Projet intitulé Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience, Marchés (AgriFARM). Après deux missions conjointes, du 1 au 24 novembre 2017 et du 14 au 31 janvier 2018, le Gouvernement de Guinée et le FIDA ont défini la zone d'intervention dans 15 préfectures des régions de Haute et Moyenne Guinée.

<sup>11</sup> Seulement 7% d'enfants de moins de 2 ans recevant une alimentation minimum acceptable (enquête SMART 2012).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (Diabetes Guinea country profiles, 2016), la prévalence du diabète chez la femme est de 4.5%, la proportion de morts connues en Guinée attribuées au diabète est de 2% des morts totales, 61% sont liées aux conditions périnatales et à la malnutrition, 12% aux maladies cardiovasculaires et 11% à d'autres maladies non transmissibles. <a href="http://www.who.int/diabetes/country-profiles/gin\_en.pdf">http://www.who.int/diabetes/country-profiles/gin\_en.pdf</a>. D'autre part, 3 femmes sur 7 souffrent de diabète grossesse (Service endocrinologie diabétologie, Ministère de la Santé, Guinée 2017).

En outre, le FIDA a reçu un don supplémentaire de 750 000 euros de la Coopération italienne pour la mise en œuvre du Projet "Appui aux Activités de Transformation et Commercialisation des Produits maraichers et du Riz en basse Guinée".

# B. Justification et alignement sur les priorités du Gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

- 8. Logique d'intervention. Le Projet ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et en améliorant la situation nutritionnelle des ménages ainsi que leur résilience au changement climatique. Cette approche repose sur trois principes d'intervention : i) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle, en tenant compte des dimensions de disponibilité, d'accès, et d'utilisation des aliments par des dispositifs durables ; ii) une approche systémique combinant l'augmentation de la demande de produits agricoles (par le soutien à l'écoulement du surplus de l'agriculture familiale vers les zones de consommation) à l'augmentation de l'offre (par le soutien à l'augmentation de la production et de la productivité de l'agriculture familiale) ; iii) une continuité territoriale des interventions au sein d'unités territoriales de développement économique.
- 9. **Une approche tirée par la demande du marché.** Avec l'urbanisation croissante et le développement de l'industrie minière, la demande en produits agricoles hors des bassins de production augmente tant en volume qu'en diversité. Cette demande n'est qu'en partie satisfaite par un secteur commercial privé informel mais à des prix payés aux producteurs qui sont trop bas pour rendre ces productions vivrières économiquement attrayantes 15. Dans les bassins de production, le secteur marchand est souvent confronté à de nombreux obstacles logistiques qui enchérissent les coûts de transaction des productions agricoles. En améliorant les infrastructures économiques pistes, marchés de collecte et marchés de demi-gros- ainsi que le capital social et technologique 16, le Projet vise à faire baisser les coûts de transaction pour qu'augmentent les volumes d'échanges céréaliers issus de l'agriculture familiale vers les centres de consommation (villes, bassins miniers). La présence d'organisation de producteurs représente un atout en assurant, au sein d'un territoire, une mise en commun de moyens et une base large de concertation et de diffusion de l'information.
- 10. Une approche assurant la sécurité alimentaire et améliorant la situation nutritionnelle. En cherchant à intervenir sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des aliments, le Projet adopte une approche combinant l'amélioration de la productivité de l'agriculture familiale à celle de la situation nutritionnelle des ménages. Le Projet vise à contribuer à diminuer le taux de malnutrition chronique chez l'enfant de moins de cinq ans en favorisant, chez l'enfant et la mère (i) la réduction des carences (fer, vitamine A et B12, zinc etc.) et (ii) la baisse de l'insuffisance pondérale. La diversification de l'alimentation, l'augmentation de consommation de produits de complément nécessaires à l'enfant lors des mille premiers jours de la vie et, en période de soudure, la disponibilité des produits alimentaires nécessaires pour combler les carences principales seront les principaux vecteurs du changement.
- 11. Le Projet AgriFARM contribue aux trois objectifs de la note stratégique du FIDA pour la République de Guinée : (i) les productions des agriculteurs familiaux sont accrues durablement, (ii) les producteurs détiennent des conditions de marché plus équitables et (iii) les organisations (OP et ses unions et fédérations, coopératives) et institutions (de microfinance) rendant des services aux agriculteurs sont professionnelles et en capacité de répondre aux demandes de leurs membres. Le Projet ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et en améliorant la situation nutritionnelle des ménages. Il vise à accroître durablement les revenus de 65.000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée.

#### II. Description

#### A. Zone d'intervention et groupe Cible

12. Le Projet cible 15 préfectures des régions de Haute et Moyenne Guinée qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire (67,5% et 55,4% respectivement<sup>17</sup>). Il s'agit des préfectures de :

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Résultant ainsi des rendements très faibles

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Micro finance, paquet technologique avec l'utilisation des téléphones mobiles et l'information des prix, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> (SRP, 2007)

Dabola, Dalaba, Dinguiraye, Gaoual, Kankan, Kérouané, Koundara, Koubia, Kouroussa, Lélouma, Mali, Mamou, Mandiana Siguiri, Tougué. Ces préfectures ont été sélectionnées sur la base : (i) de l'indice de pauvreté ; (ii) du potentiel de production céréalier et des opportunités de marchés (riz, mais) ; (iii) de la présence d'acteurs économiques structurés (OPA, secteur privé).

- 13. Le Projet cible 65.000 ménages impliqués dans l'agriculture familiale, soit environ 455.000 personnes vivant dans les zones ciblées. Ces exploitations familiales sont caractérisées par : i) une main d'œuvre à majorité familiale ; ii) une autoconsommation totale ou partielle ; iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille. Les ménages vulnérables et extrêmement vulnérables composeront 15% des cibles du Projet caractérisés par : i) l'exploitation de terres peu fertiles et/ou peu accessibles et de petites surfaces (0,3 à 1,5 ha) avec un système de cultures extensif et peu diversifié et ii) une autoconsommation supérieure ou égale à 70% de sa production 18.
- 14. Le Projet ciblera prioritairement les femmes et les jeunes, en contribuant à augmenter les possibilités d'emplois et de revenus : i) dans la production agricole, notamment vivrière, par l'augmentation de son attractivité (et de sa rentabilité), par des appuis à l'installation et par un appuiconseil adéquat ; et ii) dans les activités connexes à la production (services, transport, commercialisation). Les femmes et les jeunes seront ciblées soit en appliquant des quotas, soit par des actions spécifiques visant leur autonomisation économique, par un appui à leur entrepreneuriat, notamment autour des marchés où ils sont très actifs.

#### B. Objectif de développement du projet

- 15. L'objectif de développement est d'accroître durablement les revenus de 65.000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, et d'améliorer leur situation nutritionnelle, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire<sup>19</sup>. Le Projet cible de manière prioritaire les jeunes et les femmes avec notamment, pour chaque activité du Projet, l'instauration de quotas de bénéficiaires directs d'un minimum de 40% pour les jeunes (de moins de 35 ans) et d'un minimum de 30% pour les femmes.
- 16. L'impact recherché se traduit par deux effets :
  - Effet 1: Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable. (80% des ménages font état d'une augmentation de production et de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes au risque climatique)
  - Effet 2 : Les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles. (Augmentation de 30% des volumes de produits agricoles commercialisés et 65.000 personnes font état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi gu'aux installations de transformation et de stockage).

#### C. Composantes/Résultats

- 17. Le projet AgriFARM est organisé en deux composantes complémentaires : la première composante "Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique" se décline en quatre sous-composantes dont les activités placent l'exploitation familiale au centre des interventions, par des aménagements durable du sous-bassins versants (SC1.1.1), par des aménagements structurants de maîtrise de l'eau dans les bassins de productions (SC1.1.2), par l'amélioration de la productivité agricole (SC1.2), par un renforcement des organisations et associations rurales de base (SC 1.3) et par l'amélioration de la situation nutritionnelle (SC1.4);
- 18. La seconde composante, "Accès aux marchés", comprend trois sous-composantes dont les activités visent à assurer des débouchés aux surplus de production, par la construction / réhabilitation de marchés de demi-gros, de marchés de collectes et de pistes rurales (SC2.1), par la mise en place de dispositif de gestion de ces infrastructures économiques pour assurer leur pérennité (SC2.2) et par l'appui au financement de l'entreprenariat agricole et rural (SC2.3). Une troisième composante couvrira la gestion et la coordination du Programme, le dispositif de suivi-évaluation ainsi que la gestion des savoirs.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> D'après les conclusions de la mission FIDA de Juillet 2017

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Haute Guinée : 67,5% ; Moyenne Guinée :55,4% (SRP, 2007)

- 19. Il est prévu, dans le cadre de la composante 1 : i) l'aménagement de 37.000 ha de sous-bassins versant avec un rapport de 6:1 par rapport à l'aménagement de plaines; ii) l'aménagement de 6 000 ha de plaines et bas-fonds ; iii) la formation de 30 000 paysans à des techniques culturales améliorées et résilientes ; v) l'appui à 50 organisations de producteurs permettant de renforcer leur services à leurs membres au niveau des marchés ; vi) l'appui à 25 Associations d'Usagers de l'Eau au niveau des plaines et des sous-bassins versants aménagés ; vii) l'amélioration de la situation nutritionnelle de 65 000 ménages dont 10 000 recevront des kits de production agricole.
- 20. et dans le cadre de la composante 2 i) la réhabilitation de 600 km de pistes rurales et de tronçons de routes nationales en terre ; ii) la construction de 21 marchés de collecte ou de demigros ; iii) la mise en place de 46 structures de gestion/maintenance des marchés et des pistes rurales ; iv) la mise en place de 21 Partenariats Public-Privés de gestion durable des marchés ; v) l'appui technique et financier à 2 000 entreprises rurales dont 700 impliquées dans les filières à haute valeur nutritive.

#### III. Exécution du projet

#### A. Approche

- 21. Conformément à ta théorie du changement du Projet, le Projet s'articule autour de i) l'augmentation de la productivité et de la production des principales filières (riz, maïs, légumineuses, cultures fruitières et maraîchères) de l'agriculture familiale (Composante 1), et ii) la diminution des coûts de transaction commerciaux des produits agricoles liés aux risques logistiques grâce à de meilleures infrastructures reliant bassins de production et centres de consommation, ce qui va stimuler et accroitre la demande<sup>20</sup> (Composante 2) ; tout en veillant à l'implication des bénéficiaires ciblés (couches vulnérables et notamment les jeunes et les femmes, des acteurs économiques (professionnels, secteur privé, autorités locales) pour saisir les opportunités de (i) d'amélioration de leur sécurité alimentaire et de leur situation nutritionnelle et (ii) d'ouverture de débouchés commerciaux pour les filières ciblées, principalement riz et maïs.
- L'approche du Projet repose sur une concentration des interventions au sein d'unités territoriales de développement économique (UTDE) constituées sur des critères agro-écologiques et socio-économiques. Ces interventions toucheront la production, la transformation et la commercialisation des principales filières agricoles ciblées contribuant de la sorte à renforcer la sécurité alimentaire tout en améliorant la situation nutritionnelle. Elles porteront sur : i) le niveau de production des cultures irriquées et pluviales des surfaces aménagées pour assurer la disponibilité et la bonne utilisation des aliments à l'échelle des ménages et l'existence de surplus commercialisables : ii) l'existence de marchés physique (collecte, demi-gros) de produits agricoles permettant des débouchés permanents et des revenus aux producteurs/trices, et contribuant à l'accessibilité aux aliments de manière réqulière; iii) la continuité territoriale des zones d'interventions entre sous-bassin versant, bassin de production, pistes rurales et marchés physiques ; iv) l'implication des autorités locales garantissant la bonne utilisation et maintenance des investissements ; v) l'organisation d'acteurs économiques (union et fédération de producteur, coopératives, syndicat de commerçants, syndicats de transporteurs) impliqués dans l'amélioration de la production et dans l'accès aux marchés ; vi) l'accompagnement de petites et moyennes entreprises dynamiques désireuses d'investir dans les activités connexes au marché ; vii) le développement de synergies et complémentarités avec les autres PTF présents.

#### **B.** Cadre organisationnel

23. Le Ministère de l'Agriculture (MA) assurera la tutelle du Projet AgriFARM. Le Comité de Pilotage conjoint des Projets ayant un cofinancement du FIDA (AgriFARM, PNAAFA-BGF) sera nommé dans la limite d'une quinzaine de membres au maximum conformément aux recommandations du Gouvernement.

24. La coordination et la gestion du Projet sera confiée à une unité de coordination et de gestion de projet (UGP) qui aura une autonomie de programmation, de budgétisation et de gestion financière sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture. Le siège sera basé à Mamou, avec deux antennes à

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Limitation des pertes par la réduction du temps de transit et l'amélioration de ses conditions, regroupement et structuration de l'offre (dont organisations de producteurs), sureté d'achat et de vente, etc.

Labé<sup>21</sup> et à Kankan<sup>22</sup>. Le siège sera aussi directement en charge des activités de la région de Mamou<sup>23</sup>. Dans les régions de Boké et de Faranah où le projet PNAAFA-BGF est actif jusqu'en 2019, une attention particulière sera portée sur les synergies à rechercher avec le projet AgriFARM.

25. La mise en œuvre reposera sur le faire-faire et sur le renforcement des agences spécialisées et services techniques déconcentrés du Ministère de l'Agriculture et des partenaires, par des conventions développées sur la base d'une gestion axée sur les résultats. Une assistance technique internationale sera disponible dans les secteurs clés d'interventions pendant les premières années de mise en œuvre (management, fiduciaire, suivi-évaluation, aménagement des bassins versants, ingénierie sociale, ingénierie civile).

#### C. Planification, suivi et évaluation et apprentissage et gestion des savoirs

- 26. **Planification.** L'UGP assurera la consolidation des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) préparés, selon les normes et dans les délais, par les partenaires techniques. Elle sera responsable de l'organisation et du secrétariat des sessions du Comité de pilotage. Le PTBA sera validé par le CNP et soumis à l'approbation préalable du FIDA.
- 27. **Suivi-évaluation.** Le système de suivi-évaluation sera bâti entre autour du cadre logique (CL), du cadre de mesures des rendements (CMR) et des programmes de travail et budget annuels (PTBA). La collecte et saisie des données sera assurée au niveau régional par l'UGP et les opérateurs/partenaires d'exécution.
- 28. Une revue de mi-parcours sera organisée en début de troisième année pour évaluer l'avancement du Projet et son impact, et recommander l'attribution éventuelle de la seconde allocation (PBAS 2019-21) pour financer la deuxième phase du Projet. En fin de Projet, l'évaluation finale sera effectuée par le Gouvernement de Guinée pour former la base du rapport d'achèvement du Projet.
- 29. **Apprentissage et gestion des savoirs.** La gestion des savoirs au sein du Projet sera sous la responsabilité des deux coordinateurs adjoints, assisté du RSE et des responsables thématiques. Elle visera à : i) accompagner le personnel impliqué dans l'exécution des activités du Projet pour qu'ils documentent de manière systématique les connaissances accumulées au cours de la mise en œuvre; (ii) organiser des rencontres de capitalisation avec les partenaires ; et iii) archiver (physiquement ou électroniquement) de manière systématique les productions documentaires (rapports, études, termes de référence, notes, etc.) des différents partenaires du Projet en faciliter l'exploitation par les experts au sein des équipes d'exécution du Projet ou en dehors dans le cadre du partage des connaissances.

#### D. Gestion financière et Passation de marchés

- 30. **Gestion financière.** Pour faciliter l'exécution du Projet, le gouvernement accordera une autonomie de gestion administrative et financière à l'UGP. Les fonds du Projet seront gérés selon les dispositions des accords de financement. Les procédures de gestion administrative et financière seront détaillées dans la lettre à l'emprunteur et dans le manuel des procédures administratives, comptables et financières du projet. Les procédures de contrôle interne, selon les meilleures pratiques, sont détaillées dans le manuel de procédures administratives et financières.
- 31. **Passation de marchés.** Pour la conduite des opérations de passation de marchés, un Responsable Passation de Marchés (RPM) sera mis en place au niveau de l'UGP, directement rattaché au Coordonnateur. Le RPM sera responsable de la conduite des marchés relatifs aux investissements prévus par le projet.

#### E. Supervision

32. **La supervision** du Projet AgriFARM sera réalisée directement par le FIDA, conjointement avec le Gouvernement de Guinée. Les missions de supervision porteront une attention particulière sur le suivi de la mise en œuvre de manière qualitative et quantitative, l'atteinte des résultats, des effets et de l'impact, et l'efficacité des acquis institutionnels et techniques qui seront consolidés et répliqués à grande échelle.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Couvrant les préfectures de Gaoual, Koubia, Koundara, Lélouma, Mali, Tougué

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Couvrant les préfectures de Dabola, Dinguiraye, Kankan, Kérouané, Kouroussa, Mandiana, Siguiri

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Couvrant les préfectures de Dalaba et Mamou

#### Démarrage rapide et phasage.

- 33. **Phasage**. Le Projet AgriFARM sera mis en œuvre sur une période de 6 ans en deux phases de trois ans. Une revue à mi-parcours sera effectuée à la fin de la troisième année du Projet. Ce phasage se fera par unité territoriale de développement économique conformément à l'approche du Projet.
- 34. **Démarrage rapide**. Le document de formulation du Projet est développé selon un format pilote qui inclut déjà les drafts des manuels d'opérations et de procédures ; plan de travail et budget des 18 premiers mois et plan des passations des marchés en vue d'assurer son démarrage rapide. Le Gouvernement et le FIDA ont approuvé la mise en place d'une équipe de démarrage par intérim devant lancer les premières activités et études. Une feuille de route a été détaillé dans le DCP.

#### IV. Coûts, financement et avantages du projet

#### A. Coûts du projet

- 35. Les coûts totaux du projet, sur une période de 6 ans, y compris les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, s'élèvent à 1 055,6 milliards de GNF, équivalant à 97,1 millions d'US\$. Les coûts de base sont de 795,8 milliards de GNF (88,4 millions d'US\$). Les provisions pour imprévus physiques et financiers s'élèvent respectivement à 23,7 milliards de GNF (2,6 million d'US\$) et 236,1 milliards de GNF (6,0 millions d'US\$). Les taxes y sont incluses pour un montant total de 119,9 milliards de GNF (11,0 millions d'US\$).
- 36. Les coûts de base du projet par composante se présentent comme suit: (A) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique: 392,9 milliards de GNF (43,7 millions d'US\$), soit 49% du coût de base total et (B) Accès aux marchés: 324,1 milliards de GNF (36,0 millions d'US\$), soit 41% du coût de base total. La coordination du programme et le renforcement des acteurs sont estimés à 78,7 milliards de GNF (8,7 millions d'US\$), soit 10% du coût de base total. Le tableau ci-dessous donne le détail de la répartition du coût du projet par composante et souscomposante.

#### B. Financement du projet

37. Le plan de financement repose sur: l'allocation PBAS 2016-2018 du FIDA pour 30,9 millions de d'US\$, correspondant à 31,8% du coût total; un prêt de l'OFID pour 15 millions d'US\$, soit 15,5% du coût total; un don du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire pour 5 millions de d'US\$ (4,2 millions d'euros), soit 5,2% du coût total; la contribution du Gouvernement de Guinée pour d'une part 11,0 millions d'US\$ en exonérations de taxes, soit 11,3% du coût total; et une contribution des bénéficiaires pour 4,3 millions d'US\$, soit 4,4% du coût total. Le gap financier de 30,9 millions de d'US\$, soit 31,8% du coût total, pourra provenir du PBAS 2019-21 (selon les conditions financières à déterminer et sujette à la disponibilité des fonds et des procédures internes) ou par des cofinancements identifiés pendant la mise en œuvre. Le financement de la contrepartie du gouvernement sera composé, conformément à la politique du FIDA, de l'exonération des taxes appliquée à trois catégories de dépenses : i) travaux/génie rural, ii) équipements et matériels, et iii) véhicules. Le tableau ci-dessous présente le plan de financement du projet par composante et sous-composante.

#### Tableau: Plan de financement du projet par composante

République de Guinée														
Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM														
Components by Financiers														
(US\$ '000)	IFAD 1		IFAD 2		OFI	D	FBS	iA	Gouvern	nement	Bénéficiaires		Total	
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique														
Aménagements productifs et résilients au risque climatique	19,289	49.0	14,679	37.3	-	-		-	5,389	13.7			39,357	40.5
Amélioration de la productivité agricole	1,003	35.6	1,768	62.8	-	-	-		43	1.5	-	-	2,814	2.9
3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	1,100	39.9	1,578	57.2	-	-		-	81	2.9			2,759	2.8
Amélioration de la sécurité nutritionnelle	1,061	35.5	1,926	64.5	-	-	-	-	0	-			2,986	3.1
Subtotal	22,452	46.9	19,951	41.6	-	-	-		5,513	11.5	-	-	47,916	49.4
B. Accès aux marchés														
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	3,169	10.6	3,327	11.1	15,000	50.2	3,021	10.1	5,354	17.9			29,872	30.8
<ol><li>Gestion et maintenance des infrastructures économiques</li></ol>	558	26.3	1,076	50.6	-	-	437	20.6	54	2.5			2,125	2.2
Financement du micro entreprenariat agricole et rural	907	11.6	1,845	23.6	-	-	803	10.3	0		4,262	54.5	7,817	8.1
Subtotal	4,634	11.6	6,248	15.7	15,000	37.7	4,261	10.7	5,408	13.6	4,262	10.7	39,814	41.0
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs														
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	3,020	41.6	3,580	49.4	-	-	571	7.9	81	1.1	-	-	7,252	7.5
Suivi-évaluation et gestion des savoirs	463	32.2	808	56.1	-	-	169	11.7	0				1,439	1.5
Renforcement des acteurs institutionnels	331	50.7	313	47.8	-	-	-		10	1.5	-	-	654	0.7
Subtotal	3,814	40.8	4,701	50.3	-	-	739	7.9	91	1.0		-	9,345	9.6
T-4-1 PRO IFCT COSTS	20,000	24.0	20.000	24.0	45.000	45.5	E 000	F 0	44.040	44.0	4.000	4.4	07.075	400.0

#### C. Résumé de l'analyse économique et des avantages

- 38. Les indicateurs de profitabilité témoignent de la viabilité des modèles préparés pour l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Tous les modèles ont des valeurs nettes actuelles (VAN) et des ratios bénéfices-coûts supérieurs à un. Pour les modèles de riz, le revenu additionnel obtenu une fois que les rendements et autres bénéfices sont réalisés se situe entre 1,3 million GNF/ha/année pour les modèles pluviaux et 3,5 millions GNF/ha/année pour le riz de bas-fonds aménagé. Pour le maïs, les résultats sont similaires, avec des revenus additionnels situés entre 1.4 million GNF/ha/année pour le maïs en champs extérieur (pluvial) et 2.3 millions GNF/ha/année pour le maïs de plaine irriguée.
- 39. Résultats économiques et analyse de sensibilité. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du Projet s'établit à 16,7% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 8%, s'élève à 337,5 milliards de GNF, soit 35,1 millions de dollars EU. Ce résultat est plutôt satisfaisant, d'autant plus que certains bénéfices n'ont pas encore pu être pris en compte dans les calculs en raison de l'insuffisance de données pour leur évaluation.

#### D. Durabilité

- 40. D'un point de vue technique les activités des composantes 1 et 2, reposent sur une ingénierie sociale qui lie chaque intervention, de la parcelle en bas-fond au sous-bassin versant, à ses usagers à travers des comités de gestion et des associations aux compétences reconnues au niveau des communes.
- 41. Sur le plan socio-économique, les interventions sont liées à des améliorations de revenus des productrices et producteurs, grâce à l'augmentation et la valorisation des productions agricoles en lien avec les opportunités de marché.
- 42. Sur le plan de la maintenance des infrastructures économiques, le Projet, par la sous-composante "Dispositifs de gestion et maintenance des infrastructures", vise l'intégration des infrastructures dans une dynamique sociale localement enracinée et économiquement viable. L'intervention se fera selon continuité territoriale et économique qui permettra de rassembler les acteurs autour d'une dynamique de développement local. Les dispositifs de gestion des infrastructures commerciales, par leur essence (structures autonomes privées rentables) permettront quant à eux : i) d'entretenir les infrastructures à moyen et long terme ; ii) d'assurer une qualité et une durabilité des services rendus, indépendamment des aléas politiques et institutionnels. Les dispositifs de maintenance des pistes rurales permettront un maintien fonctionnel des pistes en toute saison, contribuant au désenclavement durable des territoires et à leur dynamisation comme centres de production et d'échange de produits agricoles.

#### E. Identification et mesures d'atténuation des risques

43. Le niveau de risque global du Projet en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de modéré.

#### V. Considérations d'ordre institutionnelle

#### A. Respect des politiques du FIDA

44. Le projet AgriFARM est aligné au cadre stratégique du FIDA 2016-2025 visant à favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural. AgriFARM contribuera à la réalisation des trois objectifs stratégiques du FIDA: (i) renforcer les capacités productives des populations rurales; (ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché; et (iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des populations rurales.

#### B. Alignement et Harmonisation

45. Le projet favorisera l'adoption d'une approche de mise à l'échelle en tenant compte des meilleures pratiques et des résultats positifs réalisés par le FIDA, le Gouvernement et les autres partenaires en Guinée et dans la sous-région. Les moteurs de cette approche de mise à l'échelle sont: (i) au niveau national, le dialogue politique du Gouvernement dans le secteur agricole, à travers la participation du FIDA dans le dialogue politique de mise en œuvre du PNDES, de la PNDA et le

PNIASAN; et (ii) au niveau sous régional, les initiatives et programmes pilotées dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA<sup>24</sup>. Les OPA seront parties intégrantes de cette mise à l'échelle comme source et diffuseur d'information et d'expérience.

#### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

46. Le Projet s'inspire d'expériences passées et en cours, notamment sur « l'approche marché de demi-gros » et sa logique territoriale. Initiée en Tanzanie au début des années 2000, cette approche a ensuite été adaptée au Niger par le FIDA, au travers du PASADEM (2013-2018) et du ProDAF<sup>25</sup> (2016-2023) qui se base sur 21 « pôles de développement économique » touchant 290 000 ménages. Le FIDA a aussi adapté cette approche en Ouganda au travers du PRELNOR (2015-2022, 71 millions US\$, 180 000 bénéficiaires). Ces interventions visent à augmenter la production durable, la productivité et la résilience climatique des petits exploitants agricoles familiales, et à leur fournir un meilleur accès aux marchés domestiques et d'exportation. Le Projet AgriFARM continuera à s'inspirer de ces expériences en les adaptant au contexte quinéen lors de sa mise en œuvre.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Pour la région Afrique de l'Ouest, l'ECOWAP identifie les priorités suivantes: i) assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire; ii) mieux intégrer la dimension nutritionnelle; iii) affirmer et développer la complémentarité/spécialisation des agriculteurs dans le espace régional; iv) promouvoir des modèle d'intensification durable, réduire les impacts sur le climat et s'adapter aux changements climatiques, v) accroitre la résilience des exploitations agricoles familiales; vi) gouverner l intersectoriel et promotion des chaines des valeurs et une plus forte priorité à l'emploi des jeunes.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (2015-2023, 231,2 millions \$),

### **Cadre logique**

	Indicateurs clés de vé		Moyens de vérific	cation					
Hiérarchie des résultats	Nom	Référence	Mi- parcours		Source	Fréquence	Responsabilité	Hypothèses	
Objectif global : Contribuer à améliorer de manière durable la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et de Moyenne Guinée	1.Incidence de la pauvreté dans les deux régions d'intervention     2. Nombre des groupes alimentaires moyens consommés par la femme et l'enfant	67,5% 1.7 <sup>26</sup>	2.5	60%	Enquêtes SMART et MISC	Année 6	Gouvernement , IFAD	Stabilité socio-politique Cadre national règlementaire, stratégique et institutionnel favorable	
Objectif de développement : Accroître durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès physique aux marchés locaux, urbains et régionaux, dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée	3. Nombre de personnes recevant des services promus ou soutenus par le Projet (1)*272829 =  4. Nombre de producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) = 30	0	30 000 15 000	65 000 50 000	SSE Projet Enquête annuelle sur les résultats	Semestrielle  Années 2,3,4,5,6	UGP & BSD	Equité dans l'utilisation des ressources et la répartition des bénéfices au niveau des ménages Bonne capacité de mise en œuvre	
Effet 1:  Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable	5. Pourcentage de personnes/ménages faisant état d'une augmentation de la production (1.2.4)* = 6. Pourcentage de personnes/ménages faisant état de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes face au climat (3.2.2)* = 31	0%	40%	80%	EAR	Annuelle, EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD & ANASA	Les variabilités climatiques ne sont pas extrêmes	

-

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Basé sur la Score de Diversité Alimentaire Femme et Enfant : Moyenne des MDD-W et MMD-C sur un nombre total de 6 (Minimum Dietary Diversity Score for women, MDD W, Minimum Dietary Diversity Score for children, MDD C) : 1.7 groupes alimentaires consommés en moyenne en 2015 (SMART, REACH), et cible fixée pour 2024 (MISC, UNICEF).

<sup>27</sup> (\*) Indicateur de base du SMRO (Système de Mesure des Résultats Opérationnels)

Les personnes recevant des appuis du projet sont considérées comme ayant amélioré leur résilience au changement climatique car elle bénéficie d'au moins une des activités suivantes du Projet : i) mise en œuvre de pratiques agricoles permettant de réduire l'impact des aléas climatiques sur le système productif (stress hydrique, inondation); ii) aménagements (petite irrigation, etc.) permettant de sécuriser l'accès physique et en quantité du ménage à l'eau agricole; iii) infrastructures (marchés, pistes, stockage, etc.) conçues ou localisées en prenant en compte les risques climatiques.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> De cet indicateur de portée sont déduits : (i) le nombre correspondant de ménages touchés (1a), estimé équivalent à l'indicateur 1 pour l'instant puisqu'il est qu'il est supposé qu'il n'y ait pas un taux significatif de ménages doublement bénéficiaires, notamment sur la composante 2 ; (ii) le nombre total correspondant de membres des ménages, avec une estimation de sept personnes /ménage dans les deux régions du projet, soit dans le cas présent 210 000 membres de ménages attendus à la RMP et 455 000 en fin de projet.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> (=) Indicateurs à désagréger par genre: homme adulte (HA), Femme adulte (FA) Jeune Homme (JH) et Jeune Femme (JF) avec un ciblage transversal d'au moins 30% de Femmes et 40% de Jeunes (70% JH + 30% JF); Tous les indicateurs faisant référence à des groupes/groupements devront également comptabiliser le nombre de leurs membres par sexe, et le nombre de groupes/groupements comptant des femmes dans leurs instances de direction.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> il est estimé que 20% des producteurs/trices formés qui pour diverses raisons (migrations, décès, maladies...) ne seront plus actifs.

	Indicateurs clés de vé		Moyens de vérific						
Hiérarchie des résultats	Nom	Référence Mi- parcours Fin		Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	Hypothèses	
Produit 1.1:  Des aménagements hydro-agricoles sont construits/remis en état et sont gérés ainsi que leur bassin versants de façon durable et adaptée aux changements climatiques.	7. Nombre d'hectares de terres agricoles bénéficiant d'infrastructures de maitrise de l'eau construites ou remises en état (1.1.2)* 8.Nombre d'hectares de bassins versants	0	2 940 17 740	6 000	SSE du Projet, Enquête spécifique	Semestrielle	UGP, IRAG & ANPROCA	Bonne estimation de couts des aménagements	
	aménagés de manière durable (3.1.4)*		17 740	37 000	specifique				
Produit 1.2:  Des techniques culturales améliorées, d'agriculture intelligente face au climat (Climate Smart Agriculture), sont diffusées pour augmenter les rendements.	9. Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production intelligentes face au climat (1.1.4)*	0	12 400	30 000	EAR, SSE du Projet	Annuelle, EAR à partir de l'année précédant la RMP	UGP, BSD & BTGR	Capacités techniques et des prestataires des services	
Produit 1.3:  Les capacités des organisations de base à rendre des services sont développées et/ou renforcées.	10. Nombre d'associations à la base (organisations de producteurs ruraux appuyées et AUE) appuyées (2.1.3)*	0	35	75	EAR, enquête spécifique OP, SSEt	Semestrielle	UGP & BSD	Intégration et participation effective des exploitations familiales dans les OPA	
Produit 1.4 Les capacités des ménages sont renforcées pour améliorer leur situation nutritionnelle	11. Nombre de personnes ayant bénéficié de séances d'éducation nutritionnelle, sensibilisation et de kits de production agricole, pour améliorer leur situation nutritionnelle (1.1.8)* =	0	30 000	65 000	SSE du Projet	Semestrielle	UGP & BSD	Absence de crise sanitaire aigües	
Effet 2 Les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles	12. Nombre de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage (2.2.6)* = 32	0	30 000	65 000	SSE du Projet, Enquête	EAR à partir de l'année précédant la	UGP, BSD & ANASA	Absence de crise climatique maieure	
	13. Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisées dans les zones projet	0%	15%	30%	spécifique ; EAR			, ,	
Produit 2.1: Les infrastructures économiques connectent les zones de production aux marchés en	14. Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.5)*	0	395	600	SSE du	Semestrielle	LIOD & DOD	Capacités renforcées	
toutes saisons	15. Nombre d'installations de marché, de transformation construites ou remises en état (2.1.6)*	0 1		21	Projet	Annuelle	UGP & BSD	du secteur BTP (Bureau d'études et PME)	
Produit 2.2: Les acteurs ruraux (individuels et en groupe) sont engagés dans des activités	16. Nombre d'entreprises rurales ayant investi dans le développement des filières par des financements à cout partagés =	0	1 000	2 000	SSE du	Annuelle	UGP, BSD & BTGR	Capacités des institutions financières à intégrer le dispositif à	
commerciales rémunératrices des filières agricoles et à haute valeur nutritive	Dont ayant investi dans des filières à haute valeur nutritive	0	350	700	Projet		BIGIC	couts partagés	

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Sur la base des 65 000 bénéficiaires totaux de la composante 2

#### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national et développement en milieu rural

- 1. **Aperçu de l'économie guinéenne.** Classée parmi les pays les moins avancés à faible revenus <sup>33</sup>, la Guinée a subi de plein fouet la crise Ebola (Février 2014- 1er Juin 2016<sup>34</sup>). Avec plus de 2500 décès, l'épidémie a impacté l'économie du pays <sup>35</sup> créant, entre autres, des pénuries alimentaires, d'importantes variations des prix <sup>36</sup> et l'arrêt d'usines <sup>37</sup>. La croissance n'a repris qu'en 2016, tirée par l'industrie minière et les politiques publiques en sa faveur. L'industrie minière se distingue comme le moteur économique du pays représentant jusqu'à 90% des exportations (or, bauxite). Cependant, la création d'emplois assurée par ce secteur reste limitée (moins de 2,5% de la population active) <sup>38</sup> avec des risques socioenvironnementaux conséquents.
- 2. **Politiques publiques.** Dans ce contexte de post-crise, la Guinée est en cours de mise à jour de ses politiques publiques. Le document « Guinée Vision 2040 » a été adopté en avril 2017 et trace les orientations de développement du pays, accompagné du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 et de la Politique National de Développement Agricole (PNDA)<sup>39</sup>. La version provisoire du PNDA identifie trois défis : i) un accès accru aux marchés porteurs, notamment ceux de la sous-région et du continent ; ii) une productivité élevée<sup>40</sup>; iii) une efficacité de la gouvernance du secteur agricole. Il est attendu une augmentation de 50% de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale<sup>41</sup>. Le Gouvernement s'est engagé à allouer 12,5% de son budget à l'agriculture, contre 7.3% actuellement.
- 3. **Pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition.** 50% de la population guinéenne vit sous le seuil de pauvreté. Les régions de Haute Guinée et de Moyenne Guinée sont les plus touchées, avec une incidence respectivement de 67,5% et 55,4%<sup>42</sup>. L'insécurité alimentaire touche 17,6% de la population guinéenne, dont les deux tiers en zone urbaine, contre 10% en moyenne en Afrique de l'Ouest. La Guinée est classée 97 sur 113 pays par l'index de sécurité alimentaire (*food security index*) dans lequel la disponibilité des produits alimentaires est classée 101eme et la qualité des produits au rang 106.
- 4. **Potentiel agricole et urbanisation.** La Guinée dispose d'un potentiel agricole important encore sous exploité. Les conditions pédoclimatiques sont très propices à l'agriculture <sup>43</sup> et son potentiel en terres arables (6,2 millions d'hectares) n'est exploité qu'à hauteur de 25%. Malgré ce potentiel, le pays affiche de faibles rendements, 1 246 kg/ha de céréales contre 1 452 kg/ha en Afrique de l'Ouest en moyenne. L'agriculture guinéenne est majoritairement familiale <sup>44</sup>, et reste concentrée sur les productions vivrières notamment les céréales (riz et maïs), tubercules et huile de palme. Le riz est la première production nationale avec 1,97 million de tonnes de paddy en 2014/2015. Le secteur agricole affiche une croissance annuelle de 5% sur la période 2011-2013 et représente 20% du PIB guinéen <sup>45</sup>, tirée majoritairement par l'augmentation des surfaces cultivées (+10% par an USAID,2014) <sup>46</sup>. La demande croissante en produits

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> La Guinée affichait en 2016 un PNB par habitant de 490\$ contre 950\$ en moyenne parmi les pays les moins avancés et 1504\$ en moyenne parmi les pays d'Afrique Subsaharienne, selon la méthode Atlas (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Fin de l'épidémie déclarée par l'OMS

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Une réduction de 125\$/habitant du PIB en moyenne sur les trois pays touchés et une croissance du PIB réduite à 0,4% et 0,1% en 2014-2015. Le coût total de l'épidémie pour la Guinée est estimé à 600 million \$. (Banque Mondiale, 2014-2015 West Africa Ebola Crisis: Impact updat, 2016)

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Baisse de 33% du prix de la pomme de terre guinéenne

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Construction de la mine Simandou stoppée. Avec un investissement de 17,6 milliards d'Euro, ce projet est l'un des plus importants projets d'exploitation de fer

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> FEWSNET, 2017

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> A l'état de version provisoire au 02/12/17

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Identifiées par le Plan d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de seconde génération (PNIASAN) 2016-2020, les filières prioritaires sont : i) le riz ; ii) les fruits et légumes ; iii) les produits de l'élevage à cycle court (donc indirectement le maïs) ; iv) le produit de bœuf ; v) le poisson et vi) les produits forestiers non ligneux.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> avec une hausse de 5% du commerce agricole dont 75% en direction des pays de la région. Augmentation de 50% des infrastructures agricoles, fondation de 75% de la commercialisation.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> (SRP, 2007)

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Quatre régions agroécologiques contrastées -Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière- avec des pluies abondantes variant entre 1100 et 4 000 mm/an

pluies abondantes variant entre 1100 et 4 000 mm/an <sup>44</sup> Rapport de mission d'appui FIDA, juillet 2017 ; « ce système de production est la source de revenu d'environ 40% de la population guinéenne et est caractérisée par i) une main d'œuvre à majorité familiale ; ii) une autoconsommation totale ou partielle ; iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille. »

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Contre 17,9% en moyenne en Afrique Subsaharienne et 26% parmi les pays les moins avancés (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Le rendement restant faible, autour de 1,17t/ha en 2015, contre 2,5t/ha au Mali.

vivriers est soutenue par la croissance démographique (2,5% en 201647) et l'urbanisation (38% de la population en 2016 contre 33% en 2006<sup>48</sup>).

- Marchés agricoles et transformation. La commercialisation des productions agricoles se réalise rarement dans des aires adéquates, notamment par manque d'infrastructures de collecte<sup>49</sup> et de transformation. Les produits agricoles subissent de fortes pertes après récolte, de 22% pour le riz et de 20,4% pour le maïs tandis que les coûts de transactions élevés, liés aux difficultés de transport, ont un impact négatif sur les prix d'achat bord champ<sup>50</sup>, notamment pendant la saison des pluies. L'insuffisance de capacités de stockage, conjuguée au déficit de production et aux besoins financiers immédiats des producteurs, obligent souvent les producteurs à vendre la plupart de leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont les plus bas<sup>51</sup>, ce qui ne les encourage pas à augmenter leur volume de production la saison suivante. Ainsi les volumes échangés<sup>52</sup>, notamment pour les productions vivrières, ne permettent pas de satisfaire la demande croissante. Les importations de riz s'élevèrent à 20% de la consommation en 2014<sup>53</sup> bien que les consommateurs guinéens aient une préférence pour le riz local étuvé, ce qui constitue une opportunité pour le riz guinéen 54. Le marché du maïs est en plein essor lié au développement de l'élevage avicole. La transformation est réalisée de manière quasi exclusive<sup>55</sup> dans des unités artisanales<sup>56</sup> qui ne traitent toutefois qu'un quart de la production agricole et constituent une opportunité de débouchés pour ce secteur.
- Contexte nutritionnel : Près d'un tiers des enfants quinéens de moins de cinq ans souffre de malnutrition chronique (OMS 2015), avec un taux de retard de croissance à la naissance de 9% (EDS 2013). Un des facteurs majeurs de ces seuils élevés s'explique par des régimes alimentaires peu variés. Cette faible diversité conduit aussi à des états nutritionnels inadéquats chez la mère et l'enfant<sup>57</sup>. Le double fardeau de la malnutrition est également très présent avec 13% de femmes ayant des Indices de Masse Corporelle (IMC) inférieurs à 18,5 et 14% de femmes avec des IMC supérieurs à 25 (OMS 2015), menant à une recrudescence des maladies cardio-vasculaires et diabètes de type 2 (8% en zone rurale, OMS 2015)<sup>58</sup>. La faible diversité dans les choix alimentaires des ménages est due à des manques concernant : (i) l'utilisation des ressources naturelles et la disponibilité de denrées tel que les légumes, fruits, légumineuses et protéines animales, particulièrement en période de soudure (EDS 2013) ; (ii) la conservation et la transformation de produits périssables, poussant les ménages à vendre en frais (Guinea Nutrition Assessment, USAID 2015); (iii) le niveau de revenus ne permettant pas de diversifier le panier alimentaire, et un accès physique difficile avec des marchés isolés et mal approvisionnés; (iv) les connaissances sur la préparation des repas, les habitudes de consommation, la distribution des repas dans le ménage et les aspects de genre ; et (v) les pratiques de soins et d'alimentation de l'enfant de moins de 5 ans, notamment l'inexistence d'aliments de complément.
- Changement climatique et environnement. Les agriculteurs familiaux de Haute et de Moyenne Guinée sont directement affectés par les conséquences des changements climatiques entraînant une baisse de la pluviométrie, une réduction de la durée de la saison des pluies, une multiplication des pluies torrentielles et des inondations ainsi qu'une recrudescence des sécheresses. Ces phénomènes

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Banque Mondiale, 2017

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> En effet, entre 1960 et 2010, la population urbaine a été multipliée par 11 (population rurale par 2,4 fois), et la population de Conakry par 15. A l'horizon 2030, quasiment la moitié de la population vivra en milieu urbain (48,6%) (Guengant, Kamara, & De

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Comptoirs comme routes : il est estimé que le coût de réhabilitation des routes en mauvais état s'élève à presque 1,1 milliards de dollars (17% du PIB) (Banque Africaine de Développement, 2016)

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Ils entrainent un écart entre le prix bord champs et les marchés de consommation dépassant 75%

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Par exemple pour le riz, son prix varie environ 20% entre la période de récolte et le pic de prix de 3 à 4 mois après. Le stockage du riz pendant 1 à 2 mois pourrait générer 10% des revenus supplémentaires pour les producteurs. Par ailleurs, la collecte se fait par regroupement des produits à différents niveaux et ne permet pas de garantir leur qualité. Pour le maïs, le prix de collecte a Kankan 1900 GNF/kg et le prix de vente à Labé est de 3000 GNF/kg (transport : 8 GNF/kg/km, marge du collecteur, 300 GNF/kg, marge du grossiste : 350 GNF/kg, marge du détaillant de 150 GNF/kg, etc.).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> A noter par ailleurs que le riz étuvé détient une part plus grande de protéines et de nutriments que le riz dit "blanc".

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> A l'exception de la Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévéa (SOGUIPAH) et l'huilerie de Dabola pour l'arachide

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Telles que les plateformes multifonctionnelles qui combinent fourniture d'énergie et d'équipements du type décortiqueuse de céréales, moulins, concasseurs. On note aussi le début d'installation de mini-rizeries dans les grands bassins rizicoles

57 Seulement 7% d'enfants de moins de 2 ans recevant une alimentation minimum acceptable (enquête SMART 2012).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (Diabetes Guinea country profiles, 2016), la prévalence du diabète chez la femme est de 4.5%, la proportion de morts connues en Guinée attribuées au diabète est de 2% des morts totales, 61% sont liées aux conditions périnatales et à la malnutrition, 12% aux maladies cardiovasculaires et 11% à d'autres maladies non transmissibles. http://www.who.int/diabetes/country-profiles/gin\_en.pdf. D'autre part, 3 femmes sur 7 souffrent de diabète grossesse (Service endocrinologie diabétologie, Ministère de la Santé, Guinée 2017).

provoquent une baisse des rendements agricoles, une prolifération des ravageurs, un assèchement des points d'eau dès le début de la saison sèche, des échecs de plus en plus fréquents dus à la sécheresse et aux inondations ainsi que des difficultés croissantes pour adapter le calendrier agricole. Les conditions environnementales des zones de production agricoles et de leurs bassins versants de Haute et Movenne Guinée sont par ailleurs affectées par de nombreuses activités anthropiques préjudiciables comme la coupe abusive de bois, la déforestation des berges des cours d'eau et des têtes de source, la défriche sur brulis pratiquée par l'agriculture itinérante, le manque de contrôle des feux de brousse, l'absence de système de traitement des déchets domestiques et aussi la mauvaise utilisation des pesticides en agriculture. Ces dégradations de l'environnement entraînent une érosion des terres sur les coteaux, une diminution de la fertilité des sols, un ensablement et un tarissement des bas-fonds, plaines fluviales et cours d'eau, une pollution des cours d'eau et des dangers pour la santé des populations locales.

- Programme pays FIDA. Le FIDA a investi environ 200 millions de dollars des Etats Unis dans 13 projets depuis le début de ses opérations en Guinée en 1980. Le seul projet en cours, le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAAFA extension Basse-Guinée et Faranah), avec un financement total de 23 millions de dollars des Etats Unis, s'achèvera le 31 décembre 2019<sup>59</sup>. Avec une maitrise d'ouvrage déléguée aux OPA, le PNAAFA BGF est la dernière phase du Programme national PNAAFA qui a démarré en 2010. Le dernier RB-COSOP s'est achevé le 31 décembre 2014, et son renouvellement, à cette période, n'a pu être réalisé, compte tenu de la crise sanitaire liée à Ebola. Début 2017, le Gouvernement et le FIDA se sont néanmoins dotés d'une Note de stratégie pays pour la période 2017/18<sup>60</sup> afin de s'aligner sur le calendrier de révision des politiques publiques nationales. Dans ce cadre, le Gouvernement de Guinée a sollicité le concours du FIDA pour le financement d'un nouveau programme d'investissement dans le secteur agricole, estimé à 100 millions de dollars des EU, en appui au développement de l'agriculture familiale ainsi qu'à la mise en oeuvre des politiques et stratégies nationales du Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASA), qui intègre le Plan National de Développement Economique et Social<sup>61</sup>.
- En réponse à cette sollicitation, le FIDA a procédé de manière conjointe avec le Gouvernement de Guinée, à la formulation du nouveau Projet intitulé Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience, Marchés (AgriFARM). Après deux missions conjointes, du 1 au 24 novembre 2017 et du 14 au 31 janvier 2018, le Gouvernement de Guinée et le FIDA ont défini la zone d'intervention dans 15 préfectures des régions de Haute et Moyenne Guinée.

#### В. **Justification**

- Logique d'intervention. Le Projet ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ainsi que leur résilience au changement climatique. Basé sur le développement d'une agriculture familiale dynamique, le Projet soutiendra un modèle économique compétitif et tourné vers le marché (offre/demande, infrastructures, partenariats public-privé), inclusif (femmes, jeunes, OPA), durable (résilience au changement climatique) et garantissant la sécurité alimentaire et l'amélioration de la situation nutritionnelle. En misant sur la demande interne grandissante, cette stratégie aura la double fonction (i) de permettre à la population cible de sortir de la pauvreté et d'assurer sa sécurité alimentaire et d'améliorer sa situation nutritionnelle- et, (ii) de contribuer aux objectifs de développement économique
- L'approche du Projet repose sur trois principes d'intervention: i) l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle, en tenant compte des dimensions de disponibilité, d'accès, et d'utilisation des aliments par des dispositifs durables ; ii) systémique, poussée par la demande ; iii) une continuité territoriale des interventions, organisée autour d'une entité cohérente suivant les flux de produits agricoles.
- L'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des ménages au travers de l'agriculture familiale intensive et orientée vers le marché. Cette amélioration passera par : i) l'augmentation des revenus de l'exploitation agricole familiale, que ce soit par l'augmentation des volumes commercialisés ou par des marges plus importantes ; ii) l'augmentation de la disponibilité des aliments (accès au marché, production auto-consommable plus conséquente) à l'échelle du bénéficiaire et du pays ; iii) l'augmentation de la qualité des aliments (plus diversifiés, pratiques sanitaires contrôlées) à l'échelle du bénéficiaire et du pays.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> En outre, le FIDA a reçu un don supplémentaire de 750 000 euros de la Coopération italienne pour la mise en œuvre du Projet "Appui aux Activités de Transformation et Commercialisation des Produits maraichers et du Riz en basse Guinée".

<sup>60</sup> Objectifs spécifiques : Voir partie D

<sup>61</sup> Requête de financement de la République de Guinée au FIDA N°1188/MPCI/SG/CAB/DNIP/17 du 13 juin 2017

- 13. En cherchant à intervenir sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des aliments, le Projet adopte une approche combinant l'amélioration de la productivité des systèmes de productions de l'agriculture familiale à l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages. Les interventions techniques considèrent les filières prioritaires que sont le riz et le maïs, comme tête d'assolement de cultures associées notamment les légumineuses et les cultures maraichères, aussi associé au petit élevage et à la pisci-riziculture, et permettront une meilleure disponibilité des produits agricoles au sein des exploitations. L'augmentation des revenus lié à l'accès facilité au marché permettra aussi un accès facilité à l'achat d'aliments en complément de ceux produits et autoconsommés. L'amélioration de l'utilisation tant pour les adultes que pour les enfants fera l'objet de campagnes de sensibilisation sur la base des pratiques alimentaires pouvant être améliorées. Enfin, au travers de toutes ses composantes garantissant la durabilité des dispositifs et des transformations, le Projet contribuera à une amélioration de la situation nutritionnelle.
- 14. **Une approche systémique** comprenant : i) l'augmentation de la demande par le soutien à l'écoulement du surplus de produits agricoles de l'agriculture familiale ; et ii) l'augmentation de l'offre par le soutien à l'augmentation de la production. En améliorant les infrastructures économiques pistes, marchés de collecte et marchés de demi-gros- ainsi que le capital social et technologique <sup>62</sup>, le Projet vise à maitriser les coûts de transaction pour augmenter les volumes d'échanges céréaliers issus de l'agriculture familiale vers les centres de consommation (villes, bassins miniers). Elle visera à terme à : i) fluidifier et augmenter les échanges par des chaines de valeur plus efficientes tirées par une demande dynamique ; ii) favoriser les échanges sur des bases équitables avec la normalisation des mesures, la multiplicité des offres, la disponibilité des informations ; iii) accompagner la formalisation des acteurs de marché, pour, à terme, leur donner de nouvelles opportunités de débouchés (plus larges, plus directes, etc.).
- 15. **Un ensemble territorial**. Cette approche repose sur la prise en compte de l'espace territorial ciblant l'agriculture familiale et l'ensemble des acteurs des principales filières vivrières (producteurs, courtiers, commerçants, transporteurs, transformateurs, etc.)<sup>63</sup>. Cette unité territoriale de développement économique se comprend comme un espace de concentration des activités économiques liées à la production, à la transformation et à la commercialisation des principaux produits agricoles des bassins de production adjacents. Ces unités territoriales de développement économique sont constituées des bassins de production (et ses bassins versants), des pistes rurales stratégiques pour l'écoulement des produits et des marchés de demi-gros les liant aux centres de consommation. Cette approche permettra en outre de concentrer les investissements de manière : i) géographique, par le ciblage des bassins de production, des pistes rurales et des marchés de demi-gros ; ii) stratégique, en synchronisant les appuis à la production et à son écoulement, pour que s'expriment les synergies entre la demande et l'offre (cf. ci-avant). Le schéma ci-dessous résume cette approche.

,

<sup>62</sup> Micro finance, paquet technologique avec l'utilisation des téléphones mobiles et l'information des prix, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Cette approche a des points communs avec celle présentée par la Banque Mondiale de « Pôle de croissance », avec les corridors économiques étudiés par la BAD et la FAO mais insiste de manière plus franche sur l'agriculture familiale au cœur des investissements.

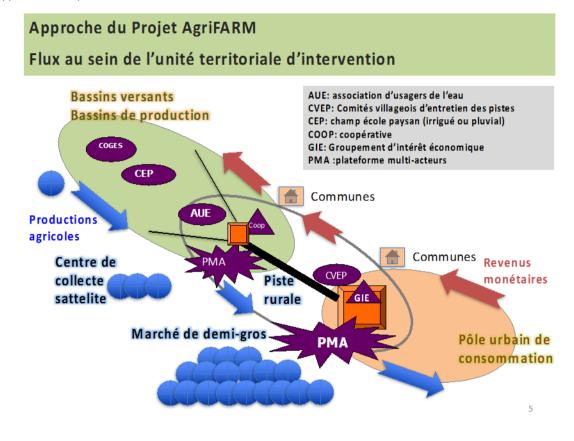


Figure 1 - L'approche territoriale du Projet AgriFARM

#### II. Description du Projet AgriFARM

#### A. Zone d'intervention et groupe cible du Projet

- 16. Le Projet cible 15 préfectures dans les régions de Haute et Moyenne Guinée qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire (67,5% et 55,4% respectivement<sup>64</sup>). Il s'agit des préfectures de : Dabola, Dalaba, Dinguiraye, Gaoual, Kankan, Kérouané, Koundara, Koubia, Kouroussa, Lélouma, Mali, Mamou, Mandiana Siguiri, Tougué. Comme présenté dans la Note Conceptuelle, les préfectures ont été sélectionnées sur la base : (i) de l'indice de pauvreté ; (ii) du potentiel de production céréalier et des opportunités de marchés (riz, mais) ; (iii) de la présence d'acteurs économiques structurés (OPA, secteur privé).
- 17. Le Projet ciblera en priorité les filières riz et maïs, ainsi que légumineuses -niébé, arachide, haricot- et celles associées à l'agroforesterie et aux jardins / tapades. Ces productions sont cruciales tant pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages que pour la gestion de la fertilité des sols.
- 18. Le riz et le maïs constituent la base de l'alimentation guinéenne (32% des dépenses de consommation, avec 146 kg de riz et 34 kg de mais consommés annuellement par personne 65) et les zones déficitaires coïncident 66 avec celles à forte incidence de pauvreté. Ce sont aussi les cultures les plus présentes dans les zones ciblées avec 681 038 Ha (19% de la SAU nationale) pour le riz et 287 361 Ha (10% de la SAU nationale) pour le maïs. Sur cette base, le ciblage productif sera axé sur les filières de riz (surtout cultivé en Haute Guinée) et de maïs (Moyenne Guinée) tout en intégrant l'ensemble des cultures associées à ces productions. En effet, le riz et le mais sont les cultures principalement ciblées, mais le Projet restera centré sur une approche territoriale, incluant donc l'ensemble des produits des zones ciblées. Il ne s'agit pas d'une approche filière. A ce titre, les appuis techniques et infrastructures ne seront pas exclusifs au riz et maïs.

,

<sup>64 (</sup>SRP, 2007)

<sup>65</sup> Les arachides, agrumes, fonio, mil/sorgho, manioc et patate douce représentent entre 4% et 6% des dépenses (Agence de Promotion des Investissements Privés, 2013)

<sup>66</sup> Majoritairement pour le riz, dans une moindre mesure avec le maïs

- 19. Le Projet ciblera 65.000 exploitations agricoles familiales, soit environ 455.000 personnes vivant dans les zones ciblées. Ces exploitations présentent les caractéristiques suivantes : i) une main d'œuvre à majorité familiale ; ii) une autoconsommation totale ou partielle ; iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille <sup>67</sup>.
- 20. Les ménages vulnérables et extrêmement vulnérables composeront 15% des cibles du Projet caractérisés par : i) l'exploitation de terres peu fertiles et/ou peu accessibles et de petites surfaces (0,3 à 1,5 ha) avec un système de culture extensif et peu diversifié et ii) une autoconsommation supérieure ou égale à 70% de sa production 68. Ces ménages (10 000) recevront des kits de production agricole visant à augmenter leur capital de production. Cette typologie sera affinée grâce au diagnostic des exploitations familiales réalisé à la demande du Projet dès le début de ses activités 69. Il aboutira à l'identification de 3 ou 4 catégories d'exploitants familiaux classés par catégorie de vulnérabilité.
- 21. Le Projet ciblera prioritairement les femmes et les jeunes, en contribuant à augmenter les possibilités d'emplois et de revenus : i) dans la production agricole, notamment vivrière, par l'augmentation de son attractivité (et de sa rentabilité), par des appuis à l'installation et par un appuiconseil adéquat ; et ii) dans les activités connexes à la production (services, transport, commercialisation). Plus spécifiquement, le Projet visera : i) l'augmentation de leurs revenus et de leur autonomie économique ; ii) le renforcement de leur pouvoir de décision et de leur représentation ; iii) la promotion de leur autonomie financière ; et iv) un allègement de leur charge de travail. Le Projet cible de manière prioritaire les jeunes et les femmes avec notamment, pour chaque activité du Projet, l'instauration de quotas de bénéficiaires directs d'un minimum de 40% pour les jeunes (de moins de 35 ans) et d'un minimum de 30% pour les femmes. Les femmes et les jeunes bénéficieront également des activités spécifiques visant leur autonomisation économique par l'appui à l'entrepreneuriat, notamment autour des marchés où ils sont très actifs.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Caractéristiques identifiées lors de la mission FIDA de Juillet 2017

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> D'après les conclusions de la mission FIDA de Juillet 2017

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> cf. exemple de typologie en annexe du Manuel d'Opérations

Tableau 1: Bénéficiaires et groupes cibles par composante dans la zone d'intervention du Projet (15 préfectures en Haute et Moyenne Guinée)

Composante AgriFARM	Sous- Composante AgriFARM	Types d'intervention d'AgriFARM	Types de bénéficiaires	Types de contribution des bénéficiaires	Total des ménages bénéficiaires	énages néficiaires 15%		Exploitati vocation commerc	ons familia à produire i ialisable	Autres (commerçants, transporteurs)		
					65 000				83,5%			1,5% 1 000
					05 000	femmes	10 000		54 000 femmes jeunes autres			tous
Renforceme nt de l'agriculture familiale et résilience au changement	Aménagement durable des sous-bassins versants	Agroforesterie (jardins) Plantation de vergers	bénéficiaires primaires	- contribution en nature et main d'oeuvre  - foncier sécurisé par arrangement communautaire	59 200	6 000	4 000	autres	41 800	7 400	aures	lous
climatique		8 800				2 600	3 500	2600				
	Amélioration de la productivité agricole	Membre de champ école paysan	bénéficiaires primaires	- fourniture d'un site - participation aux formations hebdomadaires	30 000	6 000	4 000		3 000	8 000	9,000	
	Amélioration de la situation nutritionnelle	Education nutritionnelle Kits de production agricole	bénéficiaires primaires	- participation aux séances  - foncier sécurisé par arrangement communautaire	65 000 10 000	6 000 6 000	4 000	5 000	20 000	20 000	10 000	-
Accès aux marchés	Marchés et pistes rurales	Utilisateurs des marchés et pistes rurales (dont bénéficiaires non impliqués dans les filières soutenues)	Tous les bénéficaires	- la mairie fournit les sites - les usagers des marchés paient une redevance	65 000	2 000	2 000	6 000	15 000	20 000	15 000	1 000
	Dispositifs de gestion des infrastructures	Accompagnement pour la gestion	Bénéficiaires directs	- participation aux formations et aux rencontres	3 000		500		600	800	600	500
	financement de l'entreprenariat rural et agricole	Financement à couts partagés (30-35% don, 60% prêt)	Bénéficiaires directs	- 10% du financement du plan d'affaires (5% si femme ou jeune)	2 000				600	800	600	

#### B. Objectifs de développement et indicateurs d'impact

- 22. L'objectif global du Projet est de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et à améliorer la situation nutritionnelle et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et Moyenne Guinée. Il est aligné sur la politique nationale de développement économique et social 2016-2020, et sur sa déclinaison pour le secteur agricole et nutritionnel (PNDA et PNIASAN 2018-2025), sur les politiques régionales<sup>70</sup> et sur les objectifs de la Note de Stratégie Pays du FIDA.
- 23. L'objectif de développement est d'accroître durablement les revenus de 65.000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, et d'améliorer leur situation nutritionnelle, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée.
- 24. Les impacts attendus sont : i) l'incidence de la pauvreté dans les deux régions d'interventions passant de 67,5% à 60% ; ii) La production agricole augmente de 30% dans la zone du Projet ; iii) les volumes commercialisés augmentent de 30 % dans la zone du projet.
- 25. **L'approche du Projet** repose sur une concentration des interventions au sein d'unités territoriales de base constituée sur des critères agro-écologiques et socio-économiques. Ces interventions toucheront la production, la transformation et la commercialisation des principaux produits agricoles ciblés contribuant de la sorte à renforcer les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle selon les critères suivants : i) le potentiel de productions irriguées et pluviales des bassins de production capable d'assurer la disponibilité et la bonne utilisation des aliments à l'échelle des ménages et de générer des surplus commercialisables; ii) l'existence d'un marché de demi-gros de produits agricoles dynamique assurant des débouchés permanents et des revenus aux producteurs/trices, contribuant à une accessibilité aux aliments de manière régulière ; iii) la présence d'organisations de producteurs impliquées dans l'amélioration de la production et dans de l'accès aux marchés ; iv) la présence de petites et moyennes entreprises dynamiques avec un potentiel d'activités connexes au marché ; v) la présence de Partenaires Techniques et Financiers pour développer synergies et complémentarités.
- 26. **La théorie du changement du Projet.** Pour assurer une augmentation durable de revenu à 65.000 exploitations agricoles familiales dans les 15 préfectures ciblées dans l'Haute et Moyenne Guinée, le Projet s'articule autour de i) l'augmentation de la productivité et de la production des principales filières (riz et mais) de l'agriculture familiale d'un bassin de production, et ii) la diminution des coûts de transaction commerciaux des produits agricoles liés aux risques logistiques grâce à de meilleures infrastructures reliant bassins de production et centres de consommation, ce qui va stimuler et accroitre la demande<sup>71</sup>; et iii) de l'implication des acteurs économiques (professionnels, secteur privé, autorités locales) pour saisir les opportunités de débouchés commerciaux (normalisation des poids et mesures, amélioration de l'offre, financement approprié, système d'information des prix et des marchés<sup>72</sup>) pour les deux filières ciblées.

#### C. Effets et Composantes

#### Effets escomptés

- 27. i) Effet 1: Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable (80% des ménages font état d'une augmentation de production et de l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement viables et résilientes au risque climatique)
- 28. ii) Effet 2 : Les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles (augmentation de 30% des volumes de produits agricoles commercialisés et 65 000 personnes font état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage).

<sup>70</sup> Déclaration de Malabo

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Limitation des pertes par la réduction du temps de transit et l'amélioration de ses conditions, regroupement et structuration de l'offre (dont organisations de producteurs), sureté d'achat et de vente, etc.

<sup>72</sup> Notamment de prix

Il est prévu dans le cadre de la composante 1 : i) l'aménagement de 37.000 ha de sous-bassins versant avec un rapport de 6:1 par rapport à l'aménagement de plaines; ii) l'aménagement de 6 000 ha de plaines et bas-fonds ; iii) la formation de 30 000 paysans à des techniques culturales améliorées et résilientes ; v) l'appui à 50 organisations de producteurs permettant de renforcer leur services à leurs membres au niveau des marchés ; vi) l'appui à 25 Associations d'Usagers de l'Eau au niveau des plaines et des sous-bassins versants aménagés ; vii) l'amélioration de la situation nutritionnelle de 65 000 ménages dont 10 000 recevront des kits de production agricole. La composante 2 visera à : i) réhabiliter 600 km de pistes rurales ; ii) mettre en place/ réhabiliter 21 installations de marchés, de transformation ou de stockage ; iii) mettre en place 46 structures de gestion/maintenance des infrastructures (y compris pistes rurales); iv) appuyer la mise en place de 21 Partenariats Public-Privés; v) apporter un appui technique et financier à 2000 entreprises rurales dont 700 impliquées dans les filières à haute valeur nutritive.

#### Composantes

- Le projet AgriFARM est organisé en deux composantes complémentaires : la première, Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique, comprend quatre souscomposantes dont les activités placent l'exploitation familiale au centre des interventions, par des aménagements durable du sous-bassins versants (SC1.1), par des aménagements structurants des bassins de productions (SC1.2), par l'amélioration de la productivité agricole (SC1.2) par un renforcement des organisations et associations rurales de base (SC 1.3) ou par l'amélioration de la situation nutritionnelle (SC1.4); la seconde, Accès aux marchés, comprend trois sous-composantes dont les activités visent à assurer des débouchés au surplus de production, par la construction / réhabilitation de marchés de demi-gros, de marchés de collectes et de pistes rurales (SC2.1), par la mise en place de dispositif de gestion de ces infrastructures économiques (SC2.2) et par l'appui au financement de l'entreprenariat agricole et rural (SC2.3)..
- Innovation et reproduction à plus grande échelle. Le Projet AgriFaRM-HMG s'inspire d'expériences passées et en cours, notamment sur « l'approche marché de demi-gros » et sa logique territoriale. Initiée en Tanzanie au début des années 2000 par MVIWATA73, cette approche a ensuite été adaptée au Niger par le FIDA, au travers du PASADEM (2013-2018) et du ProDAF<sup>74</sup> (2016-2023) qui se base sur 21 « pôles de développement économique » touchant 290 000 ménages. Le FIDA a aussi adapté cette approche en Ouganda au travers du PRELNOR (2015-2022, 71 millions US\$, 180 000 bénéficiaires). Ces interventions visent à augmenter la production durable, la productivité et la résilience climatique des petits exploitants agricoles familiales, et à leur fournir un meilleur accès aux marchés domestiques et d'exportation. Le Projet AgriFaRM HMG continuera à s'inspirer de ces expériences en les adaptant au contexte guinéen lors de sa mise en œuvre. A ce titre, des activités de partages d'expérience seront organisées.

## Composante 1 : Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique Sous composante 1.1 volet 1 : Aménagement durable des sous-bassins versants

- Produit escompté: 37 000 hectares de terres de sous-bassins versants situés à proximité directe des bassins de productions seront aménagés de manière durable et résiliente au risque climatique ; dont 16 650 ha de gestion durable des forêts existantes, 12 950 ha d'agroforesterie dans les tapades et jardins, 7 400 ha de plantations d'arbres fruitiers.
- Le Projet organisera la formation de formateurs pour 60 agents des services techniques préfectoraux de l'environnement et de l'agriculture. Cette formation de formateurs devra permettre aux agents de disposer des capacités nécessaires pour animer à leur tour des séances de formation et de sensibilisation des communautés locales sur les thèmes suivants :
- Techniques agricoles durables et résilientes (gestion de l'eau, lutte antiérosive, défriche sélective, jachère améliorée, usage de variétés à cycle à court, fertilité des sols, agroforesterie, agroécologie, adaptation du calendrier agricole aux changements climatiques);
- Techniques de planification de l'aménagement durable des sous-bassins versants (délimitation (b) des sous-bassins versants selon les lignes de partage des eaux, délimitation des territoires villageois, cartographie participative de l'occupation des sols des sous-bassins versants,

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Financement AFD (FERT, 2009)

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (2015-2023, 231,2 millions \$),

identification participative des sites prioritaires d'intervention à l'intérieur des sous-bassins versants, identification participative des actions les plus adaptées sur chaque sites jugés prioritaires pour intervenir dans les sous-bassins versants)

- 34. Le projet organisera des actions de sensibilisation et d'éducation environnementale par : (i) des partenariats avec des radios locales dans chacune des 15 préfectures de la zone d'intervention du Projet pour que soient diffusés régulièrement des programmes sur l'adaptation au changement climatique et l'aménagement durable des sous-bassins versants ; (ii) le développement d'activités d'éducation environnementale dans les écoles des villages situés dans les sous-bassins versants des zones de production où seront réalisés des aménagements hydro-agricoles.
- 35. Activité 1.1.1.1. Elaboration participative de 25 plans simplifiés d'aménagement des sousbassins versants sur environ 37 000 ha de bassins versants situés à proximité directe des bassins de productions pré-identifiés dans la logique de l'approche promue par AgriFARM.
- 36. La première étape du processus consistera à (i) délimiter les sous-bassins versants et les terroirs villageois et l'occupation des sols par cartographie participative, (ii) identifier les problématiques locales (érosion, dégradation du couvert végétal, ensablement, tec.) et (iii) identifier de manière participative les priorités d'intervention (types et localisation des zones considérées comme prioritaires et stratégiques par les acteurs locaux). Au moins 30 agents des services techniques de l'environnement et de l'agriculture seront formés sur les méthodologies et approches d'élaboration participative de plans d'aménagement des bassins versants pour qu'ils puissent à leur tour animer les processus d'élaboration participative des plans d'aménagement en collaboration avec les communautés villageoises.
- 37. En fonction des réalités locales, les communautés rurales choisiront les zones des bassins versants où il sera prioritaire de mettre en œuvre les trois types d'interventions prévues : (i) la gestion durable des forêts existantes (au niveau des têtes de sources et des berges des cours d'eau), (ii) le développement des modes de production en agroforesterie en associant les arbres fruitiers et les cultures annuelles dans les tapades / jardins et, (iii) la plantations d'arbres fruitiers en verger. Ce processus de planification et d'animation communautaire contribuera à l'émergence de comités locaux de concertation et de gestion (COGES) sur la gestion durable des ressources naturelles des sousbassins versants et en particulier des ressources hydriques qui pourront être mis en lien avec les associations d'usagers de l'eau qui seront accompagnées dans la sous-composante 1.3 du Projet.
- 38. Activité 1.1.1.2. Mise en œuvre des 25 plans d'aménagement des sous-bassins versants. Sur la base des priorités identifiées (voir para précédent), les communautés seront appuyées pour mettre en œuvre les activités dans les zones considérées comme les plus sensibles par (i) la gestion durable des forêts existantes sur environ 16 650 ha., (ii) le développement de l'agroforesterie sur 12 950 ha concentré dans les jardins et les tapades et (iii) la plantation d'arbres fruitiers en verger sur 7 400 ha.
- 39. Sur la base des priorités identifiées de manière participative avec les communautés locales lors de l'élaboration des plans d'aménagement des sous-bassins versants, des actions de gestion durable des forêts existantes en complément des actions de développement de l'agroforesterie et de plantations d'arbres fruitiers en verger seront prises en compte.
- 40. Il est estimé qu'au moins 45% des surfaces à aménager dans les sous-bassins versants correspondront à des zones de gestion durable des forêts existantes (soit 16 650 ha). En fonction des besoins et préférences exprimées par les populations, le Projet appuiera dans ces espaces la mise en place de modes de gestion durable des forêts existantes situées notamment autour des têtes de source (captation et infiltration de l'eau), des berges des cours d'eau (forêts galeries) et des coteaux mis en valeur par les cultures de défriche. La mise en place de modes de gestion durable des forêts sera basée sur : (i) la négociation de règles d'usage des ressources forestières (zonage et règles d'usage associée), (ii) la surveillance communautaire et l'entretien de pare-feux, (iii) la valorisation des produits forestiers non-ligneux et la régénération des essences ligneuses utiles pour les communautés ; (iv) la promotion des bonnes pratiques de cultures sur coteaux (lutte anti-érosive, défriche sélective, jachère améliorée, etc.). Cette intervention permettra aux communautés rurales résidentes des sous-bassins versants de recevoir un appui technique de la part du Projet sous forme d'une subvention à 100%.
- 41. Dans les communautés rurales des zones d'intervention du Projet où se pratique déjà l'agroforesterie au niveau des jardins villageois et des tapades, ces bonnes pratiques agricoles seront améliorées et développées sur environ 35% des surfaces de sous-bassins versants aménagées (soit 12 950 ha). Les femmes intéressées pour développer les systèmes de production agro-forestiers recevront une subvention à hauteur de 100% de la part du Projet qui leur permettra d'acquérir et de planter des arbres fruitiers, de recevoir des formations techniques, de disposer de semences indispensables pour diversifier les productions annuelles, de clôturer les parcelles cultivées en agroforesterie (grillages, haies

vives boisées, moringas et essences fourragères), d'améliorer l'accès à l'eau et de mieux maitriser et valoriser l'eau de pluie. En considérant que chaque femme cultive en moyenne 0,25 ha de jardin / tapade, cette intervention de développement de l'agroforesterie devrait bénéficier à 51 800 femmes. Le développement de l'agroforesterie dans les villages situés dans les sous-bassins versants permettra d'augmenter et de diversifier la production de fruits, de légumineuses et de légumes (dont oseilles) par les ménages ruraux leur permettant d'augmenter leurs revenus (par la vente des surplus) et d'améliorer la qualité de leur alimentation en lien direct avec la sous-composante 1.4 d'amélioration de la situation nutritionnelle des communautés.

- 42. Enfin, il est envisagé que le Projet soutienne la plantation d'arbres fruitiers en verger (principalement agrumes, manguiers, anacardiers, et caféiers) sur environ 20% des surfaces de sousbassins versants aménagés (soit 7 400 ha) présentant le double intérêt de constituer une source importante de revenus pour les communautés mais aussi de contribuer utilement à la restauration du couvert végétal dégradé. Les jeunes intéressés par la gestion de plantations d'arbres fruitiers recevront une subvention à hauteur de 100% de la part du Projet, considérée comme une « prime verte d'installation » (en considérant que chaque jeune pourra gérer 1 ha de plantation d'arbres fruitiers ; cette intervention devrait bénéficier à 7 400 jeunes). Cette prime verte d'installation permettra aux jeunes intéressés de disposer des moyens nécessaires à la préparation du terrain, à l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'acquisition de petit matériel et à la plantation des jeunes arbres fruitiers. En fonction des caractéristiques topographiques et hydrographiques locales et de l'existence d'étangs et de points d'eau permanents, des initiatives de pisciculture pourront être promues en valorisant les expériences en cours dans le domaine sous l'impulsion de l'APDRA et de la Direction Nationale de la Pisciculture.
- 43. **Dispositif de mise en œuvre.** Des partenaires nationaux ou internationaux seront associés aux ONG locales expérimentées en gestion communautaire des forêts, aux fédérations d'arboriculteurs fruitiers actives en Haute et Moyenne Guinée, et à l'ANPROCA pour l'accompagnement technique du développement de l'agroforesterie et des plantations de fruitiers. Les Services techniques de l'Environnement, des Eaux et Forêts assureront la supervision technique de ce volet.

#### Sous composante 1.1 volet 2 : Aménagement des bassins de production

- 44. **Produit escompté** : 6 000 hectares de terres agricoles bénéficient d'infrastructures de maitrise de l'eau construites ou remises en état.
- 45. Les bassins de production constituent les endroits de concentration d'investissements productifs en lien avec des marchés. Les sites ont été identifiés et sélectionnés en coordination avec les Bureaux Techniques du Génie Rural (BTGR) et les Services Préfectoraux du Génie Rural (SPGR), en tenant compte des leçons apprises lors les aménagements antérieurs et sur la base : (i) de l'incidence de la pauvreté ; (ii) du potentiel de production céréalière et des opportunités de marché en riz et maïs et (iii) des dynamiques observées (organisations de producteurs, secteur privé).
- 46. Les interventions sont localisées au niveau de 25 bassins de production dont 15 bassins en Moyenne Guinée (2 mares et 13 bas-fonds et petites plaines) totalisant 3 070 ha et 10 bassins en Haute Guinée totalisant 2 930 ha qui se caractérisent par de moyennes et grandes plaines alluviales fluviales. La taille des exploitations est de l'ordre de 0,50 ha /ménage au niveau de périmètres irrigués et des mares et 0,75 ha/ ménage au niveau du pluvial aménagé.
- 47. Le phasage des interventions sur les 6 000 ha de plaines, de bas-fonds et de mares se répartit en deux phases successives de trois ans chacune. Au cours des trois premières années, 4370 ha (73%) seront étudiés et 2940 (49%) ha seront aménagés. En année 4 et 5, les 1630 ha restants (27%) seront étudiés et 3060 ha (51%) seront aménagés. La sixième année sera consacrée au renforcement des capacités des associations d'usagers de l'eau.
- 48. Trois sortes d'aménagements seront considérés : (i) 540 ha de mares avec régulation des plans d'eau et réhabilitation des ouvrages de régulation, dont 180 ha sont déjà sommairement clôturés (mare de Moukidjigué), (ii) 600 ha de périmètres irrigués et (iii) 4860 ha de périmètres pluviaux. Au niveau du périmètre de Kada à Siguiri (600 ha), réhabilité en 2015, le Projet n'interviendra que pour l'animation et la mise en place d'une association d'usagers de l'eau. Un tableau récapitulatif de la localisation des bassins de production est joint en annexe avec un phasage des études et des travaux.
- 49. La typologie des systèmes de production<sup>75</sup> en petite irrigation indique qu'en Moyenne Guinée, on trouve des petites et moyennes plaines alluviales fluviales à vocation rizicoles avec cours d'eau soit permanents soit ou temporaires et des bas-fonds à vocation rizicole et de maraichage de contre saison.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Politique et Stratégie Nationales de développement de la petite irrigation FAO 2001

En fonction de la caractéristique du cours d'eau en présence, le choix de l'aménagement portera sur une prise au fil de l'eau avec aménagement simple ou sur le relèvement du plan d'eau au moyen d'un ouvrage de tête. En Haute Guinée, la classification indique des petites et moyennes plaines alluviales fluviales à vocation rizicole, des petites et moyennes plaines alluviales inondées de nappes avec la possibilité d'aménager avec système de blocage des eaux de ruissellement afin de remonter le plan d'eau dans les rizières en amont de l'ouvrage.

- Activité 1.1.2.1.L'Aménagement 540 ha de mares concernent les mares de Moukidjiqué et de Kolloum dans la préfecture de Tougué. Les premiers aménagements de la mare de Moukidjigué (180 ha) datent de 1954. En 2015, la mare a été clôturée par les exploitants et partiellement réhabilitée au niveau de l'ouvrage de régulation par le second Projet d'Urgence d'Appui à la Productivité Agricole (PUAPA2) sur financement IDA. L'intervention du Projet permettra de réguler le plan d'eau par la construction de diquettes suivant les courbes de niveau et par l'amélioration du système de drainage avec le curage du drain principal et la réhabilitation d'ouvrages connexes. La seconde mare identifiée est celle de Kolloum où il est prévu le curage du cours d'eau de la rivière Kolloum, l'endiquement et la sécurisation des périmètres avec clôture grillagée. Sur un potentiel d'environ 11000 ha, le projet va aménager 360 ha. Ces deux mares sont des espaces multifonctionnels essentiels pour les communautés rurales de Koïn et Fatako : riziculture, maraichage, élevage et pêche. Ces mares jouent aussi un rôle essentiel dans la gestion des ruissellements en amont des bassins versants avec une fonction hydraulique complémentaire à celle des bassins versants. Les aménagements au niveau des mares seront adaptés de manière à préserver ces fonctions essentielles et à respecter l'esthétique des lieux. La pose de clôtures grillagées doit aider à sécuriser les cultures sans marginaliser les mares. Les riverains seront aussi sensibilisés pour la mise en place de haies vives.
- 51. **Activité 1.1.2.2. L'Aménagement de 600 ha en irrigué** sera réalisé avec des ouvrages en maitrise partielle ou totale d'eau (à préciser lors des études techniques). L'aménagement consistera essentiellement à réaliser des ouvrages de retenue (barrages ou petites retenues) et de distribution avec des canaux d'irrigation complété par un système de drainage. Ce dispositif sera complété par la construction d'ouvrages de régulation. Le contexte des aménagements a beaucoup évolué ces dernières années. En effet, plusieurs cours d'eau jadis permanents, tarissent en Moyenne Guinée (cas du Bafing) depuis les cinq dernières années et l'ensablement des cours d'eau en Haute Guinée va croissant. Ainsi, la typologie des aménagements suivant la classification du premier Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR1) des années 90<sup>76</sup>, a fortement évolué et il sera important de conduire des études techniques avec l'implication des riverains et des usagers pour un diagnostic exhaustif et une définition optimale des propositions d'aménagement pour chaque bassin de production.
- 52. Activité 1.1.2.3. L'Aménagement de 4860 ha en pluvial portera sur la réhabilitation d'anciens périmètres ou l'aménagement en travaux neufs de périmètres en cours d'exploitation. Pour les travaux neufs, il s'agira de la construction (i) d'ouvrages de retenue ou de dérivation, en fonction de la topographie du terrain, (ii) d'autres ouvrages de prise à l'entrée des canaux principaux, et (iii) des ouvrages de régulation, des canaux et drains toutes catégories confondues, des digues, des vannes etc. Certains de ces périmètres ont été aménagés pour la première fois depuis plus de 60 ans (cas de la plaine de Norassoba à Siguiri). Le manque d'entretien de ces périmètres a rendu les ouvrages non fonctionnels suite aux multiples dégradations enregistrées dans le temps. On observe également des tassements prononcés des digues qui favorisent les inondations en période de crue. Les travaux de réhabilitation porteront aussi sur le curage des canaux, la réhabilitation de digues de protection et d'ouvrages de vannage en maçonnerie ou en béton.
- 53. Avec ces aménagements hydro agricoles de mobilisation des eaux, il sera possible de fixer les populations rurales autour des bassins de production utilisés pour l'irrigation, l'élevage et la pêche, et qui contribueront aussi à recharger la nappe phréatique. Les aménagements hydro agricoles prévus n'auront aucun impact négatif sur les ressources souterraines disponibles dans la mesure où ces aménagements visent la mobilisation des eaux de surface issues du ruissellement en provenance des bassins versants et des cours d'eau. Aucun prélèvement d'eaux souterraines par pompage n'est prévu pour l'irrigation de plaines ou de bas-fonds.

Aménagement du Type 1: casierrage simple avec diguettes et planage des casiers. régulation de l'eau assurée par des tuyaux en bambou qui permettent le remplissage et la vidange des casiers. Type 2: type 1, complété par un réseau de drainage, comprenant un drain central permettant d'évacuer l'eau. type 3: type 2, complété par un réseau d'irrigation, l'alimentation est assurée par une prise. Un ouvrage en matériaux locaux (batardeau) ou en béton est réalisé pour la prise d'eau. Type 4: type 3, équipé d'une retenue collinaire pour le stockage de l'eau, qui alimente le réseau d'irrigation. C'est la maitrise totale de l'eau.

- 54. Les études techniques s'appuieront sur les résultats du Schéma Directeur des Aménagements, en cours d'élaboration, par la Direction Nationale du Génie Rural. Pour les plaines identifiées par le projet AgriFARM qui seraient déjà étudiées dans le cadre du Schéma Directeur, les dossiers existants pourront être valorisés pour une meilleure conception et gestion d'ouvrages résilients aux changement climatique. Les études chercheront à promouvoir de nouveaux modèles d'aménagement résilients et économes en eau et qui tiennent compte des effets du changement climatique.
- 55. Sur tous les sites, les associations d'usagers de l'eau seront impliquées dans l'utilisation, la gestion et la petite maintenance des aménagements (voir sous-composante 1.3).
- 56. Le dispositif de mise en œuvre reposera sur une assistance à la maitrise d'œuvre à travers le recrutement d'un opérateur national<sup>77</sup> qui aura en son sein un expert international du génie rural pour des missions ponctuelles d'encadrement technique. Cette assistance à la maitrise d'œuvre se justifie par la nécessité d'une meilleure planification, conception et mise en œuvre des aménagements. Cet opérateur réalisera les études (socio-économiques, APS, APD, DAO, EIES) et les entreprises de BTP réaliseront les travaux d'ingénierie civile. Les services techniques décentralisés de l'Etat du génie rural seront impliqués dans la supervision et le contrôle de qualité. Une attention particulière sera accordée à la sélection des prestataires pour une meilleure qualité des investissements.
- 57. Les Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement du bureau d'ingénieurs conseils (opérateur) sont joint en annexe. Ce Bureau sera recruté dès le lancement du Projet avec l'appui du Ministère de l'Agriculture, l'ACGP/PM. Le bureau d'ingénieurs conseil, en qualité d'assistant à la maitrise d'oeuvre, sera chargé de : i) la réalisation des études socio-économiques ; ii) la réalisation des études techniques de base (topographie, hydrologie, pluviométrie et pédologie) ; iii) la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) ; iv) les études d'avant-projet détaillé (APD) et l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) et des EIES des 6.000 ha d'aménagement et /ou réhabilitation de plaines et basfonds, portant sur : le dimensionnement des ouvrages, les dispositifs de mobilisation des eaux , le calage des ouvrages, le choix des types d'aménagements ; v) le recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux ; pour lequel une attention particulière sera adoptée afin d'éviter les retards observés sur les chantiers. Un spécialiste en infrastructures rurales sera recruté au sein de l'UGP et par antenne pour superviser cette maitrise d'oeuvre.
- 58. Les ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre du programme seront constituées de cadres de l'administration centrale (MA, MEEF, MEF, ACGP, DNGR, DNA) ainsi que des structures décentralisées et les producteurs dont la responsabilité en tant qu'acteurs de terrain est primordiale pour le choix stratégique des sites prioritaires. La mise en place de nouveaux ouvrages se basera, dès le départ, sur l'implication des usagers à travers des associations d'usagers impliquées dans l'utilisation, la gestion et la petite maintenance des aménagements (sous-composante 1.3<sup>78</sup>).
- 59. Avant d'entreprendre les travaux d'aménagement, des études socio-foncières seront conduites afin de faire un état des lieux sur les enjeux fonciers pour s'assurer que la mise en valeur bénéficiera durablement aux populations ciblées par le Projet. Ces études seront conduites durant l'année précédant les aménagements. Les termes de références des études socio foncières sont joints en annexe. Après les études socio-économiques et foncières concluantes, suivront les études techniques réalisées par le bureau d'ingénieurs conseils.
- 60. Un appui institutionnel sera apporté aux services techniques déconcentrés du Génie rural (BTGR et SPGR) avec la mise à disposition d'outils informatiques pour une intervention plus efficace dans le partenariat de la mise en œuvre des infrastructures du projet.

#### Sous-Composante 1.2. Amélioration de la productivité agricole

- 61. **Produit escompté** : 30 000 exploitant(e)s déclarent avoir adoptées des pratiques et/ou technologies de production améliorées.
- 62. A l'échelle des bassins de production d'intervention, le Projet vise à augmenter les rendements moyens en riz et en maïs de 50% sur toute sa durée soit passer à 1,75 t/ha pour le riz et 1,85 t/ha pour le maïs dans les bassins de production cibles par la diffusion de technologies et bonnes pratiques agroécologiques. Les objectifs de rendement restent bas pour conserver l'approche prudentielle étant donné les très faibles niveaux actuellement observés et prendre en compte les risques de déperdition

\_

<sup>77</sup> bureau d'études Guinéen

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Un fonds d'entretien est en cours de réflexion au niveau du gouvernement pour des travaux d'envergure notamment en cas de dégradations majeures.

des messages techniques lors du passage à l'échelle des bassins de productions des pratiques adoptées en champ école paysan. .

- 63. Activité 1.2.1. Identification et mise à disposition de technologies et bonnes pratiques culturales telles que (i) les variétés résilientes au changement climatique, dotées de tolérance à la sécheresse et à l'inondation, (ii) les bonnes pratiques culturales résilientes, (iii) la rotation de cultures avec l'incorporation de légumineuses, (iv) l'amélioration de la fertilité<sup>79</sup> avec introduction de fumure organique sous forme de compost valorisant les résidus de récolte, (v) l'intégration agriculture/élevage par le développement du parcage de nuit, (vi) la pratique de pisci-riziculture<sup>80</sup>, et (vii) la lutte contre les nuisibles au champ et dans les stocks.
- 64. Les variétés tolérantes à la sécheresse et à l'inondation, résilientes au changement climatique, seront identifiées en milieu paysan et dans les stations de recherche nationales (IRAG et ISRA<sup>81</sup> du Sénégal) et internationales (AfricaRice<sup>82</sup> pour le riz et IITA<sup>83</sup> pour le maïs) pour être testées en milieu paysan par l'approche sélection variétale participative dès la première année du projet. Les meilleures seront ensuite évaluées dans les CEP à partir de la seconde année du projet.
- 65. La fertilité des sols sera améliorée par l'intégration de légumineuses alimentaires<sup>84</sup> dans les systèmes de culture de riz et de maïs par association culturale ou rotation culturale. La culture de maïs sera associée à l'arachide, au niébé ou au soja. Ces pratiques paysannes à petite échelle, principalement dans les tapades et jardins de case, seront étendus aux champs extérieurs notamment dans les périmètres aménagés. Le niébé sera aussi cultivé en rotation avec le maïs ou le riz, en culture dérobée<sup>85</sup>, pour profiter de l'humidité résiduelle. Avec des variétés très précoces, les légumineuses pourront également être cultivées en tête de rotation, en début de saison des pluies, pour être récoltées avant la mise en place des cultures principales comme le riz ou le maïs. En plus de leur rôle dans l'amélioration de la fertilité des sols, les légumineuses contribueront à la nutrition, à la disponibilité de fourrages et à la réduction de la pression des mauvaises herbes.
- 66. Le développement du compostage contribuera aussi à l'amélioration de la fertilité des sols, à la résilience des cultures à la sécheresse et l'intégration agriculture-élevage. Il permettra une meilleure valorisation des résidus de récolte (paille et son de riz, tiges de maïs, tiges de mil, fane et coques d'arachide), des déjections solides des animaux domestiques parqués la nuit (bovins, ovins, caprins et volaille) et des feuilles mortes (sous-bois). Le compost sera utilisé dans les systèmes de culture intensifs dans les tapades et dans les périmètres aménagés sur toutes les cultures. La formation des paysans au compostage sera réalisée dans les CEP. Les paysans seront également informés et sensibilisés sur le parcage de nuit des animaux domestiques notamment les bovins<sup>86</sup>. Cette dernière intervention vise améliorer la disponibilité et la qualité des déjections solides et liquides pour le compostage.
- 67. Dans les périmètres aménagés, des systèmes agroécologiques intensifs seront promus. En saison des pluies, le Système de Riziculture Intensif (SRI<sup>87</sup>) sera pratiqué pour viser de hauts rendements. En saison sèche, selon les bassins de production, des cultures moins exigeantes en eau que le riz seront développées. C'est le cas des cultures de maïs, maraîchères, pomme de terre ou patate douce. Pour maîtriser le calendrier cultural dans ces systèmes avec double ou triple récoltes par an sur la même parcelle, il sera nécessaire d'appuyer les paysans à l'accès au crédit et à la mécanisation agricole (voir sous composante 2.3 sur l'appui à entreprenariat agricole).
- 68. Les technologies et bonnes pratiques culturales seront mises à la disposition du conseil agricole par la recherche dès la première année du projet par (i) la production de manuels de vulgarisation agricole de référence et de fiches techniques, (ii) la formation des encadreurs et conseillers agricoles sur les itinéraires techniques des cultures de riz et mais, (iii) la réalisation des études de cas et la formation

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> La biomasse peut augmenter de plus de 20 % améliorant ainsi le stock de matière organique dans le sol

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> En synergie avec le Projet de rizi-pisciculture du Gouvernement (Ministère en charge de la pêche, Direction de la pêche continentale) sur financement de l'AFD.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Institut Sénégalais de Recherche Agronomique

<sup>82</sup> Centre du Riz pour l'Afrique basée en Côte d'Ivoire

<sup>83</sup> Institut International de Recherche Agronomique Tropicale

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Les légumineuses alimentaires fixent l'azote atmosphériques et sont aussi des sources de protéines végétales

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Le Niébé précoce (CB5, Mélakk) est semé à la maturité du maïs, entre les lignes. Ses fanes pouvant servir de fourrage ou de matériaux de compostage.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Le parcage de nuit consiste à renter les animaux dans des enclos toutes les nuits.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Le SRI est une combinaison de bonnes pratiques en riz irrigué. Il est basé sur six principes: (i) le repiquage de jeunes plants âgés de 8 -15 jours, (ii) d'un seul plan par poquet, (iii) espacer les plants pour favoriser le tallage, (iv) apporter la fumure organique pour améliorer la fertilité du sol, (v) éviter l'inondation de la parcelle et gérer l'eau par intermittence entre irrigation et drainage ; et (vi) le sarclo-binage pour contrôler les mauvaises herbes et favoriser l'aération du sol. Ce système a été testé en Guinée avec succès dans le cadre de la mise en œuvre du WAAPP.

de formateurs en analyse genre en agriculture (SEAGA) et, (iv) des tests d'adaptabilité technicoéconomique de technologies et bonnes pratiques agricoles paysannes peu reconnues.

- 69. Activité 1.2.2. Amélioration de l'accès aux semences de qualité. Le dispositif de productions semencières reposera sur des unions et réseaux de producteurs semenciers paysans, existants ou à créer, dont les capacités de production et de distribution seront développées en utilisant leurs capacités de stockage ainsi que celles construites sur les marchés pour permettre un meilleur accès des producteurs à ces semences paysannes de qualité.
- 70. Ce dispositif concernera la production de semences de riz et de maïs (variétés composites) par les paysans semenciers à partir des semences de base fournies par l'institution de recherche. Le Projet interviendra à deux niveaux : (i) la production de semences de base et (ii) la production de semences certifiées dite de qualité acceptable<sup>88</sup>. Les variétés à multiplier, traditionnelles ou améliorées, seront déterminées en commun accord avec les producteurs. Les semences de base seront produites dans les stations de recherche de l'IRAG (Kilissi, Bordo et Bareng) où sont maintenues les semences mères des variétés améliorées. Les semences certifiées seront produites par des paysans semenciers volontaires, organisés en coopérative ou non, puisqu'il existe déjà, dans certains bassins, des réseaux de paysans semenciers expérimentés, ayant été encadrés par des projets de développement antérieurs<sup>89</sup>.
- 71. Ce renforcement des réseaux de paysans semenciers comprendra : (i) l'octroi des semences de base, (ii) la formation aux itinéraires techniques de production de semences de riz ou de maïs et au compte d'exploitation (iii) l'accès aux magasins de stockage construits par les précédents projets (PNAAFA, PUAPA2, etc.) et sur les marchés réhabilités par le Projet (sous-composante 2.1). Le Projet pourra également acheter une partie des semences produites par les paysans semenciers pour les kits de production agricoles (sous-composante 1.4.) et les intrants à utiliser dans les CEP (voir paragraphe suivant). L'intérêt de l'utilisation des semences sélectionnées sera démontré dans les CEP en comparaison avec les semences traditionnelles.
- 72. Activité 1.2.3. Diffusion à grande échelle des technologies et bonnes pratiques culturales, décrites dans les manuels et fiches techniques, à partir de 200 Champs Ecoles Paysans (CEP) (150 en cultures annuelles et 50 en agroforesterie, voir volet 1.1.1) qui seront animés par un conseil agricole adapté. Les 200 CEP permettront de toucher 6 000 producteurs/trices dont un tiers deviendront des paysans-relais et toucheront à leur tour 24 000 ménages, soit un total de 30 000 producteurs(trices). Dans chacun des 25 bassins de production et leur sous-bassin versant, quatre types de CEP sont envisagés : (i) riz irrigué/rizi-pisciculture, (ii) riz de plaines non aménagées, (iii) maïs (en champ extérieur) et (iv) agroforesterie (en tapades et jardin). Chaque type de CEP aura son paquet technique comportant les différentes technologies et bonnes pratiques à diffuser. Ainsi, les aspects liés à l'adaptation des activités agricoles au changement climatique seront abordés dans les champs écoles paysans.
- 73. L'installation des CEP se fera au rythme des aménagements des plaines et bas-fonds (cf. phasage du projet). Un CEP fonctionnera deux ans pour permettre une bonne appropriation et/ou ajustement des technologies et bonnes pratiques culturales et sera doté par le projet d'intrants et de petit matériel : semences riz ou maïs, semences légumineuses, engrais organiques et minéraux, produit phytosanitaires, matériel de traitement, matériel didactique et petit outillage. Après les deux ans de CEP, le petit outillage reviendra au propriétaire de la parcelle qui a abrité le site CEP. La mise en œuvre d'un CEP s'effectuera en 3 phases : i) phase préparatoire (enquête préalable pour identifier les contraintes et solutions possibles, formation des conseillers sur les approches CEP par un consultant expérimenté avec l'appui d'expertise technique comme la FAO, élaboration du plan de mise en œuvre du CEP par le conseiller), ii) phase de mise en œuvre proprement dite (installation du CEP, visites d'échange et d'apprentissage hebdomadaire, journée porte ouverte par les paysans avec l'appui du conseiller) et iii) phase de suivi de la diffusion des technologies et bonnes pratiques par les membres des CEP.
- 74. Ce dispositif de vulgarisation agricole intégrera les paysans relais des OP dans les premiers CEP. Les dix meilleurs participants de chacun des CEP deviendront des paysans-relais CEP. Ceux-ci contribueront à la dissémination des technologies et bonnes pratiques agricoles en se servant de leurs champs pour établir des mini-champs écoles (MCEP, de seconde génération) où une douzaine de paysans voisins viendront apprendre les bonnes pratiques durant une année tout en continuant à se

<sup>88</sup>Les semences de qualité acceptable sont des semences dont la qualité est intermédiaire entre les semences certifiées issues du système formel et celles du système semencier informel. Ce concept a été développé par l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA) dans le cadre de la promotion du Système semencier communautaire (CBSS) largement testé en Guinée par l'ANPROCA. Ce système vise la décentralisation de la production de semences pour réduire le coût de la semence et améliorer

ainsi l'accès des producteurs à des semences de meilleure qualité.

<sup>89</sup> comme le projet ARI Projet d'Urgence d'Appui à la Productivité Agricole, phase 2, piloté par l'ANPROCA de 2011 à 2015 ou le projet WAAPP

rencontrer au niveau de leur CEP d'origine pendant une année et en organisant des visites entre mini-CEP pour encourager le suivi par les pairs afin de contenir la déperdition de qualité des messages techniques.

- 75. Le dispositif de mise en œuvre reposera sur des services publics ou privés spécialisés en recherche développement et en conseil agricole qui seront appuyés par des paysans relais. Les semences de base seront produites par l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) dans les stations de recherche de Kilissi, Bareng et Bordo, les semences certifiées par les paysans semenciers encadrés par les services de conseil agricole.
- 76. Le nombre de total de conseillers pour les deux régions sera de 25 pour couvrir les 25 bassins de production cibles du projet. Ils seront encadrés par deux techniciens spécialisés, l'un de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) de l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA) de la Région de Labé pour la Moyenne Guinée et l'autre de la DRA ANPROCA de la Région de Kankan pour la Haute Guinée. L'encadreur de la région de Labé couvrira toutes les préfectures de la Moyenne Guinée ciblées par le projet (Mamou, Dalaba, Tougué, Koubia, Lélouma, Mali, Gaoual et Koundara). Celui de la région de Kankan couvrira les 7 préfectures de la Haute Guinée ciblées (Dabola, Dinguiraye, Kouroussa, Kankan, Siguiri, Mandiana et Kérouané). Le contrôle de la qualité des semences sera assuré par la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA). L'UGP établira avec ces institutions des conventions de partenariat pour la durée du Projet qui seront déclinées en contrats annuels orientés sur les résultats gérés par les services déconcentrées des institutions nationales partenaires du Projet (IRAG, ANPROCA et DNA).

### Sous-composante 1.3. Appuis aux groupements des producteurs et associations à la base

- 77. Pour appuyer les associations à la base et groupements de producteurs à être acteurs du développement des unités territoriale de développement économique, ils seront appuyés sur les thématiques suivantes: i) la gestion des ressources naturelles, notamment l'eau, autour des aménagements des bassins de production; ii) leur structuration en coopérative avec la nécessité d'alignement à l'acte uniforme OHADA, rendant des services marchands (intrants, semences, achat/revente) pour ses membres; iii) l'émergence de jeunes et de femmes leader. Cette sous composante sera donc développée en étroite synergie avec les autres sous-composantes du Projet: il s'agira de construire/renforcer une ingénierie sociale autour des investissements dans les bassins de production; d'appuyer les dynamiques autour des marchés en soutenant les groupement/unions à s'investir dans les nouvelles dynamiques économiques; le tout en s'appuyant sur les jeunes et les femmes comme acteurs de changement.
- 78. Produit escompté : 25 AUE90 gèrent de manière durable les surfaces aménagées ; 80% des membres d'organisations de producteurs ruraux appuyées signalant des services nouveaux ou améliorés fournis par leur organisation ; 60% des femmes et des jeunes formés au leadership prennent part aux instances de décisions.
- 79. Activité 1.3.1 Associations d'Usagers de l'Eau. AgriFARM appuiera la mise en place et l'accompagnement d'Associations d'Usagers de l'Eau sur chaque aménagement réalisé. Ces AUE seront constituées dès l'étude d'aménagement des périmètres et seront accompagnées tout au long de la construction ainsi que les mois suivants. Il s'agira de mettre en place et accompagner ces AUE par : i) l'identification des sites et des acteurs ; ii) la sensibilisation des usagers à l'utilisation de l'eau et des infrastructures ; iii) la formalisation des AUE avec des textes réglementaires et un plan d'action ; iv) l'accompagnement des AUE dans cette gestion et leur pérennisation; v) la mise en réseau les AUE entre elles et avec les acteurs en amont. Ces AUE seront structurées par familles d'usagers, chacune désignant son représentant au sein de l'association. Des rencontres périodiques de l'ensemble des représentants seront organisées. Afin d'assurer l'entretien pérenne des infrastructures et la gestion durable de l'eau, les Associations d'Usagers d'Eau mettront en place un système de cotisations par les usagers. Les modalités de ce système devront être décidées en assemblée et acceptée de tous.
- 80. Deux partenaires de mise en œuvre contribueront à la création et animation de ces AUE : un partenaire spécialisé dans l'ingénierie sociale, ayant la responsabilité de créer et animer ces AUE ; et l'ANPROCA, qui se chargera de l'assistance technique d'entretien des infrastructures. De l'assistance technique sera mise à disposition.
- 81. **Activité 1.3.2. Coopératives des services marchands**. AgriFARM appuiera des coopératives à développer leurs services marchands autour des marchés réhabilités par le Projet. Il s'agira d' : i) appuyer la formalisation d'organisation de producteur en coopérative, pour les organisations

<sup>90</sup> Association d'usagers de l'eau

intéressées ; ii) accompagner ces coopératives à rendre des services marchands de qualité pour leurs membres (distribution d'intrants, achat/revente, etc.). Pour appuyer ces groupements à se formaliser il s'agira d'appuyer : i) à constituer la demande d'immatriculation; ii) à constituer, le cas échéant, les organes de décision, d'opérations et de contrôle : iii) à clarifier les sources de financement de la coopérative notamment celle des membres; iv) à former les membres élus et dirigeants notamment sur la gouvernance et le leadership, la gestion financière comptable et commerciale ; v) a diffuser l'information concernant les textes et les activités de la coopérative auprès de ces membres. En deuxième étape, il s'agira d'appuyer la mise en place ou au renforcement de services marchands rendus par la coopérative en: i) établissant un plan de travail avec des objectifs et stratégies claires ; ii) établissant un plan d'affaire de la coopérative, prouvant la rentabilité et viabilité du projet de développement de services marchands ; iii) mettant en place ou renforçant les outils de gestion notamment les cahier de caisse, de banque, de vente, de gestion des stocks, compte d'exploitation, contrats de vente/achat ; iv) soutenant la mise en place de contrats d'approvisionnement/de commercialisation : v) en formant les responsables sur les thématiques spécifiques notamment de mise en marché, de gestion de contrat, d'entrepreneuriat, de labellisation et de certification, etc. vi) en appuyant à la mise en place de pratiques de gestion transparente notamment par la réalisation d'audit annuels internes et externes.

- 82. Le partenaire de mise en œuvre pour cette deuxième activité sera la CNOPG. Une assistance technique sera mise à disposition. Tous les groupements/unions intéressées pourront avoir accès à cet appui, indépendamment de leur appartenance à la confédération nationale des organisations professionnelles agricoles de la Guinée (CNOP-G). Les coopératives seront équipées d'ordinateurs afin d'assurer la tenue des états comptables et financiers.
- 83. Activité 1.3.3. Leadership des femmes et des jeunes. Cette activité vise le soutien de la position des femmes et des jeunes en tant qu'acteurs décisionnels, leur intégration sociale et leur pleine participation au développement communautaire au travers des groupements et unions. Il s'agira de : i) sensibiliser les femmes et les jeunes sur leur place dans la communauté et au sein d'organisation de producteurs ; ii) former ces groupes aux thématiques de leadership, développement organisationnel, aux techniques oratoires et de communication (prise de parole et animation de réunion) et si nécessaire en alphabétisation fonctionnelle ; iii) diffuser et partager les bonnes expériences en réalisant des évènements de promotion du genre et des jeunes.
- 84. La CNOPG aura la responsabilité de cette activité. Des visites et voyages d'échanges entre différents villages seront organisées pour favoriser l'apprentissage entre pairs et promouvoir l'échange.

### Sous composante 1.4 : Amélioration de la situation nutritionnelle.

- 85. Le volet Nutrition du Projet se base sur l'approche suivante: i) diversification et amélioration des régimes alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans, les mères et adolescentes, ii) réduction de la prévalence des carences en fer et vitamine A et iii) contribution à la réduction de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans soit le retard de croissance.
- 86. **Produit escompté**: 65 000 ménages ont bénéficié de séance d'éducation nutritionnelle, sensibilisation et 10.000 ménages de kits de production agricole pour améliorer leur situation nutritionnelle par i) production plus diversifiée (kits, cultures associées, vergers, *tapades*), ii) une gestion post-récolte favorisant la transformation de produits à haute valeur nutritive, iii) la création d'un marché avec une dynamique offre-demande pour des produits à haute valeur nutritive et aliments de complément pour le jeune enfant et iv) l'éducation nutritionnelle (incl. Guide alimentaire et module nutrition dans volet champs école) et sensibilisation / promotion sociale contribueront à améliorer en quantité et en qualité les repas et régimes alimentaires chez la mère et l'enfant, en vue d'une réduction des carences nutritionnelles et retard de croissance chez l'enfant de moins de cinq ans.
- 87. Les **résultats attendus** des interventions d'AgriFARM sont (i) la diversification des régimes alimentaires chez la femme et l'enfant de moins de cinq ans, (ii) de meilleures pratiques de soins et d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, (iii) de meilleures connaissances, attitudes et pratiques alimentaires au sein du ménage, et (iv) un approvisionnement d'aliments variés, sains et nutritifs tout au long de l'année, à travers les interventions suivantes :
- 88. Activité 1.4.1. Diagnostic des pratiques alimentaires existantes et production et distribution de 50,000 exemplaires d'un Guide Alimentaire en deux versions ciblées respectivement pour les régions de Haute et Moyenne Guinée. Le diagnostic (effectué dans les 15 préfectures cibles d'AgriFARM) servira à la fois de cadrage pour l'ensemble des activités AgriFARM liées à la nutrition, de chemin directeur pour la définition de produits à haute valeur nutritive dans les entreprises sociales, et d'élément clé pour la création des modules d'éducation nutritionnelle et les campagnes de sensibilisation. Ce diagnostic servira à établir un Guide Alimentaire pour la Moyenne et Haute Guinée (deux versions)

traduit en langues locales, qui sera distribué dans les communes et permettra aux ménages de comprendre l'importance de la diversité de composition des repas, l'apport des différents produits alimentaires dans l'assiette et le meilleur plat possible avec le niveau de revenu moyen, la disponibilité locale et les habitudes de consommation.

- Activité 1.4.2. Création durable d'une dynamique d'offre et de demande de produits locaux à haute valeur nutritive. Cette activité concernera la transformation et commercialisation de produits à haute valeur nutritive au sein de 700 entreprises sociales, avec un volet de sensibilisation, promotion et marketing social dans les zones de production et sur les marchés de gros en lien avec la composante 2.3. Sur la base du diagnostic et d'une recherche sur l'optimisation de la qualité nutritive des produits, le tiers des entreprises (700 sur 2000) destinées à être créées ou soutenues via AgriFARM, seront engagées dans la valorisation de produits à haute valeur nutritive (sauces nutritives d'accompagnement du riz, purées pour bébés, légumes feuilles séchés, fruits en conserve, confits ou séchés), destinés à la fois à atteindre le marché pour les consommateurs et ménages ruraux, et standardiser des pratiques d'alimentation saines auprès des groupements féminins et de mères participant au volet entrepreneuriat ainsi que les acheteurs et consommateurs sur les 21 marchés. Cette activité rémunératrice aura aussi pour but d'apporter une valeur ajoutée à la production, en limitant les pertes post-récoltes et un surplus monétaire qui permettra notamment de diversifier le panier alimentaire. En formant des groupements féminins à la transformation de ces produits et en transférant un savoir-faire innovant et rémunérateur à travers une activité économique viable étudiée sur la base de plans d'affaires, l'activité participera également à l'autonomisation des femmes. Les sensibilisations cibleront les ménages et les acteurs du marché pour encourager des changements de comportement en matière d'alimentation, de nutrition et d'hyaiène.
- 90. Activité 1.4.3. Appui à la mise en marché de la farine infantile, spécifiquement pour répondre aux besoins de consommation des enfants de 6 mois à 3 ans. Le projet encouragera la création d'une dynamique de marché offre-demande pour la farine infantile produite par une unité de production artisanale aux normes MISOLA reconnue dans plusieurs pays africains<sup>91</sup>. Des points de vente de la farine infantile seront négociés sur les marchés de gros ; des stands d'animation pour la promotion de la farine renforcée seront mis en place avec des dégustations et messages de sensibilisation sur les pratiques de soins et d'alimentation du jeune enfant. L'objectif étant de promouvoir cette farine riche en protéines et vitamines pour l'alimentation infantile, en créant les conditions de débouchés et d'une consommation durables.
- 91. **Activité 1.4.4. Distribution de kits de production agricole**. Des kits composés de plusieurs intrants (semences, engrais) seront distribués aux ménages vulnérables dans les tapades et jardins de case pour la culture de produits à haute valeur nutritive et sera accompagnée par une action de conseil agricole. Deux kits seront mis à disposition : i) pour une parcelle à base de maïs, ii) pour une parcelle à base de riz. Ils permettront de couvrir 0,5 ha.

### Ciblage des plus vulnérables - Distribution des kits intrants et appui à leur utilisation

- 92. Au niveau de chaque communauté ayant bénéficié d'aménagements collectifs des bassins versants (clôtures, points d'eau, agroforesterie), un processus participatif faisant appel à l'esprit de solidarité des communautés sera animé pour identifier 10.000 ménages (mères de famille) de condition particulièrement vulnérables qui recevront des kits de production agricole. La distribution des kits sera accompagnée par une action de conseil agricole, soit individuellement, soit à travers les groupements communautaires au niveau des villages des bassins de production couverts, pour leur bonne utilisation et l'adoption de bonnes pratiques agricoles durables du point de vue environnemental et économiquement viable.
- 93. 10,000 kits de productions agricoles (voir proposition ci-dessous) seront distribués par les conseillers/ères des ONG, appuyés par les paysans/paysannnes-relais, en collaboration avec ANPROCA et tout autre prestataire disponible ayant les compétences techniques requises, concernant les sensibilités en genre ainsi que des capacités de communication dans les langues locales. Les kits seront de deux types :

<sup>91</sup> Misola est un aliment de haute valeur protéino-énergétique conçu pour prévenir et traiter la malnutrition, qui entre dans la catégorie des «aliments traités à base de céréales pour nourrissons et enfants en bas âge »

Tableau 2 : parcelle à base de maïs dans les tapades au niveau des villages (plus fréquent en Moyenne Guinée) pour une superficie de 0,5 ha

Contenu	Cout en GNF
2 sac de 50 kg d'engrais triple	600,000
Cinq kilos de semences de maïs composite	50,000
250 g de semences maraichères	75,000
1 kg de semences de légumineuses	30,000
TOTAL	755,000

Tableau 3 : parcelle à base de riz (plus fréquent en Moyenne Guinée) pour une superficie de 0,5 ha

Contenu	Cout en GNF
2 sacs engrais triple	600,000
30 kg de semences de riz	150,000
250 g semences maraichères	75,000
1 kg semences de légumineuses	30,000
TOTAL	855,000

- (i) Les kits seront destinés prioritairement aux femmes avec des enfants en bas âge, les femmes cheffes de famille en conditions d'insécurité alimentaire et de pauvreté (voir critères ci-dessous). Dans le cas des hommes très vulnérables (par exemple, des veufs, orphelins, des jeunes avec famille mais sans moyens) ils seront inclus dans la liste des bénéficiaires potentiels. Chaque bénéficiaire ne pourra recevoir qu'une seule fois un seul type de kit de son choix, maïs ou riz.
- (ii) Les conseillers devront veiller à ce que chaque kit soit utilisé pour une seule parcelle de 0,5 ha. Il ne peut pas être divisé en différentes parcelles (sauf s'il s'agit de parcelles individuelles de moins de 0,5ha).
- (iii) La distribution sera faite suite à un processus de ciblage communautaire participatif réalisé au niveau du village pour identifier les bénéficiaires sur la base de critères de vulnérabilité préalablement définis aussi d'une façon participative.
- (iv) Le Projet vise à utiliser toute subvention octroyée comme un "coup de pouce" aux bénéficiaires pour devenir des acteurs économiques capables de mieux gérer leurs activités et de financer les intrants dont ils auront besoin à l'avenir. Ainsi, la distribution des kits ne se fera qu'une seule fois par ménage identifié, et sera accompagnée par un appui-conseil et suivi technique de proximité, sur la durée du Projet, ayant pour objet l'augmentation durable des rendements et des capacités de gestion des exploitantes bénéficiaires.
- (v) Parmi les conseils il faut citer :
  - a. les bonnes pratiques d'utilisation des intrants (engrais, semences) ;
  - b. le compostage adapté aux matériaux disponibles sur site et son utilisation ;
  - c. le contrôle intégré des pestes (IPM) ;
  - d. la diminution des pertes post-récolte, la transformation, conservation des denrées stockées et des semences ;
  - e. la formation en amélioration des capacités de calcul des couts et bénéfices en fonction des rendements des interventions comparées aux pratiques traditionnelles, pour orienter les bénéficiaires, dans les années suivantes, vers l'achat d'intrants de qualité sur le marché, en ayant recours au crédit agricole si nécessaire.

- (vi) Le choix de bénéficiaires des kits tiendra compte des critères de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire, mais aussi des capacités, validée par l'assemblée communautaire, d'appliquer les bonnes pratiques nécessaires pour obtenir de meilleurs rendements.
- (vii) Dans le cas où le processus participatif au niveau villageois identifie des individus ou des ménages ayant plutôt besoin, pour sortir de la pauvreté et l'insécurité alimentaire, d'autre types d'intervention (filets sociaux, appui de l'agent de santé pour des formations en hygiène publique communautaire, et les référer en cas de malnutrition grave, etc.). Les conseillers en charge dans les communautés devront signaler les cas graves de malnutrition par exemple, au Centre de Santé de proximité (ou ONG d'Action Sociale si disponibles).

### Schéma pour la réalisation du ciblage participatif au niveau communautaire (CPC)

94. Le processus sera animé par les conseillers d'ANPROCA ou de l'ONG prestataire de services, avec l'appui des paysan/paysannes-relais. Le choix sera fait en assemblée villageoise.

### Etapes:

- Convoquer, avec les autorités locales (conseiller appuyé par paysan/nne relais) une assemblée villageoise en assurant la circulation d'une information préalable la plus large possible par communiqué sur les radio rurales ou communautaires, communication dans les assemblées publiques, ou d'information au niveau des mosquées sur l'objet de l'assemblée et sur la nécessité de la présence la plus large possible des villageois, dont au moins 40% de femmes et 40% de jeunes pour que les décisions de l'assemblée soient valides;
- Si le quorum quant à la participation des femmes et des jeunes, sont remplies, expliquer l'objectif du processus et proposer des critères pour la catégorisation par niveau de vulnérabilité; si le quorum n'est pas rempli, une seconde assemblée sera convoquée et si on arrive pas à atteindre le quorum, un autre village sera sélectionné.
- identification des critères additionnels (vulnérabilité et insécurité alimentaire et en tenant compte des capacités d'exploiter la parcelle) en assemblée ou par groupe (tout en s'assurant que tous/toutes prennent la parole et que la discussion ne soit pas dominée par peu d'individus ayant plus de pouvoir et de voix;
- Synthèse des critères additionnels retenus à effectuer par le conseiller ;
- Faire le mapping social des ménages du village sur la base des critères retenus (méthodologie MARP) ou une simple liste des ménages retenus en fonction des critères;
- Illustration par le conseiller de la première liste de demandant établis sur la base des critères d'éligibilité et invitation à prioriser sur la base des critères identifiés;
- Discussion en assemblée ou en groupe, sans interférence du conseiller, mais en veillant à ce que la discussion soit inclusive et que tout le monde surtout les femmes puissent s'exprimer;
- Faciliter la compilation d'une liste de bénéficiaires à prioriser (à faire sur deux journées pour atteindre un consensus acceptable);
- Visites par le conseiller des personnes identifiées pour vérifier si elles remplissent les conditions (en cas de grand nombre, un échantillon sera sélectionné au hasard en présence des autorités);
- Un procès-verbal détaillé du processus sera rédigé, signé par deux représentants des autorités locales présentes à la discussion (un homme et une femme), traduite en langue locale et affichée dans un endroit public qui soit facilement accessible et bien fréquenté par la population concernée :

## Proposition de critères d'éligibilité pour les kits-intrants

- 95. Deux conditions préalables sont :
  - Etre résident dans la zone de production (le BV) visée par le Projet ;
  - Avoir uniquement accès à une parcelle non irrigable.

Tableau 4 : Matrice de catégorisation des ménages par niveau de vulnérabilité (à valider par l'assemblée villageoise).

Critères	Peu vulnérable	Moyennement vulnérable	Très vulnérable
Présence de main d'œuvre familiale	oui	un peu	non
Diversification des activités (agricoles et non, marchandes et non)			
Accès au foncier	Propriétaire/accès sécurisé >1,5 ha	Propriétaire/accès sécurisé ou en partie sécurisé entre 0,5 et 1,5 ha	Propriétaire/accès (en partie) sécurisé ou non sécurisé < 0,5 ha
Capital bétail (à définir pour chaque zone)	>3 bovins et >15 petits ruminants	de 5 à14 petits ruminants et éventuellement 1-3 bovins (pour la culture attelée)	Inexistant ou XXX volailles et/ou 1-3 petits ruminants
Investissement productif (équipements et intrants)	Fort (à définir)	Moyen (à définir)	Faible (à définir)
Recours à la main d'œuvre salariée	Important (à définir)	Parfois possible (à définir)	Inexistant
Capacité potentielle d'accès au crédit	Forte (à définir)	Moyenne (à définir)	Faible (à définir)
Destination de la production (en année normale)	Surtout vente (surplus)	Vente (surplus) et autoconsommation	Surtout autoconsommation
Mois de soudure et stratégies pour y faire face (en année normale)	0-1 mois	1-6 mois (salariat agricole, migration saisonnière, autres à définir)	7-10 mois (salariat agricole, migration saisonnière, autres à définir)
Comportement en case de crise	Pas de décapitalisation (plus d'autres éléments à définir)	Décapitalisation partielle (plus d'autres éléments à définir)	Forte décapitalisation (plus d'autres éléments à définir)
Objectif de l'exploitation	Accumulation familiale, sociale et productive	Accumulation familiale et sociale	Reproduction simple

## Autres éléments qui influent sur le degré de vulnérabilité :

- Etre femme cheffe de ménage
- Etre veuf
- Présence dans le ménage de personnes : (i) alphabétisées/qualifiées; (ii) exerçant un métier non agricole (artisanat, petit commerce, etc.);
- Présence de fonctionnaires/salariés en ville dans la famille élargie;
- autres éléments à définir.

- 96. Activité 1.4.5. Sensibilisation sur les pratiques agro-écologiques dans les exploitations agricoles liées à la qualité nutritionnelle des produits. Le projet appuiera la campagne de sensibilisation « *Nous sommes la solution* » issue de la campagne panafricaine des associations de femmes rurales, dans ses zones d'intervention dans l'objectif de mettre en relief les qualités nutritionnelles des produits issus des pratiques agro écologiques. En collaboration avec les conseillers agricoles, une formation sera aussi intégrée au CEP sur la bonne utilisation des engrais et des autres intrants pour assurer la qualité sanitaire des productions agricoles, qu'elles soient destinées à l'autoconsommation ou au marché.
- 97. **Dispositif de mise en œuvre.** Les activités seront réalisées par un consortium de partenaires (au plus deux ONG locales et une ONG ou organisation internationale partenaire). Un premier groupe d'activités, **l'éducation nutritionnelle** à travers (i) le diagnostic sur les pratiques et choix alimentaires ; (ii) le module nutrition pour curriculum CCP; et (iii) la production du Guide Alimentaire. Un deuxième groupe d'activités consistera en **l'appui à la création de marché et sensibilisation sociale** pour les produits à haute valeur nutritive et aliments de complément (farines MISOLA), intégrant une dimension (i) recherche sur des produits innovants, adaptés aux goûts locaux et sains; (ii) appui aux entreprises sociales spécialisées dans des produits à haute valeur nutritive pour monter le plan d'affaires, mobiliser des ressources, établir une stratégie de marketing et promotion et motiver le consommateur à travers la promotion et sensibilisation sur les marchés avec espaces dédiés pour ces produits (voir composante 2.3); (iii) appui à la commercialisation, marketing et promotion des farines infantiles MISOLA dans des espaces dédiés sur les marchés de demi-gros; et (iv) la distribution des kits de production agricole.

### Composante 2 : Accès aux marchés

### Sous-composante 2.1 : Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché

98. Cette composante vise l'amélioration de l'accès aux marchés pour les exploitations agricoles familiales par la construction de 17 marchés de collecte et 4 marchés de demi-gros de produits agricoles dans 15 préfectures de la Haute et Moyenne Guinée, au sein des unités territoriales de développement économique dans lesquelles environ 600 km de pistes rurales seront réhabilités. La conception et réalisation des différentes infrastructures économiques prendra en compte les facteurs liés au changement climatique afin de contribuer à 'accroitre la contribution à la résilience aux risques climatiques dans le zone d'intervention du Projet.

### Marché de demi-gros et Marché de Collecte

- 99. **Produit escompté** : 21 installations de marché de demi-gros et de collecte de produits agricoles construites ou remises en état pour une capacité cumulée de 250.000 tonnes annuelles de transactions de produits agricoles.
- 100. Le Projet, au sein de chaque unité territoriale de développement économique, procèdera à la réhabilitation d'infrastructures économiques, afin d'améliorer les flux de transactions commerciales de produits agricoles. Ces infrastructures sont réparties en 4 marchés de demi-gros et 17 marchés de collecte sur lesquels pourront transiter des volumes annuels de 25 000 et 10 000 tonnes respectivement. Les marchés à réhabiliter ont été identifiés avec toutes les parties prenantes sur la base des données établies par les Directions Préfectorales de Commerce.
- 101. Activité 2.1.1 Réhabilitation des marchés de demi-gros. Ces marchés facilitent les transactions commerciales de gros volumes de produits agricoles (supérieurs à 20.000 tonnes annuelles avec des pics de 500 tonnes par marché hebdomadaire). Leur emplacement est crucial et la sélection définitive des sites impliquera tous les acteurs pour trouver un consensus avec les autorités locales avant toute implication de l'ingénierie civile. L'accessibilité du site est déterminante, que ce soit en direction des zones de production pour assurer un approvisionnement aisé du marché et vers le réseau routier national (vers les zone de consommation) et sous-régional (pour l'exportation) pour l'écoulement de gros volumes avec des camions gros porteur. Dans la plupart des cas, les marchés de demi-gros existent de manière informelle et il s'agira d'aménager le site avec des infrastructures appropriées aux transactions de volumes importants.
- 102. Chaque marché fera l'objet d'une étude spécifique en interaction avec la plateforme des acteurs de marchés et les autorités locales qui en ont la maitrise d'ouvrage. Les autorités locales (mairies) sont les propriétaires des sites et des infrastructures qui seront construites et qui sont intégrées au plan de de développement communal. La superficie à consacrer à l'infrastructure de marché sera modulée en fonction du volume estimé des transactions et de l'expansion possible en concertation avec les plateformes multi-acteurs et les autorités.
- 103. Le site sera aménagé pour assurer: (i) des parkings sécurisés pour les camions, et divers types de véhicule déchargeant/chargeant les produits agricoles; (ii) une clôture de l'espace affecté au marché afin

de sécuriser l'ensemble des aires opérationnelles du marché; (iii) la construction d'un hangar de transaction avec quais d'embarquement et de déchargement de produits agricoles; (iv) un pont-bascule pour faciliter les relevés quantitatifs de transactions et le calcul des redevances et taxes - des balances seront aussi mises à disposition des opérateurs à l'intérieur des marchés à des fins d'étalonnage des mesures volumétriques traditionnellement utilisées (sacs, caisses, etc...) qui continueront à être utilisées, car souvent plus pratiques, mais qui peuvent prêter à confusion en cas de désaccord entre l'acheteur et le vendeur; (v) des espaces viabilisés seront réservés pour les investissements privés autour des marchés (magasins de stockage, unités de traitement, de transformation, d'emballage, des ateliers divers, espace de restauration); (vi) un bloc administratif pour abriter le local de la structure de gestion du marché (dispositif de prélèvement des redevances et dispositif d'informations sur les prix et les quantités des produits échangés); (vii) des blocs sanitaires seront aussi construits pour les usagers du marché; (viii) les sites devront avoir un accès à l'eau et à l'électricité (l'énergie solaire sera envisagée); (ix) La gestion des déchets solides et des eaux grises avec un espace aménagé pour la collecte des ordures et le recyclage des déchets organiques en compost.

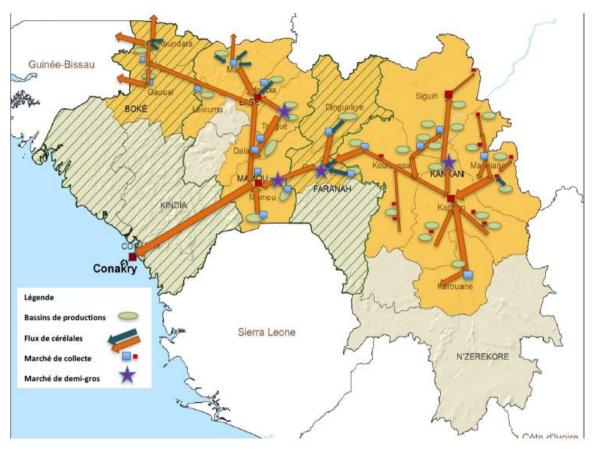
104. Activité 2.1.2 Réhabilitation des marchés de collecte. Ces marchés sont situés dans des localités hébergeant des marchés existants et permettent des volumes actuels de transactions compris entre 5.000 et 8.000 tonnes annuels avec des pics de 50 à 100 tonnes par marché hebdomadaire. Les marchés de collecte ont pour but de faciliter: (i) la collecte de produits agricoles des bassins de production vers des marchés de demi-gros ou des zones de consommation (urbaine, zone minières), (ii) l'approvisionnement en intrants des producteurs, (iii) Les infrastructures seront dimensionnées en tenant compte des flux et des types de produits agricoles tels qu'affinés par l'animation de l'ingénierie sociale. Les sites ont été sélectionnés dans des zones de collecte au cœur des bassins de production et en partenariat avec les acteurs du marché et les autorités locales dont les rôles respectifs seront renforcés pour assurer l'utilisation durable et la maintenance des investissements. (voir sous composante 2.2)

Tableau 5 : Localisation des marchés

Région	Préfecture	Commune	Marché de demi-gros	nb	Marché de collecte	nb
	TOUGUE	Koin	Koin	1		
LABE	KOUBIA	Matakaou			Matakaou	1
LABE	MALI	Mali			Mali	1
	LELOUMA	Lelouma			Lelouma	1
DOW.	KOUNDARA	Koundara			Kamabi	1
ВОКЕ	GAOUAL	Koumbia			Koumbia	1
		Ditinn			Ditinn	1
	DALABA	Kankalabé			Kankalabé	1
MAMOU		Dounet	Dounet	1		
MAMOU	*****	Dounce			Kegneko	1
	MAMOU	Farenta			Farenta	1
		Siteà déterminer			à déterminer	1
FARANAH	DABOLA	Banko	Dabola	1	Banko	1
FANANAH	DINGUIRAYE	Dialakoro			Dialakoro	1
	KOUROUSSA	Cisséla			Kabukaria	1
	KANKAN	Djélibakoro	Djelibakoro	1		
WAANWAAN	CICLUDI	Norassoba			Norassoba	1
KANKAN	SIGUIRI	Niandakoro			Niandankoro	1
	MANDIANA	Kinyéran			Kinyéran	1
	KEROUANE	Kérouané			Kérouane centre	1
NOMBRE TOTAL DE MARCHES	(MDG/MC)=			4		17

105. Les sites identifiés dans la matrice ci-dessus ont été reportés sur la carte schématique ci-dessous. Des estimations de volumes annuels actuels et potentiels ont été établies pour un volume total de 250.000 tonnes. Les caractéristiques techniques détaillées des marchés de demi-gros et des marchés de collecte sont décrites dans le Manuel des Opérations.

Figure 2 - Flux de riz et de mais dans les régions du Projet (estimés par la mission de formulation)



### **Pistes rurales**

- 106. **Produit escompté** : 600 km de pistes rurales et de tronçons de routes nationales et préfectorales en terre remis en état ou améliorés.
- 107. Activité 2.1.3 Réhabilitation des pistes rurales. Le Projet procèdera à la réhabilitation de 600 km de pistes dont 348 km de pistes rurales (désignées désormais « routes de désenclavement des communes et des zones de production agricole » par la nouvelle classification des routes) et 252 km de tronçons de routes nationales et préfectorales en terre reliant des bassins de production à des marchés de collectes ou à des marchés de demi-gros afin d'améliorer leur accès. Dix-huit (18) tronçons dont onze (11) de pistes rurales et sept (07) sur des routes nationales et préfectorales en terre fortement dégradées ont été identifiées sur la base de l'approche du projet AgriFARM qui est de relier d'une part les bassins de productions aux marchés et d'autre part les marchés aux centres de consommation. L'identification précise des tronçons est détaillée dans le manuel des opérations.
- 108. Le classement des routes du réseau classé a été récemment clarifié par le décret D/2017/331/PRG/SGG du 07 décembre 2017. Ce décret classe les 31 000 km de routes du pays en 6 catégories à savoir : (i) les autoroutes (AR) et les voies express (VE), (ii) les routes nationales (RN), (iii) les routes préfectorales (RP), (iv) les voies urbaines, (v) les routes de désenclavement des communes rurales et des zones de production agricole et (vi) les routes et voies stratégiques et sécuritaires.
- 109. Ce décret clarifie également les attributions des maitrises d'ouvrage de ces différentes routes. Ainsi, les routes de désenclavement des communes rurales et des zones de production agricole relèvent de la maitrise d'ouvrage des communes rurales qui délèguent leurs prérogatives au Ministère de l'Agriculture à travers la Direction Nationale du Génie Rural. Le Ministère des Travaux Publics assure la maîtrise d'ouvrage sur toutes les autres catégories de routes.

- 110. Cas de réhabilitation des tronçons de routes nationales et préfectorales identifiées. Le réseau des routes classées de la Guinée a fait l'objet d'un inventaire par les services techniques du Ministère des Travaux Publics. De même, les pistes rurales font l'objet d'un schéma directeur en cours, qui fait le point sur le réseau existant, son état, les priorités d'intervention, etc. Les tronçons de routes nationales et préfectorales en terre identifiés dans les priorités d'intervention du projet AgriFARM sont recensés dans l'inventaire réalisé comme étant des « routes en terre en projet de programmation ». Les responsables des Directions rencontrées confirment que ces routes n'ont pas encore été budgétisées par l'Etat et que la contribution d'un partenaire financier serait très bénéfique pour l'amélioration de l'état du réseau routier. Les standards techniques devront être respectés avec l'implication des directions compétentes du Ministère des Travaux Publics dans tout le processus de réhabilitation de ces tronçons (identification, suivi et validation des études, supervision des travaux, etc.).
- 111. **Impact de la réhabilitation des pistes sur l'environnement.** Conformément à l'arrêté N°A/2013/474/MEEF/CAB et au Code de l'Environnement N°045/PRG/87, le projet devra réaliser des EIES pour toutes les pistes à réhabiliter et s'assurer que des ressources seront disponibles pour mettre en œuvre les PGES et permettre au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts d'effectuer le suivi environnemental sur le terrain.
- 112. Cas de réhabilitation de pistes rurales et routes nationales et préfectorales en terre traversant des corridors écologiques. Les corridors écologiques relient les aires protégées entre elles et ils assurent ou restaurent les flux d'espèces et de gènes qui sont vitaux pour la survie des espèces et leur évolution adaptative. Ils sont donc vitaux pour le maintien de la biodiversité animale et végétale et pour la survie à long terme de la plupart des espèces. Ces corridors écologiques ne disposent pas d'une législation spécifique au niveau national. La création de voies de communication traversant les corridors écologiques entraine la séparation physique des écosystèmes et des habitats. L'identification des sites d'intervention du Projet a permis de confirmer que deux pistes rurales à réhabiliter traversent des corridors écologiques (tronçons Mamou-Farenta et RN1-Kaboukaria) et une route nationale à réhabiliter en terre traverse un corridor écologique (tronçon Ditinn-Dalaba). Pour ces trois tronçons, le Projet prendra les dispositions suivantes :
- une attention particulière sera apportée dans les TDR pour la réalisation des EIES de ces projets de réhabilitation de pistes rurales et de routes nationales en terre afin de prendre en compte les impacts potentiels sur la biodiversité et les flux d'animaux sauvages dans les corridors écologiques concernés;
- (ii) des mesures d'atténuation seront prises au niveau des croisements entre les corridors écologiques et les pistes rurales et la route nationale en terre à réhabiliter par le Projet: (i) plantation d'arbres et d'arbustes en bordure des voies de communication; (ii) restauration de la végétation en amont et en aval de chaque ouvrage hydraulique après les travaux; (iii) aménagement des entrées et sorties de buses sèches pour faciliter les flux de la faune sauvage; (iv) mise en place d'un suivi écologique des corridors écologiques concernés en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF et (v) installation de panneaux de signalisation et de ralentisseurs pour prévenir les risques de collision avec la faune sauvage empruntant les corridors écologiques et susceptibles de traverser les pistes et la route nationale en terre après réhabilitation.
- 113. Dispositif de mise en œuvre pour les infrastructures de marché et les pistes. IL comprendra deux ingénieurs en génie civil ou génie rural qui assurera la coordination des activités pour les pistes et les marchés. Ces ingénieurs seront chargés chacun dans sa zone de couverture, de préparer les documents nécessaires (adaptation des TDR, Demandes de proposition pour le recrutement des cabinets d'étude et de contrôle des travaux), de superviser les processus de recrutements des cabinets et des entreprises, de suivre le déroulement et les résultats des études ainsi que leur validation, de représenter le Projet dans les réunions de chantiers et de valider les procès-verbaux de ces réunions établis par les cabinets de contrôle.
- 114. Les études techniques des pistes seront assurées par des cabinets d'études qui seront également chargés du contrôle et du suivi des travaux pour assurer leur qualité. Pour certaines prestations de faible envergure (ouvrages de franchissement isolés, pistes de faible linéaire, les services de consultants individuels peuvent être requis. Les services techniques de l'état en charge des pistes rurales (DNGR) et

<sup>92</sup> La mission a rencontré les responsables suivants du Ministère des Travaux Publics : (i) le Directeur National des Routes Préfectorales et Communautaires (DNRPC) et ses collaborateurs, (i) le Directeur National des Routes Nationales (DNRN). Une séance de travail a été organisée avec le chef du service des études de la DNRN.

des routes nationales (DNRN) et préfectorales (DNRPC) seront responsables de la supervision et du contrôle qualité.

- 115. Les travaux de construction des marchés, les travaux de réhabilitation des pistes et des tronçons de routes nationales et préfectorales (entretien) seront confiés à des entreprises de BTP.
- 116. Les services techniques décentralisés de l'Etat (STD) sont responsables de la supervision et du contrôle de qualité en tant que maître d'œuvre des activités d'infrastructures. Une assistante technique internationale sera mobilisée pour des appuis ponctuels à l'UGP AgriFARM au niveau des étapes clés du processus de réalisation (études techniques, déroulement des travaux).
- 117. **Normes techniques et éléments de coûts**. Les standards techniques élaborés par les services techniques compétents du Génie Rural et des Travaux Publics seront rigoureusement respectés dans la conception et la réalisation des pistes et routes. Les coûts unitaires de référence sont alignés sur ceux définis par les services techniques concernés<sup>93</sup>. Les coûts des études, du suivi-contrôle des travaux et de la supervision des études et des travaux par les services techniques sont estimés sur la base du coût estimatif des travaux dans les proportions suivantes : (i) études des pistes, 4% ; (ii) suivi-contrôle des travaux, 7%; (iii) supervision des études et des travaux par les services techniques : 2,5%.
- 118. **Facteurs de risques**. Les exigences de cohérence dans l'approche du projet AgriFARM rendent nécessaire la prise en compte de certains tronçons de routes nationales et préfectorales dans le linéaire de pistes à réhabiliter. Cette situation nécessitera une forte implication des directions techniques du Ministère des Travaux Publics à savoir la Direction Nationale des Routes Nationales (DNRN) et la Direction Nationale des Routes Préfectorales et Communautaires (DNRPC). Des échanges avec ces deux directions, la synergie attendue pour la réussite de la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des pistes et routes devrait être obtenue.
- 119. **Disponibilité des prestataires**. Le respect des délais constitue un important facteur de risques. Il s'agit principalement des délais de passation des marchés et des délais de réalisation des prestations (études et travaux). La Guinée dispose de plusieurs cabinets d'ingénieurs-conseils qui assurent individuellement ou en groupements des études de pistes, de BTP, de barrages et d'aménagements hydro-agricoles tant sur le territoire national qu'en dehors de la Guinée notamment dans la sous-région. De même, de nombreux cabinets étrangers (de la sous-région ou provenant d'autres espaces et pays) assurent des prestations en Guinée. Il en est de même pour les PME de réalisation de travaux.

### Sous-composante 2.2 : Gestion et maintenance des infrastructures économiques

- 120. **Produit escompté**: 46 structures de gestion/maintenance des infrastructures en fonctionnement après un an de mise en service (y compris pistes rurales); 21 Partenariats Public-Privés locaux sont signés. Plus précisément, il s'agira de mettre en place et d'accompagner 21 plateformes multi-acteurs et 21 dispositifs de gestion, correspondant au nombre d'infrastructures de commercialisation (4 marchés de demi-gros et 17 centres de collecte); ainsi que de redynamiser ou mettre en place 25 CVEP.
- 121. L'approche présentée dans ce volet s'inspire de l'expérience du FIDA au Niger dans le cadre du PASADEM et du ProDAF où des *Hadin Gwiwa* (plateformes multi acteurs) ont été mises en place, des GIE se sont formalisés pour la gestion des marchés et des partenariats public-privés de service ont été signés entre les mairies et les GIE (cf. Manuel, leçons apprises). Ainsi, le partage d'expérience sera largement soutenu, afin de renforcer le dispositif (voyage d'étude, partenaires mis en réseaux, etc.).
- 122. Activité 2.2.1. Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteur de marché. Ces 21 plateformes permettront la mise en place d'un cadre d'échanges continus autour des sujets communs à tous les acteurs des marchés (producteurs, collecteurs, transporteurs, commerçants, dockers, transformateurs, CVEP) ainsi que les autorités locales. Celle-ci se charge notamment de la planification du projet de construction, de la négociation des emplacements de sites avec les autorités (sécurité, foncier), de l'évaluation des volumes concernés, etc. C'est l'interlocuteur local de l'ingénierie civile contractée par le Projet. La mise en place de cette plateforme multi acteurs se déroule comme suit: i) Sensibilisation et information sur le processus; ii) Diagnostic des acteurs de marchés (qui est concerné, leur relations, rôles, fonctions, méthode de récolte des taxes, etc.); iii) Mise en place de la plateforme (élection de délégués par groupe d'acteur —les femmes devant être représentées-, mise en place du cadre —périodicité, modalités-); iv) Mise en place de la dynamique de la plateforme : esquisse de plan de marché, acquisition des sites d'implantation, évaluation des produits et de leur volumes, etc.

<sup>93</sup> Travaux d'entretien des routes nationales et préfectorales en terre : 25 000 USD à 30 000 USD ; travaux de réhabilitation des pistes rurales : 20 000 USD à 25 000 USD

- 123. Cette plateforme est informelle dans le sens où elle demeure un espace d'échange, de concertation et d'information pour les différents groupes d'acteurs du marché et représente un espace de dialogue et de décision sur des sujets communs. Ce cadre de concertation n'a pas de personnalité juridique. Il est donc nécessaire d'appuyer la mise en place de dispositifs de gestion de ces infrastructures, ayant, quant à eux, une structure juridique reconnue et opérationnelle (cf. activité 2).
- 124. Activité 2.2.2. Mise en place et accompagnement des dispositifs de gestion des marchés de demi-gros et de collecte qui permettront la gestion efficace et transparente des infrastructures de commercialisation sous la forme de partenariat public-privé entre les autorités locales, propriétaires de l'infrastructure, et l'opérateur privé auquel sera délégué la gestion par l'autorité. Ces dispositifs de gestion donneront un cadre législatif, organisationnel, comptable ; s'assurera aussi de la disponibilité et de la qualité des différents services rendus, de la gestion des conflits, de l'organisation de bourses, de l'accès fluide aux différentes aires et parkings, etc. Ses principaux rôles seront : i) d'assurer l'accès aux différents espaces (de négociation, de commercialisation, de parking) aux usagers ; ii) de faciliter la mise en relation des acheteurs et des vendeurs ; iii) d'assurer la sécurité des biens et des personnes ; iv) d'assurer la propreté des lieux ; v) de mettre à disposition, de manière permanente, des informations sur les prix ; vi) de mettre à disposition des unités de mesures reconnues et standardisées ; vii) de faciliter les activités de conditionnement (tri, séchage, etc.) ; viii) de permettre le libre chargement et déchargement des produits ; ix) de percevoir de manière transparente les taxes dont une partie est reversée aux autorités locales.
- 125. Le contrat signé dans le cadre de ce Partenariat Public-Privé définira clairement les rôles, droits et devoirs des deux parties, notamment : i) la collecte et le reversements des taxes de marchés à l'autorité locale ; ii) la part des taxes de marché qui est réinvesti dans le marché (amortissements, réparations, salaires, etc.) ; iii) les redevances payées par les usagers du marché et leur utilité
- 126. Les modalités de collecte et gestion des redevances devront être définies spécifiquement à chaque marché et devront préciser notamment : i) le montant des redevances et leur nature (au poids, par stand, par service, sur l'achat, sur la vente, etc.) ; ii) les modalités de perception (basée sur les volumes du pont bascule, par voie électronique, bon d'enlèvement, etc.) ; iii) les modalités de versement à la commune (organisation financière, comptes en banque, montant alloué aux services du GIE, etc.) et leur outils assurant toute transparence. A ce titre, l'opérateur de service sera audité tous les ans par un cabinet extérieur.
- 127. Le montant alloué à l'agent de service devra être basé sur son plan d'affaire et négocié avec la commune. Il pourra évoluer selon les résultats effectifs, le principe étant que l'opérateur privé ait les moyens de faire fonctionner le marché, sans engranger de bénéfices pour autant.
- 128. Activité 2.2.3. Mise en place/Appui et accompagnement des dispositifs de maintenance des pistes rurales. Il s'agit là de permettre de s'assurer du maintien des tronçons réhabilités reliant bassins de production, marchés de collecte et de demi-gros. Ces pistes rurales sont intimement liées à la construction des marchés et centre de collecte puisqu'elles permettront l'écoulement des produits jusqu'au centres de consommation. Ainsi, 25 Comités villageois d'entretien des pistes (CVEP) seront redynamisés ou mis en place sur les 600 km de pistes réhabilitées prévues par le Projet. Dans le cadre de la logique du Projet, les dispositifs de maintenance des pistes rurales feront partie intégrante des plateformes multi-acteurs ; au même titre qu'une partie des taxes collectées sur les marchés de demigros et de collecte pourront être reversés aux CVEP pour qu'ils puissent continuer à assurer leur mandat. A ce titre, des modules en gestion de caisse seront ajoutés aux formations et l'expérience de ces CVEP fiduciairisés sera partagée avec les partenaires de développement dans le pays.
- 129. Activité 2.2.4. Mise à disposition des prix des marchés au sein des infrastructures commerciales. Les prix des produits agricoles seront mis à disposition des usagers de manière régulière et fiable. Elles devront pouvoir donner au moins des informations sur les prix des précédents jours de marchés locaux, et si possible, nationaux. Elles devront être accessibles au niveau des marchés mais aussi dans les villages environnants.
- 130. La mise à disposition de cette information pourra être envisagée selon deux options : i) par affichage dans le marché ; ce service fera donc partie du « package » de service offert par le marché ; et entrera dans les charges du dispositif de gestion ; ii) par services commercial privé, notamment par voie électronique (SMS), que chaque acteur solliciterait en fonction de ses besoins. La facturation du service

serait alors à la charge de l'opérateur de marché. Le Projet aura le rôle de faciliter cet accès à l'information. Il pourra être sous forme d'appui aux structures produisant ces informations, de diffusion de prix au travers de radios locales, etc. et sera définit au cas par cas au moment de la mise en place des dispositifs de gestion.

- 131. **Dispositif de mise en œuvre.** La mise en œuvre de la sous-activité 1 et 2 se fera au travers de deux partenaires spécialisés dans l'ingénierie sociale sélectionnés par liste restreinte (TdR en annexe du Manuel). Sur base d'une convention trisannuelle, reconduite tous les ans sur la base d'une gestion axée sur les résultats, ce partenaire aura la responsabilité de : i) mettre en place et d'animer les plateformes multi acteurs ; ii) appuyer à la formalisation des opérateurs privés; iii) soutenir leur structuration opérationnelle (plan d'affaire, mise en place de l'équipe salariée, mise en place des contrats avec les prestataires, horaires d'ouverture, montant de la taxe et sa part reversée à l'autorité locale, etc.). Ces deux partenaires assureront aussi la mise en place et l'animation des CVEP, en plus de l'accompagnement technique apporté par la délégation du génie rural. Des fonds seront alloués à la Direction Régionale du Commerce afin d'effectuer des supervisions et contrôles qualités dans les marchés.
- 132. Le dispositif de mise en œuvre du système d'information des marchés se fera soit : i) au travers de conventions, si nécessaire, avec des prestataires produisant l'information; ii) au travers de l'appui aux dispositifs de gestion de marché à la mise en place du service.
- 133. L'équipe du Projet recevra de l'assistance technique les deux premières années (TDR dans le Manuel). Un voyage d'étude sera organisé le plus tôt possible dans un pays de la sous-région pour apprécier ces expériences et les capitaliser au sein du Projet. De l'assistance technique de la sous-région sera aussi prévue afin de renforcer les capacités du partenaire de mise en œuvre. Un planning des activités est reporté en Annexe du Manuel.

#### Sous-composante 2.3 : Financement de l'entreprenariat agricole et rural

- 134. **Produit escompté** : 2.000 entreprises rurales ayant investi dans le développement des filières par des financements à cout partagés
- 135. Le Projet prévoit d'accompagner 2 000 microentreprises (exploitations agricoles familiales, coopératives, groupement et sociétés) ayant des activités rentables et orientées vers le marché (productions agricoles, transformation, intrants, commercialisation groupée, stockage groupé, transport) dont 700 ayant des activités de transformation à haute valeur niutritive. Cette sous-composante est organisé autour de 3 activités principales : l'appui technique et financier aux entrepreneurs ainsi que le renforcement des acteurs institutionnels.
- 136. L'appui apporté s'articule à la fois sur (i) un renforcement des microentreprises et entreprises sur les plans technico-économique et de gestion de leur activité et ; (ii) sur un soutien financier sous la forme d'une contribution au renforcement de leur apport personnel pour financer des équipements (subvention d'investissement) avec la mise en place d'un dispositif de financement à coûts partagés. Ce financement complémentaire du Projet n'excèdera pas 35% (ou 40% pour les jeunes et les femmes) du montant total de l'investissement envisagé. Les institutions financières partenaires d'AgriFARM seront au centre de la gestion de ce mécanisme à coûts partagés. Elles financeront entre 55% à 60% du montant des projets par l'octroi de crédits.
- 137. Autour des marchés de demi-gros, un appui spécifique sera apporté à des coopératives de jeunes ou de femmes volontaires pour investir dans une unité semi-industrielle de transformation du riz (riz étuvé et riz blanc) avec un mécanisme de financement par tierce détention<sup>94</sup>. Ce mécanisme pilote sur deux unités pourra être étendu à d'autres acteurs de la filière riz et à la filière maïs.
- 138. La mise en place d'un mécanisme de financement à coûts partagés pour des micro entrepreneurs agricoles se justifie pour faciliter l'investissement agricole sans pour autant créer une dépendance à la subvention. Le mécanisme de financement à coûts partagés pour l'acquisition d'équipement est un outil particulièrement intéressant, pour procurer aux exploitations agricoles familiales une chance d'investir pour changer leur structure de production et rendre leur exploitation plus rentable. Le mécanisme de financement proposé repose sur le principe de facilitation de l'accès au financement par le crédit en accordant une subvention sous la forme d'une contribution au renforcement

<sup>94</sup> La tierce détention est un contrat tripartite entre (i) le porteur des fonds (banque, créancier gagiste, financier), (ii) l'emprunteur, et (iii) le tiers détenteur, désigné pour le dépôt, la garde et la conservation du stock de marchandises.

- de l'apport personnel de la microentreprise. Le financement de l'agriculture étant peu répandu en particulier sur le financement à moyen terme, ce dispositif ne crée pas de distorsion de marché, mais au contraire facilite et encourage le recours aux institutions financières pour financer l'entreprenariat rural.
- 139. Le schéma général de financement repose sur un apport personnel de 10%, une contribution du Projet à l'apport personnel de 35% et un crédit d'équipement fait par une institution financière pour 55%. L'institution financière pourra compléter son financement par un crédit de financement du besoin en fonds de roulement si cela est nécessaire. Pour les dossiers portés par les femmes et les jeunes exploitants, le taux de contribution sera majoré de 5 points (de 35 à 40%) afin de compenser le manque de ressources pour rassembler l'apport personnel (passant de 10% à 5%). Pour les dossiers portés par les sociétés coopératives de transformation du riz, la contribution à l'apport personnel sera de 50% compte tenu de l'importance des investissements à réaliser et de la nécessité de recourir à une expertise technique spécifique pour réaliser les investissements.
- 140. **Dispositif de mise en œuvre.** Le Projet établira un partenariat stratégique avec les institutions financières qui proposeront leurs services financiers en particulier de crédit pour financer les projets rentables présentés dans un objectif de commercialisation de la production autour des bassins de production identifiés par le Projet. Les institutions financières partenaires (IFP) d'AgriFARM seront responsables sur leurs fonds et prendront les décisions d'octroyer des crédits aux projets présentés selon leurs procédures et leurs modalités de financement <sup>95</sup>. Un dispositif d'accompagnement technique et de conseil de gestion <sup>96</sup> des entreprises pour renforcer la sécurisation du financement à coûts partagés sera apporté par différents organismes spécialisés.

#### Renforcement des acteurs institutionnels

- 141. **Appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture.** Le bureau des stratégies et développement (BSD) qui assure le rattachement et le suivi techniques des projets du Ministère de l'Agriculture, recevra une assistance technique pour développer des outils de suivi et d'analyse de performance des projets pour automatiser l'importation des données des projets, la production des tendances des résultats et l'analyse des ratios de performance.
- 142. **Dialogue sur les politiques sectorielles.** Des activités ciblées de dialogue de politiques sectorielles seront menées pour faciliter un environnement politique et stratégique favorable au développement des composantes techniques du Projet.
- 143. Renforcement des capacités des jeunes cadres. Le Projet en collaboration avec les services techniques identifiera les jeunes sortis des universités et des écoles professionnelles et encouragera leur insertion professionnelle. Le Projet contribuera au développement et à la mise en œuvre d'un système simplifié de « coaching & mentoring » et encouragera stages et apprentissage des jeunes cadres en formation ainsi que leur encadrement.

#### 144. Récapitulatif des mécanismes internes de financement d'AgriFARM :

- (i) les activités gérées directement par l'UGP sont sous forme de subvention totale (toutes les infrastructures économiques et les ouvrages d'aménagement, protection des bassins versants, l'appui conseil, le renforcement institutionnel et organisationnel des partenaires) :
- (ii) les activités socio-économiques communautaires pour les femmes et les jeunes (kit jardins de case / tapades, clôtures et puits communautaires, agroforesterie, reboisement communautaire) sous forme de don à 100% avec une contribution en nature des bénéficiaires à déterminer selon les cas ;
- (iii) les activités d'appui aux activités économiques sous forme de financement à coûts partagés avec des institutions financières (35-40% en subvention) pour l'acquisition d'équipement (matériel agricole pour la production et la transformation, matériel apicole, aménagement piscicole associé à la riziculture) dans le cadre de conventions établissant des cibles établies par le Projet, et qui en effectuera le suivi. Les équipements prévus dans ce cadre (prêts aux acteurs) ne feront pas l'objet de marché, mais d'acquisition directe par les bénéficiaires.

## D. Enseignements tirés et respects des politiques du FIDA

145. Le processus de formulation du projet AgriFARM a permis d'identifier et de capitaliser un certain nombre de leçons apprises issues aussi bien de l'expérience du Programme FIDA en Guinée et dans

<sup>95</sup> Dans la limite des conditions définies dans la convention de partenariats établies avec le Projet (Cf. annexe4)

<sup>96</sup> Détaillés dans le manuel

d'autres pays de la sous-région, que de celle d'autres partenaires techniques et financiers. La capitalisation des principales leçons apprises suivantes constitue la base de la formulation du Projet

- 146. Innovation et reproduction à plus grande échelle. Le Projet AgriFaRM-HMG s'inspire d'expériences passées et en cours, notamment sur « l'approche marché de demi-gros » et sa logique territoriale. Initiée en Tanzanie au début des années 2000 par MVIWATA<sup>97</sup>, cette approche a ensuite été adaptée au Niger par le FIDA, au travers du PASADEM (2013-2018) et du ProDAF<sup>98</sup> (2016-2023) qui se base sur 21 « pôles de développement économique » touchant 290 000 ménages. Le FIDA a aussi adapté cette approche en Ouganda au travers du PRELNOR (2015-2022, 71 millions US\$, 180.000 bénéficiaires). Ces interventions visent à augmenter la production durable, la productivité et la résilience climatique des petits exploitants agricoles familiales, et à leur fournir un meilleur accès aux marchés domestiques et d'exportation. Le Projet AgriFaRM HMG continuera à s'inspirer de ces expériences en les adaptant au contexte guinéen lors de sa mise en œuvre. A ce titre, des activités de partages d'expérience seront organisées.
- 147. L'approche territoriale de développement économique doit se baser sur : i) un processus d'ingénierie sociale innovant, inclusif de l'ensemble des acteurs impliqués ; ii) un ingénierie sociale précédant et accompagnant l'ingénierie civile sur tous types d'infrastructure commerciale ; iii) la réhabilitation des marchés de demi-gros ainsi que le choix des pistes et marchés de collecte à aménager devant faire l'objet d'un consensus local solide, impliquant aussi les conséquences foncières, entre autorités et opérateurs économiques.
- 148. Renforcement de la société civile rurale organisée. Le Programme FIDA Guinée compte d'importants acquis en terme de collaboration et de renforcement de la société civile rurale organisée au travers notamment de ses deux derniers projets (PNAAFA HMF et PNAAFA BGF). Le travail réalisé avec les OPA a permis d'identifier les leçons apprises suivantes, il est nécessaire de : i) considérer les objectifs propres et les capacités de chaque acteur, et ne pas leur faire assumer la maitrise d'ouvrage d'investissements publics (impliquant des ressources et des moyens dépassant e mandat d'un OPA) ; ii) accompagner la société civile rural organisée sur la durée et vers la mise en place d'objectifs propres et de stratégies de développement (business plan), avec une exigence de résultats et de services de qualité ; iii) développer les liens avec les institutions de crédit, afin d'accompagner le développement de ces organisations ; iv) soutenir les activités de commercialisation et de gestion du foncier, comme problématique principale pour les OPA ; v) accorder une attention particulière à la participation des femmes et des jeunes dans les instances de décision. Le Projet intègre l'ensemble de ces leçons apprises notamment par son dispositif de mise en œuvre (maitrise d'ouvrage) et les volets 1.3, 2.2 et 2.3.
- 149. Financement rural inclusif. Les interventions du FIDA et des PTF en général n'ont que marginalement impliqué les institutions financières tout au moins dans le rôle de fourniture de services financiers durables aux bénéficiaires. Ces dernières se sont souvent retrouvées concurrencées par des dispositifs de dons à 100%, sur le crédit agricole qui représente déjà un secteur réputé risqué qu'elles connaissent peu et dans lequel elles hésitent à s'engager. La volonté affichée de toutes les parties prenantes (institutions financières, profession agricole et PTF) pour sortir de cette situation et promouvoir une finance rurale inclusive durable permet d'envisager des partenariats pour définir des codes de financement adéquats. Les opportunités de financement rural existent déjà, mais dont l'accès reste difficile pour les promoteurs ruraux. Le FIDA en Guinée s'appuiera sur les expériences en matière de financement à coûts partagés, notamment dans le cadre du ProDAF au Niger.
- 150. **Gestion comptable et fiduciaire**. Les principales leçons apprises sont : i) recentrer la maîtrise de la gestion comptable et fiduciaire au niveau du Projet afin de limiter les délais et les risques ; ii) ajouter au sein de l'UGP un contrôleur interne ; iii) s'assurer du reporting de qualité et dans les délais, avec une assistance technique si nécessaire. L'ensemble de ces leçons apprises et ses mesures dans le cadre d'AgriFARM sont reportées dans l'analyse des forces et faiblesses du dispositif de gestion fiduciaire des Projets en Guinée Mesure d'atténuation des risques.

### Politiques et stratégies du FIDA.

151. Le projet sera développé en cohérence avec les trois Objectifs du Cadre Stratégique du FIDA 2016-2025, en particulier: l'OS1 en augmentant la productivité (30%) et les productions et des exploitations agricoles familiales en riz et maïs; l'OS 2 à travers l'augmentation des activités et des

^-

<sup>97</sup> Financement AFD (FERT, 2009)

<sup>98</sup> Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (2015-2023, 231,2 millions \$),

quantités commercialisées par le producteurs grâce à la réalisation d'infrastructures rurales et des dispositifs économiques plus performants et l'OS3 avec l'adoption de la part des producteurs familiaux de pratiques culturales (intégration agriculture/élevage; gestion durable des bassins versants et petite-irrigation, semences améliorées, utilisation maitrisée des produits agro-chimiques) destiné à renforcer la durabilité et la résilience des exploitation agricoles en particulier aux chocs climatiques. Par ailleurs, il s'aligne entièrement sur les objectifs stratégiques de la Note stratégique qui sont : i) les productions des agriculteurs familiaux sont accrues durablement ; ii) les producteurs détiennent des conditions de marché plus équitable ; iii) les organisation (OPA, Unions, Fédérations) et institutions (microfinance) rendant des services aux agriculteurs sont professionnelles et en capacité de répondre aux demandes de leurs membres.

- 152. Dans son ensemble, le Projet contribuera de manière transversale à : i) renforcer la viabilité environnementale et accroitre la résilience au changement climatique des activités économiques des groupes cibles ; ii) augmenter les possibilités d'emplois et d'activités économiques des femmes et des jeunes ; iii) augmentation la disponibilité alimentaire et ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
- 153. Le projet AgriFARM est en adéquation avec les politiques du FIDA, notamment : i) la Politique de ciblage et genre; ii) la Politique d'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière ; iii) la Politique concernant les entreprises rurales ; iv) la Politique en matière d'innovation ; et v) les Politiques de gestion des ressources naturelles et de l'environnement ainsi que ses principes fondamentaux et les stratégies du FIDA relatives au changement climatique et à la gestion des savoirs. Voici en détail, leur présentation (cf. Appendice 4):
- 154. **Ciblage et genre.** Le Projet AgriFARM se basera sur l'ensemble des techniques de ciblage utilisées par les Projets du FIDA pour s'assurer de l'atteinte effective de son groupe cible. Partant d'un ciblage géographique basé sur les Unités Territoriales de Développement Economiques (UTDE), le Projet réalisera : i) un ciblage direct par l'application de quotas pour les femmes et les jeunes ; ii) de l'auto-ciblage notamment avec l'éligibilité de projets normalement pratiqués par les femmes et les jeunes -transporteurs/dockers- (volet 2.3 entrepreneuriat) ; iii) du ciblage participatif notamment pour la distribution de kits (volet 1.4) ; iv) des mesures d'autonomisation par des formations en leadership (volet 1.3) et en gestion d'entreprise (dont coopérative, volet 1.3 et 2.3) ; v) des mesures de facilitation en incluant les aspects de ciblage dans l'ensemble des conventions avec les partenaires de mise en œuvre (en terme de cible et de promotion). Ces mesures seront renforcées par une catégorisation socio-économique des ménages ciblés et suivies par deux assistants coordinateurs en charge des aspects transversaux.
- 155. Accès à la terre et gestion foncière. Conformément aux expériences passées du FIDA en terme de foncier, le projet prendra en compte les conséquences possibles de pression sur les terres dans le cadre de ses investissements hydro agricoles, de pistes rurales et de marchés. Le Projet soutiendra la mise en place de gestion partagée des ressources (Plan d'aménagements participatifs des bassins versants, volet 1.1.1, diagnostic socio-fonciers (volet 1.1.2) et Associations d'Usagers de l'Eau, volet 1.3) et un leadership local sur les investissements (les communes étant les propriétaires des marchés, les CVEP permettant l'entretien des pistes), le tout, en se basant sur les organisations civiles de base.
- 156. **Entreprises rurales.** En alignement avec les politiques du FIDA en matière d'entreprise rurale, le Projet est basé sur une approche pro-active de réduction des contraintes sur les entrepreneurs ruraux en i) permettant une réduction des coûts, qu'ils soient de transport (réhabilitation des pistes rurales, 2.2), de production (aménagements hydro agricoles 1.1), de commercialisation (2.2) et de transformation (volet nutrition 1.4 et entrepreneuriat 2.3) ; ii) offrant des nouvelles opportunités de marché par la réhabilitation de marchés physiques (2.2) ; iii) en pourvoyant des appuis techniques (gestion des affaires, gestion d'entreprise) et financiers (mécanisme de financement à coûts partagé) par son volet entrepreneuriat (2.3) ; iv) en soutenant la mise à disposition des informations de marché (prix, volume) par son volet 2.2.
- 157. **Innovation**. En inscrivant l'agriculture familiale guinéenne comme acteur de développement au travers de l'essor des échanges économiques, le Projet s'appuiera sur les principes de l'innovation en : i) assurant une mise en oeuvre par phase, permettant un apprentissage à chaque étape ; ii) en s'appuyant sur des partenariats de mise en oeuvre qui vont intégrer ces apprentissages dans leurs pratiques : les autorités locales (partenariats public-privé), les ONG, le secteur privé (institutions financières , avec le mécanisme de financement à coûts partagés) et les services techniques déconcentrées ; iii) en se nourrissant des expériences régionales et internationales, notamment par de l'assistance technique et

des voyages d'études (Niger, Sénégal, Tanzanie); iv) en organisant des ateliers de partage et manifestations permettant de valoriser les innovations à l'échelle locale (volet 1.3, leadership des femmes et des jeunes).

158. L'approche "scaling-up" du Projet AgriFARM s'entend comme allant au-delà d'une expansion de projets existants à de nouveaux bénéficiaires au travers de ressources financières additionnelles. Le Projet s'appuie sur i) la mise à l'échelle d'une vision, celle d'une agriculture familiale guinéenne résiliente inscrite dans des flux économiques locaux, nationaux voire sous-régionaux ; ii) qui trouve une résonance auprès des acteurs du changement, qu'ils soient opérateurs économiques, société civile rurale organisée (OPA, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce), institutions publiques (Autorités locales des communes, Ministères, Présidence), chacun porteur de ses programmes politiques et économiques au niveau local et national et diffusant cette vision partagée en dehors du cadre d'un projet ; et iii) qui repose sur l'essor des échanges économiques entre régions et nationaux amplifiés par l'amélioration de la connectivité entre des unités territoriales de développement économique, partant des bassins de production, et des pôles de consommation urbains et en zone minière en croissance (Conakry, Kankan, Siguiri).

159. La mise à l'échelle des résultats des projets passés comprend tous les secteurs clés, économique, politique et institutionnel, ainsi que celui des connaissances).

Tableau 6: Matrice d'Expansion

Composantes / thème	expérience des PTF (FIDA inclus)	Zones d'intervention du Projet AgriFARM
1. AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE		
<ul> <li>aménagement sur sous-bassins versants</li> </ul>	+++	***
aménagement d'infrastructures productives	+++	***
intensification des systèmes de production	+++	***
renforcement des capacités des associations et groupements à la base	+++	***
amélioration de la sécurité nutritionnelle	+	**
2. ACCES AUX MARCHES		
réhabilitation des marchés et marchés de collecte	+	***
réhabilitation des pistes rurales	++	***
dispositifs de gestion des Infrastructures économiques	+	***
financement de l'entreprenariat agricole et rural	+	**
3. COORDINATION, SUIVI-ÉVALUATION, GESTION DES SAVOIRS	(projets FIDA)	
gestion fiduciaire	++	***
Suivi-évaluation	+	***
Capitalisation des savoirs	++	***
Implication des communes	+++	***

<sup>-</sup> Projets en lien avec l'agriculture familiale en Guinée tous PTF confondus, FIDA inclus : ± avec des résultats mitigés ; + résultats suffisants ; ++ résultats satisfaisants ; +++ résultats très satisfaisants

<sup>-</sup> Intensité des investissements du Projet AgriFARM : \* moyenne, \*\* élevée ; \*\*\* : très élevée.

Tableau 7	· Matrice de	mise à l'échelle	de l'annroche	combinant bassin	versant et de production
I abicau i	. Ivialiile ue	; IIII3C a I CUIICIIC I	ue i abbilociie	CUIIIDIIIaiii Dassiii	i vei sailt et de bioduction

Tableau 7 : N	T .		ant bassin versant et de productio						
		ontinuité territoriale environnementale e							
		l'approche bassin versants – bassi							
		enagement des sous-bassins versants	Aménagement des bassins de						
Objet du	production								
scaling-up	Activités AgriFARM		Expériences passées						
	espaces agro-sylvo-p	estation, haies vives, aménagement astoraux (tapades/jardins de case)	FIDA: PNAAFA, UICN						
	valeur sites de petite	•	FIDA: PNAAFA						
			oductifs structurants pour accroître la						
	•	tions familiales face aux risques clir							
	Résultats précédents à	a passer a l'echelle	Leçons apprises						
Justification du scaling-up	eaux, augmentation de nappes, lutte contre la d'eau, etc.  • Augmentation de la si  • Possibilité cultures de et Augmentation des rer  • Diversification des soiens et efficacité et efficience  • Facilement réplicable bonne efficience (coû Ciblage +++  • Mesures adaptées au technique), notammer cases), jeunes et vuln Durabilité ++	contre-saison (riz, maraîchage) idements (maïs, riz et biomasse) urces de revenus (fruits, PFNL) in hydrique et éolienne +++ it techniques maîtrisées localement, ts/bénéfices), Champs Ecole Paysan  x petits producteurs (maîtrise int des femmes (tapades et jardins de	<ul> <li>Phase préliminaire de diagnostic communautaire et d'organisation interne nécessaire (expérience UICN – Gouvernance partagée des ressources naturelles)</li> <li>Prise en compte de l'aspect foncier</li> <li>Exigence d'entretien régulier des ouvrages et exigence de gestion de la ressource hydrique (expérience FIDA)</li> <li>Nécessité d'ingénierie sociale intensive pour assurer un accès équitable au foncier aménagés (expérience FIDA)</li> </ul>						
	et associations des us								
Objectifs du scaling-up	Scaling-up horizontal  • 15 préfectures		ır sous-bassin versant 0 en périmètres cultures pluviales (maitrise érimètre irrigué (maitrise totale de l'eau)						
	Scaling-up vertical	2018-2024 • Intégration des Comités de gestion	de sous bassins versants au sein d'AUE						
	Vision: une agriculture une continuité territoriale		changements climatiques inscrite dans						
	rural Communes et STD ( Entrepreneurs individed Catalyseurs externes:	agriculture, environnement, pêche et r duels professionnalisés (réalisation des							
Fléma	<ul> <li>Politique sectorielle : promotion de l'agriculture familiale</li> <li>Economiques : demande croissante des pôles de consommation urbains et des zones minières en</li> </ul>								
Eléments moteurs du		ande croissante des poles de consomr s (notamment en riz et maïs en tant qu							
moteurs au scaling-up		que : pluviométrie irrégulière => <b>AgriF</b>							
gup		atiques culturales climato-intelligen							
		pissance démographique => pression s							
		s  => baisse des rendements, savanisa osion hydrique => <b>AgriFARM : intens</b> i	ation des zones forêts, dégradation des						
	production	Join Hydrique -/ Agril Artin . Iliterisi	mountain durable des systemes de						
		olonté de la Présidence de la Républiq	ue						
	<ul> <li>Cadre institutionnel =</li> </ul>	=> AUE, GIE et coopératives							
	Cadre légal => PPP								
		ntal/RN => protection de la forêt, mobil	sation des eaux et résilience au						
	changement climatio		ortonoiros						
Outils du	Outils operationnels du l Dialogue politique	Projet (sous-composante 1.1) et des pa	artenaires						
scaling-up	Suivi évaluation et gestion	on des savoirs							
Joannig-up	SIG et télédétection	on dos savons							
	2.0 00.00000000								

# Matrice de mise à l'échelle de l'approche : Marché de demi-gros

		ntinuité territoriale des interventions dans ue : <b>l'approche marché de gros– bassi</b>						
	Composante : Accès aux	marchés						
Object else	Activités AgriFARM		Expériences passées					
Objet du scaling-up		uctures économiques : marchés de collecte, pistes (ingénierie civile)	FIDA en Guinée : PNAAFA FIDA autres : ProDAF (Niger), PRELNOR					
	de concertation) et auto	économiques (plateforme multi-acteur prités locales dans la gestion et la tructures économiques (ingénierie	(Ouganda) Autres : MVIWATA (Tanzanie)					
		produit attendu) : investissements stru loitations familiales approvisionnant le						
	Résultats précédents à p	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Leçons apprises					
	Impacts +++		Importance du phasage et de					
	<ul> <li>Amélioration de l'accès</li> </ul>		l'articulation entre ingénierie sociale					
	Augmentation des volui	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	garantissant l'implication de toutes les parties prenantes et ingénierie civile					
		ations sur prix et quantité à tous :	garantissant la construction					
	<ul><li>Perception effective des</li><li>Opportunités d'emplois</li></ul>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	d'infrastructures adaptées et					
		ations de produits agricoles	économiquement rentables ;					
	Efficacité et efficience +		L'établissement d'un partenariat local     Authorité (RRR) de la faction débatte de la					
		une unité territoriale disposant d'un	public privé (PPP) doit être débattu dès la conception du projet afin de respecter la					
Justification		nélioré, et l'apprentissage des	légitimité de chaque partie					
du scaling-up	operateurs de mise en entreprises)	oeuvre (SCOR, autorités locales,	l'articulation au sein de l'unité territoriale					
	Ciblage +++		des différentes infrastructures contribue					
		is les acteurs dont les exploitations	au développement économique : marché ruraux et marché de demi-gros reliés par					
	familiales commercialis	ant leur surplus, notamment des	des pistes-marchés, situés au sein de					
		érables avec des microentreprises	corridors commerciaux nationaux ou					
	rurales (transformation,  Durabilité +++	services)	sous régionaux ;					
		par les autorités locales sous forme de	Les opportunités économiques suscitées par les marchés nécessitent des					
		e gestion des marchés de demi-gros;	capacités de financement au service des					
	Union de coopératives	gérant les marchés de collecte;	investisseurs (au niveau de l'entreprise					
	dispositif d'entretien des marchés - assurant des	s pistes par des groupes liés aux	familiale, de la microentreprise et des					
	maiches - assurant des	s services viables.	PME locales dont les coopératives agricoles);					
		2018-2024 : 4 marchés de demi-gros (	volume de transactions annuelles de 35.000					
	Scaling-up horizontal		ne de transactions annuelles de 10.000					
Objectifs du	a 15 préfectures	tonnes); 600 km de pistes marchés reli	ant bassins de productions et marchés au sein					
scaling-up	15 préfectures	de 15 unités territoriales de développer	•					
	Scaling-up vertical	<b>2018-2024:</b> Intégration des opérateurs multiacteurs, des OP et des chambres	économiques au sein de plateformes professionnelles (agriculture, commerce)					
		miliale plus productive résiliente aux cha	•					
	continuité territoriale et ap	provisionnant les centres urbains et minie	ers.					
	<u>Leaders</u> :							
		l'agriculture familiale, jeunes inclus, et so- ricole (commerçants, courtiers, collecteurs						
		griculture, environnement, pêche et res.h						
	Catalyseurs externes :	grioditaro, crivirorinorit, poerio et ree	anounquos, sievage, commerce)					
Eléments		promotion de l'agriculture familiale						
moteurs du	<ul> <li>Economiques : deman</li> </ul>	de croissante des pôles de consommation						
scaling-up		(notamment en riz et maïs en tant qu'alim	•					
		ssance démographique => pression sur le	es surfaces cultivables => baisse des le => <b>AgriFARM</b> : <b>intensification durable</b>					
		duction et commercialisation du surpl						
		onté de la Présidence de la République						
	<ul> <li>Cadre institutionnel =&gt;</li> </ul>	GIE et coopératives						
	<ul> <li>Cadre légal =&gt; PPP et</li> </ul>							
	<ul> <li>Cadre environnementa</li> </ul>	al/RN => mobilisation des eaux et résilien	ce au changement climatique					
	<u> </u>	ojet (composante 2) et des partenaires						
Outils du	Dialogue politique							
scaling-up	Suivi évaluation et gestion	des savoirs						
	SIG et télédétection							

160. Le FIDA soutiendra les synergies d'actions de partenariat à différents niveaux : (i) financier : par un co-financement avec OFID pour les investissements en infrastructures économiques de la composante 2 et avec le Fonds Belge de Sécurité Alimentaire pour les marchés dans les préfectures de Mamou et Dalaba ; (ii) opérationnel : partenariats sur les programmes et projets de appui à l'entreprenariat des jeunes avec la Banque Mondiale , la Banque africaine de Développement, la Coopérations Belge, USAID et l'AFD; mais aussi avec les agences des Nations Unies basées à Rome (assistance technique du centre d'Investissement de la FAO pour la formulation).

### Catégorisation environnementale et sociale

- 161. **Impacts environnementaux.** Le projet, dans son ensemble, vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficientes (de l'utilisation de la terre, de l'eau, des intrants, etc.) et durables (techniques et systèmes de production, promotion de l'agro-écologie, aménagement durable des sous-bassins versants, économique) sur des sites agricoles déjà exploités.
- 162. **L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention** du Projet AgriFARM ont permis de confirmer qu'aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur ou à proximité immédiate d'une aire protégée disposant d'une réglementation nationale (forêt classée, parc national et réserve naturelle).
- 163. Les principaux risques environnementaux restent : i) une possible pollution phytosanitaire liée à l'intensification <sup>99</sup>; ii) pour les pistes réhabilitées, des dommages peu importants au niveau des zones d'emprunt qui existent déjà et qui ne traversent pas de zones écologiques sensibles ; iii) la localisation de certaines interventions du Projet à l'intérieur de trois sites Ramsar de grande envergure couvrant 43% de la Région de Haute Guinée et incluant des villes importantes comme Dabola, Kouroussa et Kankan (voir carte en appendice 5).
- 164. Des mesures seront prises pour prévenir et limiter ses risques : (i) une sensibilisation des bénéficiaires sera réalisée (Champs Ecole Paysan), afin de prouver l'avantage des pratiques agroécologiques d'intensification des productions (dont l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et des techniques de protection des utilisateurs et consommateurs, rotation/association des cultures); (ii) les producteurs seront formés pour améliorer les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires notamment sur les procédures de sécurité et protection et sur les dosages à respecter (iii) un contrôle qualité des travaux sera réalisé ; (iv) des ouvrages de franchissement seront construit afin de maintenir les dynamiques hydrologiques; (v) des études d'impacts seront réalisées sur l'ensemble des ouvrages du Projet (aménagement hydro-agricoles, réhabilitation de pistes rurales, construction d'infrastructures de marchés); (vi) la procédure d'information du Secrétariat de la Convention Ramsar sur les modifications des caractéristiques écologiques des zones humides des trois sites qui seront susceptibles de se produire lors de la mise en œuvre du Projet (prévue dans l'Article 3.2 de la Convention Ramsar) a été enclenchée par le Gouvernement de la Guinée et permettra au Projet de respecter les termes de la Convention Ramsar (cf. note SECAP); (vii) des mesures d'atténuation spécifique seront prises pour toutes les interventions prévues dans les sites Ramsar (cf. note SECAP); (viii) des investissements importants seront réalisés dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants (37 000 ha) qui se traduira par la gestion durable des forêts existantes, le développement de l'agroforesterie et la création de plantations d'arbres fruitiers.
- 165. **Impacts sociaux.** Les activités du Projet auront des impacts positifs liés à (i) l'augmentation durable des revenus des ménages ; (ii) la création d'emplois autour de la production agricole et de sa commercialisation ; (iii) le désenclavement des communautés offrant de nouvelles perspectives économiques et sociales. Le principal risque social reste l'accès, la possession et la concurrence sur les terres, notamment dans les zones aménagées et pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention seront prises notamment : (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées (bassins de production et bassins versants); (ii) en appuyant la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes ; (iii) en appuyant l'installation de jeunes.
- 166. Globalement, les mesures d'atténuation des impacts cités ci-dessus permettront de mitiger leurs conséquences. Par conséquent, il est proposé que le Projet soit classé dans la **Catégorie B**.

\_

<sup>99</sup> Risques de contamination des eaux, qualité des produits et utilisation des produits

### Classification préliminaire du risque climatiques

- 167. A l'horizon 2100, les températures augmenteront sur l'ensemble du pays notamment en Moyenne et Haute Guinée (zones nord-ouest et nord-est du pays), de l'ordre de 0,4 à 3,3°C avec une sensibilité de 2,5°C. L'élévation de température sera accompagnée de changements dans la répartition et le volume des précipitations sur l'étendue du territoire. Ces changements pourraient atteindre 36,4 % de la normale actuelle à partir de 2050 et 40,4% en 2100. Cette baisse drastique des précipitations aura des impacts importants sur les ressources en eau (eaux de surface et souterraines) et les principaux secteurs socioéconomiques du pays.
- 168. L'analyse de la pluviométrie par région naturelle de Guinée, montre une baisse observée durant ces dernières décennies en Moyenne, Haute et Basse Guinée. Seule la Guinée forestière fait exception, bien que le rythme de croissance y soit aussi très faible 100. C'est ainsi que le Projet prévoit de mener des activités permettant de mobiliser de manière plus efficiente les eaux de surface et éventuellement souterraines.
- 169. Pour la contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les interventions proposées permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO2 (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maitrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols, notamment par l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés.
- 170. Le programme est donc en première ligne pour anticiper les risques climatiques et apporter des solutions aux variations plus fortes du climat. Il est donc proposé un classement préliminaire de **risque climatique MODERE**.

# III. Exécution du Projet

## A. Approche

171. **Phasage.** AgriFARM sera mis en œuvre sur une période de 6 ans en deux phases de trois ans. Une revue à mi-parcours sera commissionnée à la fin de la troisième année du Projet. Ce phasage se fera par unité territoriale de développement économique conformément à l'approche du projet. En fonction des orientations de la revue à mi-parcours, les UTDE seront confirmées pour la phase 2. Une matrice de phasage est jointe dans le manuel des opérations.

36

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) - 2007.

Tableau 8 : Matrice de phasage des interventions AgriFARM

Matrice o	de phasage de	es interventions AgriFARM	MDG: mar	rché d	de der	mi-gros					MC: marc	hé de coll	ecte		PR: piste	es rurale	RN: rou	rte nation		BP-AT:	bassins	de prod		BV-AT:	: bassin v	,
financé par	Préfecture	situation	catégorie	nb	nb	km total	km PR	km RN	ha aménagés total	nb de bassins concernés	ha mare	ha pluvial	ha irrigué	ha BV	2018	20:	19	20	20	20	21	20	022	20	023	2024
FIDA	Tougué	Koin	MDG	1	0				-																	
OFID	Tougué	Karsangui - Koin	PR	0	0	11	11		-																	
	Tougué	Tougué - Koin - Fatako	PR-RN	0	0	56		56	-										igspace				<u> </u>	$\perp$	$\perp$	
			BP - AT	0	0	-			180	1	180			1.000										$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BV - AT BP - AT	0	0	-			30	1			30	1 080									_	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BV - AT	0	0				-	-			30	180									_	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
	Tougué	Plaine Kolloum	BP - AT	0	0	-			360	1	360			-												
			BV - AT	0	0	-			-					2 160												
FIDA	Mali		MC	0	1	-			-					-												
			PR -RN	0		37		37	-					-												
			BP - AT	0		-			200	1		200		-												$\vdash$
FIDA	Mali	Bassin versant de Madinawora	BV - AT	0	0	-			-					1 200	$\vdash$						_		<u> </u>	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
OFID			MC PR	0	0	45	45		-						$\vdash$								$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BP - AT	0	0	45	45		120	2			120	<del></del>	$\vdash$										$\vdash$	$\vdash$
			BV - AT	0	0	-			-	-			120	720	$\vdash$	$\overline{}$									$\vdash$	$\vdash$
FIDA	Lélouma	Lélouma	MC	0	1	-			-					-												
OFID	Lélouma	Lélouma - Dobanga	PR - RN	0	0	20	10	10	-					-												
FIDA	Lélouma	Plaine de Dobanga Balaya	BP - AT	0	0				130	1		130		-												
			BV - AT	0	0				-					780												
			MC	0	1	-			-					-	$\sqcup$			$oldsymbol{\sqcup}$	$\Box$				$\vdash$	$\Box$	igspace	$\sqcup$
	Gaoual	Koumbia - Kamélé	PR	0	0	15		15			$\vdash$	46.		-	$\vdash$			$oldsymbol{\sqcup}$	$\sqcup$				_	igspace		
	Gaoual		BP - AT	0	0				600	2	$\vdash$	600	$\vdash$	3 600	$\vdash$			$\vdash$	$\vdash$							
FIDA			BV - AT MC	0	1						$\vdash$		$\vdash$	3 600	$\vdash$			$\vdash$	$\vdash$						$\vdash$	$\vdash$
			PR	0	0	20		20	-					-	$\vdash$	-		$\vdash$					_	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
	Koundara	Plaine de Kamabi	BP - AT	0	0	-		20	400	1		400		-	$\vdash$				$\vdash$							
		Bassin versant de Kamabi	BV - AT	0	0	-			-			-100		2 400		$\neg$										
			MDG	1	0	-			-					-									$\overline{}$			
FIDA	Dabola	Banko	MC	0	1	-			-					-												H
			PR	0	0	72	52	20	-					-												
			BP - AT	0	0	-			300	2		300		-												
	Dabola	Bassin versant de Banko, Bissikirima	BV - AT	0	0	-			-					1 800									<u> </u>	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
	an San also		MC	0	1	-			-					-												$\vdash$
FIDA			BP - AT BV - AT	0	0	-			450	1		450		2 700	$\vdash$	-								$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
		Bassin versant de Bouka Kabukaria	MC MC	0	1				-					-	$\vdash$								_	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
OFID	Kouroussa	Kabukaria - RN1	PR	0	0	22	22		-						$\vdash$								$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BP - AT	0	0	-			300	1		300		-	$\vdash$											$\vdash$
FIDA	Kouroussa		BV - AT	0	0	-			-					1 800												
FIDA	Kankan	Djélibakoro	MDG	1	0	-			-					-												
			BP - AT	0	0	-			730	2		730		-												
		Bassin versant du Milo, Sélémoussaya	BV - AT	0	0	-			-					4 380	$\sqcup$			$\perp \perp$								$\sqcup$
			MC	0	1	-			-					-	$\vdash$			$\vdash$	-					$\vdash$	$\vdash$	$\sqcup$
			BP - AT	0	0	-			-						$\vdash$			$\vdash$	$\vdash$					$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BV - AT MC	0	1	-			-					1 000	$\vdash$			$\vdash$							-	$\vdash$
FIDA	Siguiri Siguiri	Plaine de Norassoba	BP - AT	0	0	-			650	1		650			$\vdash$	-										
FIDA			BV - AT	0	0	-			-	-		030		3 900												$\vdash$
			MC	0	1	-			-					-												$\Box$
FIDA			BP - AT	0	0				300	1		300		-												
			BV - AT	0	0				-					1 800												
FIDA		Kérouané	MC	0	1	-			-					-	ш			ш	ш						ш	ᆸ
			PR	0	0	35	35		-		$\vdash$			-	$\vdash$			ш	ш						$\vdash$	$\vdash$
			BP - AT	0	0	-			200	1	$\vdash$	200	$\vdash$	1 202	$\vdash$		-	$\vdash$	$\vdash$							$\vdash$
			BV - AT MC	0	0				-		$\vdash$			1 200				$\vdash$	$\vdash$	_						$\vdash$
	Mamou Mamou	Mamou - Farenta Mamou - Farenta - Sabouya	PR PR	0	0	55	55	<b>-</b>			$\vdash$							$\vdash$	$\vdash$				$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
	Mamou		PR PR	0	0	25	25				$\vdash$			-				$\vdash$	$\vdash$				$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			PR	0	0	23	23		-									$\vdash$	$\vdash$				$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
			BP - AT	0	0	-			600	2		600		-										$\Box$	$\vdash$	$\vdash$
			BV - AT	0	0	-			-					3 600												
	Dalaba	Ditinn	MC	0	1	-			-					-												
	Dalaba	Fatako - Kamkalabe - Ditinn - Dalaba	PR-RN	0	0	94		94	-					-												
			BP - AT	0	0				400	2			400	-									<u> </u>	$\Box$	igspace	╙
			BV - AT	0	0	-			-		$\vdash$			2 400	$\sqcup$								—	$\perp$	$\vdash$	ш
		110111101010	MC	0	1	-			-		$\vdash$			-	$\sqcup$			$\sqcup$					$\vdash$	oxdot	ш	ш
		Dounet	MDG	1	0				-		$\vdash$			-	$\vdash$			$\vdash$					$\vdash$	ሥ	$\vdash$	$\vdash \vdash$
	Mamou Mamou	Kégnéko Doupet - Kégnéko	MC PR	0	0	20	20		-		$\vdash$		$\vdash$		$\vdash$			$\vdash$					$\vdash$	₩	$\vdash$	$\vdash$
		Dounet -Kégnéko Plaine de Kégnéko	BP - AT	0	0	20	20		50	1	$\vdash$		50	-	$\vdash$	_		$\vdash$								$\vdash$
			BV - AT	0	0				30	-	$\vdash$		30	300	$\vdash$	-		$\vdash$								$\vdash$
FIDA					· ·						_		-		-			-	-							$\vdash$
			MC	0	1			l	-	1				-	'	- 1		1								
				0	0	- 50	50		-	1				-	$\vdash$			$\vdash$							$\vdash$	$\vdash$

172. **Démarrage rapide du projet**. Le document de formulation du Projet est développé selon un format pilote qui inclut déjà les premières versions des manuels d'opérations et de procédures ; les plan de travail et budget des 18 premiers mois et plan de passations des marchés relatif en vue d'assurer son démarrage rapide. Dans cette même optique, les activités de démarrage suivantes seront menées dès l'approbation par le conseil d'administration du financement du projet : (i) la mise en place du Comité de Pilotage ; (ii) le recrutement du personnel clé du projet (coordinateur(trice), 2 coordinateur(trice)s adjoints, responsable administratif et financier, responsable du suivi et évaluation) ; (iii) la finalisation d'une manière participative du développement du PTBA, (iv) la finalisation et appropriation par l'équipe de gestion des différents manuels ; (v) la réhabilitation des bureaux ; (vi) la préparation des appels d'offres et conventions pour les activités priorisées dont ceux pour la logistique de l'UGP (équipements de fonctionnement) ; (vii) la préparation des ateliers d'appropriation et de lancement du projet, (viii) la préparation des enquêtes de référence et des études thématiques. Un chronogramme est présenté dans le manuel des opérations des appersants des présentés dans le manuel des opérations des ateliers d'appropriation et de lancement du projet, (viii) la préparation des enquêtes de référence et des études thématiques. Un chronogramme est présenté dans le manuel des opérations des autorités des des des études thématiques.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Appendice 7 du DCP, Partie 1,- Annexe 5

- 173. Les activités de start-up seront financées par les fonds de démarrage estimés à 400.000 US\$ à libérer dès l'entrée en vigueur du projet. En attendant l'acquisition des moyens logistiques de l'UGP, cette équipe de démarrage utilisera des voitures, ordinateurs, imprimantes, etc., issus du projet PNAAFA HFM qui vient d'être clôturé..
- 174. **Mise en œuvre**. Elle reposera sur une approche faire-faire et pour une large part sur le renforcement des agences spécialisées et services techniques déconcentrés du MINAGRI (ANPROCA, IRAG, BTGR, protection des végétaux et ANASA) dans leurs fonctions pérennes via des conventions développées sur la base d'une gestion axée sur les résultats.
- 175. Pour les domaines non couverts ou dans les cas où des expertises spécifiques sont requises, le projet recourra à des partenariats stratégiques avec des ONG spécialisés ainsi qu'à des prestataires externes de services et entreprises (consultant, bureau d'études et entreprises des travaux) selon des contrats de performance.
- 176. Face à certains défis récurrents d'approche méthodologique, d'outils de mise en œuvre ainsi que de renforcement des capacités, des assistances techniques internationale et nationale ainsi que des visites d'apprentissages sous régionaux sont aussi nécessaires notamment pendant la phase de démarrage du projet.

## **B.** Cadre organisationnel

- 177. Le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) assurera la tutelle du Projet AgriFARM et en sera le maitre d'ouvrage. Le Comité de Pilotage du Projet AgriFARM sera conjoint avec celui du projet PNAAFA-BGF, tous les deux sous financement du FIDA. Dans la limite d'une quinzaine de membres au maximum, le comité de pilotage initial sera modifié pour la prise en compte des nouvelles parties prenantes suivantes: (i) les ministères en charge de l'environnement, du commerce et de l'élevage ; (ii) les organisations de la société civile suivantes: les organisations professionnelles agricoles (chambre d'agriculture et fédération des organisations professionnelles agricoles), la fédération des chambres de commerce et d'industrie (CCIA), et les plateformes nationales des groupements des femmes.
- 178. Ce comité de pilotage se réunira deux fois par an pour: (i) donner des orientations stratégiques pour la mise en œuvre d'AgriFARM; (ii) approuver le programme de travail et de budget annuel (PTBA), préparé d'une manière participative par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), ainsi que le rapport annuel des résultats du projet; (iii) assurer la conformité de sa mise en œuvre avec les politiques et stratégies sectorielles. Le Secrétaire General du MINAGRI, appuyé par le Directeur General du Bureau des Stratégies et Développement (BSD), assurera sa présidence tandis que le Coordinateur(trice) de l'UGP assurera son secrétariat.
- 179. Des Comités Consultatifs Régionaux seront également mis en place à Labé et Kankan pour favoriser la coordination et le développement des synergies des acteurs régionaux de développement agricole et de commercialisation notamment le secteur privé, les autres projets existants dans les domaines des pistes rurales, entreprenariat des jeunes, appui au développement des filières maraichères ainsi que d'appuyer les services techniques régionaux déconcentrés impliqués dans les domaines ci-dessus. Dans les régions de Boké et de Faranah où le projet PNAAFA BGF est encore actif jusqu'en 2019, une attention particulière sera portée sur l'articulation avec le projet AgriFARM, les deux projets étant sous financement FIDA. Les résultats des consultations trimestrielles des Comités Consultatifs Régionaux alimenteront la préparation des sessions du Comité de Pilotage d'AgriFARM.
- **180.** La gestion de la mise en œuvre d'AgriFARM sera confiée à une unité de gestion de projet (UGP) qui aura une autonomie de programmation, de budgétisation et de gestion financière sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture avec deux antennes régionales qui seront coordonnées par les coordinateur(trice)s adjoints ayant la responsabilité des thèmes transversaux : genre, ciblage, visibilité et renforcement des capacités.
- **181.** L'équipe de l'UGP sera basée à Mamou et comprendra le personnel suivant: (i) coordinateur(trice); (ii) responsable administratif et financier (RAF); (iii) responsable de suivi-évaluation et de gestion des savoirs (SE&GS); (iv) responsable de la composante 1; (v) responsable de la composante 2; (vi) chargé(e) du développement des initiatives économiques et du partenariat; (vii) comptable; (viii) responsable en passation de marchés; (ix) ainsi que des personnels d'appui. Elle bénéficiera de l'appui d'assistance technique (nationale et internationale) au démarrage pour l'affinage

des approches et des outils de mise en œuvre. Les coordinateur(trice)s adjoints seront aussi en charge du renforcement des capacités de mise en œuvre, du ciblage des jeunes et femmes à toutes les actions du projet ainsi que de la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques.

- **182.** Compte tenu de l'étendue des zones couvertes par le projet (5 régions ciblées sur les 8 de la République de Guinée) ainsi que les distances entre les 15 préfectures d'intervention, deux antennes d'AgriFARM seront installées à Labé et à Kankan. Elles couvriront respectivement la coordination et la gestion de la mise en œuvre du projet dans les préfectures ciblées des régions de Labé et Boké ainsi que de Kankan et de Faranah ; la région de Mamou étant couverte directement par l'UGP. Ces antennes seront sous la supervision du Coordinateur(trice) du projet et chacune d'entre elles sera composée des cadres suivants : (i) coordinateur(trice) adjoint (e) ; (ii) chargé(e) de comptabilité ; (iii) chargé(e) de passation des marchés ; (iv) chargé(e) de suivi-évaluation ; (v) chargé(e) de la production ; (vi) chargé de la commercialisation ; (vii) chargé(e) des infrastructures, (viii) ainsi que des personnels d'appui.
- **183.** Le recrutement des cadres de l'UGP et de ses antennes suivra un processus compétitif et ouvert. A compétence égale, les candidatures des jeunes et des femmes cadres seront priorisées. Sous la supervision du BSD et du bureau pays du FIDA, la gestion de ce processus de recrutement sera confiée à un cabinet de ressources humaines indépendant ayant des expériences confirmées en recrutement de cadres. Sa sélection se fera de commun accord entre le MINAGRI et le FIDA. Une proposition de méthodologie de recrutement et une première version des termes de référence du cabinet de ressources humaines est fournie en annexe du Manuel.
- **184.** Le renforcement des acteurs institutionnels consistera en : i) un appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture (MINAGRI/BSD); et ii) le soutien au dialogue sur les politiques et renforcement des capacités des jeunes cadres. Etant donné que le bureau des stratégies et développement (BSD) assure le rattachement et le suivi techniques des projets du MINAGRI, cet appui comprendra une assistance technique (internationale et nationale) pour développer des outils de suivi et d'analyse de performance des projets afin d'automatiser l'importation des données des projets, la production de résultats et l'analyse des ratios de performance. De plus, le BSD sera aussi appuyé dans sa fonction d'analyses stratégique et thématique.
- **185.** Des activités ciblées de dialogue politique seront à mener pour construire un environnement favorable au développement des composantes techniques du projet à travers de l'assistance technique internationale et nationale, études thématiques ainsi que des ateliers de consultation et concertation. Les capacités des jeunes cadres seront renforcées dans les préfectures d'intervention d'AgriFARM par la mise en œuvre d'un système simplifié de « coaching & mentoring » et la promotion des stages et apprentissage des jeunes cadres en formation ainsi que leur encadrement.

### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

### **Planification**

**186.** L'UGP assurera la consolidation des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) préparés, selon les normes et dans les délais, par les partenaires techniques. Elle sera responsable de l'organisation et du secrétariat des sessions du Comité de pilotage. Le PTBA sera validé par le CNP et soumis à l'approbation préalable du FIDA.

### Suivi-évaluation

- 187. Le système de suivi-évaluation sera bâti entre autres autour du cadre logique (CL) et des programmes de travail et budget annuels (PTBA). La collecte et saisie des données sera assurée au niveau régional par l'UGP et les opérateurs/partenaires d'exécution, à partir des fiches remplies sur le terrain. Ces données alimenteront la base de données informatisée, harmonisée et consolidée au niveau national qui permettra entre autres de: i) planifier et suivre l'exécution du PTBA; ii) renseigner automatiquement le système de mesure des résultats opérationnels (SMRO); iii) contribuer à la cartographie des réalisations via un système d'information géographique (SIG), et iv) suivre la performance économique et financière des principaux investissements du Programme (suivi de la marge nette des exploitations agricoles et suivi des volumes de production échangés sur les marchés de demigros).
- 188. Un atelier de lancement sera organisé en début de projet auprès des différents acteurs, notamment ceux impliqués dans le suivi-évaluation (RSE, responsables régionaux de SE, responsables

thématiques, points focaux SE des partenaires de mise en œuvre, BSD, ...), au cours duquel les manuels d'opérations dont le manuel de SE seront validés et internalisés pour une mise en oeuvre rapide. Au démarrage et après des modifications importantes du CL (par ex.: à mi-parcours), des ateliers animés par le responsable du suivi-évaluation du Projet, et regroupant les responsables de l'UGP, les opérateurs/partenaires d'exécution et les représentants des Communes seront organisés pour que toutes les parties prenantes s'approprient les documents de planification donc le CL du Projet, leurs responsabilités dans le dispositif du suivi-évaluation et les outils qu'ils doivent produire (fiches de collecte, tableaux de bord, ...).

- 189. Chaque année, le Projet organisera des ateliers de programmation pour l'année suivante durant lesquels seront consolidés les propositions des deux antennes dans une proposition de PTBA. Ce processus s'achèvera par la validation du PTBA par le Comité de pilotage et la non-objection du FIDA. Une revue de mi-parcours sera organisée en début de troisième année pour évaluer l'avancement du Projet et son impact, et recommander l'attribution éventuelle de la seconde attribution (PBAS 2019-21) pour financer la deuxième phase du Projet. En fin de Projet, une évaluation finale sera effectuée par le Gouvernement de Guinée qui formera la base du rapport d'achèvement du Projet.
- 190. La version provisoire du manuel des procédures du Système de Suivi-Evaluation (SSE) est annexée au DCP (partie 3 du Manuel de mise en œuvre du projet). Il reprend les leçons apprises des projets précédents (situées en annexe au manuel) et les éléments clé et mécanismes du système de suivi-évaluation à mettre en place sur le Projet AgriFARM, conformément aux dispositifs de mise en œuvre décrits dans le DCP. Il s'articule ainsi autour des sections suivantes :
  - Présentation du projet : (i) fiche synoptique ; (ii) description d'AgriFARM (objectifs, composantes, mise en œuvre)
  - Présentation du suivi-évaluation sous l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) : (i)
     Le SSE du FIDA : le Système de Mesure des Résultats Opérationnels (SMRO) : évolution récente du SYGRI, suivi des indicateurs de base, enquêtes annuelles sur les effets directs, mesure de l'impact ; (ii) Stratégies et systèmes d'information nationaux
  - Présentation du SSE du Projet AgriFARM: (i) Planification (cadre logique, cadre de rendements et PTBA); (ii) gestion de l'information (collecte, saisie, traitement, analyse, diffusion): schéma fonctionnel du SSE et rôles des différents acteurs (inclus comités de pilotage); (iii) système de suivi informatisé, états de sortie et système d'information géographique; (iv) système de contrôle; (v) rapport SMRO; (vi) rapportage (vi) mécanismes participatifs; (vii) système d'évaluation: études spécifiques, études initiales, à mi-parcours et finale; (viii) suivi de la performance du SSE; (ix) chronogramme de SE.

## Apprentissage et gestion des savoirs

- 191. Il s'agira dans un premier temps de réaliser une stratégie simple de gestion des savoirs et de communication.
- 192. La gestion des savoirs au sein du Projet sera sous la responsabilité des deux coordinateur(trice)s adjoints, assisté du RSE et les responsables thématiques. Elle visera tout particulièrement à : i) accompagner les personnels impliqués dans l'exécution des activités du Projet pour qu'ils documentent de manière systématique les connaissances accumulées au cours de la mise en œuvre, ceci à travers la diffusion de méthodologies et canevas de supports de capitalisation (étude des cas, fiches synoptiques, ...); (ii) organiser des rencontres de capitalisation avec les partenaires ; et ii) archiver (physiquement ou électroniquement) de manière systématique les productions documentaires (divers rapports, études, termes de référence, notes, etc.) des différents partenaires du Projet en faciliter l'exploitation par les experts au sein des équipes d'exécution du Projet ou en dehors (dans le cadre du partage des connaissances). Pour ce volet de gestion des savoirs, les responsables s'inspireront des retours d'expérience disponibles dans les communautés de pratique (ex. Afrique Verte International) et seront appuyés dans ce sens par le RSE.
- 193. Au niveau de l'UGP, le RSE assistera les coordinateur(trice)s-adjoints à vulgariser les expériences sur le Projet via les médias locaux et nationaux et autres supports de communication.

### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

194. Gestion financière. Pour faciliter l'exécution du Projet, le gouvernement accordera une autonomie de gestion administrative et financière à l'UGP. Les fonds du projet seront gérés selon les dispositions

des accords de financement. Les procédures de gestion administrative et financière ainsi que celles du contrôle interne seront détaillées dans la lettre à l'emprunteur et dans le manuel des procédures administratives, comptables et financières du projet.

- 195. Le Projet disposera de comptes bancaires : un compte désigné dans la devise choisie pa rle Gouvernement pour le financement FIDA (USD, EUR, SDR) et un compte d'opérations en Francs Guinéens pour l'UGP à Mamou et un compte d'opérations en Francs Guinéens pour chaque antenne de Labé et de Kankan. Ces comptes seront ouverts dans une banque commerciale.
- 196. Dès l'entrée en vigueur, le FIDA versera une avance de démarrage pour assurer le recrutement du personnel par un cabinet international, les activités de finalisation des manuels du projet, ainsi que les formations initiales au personnel fiduciaire notamment.
- 197. Dès que les conditions de décaissement seront respectées, l'UGP recevra une avance de fonds, en ligne avec le PTBA du projet et suffisant pour couvrir la moyenne projetée des dépenses autorisées au titre du financement pour une période d'environ six mois. Le réapprovisionnement des fonds se fera par des Demandes de Retrait de Fonds (DRF) préparées par l'UGP selon les procédures définies par le FIDA. Les spécimens des signatures des personnes habilitées à signer les DRF, ainsi que celles des personnes autorisées à mouvementer les différents comptes (désignés et comptes d'opérations) seront transmis au FIDA dès le démarrage du Projet.
- 198. Pour atténuer les risques fiduciaires, les décaissements majeurs relatifs aux investissements seront directement effectués par l'UGP, par signature conjointe du Coordonnateur et du RAF. Le Projet signera des conventions avec un nombre sélectif de partenaires après l'obtention d'une non-objection du FIDA motivée par un diagnostic approfondi de leurs systèmes de gestion tel que défini dans le manuel d'intervention du Projet, des consultants spécialisés dans ce domaine devront être engagés par l'UGP pour effectuer le diagnostic approfondi de leurs capacités. Ces partenaires seront responsabilisés sur le plan technique de la réalisation des activités, allant de la définition des cahiers de charges et à la passation des marchés en collaboration avec le projet jusqu'à la certification de la qualité des prestations et des travaux selon les lois et règlements en vigueur. La procédure d'avance de fonds sera limitée aux dépenses minimales de fonctionnement contrôlées mensuellement.
- 199. L'approbation des DRF sera faite conjointement par le Coordonnateur, le RAF et le Directeur des Investissements Publics ou son Adjoint (Ministère des Finances).
- 200. Compte tenu des expériences précédentes, AgriFARM adoptera une approche différente dans l'organisation et la dotation en personnel. L'UGP sera l'acteur principal et central tout en travaillant de manière participative avec toutes les parties prenantes. Pour permettre une justification rapide des dépenses, les comptes d'opération des antennes seront approvisionnés uniquement pour les dépenses de fonctionnement. Une mission de vérification des pièces justificatives se fera trimestriellement par le SAF dans les antennes. La cosignature des comptes bancaires avec le coordonnateur actuellement en cours avec le PNAAFA BGF sera adoptée en cas de convention avec les OPA pour un suivi des décaissements conformément au diagnostic effectué avant signature. Cette procédure consiste à confirmer par la signature du Coordonnateur les ordres de paiement sur les fonds du FIDA effectués par les partenaires de mise-en-oeuvre. En plus de l'accent mis par les autorités sur la nécessité du suivi à travers l'Inspection Générale du Ministère de l'Agriculture, AgriFARM prévoit un contrôleur interne pour mieux maîtriser les risques. La consolidation mensuelle sera privilégiée à travers l'envoi par chaque antenne des transactions comptables sur la base TOM2PRO, des états de rapprochement bancaire et des PV d'arrêtés de caisse. Les situations budgétaires et des décaissements doivent faire l'objet d'analyse au cours de réunion mensuelle de coordination.
- 201. **Passation de marchés.** Pour la conduite des opérations de passation de marchés, un Responsable en Passation de Marchés (RPM) sera mis en place au niveau de l'UGP, directement rattaché au Coordonnateur pour éviter des situations de conflits d'intérêts qui pourraient l'empêcher à donner un avis objectif dans l'intérêt du Projet. L'UGP sera responsable de la conduite des marchés relatifs aux investissements prévus par le projet au niveau des antennes, de même que pour les acquisitions des fournitures nécessaires pour le fonctionnement du projet, qui seront passées chaque année sur la base d'un seul marché à bons de commande.

-

<sup>102</sup> Le Contrôleur Interne ne sera pas rattaché à l'IG du Minisitère; il sera rattaché au Coordonnateur; le controle interne devant aider le Coordonnateur à vérifier et apporter ou faire apporter les correctifs nécessaires pour atteindre les objectifs. L'IG du MINADER et effectuera son propre contrôle (audit interne du ministère).

- 202. Les procédures nationales seront appliquées pour les acquisitions du Projet, sauf pour ce qui concerne l'appel d'offres international, pour lequel les Directives de la Banque Mondiale en matière de passation de marchés sont applicables. 103i
- 203. Afin d'anticiper les procédures de passation des marchés relatifs aux projets d'infrastructures, les appels à manifestations d'intérêt pour la réalisation des études seront lancés par anticipation, immédiatement après l'approbation du Projet par le Conseil d'Administration du FIDA. Pour chaque marché de travaux, les études et supervision de travaux y relatives ont été regroupées sous forme de marchés de maitrise d'œuvre complète (études et supervision des travaux, regroupées en un seul marché). Les acquisitions initiales de biens de fonctionnement (véhicules, motos, groupes électrogènes, mobilier de bureau) pour le compte du projet seront également réalisées par l'UGP par anticipation dans le cadre de marchés groupés, comprenant au besoin des tranches fermes et conditionnelles, pour tenir compte du décalage dans l'installation des équipes. Les marchés de réhabilitation des locaux des antennes seront également regroupés et passés par l'UGP.
- 204. Dans le cadre du volet financement de l'entreprenariat du projet, les équipements prévus pour les prêts aux acteurs ne feront pas l'objet de marché, mais d'acquisition directe par les bénéficiaires. avec mise à la disposition des fonds au niveau des institutions financières qui prêtent directement aux investisseurs et qui auront la latitude de choisir eux-mêmes le matériel qu'ils désirent. Ces acquisitions sont financées sous forme de coûts partagés avec des institutions financières (35-40% en subvention) dans le cadre de conventions établissant des cibles établies par le Projet, et qui en assure la supervision.
- 205. La supervision du Projet AgriFARM sera réalisée directement par le FIDA, conjointement avec le Gouvernement de Guinée. Les missions de supervision porteront une attention particulière sur le suivi de la mise en œuvre de manière qualitative et quantitative, l'atteinte des résultats, des effets et de l'impact, et l'efficacité des acquis institutionnels et techniques qui seront consolidés et répliqués à grande échelle.

## E. Identification et atténuation des risques

206. Le niveau de risque global du Projet en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de **modéré**.

Tableau 9: risques et atténuations

Risques	Atténuation	Nive	eau	
•		F	М	f
Politiques : i) manque de reconnaissance des OPA par les autorités dans le contexte politique actuel	Le Ministère de l'Agriculture sera maître d'ouvrage et la contribution des OPA sera recentrée autour de leur mandat			
ii) Activité économique et implication politique réduite due au aléas politiques	Le Projet interviendra auprès des acteurs économiques et locaux plus éloignés des aléas politiques (élections notamment)		×	X
Economique :				
i) le secteur privé manque de garanties pour obtenir des financements	Le Projet valorisera les porteurs de Projets sur base de leur plan d'affaire et leur apportera un appui technique.			X
ii) les frais issus du maintien des infrastructures économiques ne permettent pas la viabilité de son système de gestion (PPP, etc.)	Une analyse économique et financière sera réalisée sur chaque marché et des plans d'affaires seront réalisés pour déterminer le niveau de redevance			x
Technique : i) les améliorations techniques des systèmes de production restent bornées aux premiers bénéficiaires ou sont peu adoptées	L'approche du Projet (tirée par la demande des marchés) contribuera à soutenir l'adoption des techniques. Les techniques seront basées sur les échanges de connaissances et d'expérience entre paysans (champs école paysan).			х
Environnemental : i) érosion et savanisation des forêts, baisse du niveau des nappes phréatiques	Le Projet contribuera à son rechargement par l'aménagement des bassins versants (reforestation, agroforesterie)			Х
ii) utilisation irrationnelle des produits agro- chimiques affectant la santé et la sécurité alimentaires des exploitants agricoles	Le projet mettra en place des services de divulgation sur l'utilisation des pesticides grâce aux champs-écoles et avec l'appui des OP, afin de former les petits exploitants			x

<sup>103</sup> Conformément aux Directives pour la Passation de Marchés relatives aux projets, FIDA, septembre 2010, page 19

Risques	Atténuation	Niveau		
		F	М	f
Social : i) conflits sociaux au sein des communautés (dont sécurité foncière)	à un usage rationnel des produits agro-chimiques  Le Projet basera ses investissements sur une ingénierie sociale préalable, permettant d'accéder à un consensus entre autorités, opérateurs économiques et bénéficiaires.		Х	
Mise en œuvre :  i) Dispositif institutionnel et opérationnel pas à mesure d'assurer un prompt démarrage et une adéquate mise en œuvre du projet	Mobilisation de fonds de démarrage pour anticiper les activités préalables à la mise en œuvre (recrutement de l'équipe, manuels, SYGRI, PTBA-PPM, logistique, etc.); Lors de la première mission de conception, négociation et accord FIDA-GoG sur les dispositifs de mise en œuvre du		X	
ii) capacités humaines et techniques et ressources limitées des PME/BTP	projet (UGP)  Avec l'appui des services techniques, le Projet assurera le suivi grâce à son unité de génie civile, et une assistance technique continues		x	
iii) capacités limitées des équipes de mise en œuvre (baisse à terme des connaissances dans la planification, gestion et suivi fiduciaire des projets FIDA)	Mise en place d'un plan de recrutement et de formation de cadre juniors, stagiaires, etc.  Mobilisation d'une Assistance technique à court terme en appui au démarrage et à la première phase de mise en œuvre du projet		X	
Risques fiduciaires				
i) Faiblesse des OPA dans la planification, l'exécution et le suivi budgétaire entrainant d'important retard.	Le Projet signera des conventions avec des partenaires sélectionnés après un diagnostic approfondi de leurs systèmes de gestion.  L'UGP sera l'acteur principal et central, bien que travaillant de manière participative avec tous les partenaires.		X	
ii) Justification difficile et longue des fonds (réserves des audits internes et des missions de supervision)	Les décaissements majeurs seront directement effectués par l'UGP.  La procédure d'avance de fonds sera limitée aux dépenses minimales de fonctionnement contrôlées mensuellement.		X	
iii) Faiblesse dans l'adoption et l'exécution des procédures comptables, administratives et financières  Risques liés à la passation des marchés	<ul> <li>Recrutement d'un Contrôleur interne pour assurer le suivi dans l'adoption des procédures et de suivi des recommandations des missions de supervision et d'audit -Les procédures de contrôle, de suivi et de reporting précisées dans le manuel de procédure.</li> <li>Mobilisation d'une assistance technique internationale pour la planification gestion et suivi comptable -La procédure de co-signature des comptes bancaires des OPA avec le Coordonnateur actuellement appliqué par le PNAAFA-BGF sera reconduit avec AgriFARM.</li> <li>Les arrêtés et consolidation des comptes se feront mensuellement.</li> <li>Formation continue de l'équipe administrative et financière de l'UGP et de ses partenaires de mise en oeuvre.</li> <li>Sélection rigoureuse du cabinet d'audit externe</li> <li>Associer les inspections générales des ministères concernés (Agriculture et Finances) aux missions de supervision et revue à mi-parcours</li> <li>assurer des missions régulières (2-3 par an) des inspections générales des deux ministères (Agriculture et Finances) auprès du Projet avec production de rapport et diffusion auprès du Gouvernement et du FIDA.</li> </ul>		×	
i) Délais de passation des marches i) Délais de passation allongés dû à la compétence exclusive des procédures d'ouverture et d'évaluation des offres, conférée à la Direction nationale des marchés.	Mise en place d'un suivi de proximité auprès de la DNMP		Х	

Risques	Atténuation	Nive	au	
		F	М	f
ii) Les tâches du Responsable en passation de marchés et du Responsable Administratif et Financier ne sont pas explicitement présentées et contrôlées	Les TDR des postes de RPM et RAF (en annexe du Manuel) indiquent de façon exhaustive les tâches régissant leurs postes		х	
iii) L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ne dispose pas de moyens suffisants pour le renforcement des capacités des acteurs	Organiser des sessions périodiques de formation au bénéfice du personnel du projet	Х		

## IV. Coûts, financement, avantages et durabilité du Projet

## A. Coûts du Projet

207. Les coûts totaux du projet, sur une période de 6 ans, y compris les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, s'élèvent à 1 055,6 milliards de GNF, équivalant à 97,1 millions d'US\$. Les coûts de base sont de 795,8 milliards de GNF (88,4 millions d'US\$). Les provisions pour imprévus physiques et financiers s'élèvent respectivement à 23,7 milliards de GNF (2,6 million d'US\$) et 236,1 milliards de GNF (6,0 millions d'US\$). Les taxes y sont incluses pour un montant total de 119,9 milliards de GNF (11,0 millions d'US\$).

208. Les coûts de base du projet par composante se présentent comme suit: (A) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique: 392,9 milliards de GNF (43,7 millions d'US\$), soit 49% du coût de base total et (B) Accès aux marchés: 324,1 milliards de GNF (36,0 millions d'US\$), soit 41% du coût de base total. La coordination du programme et le renforcement des acteurs sont estimés à 78,7 milliards de GNF (8,7 millions d'US\$), soit 10% du coût de base total. Le tableau cidessous donne le détail de la répartition du coût du projet par composante et sous-composante.

Tableau 10: Coût du projet par composante

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARN Components Project Cost Summary		GNF Million)			(US\$ '000)		% Foreign	% Total Base
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total	Exchange	
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique								
<ol> <li>Aménagements productifs et résilients au risque climatique</li> </ol>	275,354	46,237	321,591	30,595	5,137	35,732	14	40
2. Amélioration de la productivité agricole	16,804	6,751	23,555	1,867	750	2,617	29	3
3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	11,851	11,323	23,174	1,317	1,258	2,575	49	3
4. Amélioration de la sécurité nutritionnelle	19,109	5,510	24,620	2,123	612	2,736	22	3
Subtotal	323,117	69,822	392,939	35,902	7,758	43,660	18	49
B. Accès aux marchés								
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	212,319	27,716	240,035	23,591	3,080	26,671	12	30
2. Gestion et maintenance des infrastructures économiques	12,465	5,536	18,001	1,385	615	2,000	31	2
Financement du micro entreprenariat agricole et rural	48,280	17,770	66,050	5,364	1,974	7,339	27	8
Subtotal	273,064	51,021	324,085	30,340	5,669	36,009	16	41
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs								
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	54,244	6,844	61,088	6,027	760	6,788	11	8
2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	8,209	3,876	12,085	912	431	1,343	32	2
3. Renforcement des acteurs institutionnels	3,266	2,291	5,557	363	255	617	41	1
Subtotal	65,719	13,011	78,730	7,302	1,446	8,748	17	10
Total BASELINE COSTS	661,900	133,855	795,755	73,544	14,873	88,417	17	100
Physical Contingencies	21,370	2,374	23,745	2,374	264	2,638	10	3
Price Contingencies	197,927	38,214	236,141	5,046	973	6,020	16	7
Total PROJECT COSTS	881.197	174,444	1.055.641	80.965	16,110	97.075	17	110

## B. Financement du Projet

209. Le plan de financement repose sur: l'allocation PBAS 2016-2018 du FIDA pour 30,9 millions de d'US\$, correspondant à 31,8% du coût total; un prêt de l'OFID pour 15 millions d'US\$, soit 15,5% du coût total; un don du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire pour 5 millions de d'US\$ (4,2 millions d'euros), soit 5,2% du coût total; la contribution du Gouvernement de Guinée pour d'une part 11,0 millions d'US\$ en exonérations de taxes, soit 11,3% du coût total; et une contribution des bénéficiaires pour 4,3 millions d'US\$, soit 4,4% du coût total. Le gap financier de 30,9 millions de d'US\$, soit 31,8% du coût total, pourra provenir du PBAS 2019-21 (selon les conditions financières à déterminer et sujette à la disponibilité des fonds et des procédures internes) ou par des co-financements identifiés pendant la mise en œuvre. Le financement de la contrepartie du gouvernement sera composé, conformément à la politique du FIDA, de l'exonération des taxes appliquée à trois catégories de dépenses : i) travaux/génie rural, ii) équipements et matériels, et iii) véhicules. Le tableau ci-dessous présente le plan de financement du projet par composante et sous-composante.

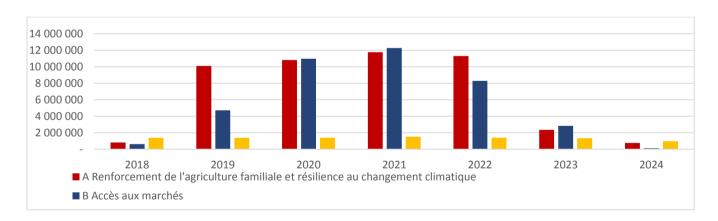
Tableau 11: Plan de financement du projet par composante

Components by Financiers (US\$ '000)	IFAD	1	IFAD	2	OFI	D	FBS	Α	Gouvern	ement	Bénéfici	aires	Tot	al
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique														
<ol> <li>Aménagements productifs et résilients au risque climatique</li> </ol>	19,289	49.0	14,679	37.3	-	-	-		5,389	13.7	-	-	39,357	40.5
Amélioration de la productivité agricole	1,003	35.6	1,768	62.8	-	-	-	-	43	1.5	-	-	2,814	2.9
3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	1,100	39.9	1,578	57.2	-	-		-	81	2.9	-	-	2,759	2.8
Amélioration de la sécurité nutritionnelle	1,061	35.5	1,926	64.5	-	-	-		0		-	-	2,986	3.1
Subtotal	22,452	46.9	19,951	41.6	-		-		5,513	11.5	-		47,916	49.4
B. Accès aux marchés														
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	3,169	10.6	3,327	11.1	15,000	50.2	3,021	10.1	5,354	17.9	-	-	29,872	30.8
2. Gestion et maintenance des infrastructures économiques	558	26.3	1,076	50.6	-	-	437	20.6	54	2.5	-	-	2,125	2.2
Financement du micro entreprenariat agricole et rural	907	11.6	1,845	23.6	-	-	803	10.3	0		4,262	54.5	7,817	8.1
Subtotal	4,634	11.6	6,248	15.7	15,000	37.7	4,261	10.7	5,408	13.6	4,262	10.7	39,814	41.0
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs														
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	3,020	41.6	3,580	49.4	-	-	571	7.9	81	1.1	-	-	7,252	7.5
2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	463	32.2	808	56.1	-	-	169	11.7	0	-	-	-	1,439	1.5
Renforcement des acteurs institutionnels	331	50.7	313	47.8	-	-			10	1.5	-	-	654	0.7
Subtotal	3,814	40.8	4,701	50.3	-	-	739	7.9	91	1.0	-	-	9,345	9.6

Tableau 12 : Dépenses du projet par an et par composante

République de Guinée Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HM	MG)								
Project Components by Year Totals Including Contingencies (US\$ '000)		Totals Including Contingencies							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total	
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique									
Aménagements productifs et résilients au risque climatique	460	9,081	9,783	9,988	9,342	684	20	39,357	
Amélioration de la productivité agricole	39	577	430	490	564	482	232	2,814	
3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	307	396	455	441	434	391	335	2,759	
4. Amélioration de la sécurité nutritionnelle	-	51	152	858	966	798	161	2,986	
Subtotal	806	10,105	10,819	11,777	11,306	2,356	748	47,916	
B. Accès aux marchés									
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	302	3,270	8,281	9,588	5,875	2,556	-	29,872	
2. Gestion et maintenance des infrastructures économiques	316	378	351	354	377	245	104	2,125	
Financement du micro entreprenariat agricole et rural		1,076	2,336	2,329	2,046	27	3	7,817	
Subtotal	618	4,724	10,968	12,271	8,298	2,828	107	39,814	
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs									
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	1,137	1,033	1,053	1,095	1,090	1,095	749	7,252	
2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs	179	201	199	265	191	206	199	1,439	
3. Renforcement des acteurs institutionnels	57	144	140	156	112	29	16	654	
Subtotal	1,373	1,377	1,393	1,516	1,393	1,330	963	9,345	
Total PROJECT COSTS	2,797	16,206	23,180	25,563	20,997	6,514	1,818	97,075	
	3%	17%	24%	26%	22%	7%	2%	100%	

Figure 3 : Dépenses du projet par an et par composante en US\$



## C. Résumé des avantages et analyse économique

## Analyse financière

210. L'analyse financière a été axée sur les impacts découlant des activités principales d'amélioration de la production (riz, maïs, maraîchage) sur les périmètres d'agriculture pluviale et irriguée et de la plantation d'arbres fruitiers dans les sous-bassins versants. Conformément aux directives du FIDA pour les AEF, neuf modèles de productions ont été préparés, quatre modèles de riziculture (riz de coteaux, riz de plaine pluviale, riz de plaine irriguée, et riz de bas-fonds aménagés), trois modèles de culture de maïs (en tapade/jardin de case, en champs extérieur (pluvial) et en plaine irriguée), un modèle pour de maraîchage mixte (tomate, aubergine, piment et gombo) et un modèle pour une plantation d'anacardiers. Les avantages résultants de l'accès aux marchés améliorée se reflètent dans tous ces modèles. La rentabilité financière des différents modèles de production est présentée dans le tableau 13 ci-dessous :

Tableau 13 : Résumé de l'analyse financière

	Riz de coteaux (1 ha)	Mais en tapade (1 ha)	Riz de plaine (pluvial) (1 ha)	Mais en champs extérieur (pluvial) (1 ha)	Riz de plaine	Mais de plaine (irrigué) (1 ha)	fonde	Maraichage mixte (1 ha)	anacardiar
Marge add. /an (GNF)	1,324,660	2,003,294	1,306,284	1,420,786	2,985,399	2,268,650	3,460,270	6,368,075	N/A
TRI (financier)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	24%
VAN (@10%, GNF)	6,528,718	9,460,729	5,794,005	6,379,224	15,021,099	10,942,623	17,497,787	40,849,177	7,069,873
VAN (@10%, USD)	725	1,051	644	709	1,669	1,216	1,944	4,539	786
B/C	1.14	1.25	1.45	1.17	1.49	1.19	1.59	1.70	1.11

211. Les indicateurs de profitabilité témoignent de la viabilité des modèles préparés pour l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Tous les modèles ont des valeurs nettes actuelles (VAN) et des ratios bénéfices-coûts supérieurs à un. Pour les modèles de riz, le revenu additionnel obtenu une fois que les rendements et autres bénéfices sont réalisés se situe entre 1,3 million GNF/ha/année pour les modèles pluviaux et 3,5 millions GNF/ha/année pour le riz de basfonds aménagé. Pour le maïs, les résultats sont similaires, avec des revenus additionnels situés entre 1.4 million GNF/ha/année pour le maïs en champs extérieur (pluvial) et 2.3 millions GNF/ha/année pour le maïs de plaine irriquée.

### Analyse économique

- 212. Pour l'analyse économique du projet, les modèles financiers ont été convertis en modèles économiques, et les bénéfices des modèles ont été agrégés en prenant en compte le phasage des activités du projet. De plus, l'analyse économique a également modélisé l'impact que les infrastructures de marchés auront sur la production additionnelle ainsi que l'impact environnemental des interventions qui s'avère positif.
- 213. Analyse économique des infrastructures d'accès aux marchés. Au-delà du support à la production agricole, le projet va aussi investir dans des infrastructures 600 km de pistes rurales, 4 marchés de demi-gros et 17 marchés de collecte afin de simuler la commercialisation. Les effets directs de ces investissements se traduiront par une augmentation des terres cultivées, une augmentation des rendements nets (notamment par la baisse des pertes post-récoltes), une réduction des coûts de transport ainsi que divers autres bénéfices non-quantifiés dans l'analyse. L'analyse menée sur la base des hypothèses mentionnées en Appendice 3 aboutit à un taux de rentabilité économique de 40% et une VAN de 348,2 milliards GNF. Les hypothèses de cette analyse seront éventuellement affinées lors de la deuxième mission de conception du projet.

Tableau 14 : Bilan économique des infrastructures d'accès aux marchés

Taille moyenne du tronçon de piste (Km)	10.0				
Linéaire total (Km)					
Bénéfice additionnel par Km/an (millions de GNF)	156.1				
TRI économique pour les 630 Km (20 ans)	40%				
VAN économique pour les 600 Km (20 ans; @ 8%; millions de GNF)	348 240				

- 214. Les externalités environnementales du Projet ont été estimées avec l'outil EX-ACT développé par la FAO pour estimer le bilan carbone de projets en évaluant leur impact sur les activités agricoles, forestières et autres activités qui utilisent la terre, dites AFOLU. Pour le Projet AgriFARM, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agro-écologique de la Guinée (zone tropical humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Les changements amenés par les activités du projet ont été inclus dans les différents modèles de l'outil, notamment i) la gestion durable des forêts communautaires existantes ce qui entraine une réduction de la déforestation, ii) l'installation de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles. Le bilan de carbone du projet sont positifs et importants ; les activités du Projet AgriFARM permettent d'atténuer l'émission de 5,09 millions de tonnes de CO2 sur une durée de 20 ans.
- 215. **Résultats économiques et analyse de sensibilité.** Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du Projet s'établit à 16,7% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 8%, s'élève à 337,5 milliards de GNF, soit 35,1 millions de dollars EU. Ce résultat est plutôt satisfaisant, d'autant plus que certains bénéfices n'ont pas encore pu être pris en compte dans les calculs en raison de l'insuffisance de données pour leur évaluation. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TRIE

comprennent notamment les bénéfices liés à l'entrepreneuriat agricole qui seront quantifiés lors de la deuxième mission de conception, l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'accroissement des revenus et des disponibilités alimentaires, les conséquences de l'amélioration des circuits de commercialisation, les impacts des compétences transmises via les formations sur d'autres types d'activités économiques exercées par les bénéficiaires et des effets multiplicateurs sur les acteurs des secteurs en amont (fournisseurs d'intrants, équipements, services) et en aval (transformateurs, commerçants) des filières, dont les femmes et les jeunes.

216. L'analyse de sensibilité indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Ce n'est que dans les scénarios très peu probables d'une baisse des revenus de 30%, d'une hausse des coûts de 50%, ou d'un retard des bénéfices de quatre ans que les résultats sont négatifs ou insuffisants. Dans tous les autres scénarios, le taux de rentabilité économique reste supérieur au coût d'opportunité du capital. Le calcul des *switching values* indique que la rentabilité économique du Projet ne serait nulle que dans les cas où les bénéfices du Projet diminueraient d'au moins 43% ou que le coût du Programme augmenterait d'au moins 78%.

Tableau 15 : Résumé des analyses de sensibilité
Résumé des analyses de sensibilité

Saánarias		TDIE	VAN (8,0%)				
Scénarios		TRIE	milliard GNF	million USD			
Cas de base		16.7%	337.5	35.1			
Coûts +	10%	15.2%	293.0	30.5			
Coûts +	20%	13.8%	248.4	25.8			
Coûts +	50%	10.3%	114.8	11.9			
Revenus -	10%	15.0%	259.2	27.0			
Revenus -	20%	13.1%	180.9	18.8			
Revenus -	30%	9.6%	58.1	6.0			
Bénéfices retardés d'1	an	14.2%	252.6	26.3			
Bénéfices retardés de 2	2 ans	12.1%	174.0	18.1			
Bénéfices retardés de 3	ans	10.3%	101.1	10.5			
Bénéfices retardés de 4	ans	8.8%	33.7	3.5			
Taux d'adoption -	10%	15.0%	259.2	27.0			
Taux d'adoption -	20%	13.1%	180.9	18.8			
Prix des productions -	10%	15.5%	289.4	30.1			
Prix des productions -	20%	14.3%	240.5	25.0			
Prix des intrants +	10%	16.3%	321.3	33.4			
Prix des intrants +	20%	15.9%	305.1	31.7			

### D. Durabilité

217. Ingénierie sociale. Les activités des composantes 1 et 2 reposent sur une ingénierie sociale qui lie chaque intervention, de la parcelle en bas-fond au sous-bassin versant, à ses usagers à travers des comités de gestion et des associations aux compétences reconnues au niveau des communes (sous composante 1.3 et 2.2). Ces dispositifs visent l'intégration des infrastructures dans une dynamique sociale localement enracinée et économiquement viable. La mise en place d'AUE par exemple permettra une implication des usagers dans la gestion durable de la ressource hydrique de manière intégrée (élaboration de règlements locaux limitant les abus, perception de redevances, mise en place des comités de gestion responsables de la gestion des bassins versants aménagés et des reboisements) en collaboration avec les communes et les services décentralisés de l'Etat. Les institutions locales foncières seront impliquées dans le processus de sécurisation foncière des parcelles aménagées pour éviter des risques d'appropriation abusive et de conflit pendant et après projet. La mise en place des plateformes multi-acteurs, quant à elle, permettra une implication de l'ensemble des acteurs, qu'ils soient économiques ou publics. Il assurera une continuité territoriale et économique qui permettra de rassembler les acteurs autour d'une dynamique de développement local. Les dispositifs de gestion des infrastructures commerciales, par leur essence (structures autonomes privées rentables) permettront

quant à eux : i) d'entretenir les infrastructures à moyen et long terme ; ii) d'assurer une qualité et une durabilité des services rendus, indépendamment des aléas politiques et institutionnels. Enfin les dispositifs de maintenance des pistes rurales permettront un maintien fonctionnel des pistes en toute saison, contribuant au désenclavement durable des territoires et à leur dynamisation comme centres de production et d'échange de produits agricoles.

- 218. Les infrastructures. Le Projet procédera à la restructuration/modernisation de la logistique de marchés (déjà existantes) et ne créera pas de nouveau site. Les bureaux d'études et les entreprises adopteront une approche inclusive et participative dans l'avancement de l'ingénierie civile pour que tous les acteurs intéressés soient associés étape par étape dans toutes les phases de construction/réhabilitation. Les infrastructures économiques liées à la production (Boutiques d'intrants, marchés de collecte satellites, marchés de demi-gros) seront construites en partenariat avec les OPA ou les structures de gestion bénéficiaires sur la base d'une subvention adossée à l'élaboration d'un plan d'affaires qui prévoit les coûts de maintenance pour garantir la durabilité des investissements. La maîtrise d'ouvrage des infrastructures à caractère public sera exercée par les communes et les services décentralisés de l'Etat (génie rurale, génie civil, BTP, etc.) et s'appuiera sur le renforcement des leurs capacités de maîtrise d'ouvrage. Le Projet appuiera les différents acteurs à passer des conventions de délégation entre entités locales dans le cadre de la politique de partenariat public privé (gestion des ressources naturelles, gestion des marchés, entretien des pistes, etc.).
- 219. Le financement de l'entrepreneuriat. Les investissements en équipements à coûts partagés pour les bénéficiaires assurent que ces derniers aient convaincu une institution financière de la rentabilité de leur investissement ce qui leur permettra, avec une éducation financière adaptée, d'accroître leur capacité d'autofinancement pour renouveler leur équipement. Le mécanisme de financement à coûts partagés génère une relation professionnelle stable entre les opérateurs économiques (irrigants, microentreprises familiales et rurales, OPA, PME) et les institutions financières. Le remboursement des crédits permettra l'instauration d'un climat de confiance propice au renouvellement d'octroi de crédit sans avoir recours à de nouvelles subventions.
- 220. Diffusion des techniques culturales et résilientes au changement climatique. Le dispositif de réplication/diffusion des améliorations techniques, de pair à pair entre producteurs (CEP), appuyé par les deux dispositifs d'accompagnement des STD (ANPROCA) et des OPA permettra une adoption large des innovations indépendamment et par-delà le cadre du projet.

## **APPENDICES**

## **TABLE DES MATIERES**

APPENDICE 1	: NOTE CONCEPTUELLE	1
APPENDICE 2:	: COUTS ET FINANCEMENTS	17
APPENDICE 3	: ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	29
APPENDICE 4	RESPECT DES POLITIQUES DU FIDA	37
APPENDICE 5	NOTE D'EVALUATION SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE	39
APPENDICE 6	PREMIER PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA)  18 MOIS ET PLAN DE PASSATION DE MARCHE	75
APPENDICE 7	: MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (Volume II)	
	PARTIE 1 : MANUEL D'OPERATIONS	
	PARTIE 2 : MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES , FINANCIERES ET COMPTABLES	
	PARTIE 3 : MANUEL DE SUIVI/EVALUATION	

## Appendice 1 : Note conceptuelle : République de Guinée : AgriFaRM-HMG - Projet "Agriculture Familiale, Résilience et Marché" en Haute et Moyenne Guinée.

#### A. Contexte stratégique et justification de l'implication du FIDA

- 1. **Aperçu de l'économie guinéenne.** Classée parmi les pays les moins avancés à faible revenus<sup>104</sup>, la Guinée a subi de plein fouet la crise Ebola (Février 2014- 1<sup>er</sup> Juin 2016<sup>105</sup>). Avec plus de 2500 décès, l'épidémie a impacté l'économie du pays<sup>106</sup> créant, entre autres, des pénuries alimentaires, d'importantes variations des prix<sup>107</sup> et l'arrêt d'usines<sup>108</sup>. La croissance n'a repris qu'en 2016, tirée par l'industrie minière et les politiques publiques en sa faveur. L'industrie minière se distingue comme le moteur économique du pays représentant jusqu'à 90% de ses exportations (or, bauxite). Cependant, la création d'emplois assurée par ce secteur reste réduite (moins de 2,5% de la population active)<sup>109</sup> et ses risques socio-environnementaux sont conséquents.
- 2. Politiques publiques. Dans ce contexte de post-crise, la Guinée est en cours de mise à jour de ses politiques publiques. Le document « Guinée Vision 2040 » a été adopté en avril 2017 et trace les orientations de développement du pays, accompagné du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 et de la Politique National de Développement Agricole (PNDA)<sup>110</sup>. La version provisoire du PNDA identifie trois défis : i) un accès accru aux marchés porteurs, notamment ceux de la sous-région et du continent ; ii) une productivité élevée<sup>111</sup>; iii) une efficacité de la gouvernance du secteur agricole. Pour le secteur agricole, il est attendu une augmentation de 50% de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale<sup>112</sup>. Le Gouvernement s'est engagé à allouer 12,5% de son budget à l'agriculture, contre 7,3% actuellement.
- 3. **Pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition**. 50% de la population guinéenne vit sous le seuil de pauvreté. Les régions de Haute Guinée et de Moyenne Guinée sont les plus touchées, avec une incidence respectivement de 67,5% et 55,4% <sup>113</sup>. L'insécurité alimentaire touche 17,6% de la population guinéenne, dont les deux tiers en zone urbaine, contre 10% en moyenne en Afrique de l'Ouest.
- 4. Potentiel agricole et urbanisation. La Guinée dispose d'un potentiel agricole important encore sous exploité. Les conditions pédoclimatiques sont très propices à l'agriculture 114 et son potentiel en terres arables (6,2 millions d'hectares) n'est exploité qu'à hauteur de 25%. Malgré ce potentiel, le pays affiche de faibles rendements, 1 246 kg/ha de céréales contre 1 452 kg/ha en Afrique de l'Ouest en moyenne. L'agriculture guinéenne est majoritairement familiale 115, et reste concentrée sur les productions vivrières notamment les céréales (riz et maïs), tubercules

<sup>110</sup> A l'état de version provisoire au 02/08/17

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> La Guinée affichait en 2016 un PNB par habitant de 490\$ contre 950\$ en moyenne parmi les pays les moins avancés et 1504\$ en moyenne parmi les pays d'Afrique Subsaharienne, selon la méthode Atlas (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Fin de l'épidémie déclarée par l'OMS

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Une réduction de 125\$/habitant du PIB en moyenne sur les trois pays touchés et une croissance du PIB réduite à 0,4% et 0,1% en 2014-2015. Le coût total de l'épidémie pour la Guinée est estimé à 600 million \$. (Banque Mondiale, 2014-2015 West Africa Ebola Crisis : Impact updat, 2016)

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Baisse de 33% du prix de la pomme de terre guinéenne

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Construction de la mine Simandou stoppée. Avec un investissement de 17,6 milliards d'Euro, ce projet est l'un des plus importants projets d'exploitation de fer

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> (FEWSNET, 2017)

<sup>111</sup> Identifiées par le Plan d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de seconde génération (PNIASAN) 2016-2020, les filières prioritaires sont : i) le riz ; ii) les fruits et légumes ; iii) les produits de l'élevage à cycle court (donc indirectement le maïs) ; iv) le produit de bœuf ; v) le poisson et vi) les produits forestiers non ligneux.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> avec une hausse de 5% du commerce agricole dont 75% en direction des pays de la région. Augmentation de 50% des infrastructures agricoles, fondation de 75% de la commercialisation.

<sup>113</sup> (SRP, 2007)

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Quatre régions agroécologiques contrastées -Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière- avec des pluies abondantes variant entre 1100 et 4 000 mm/an

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Rapport de mission d'appui FIDA, juillet 2017 ; « ce système de production est la source de revenu d'environ 40% de la population guinéenne et est caractérisée par i) une main d'œuvre à majorité familiale ; ii) une autoconsommation totale ou partielle ; iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille. »

et huile de palme. Le riz est la première production nationale avec 1,97 million de tonnes de paddy en 2014/2015. Le secteur agricole affiche une croissance annuelle de 5% sur la période 2011-2013 et représente 20% du PIB guinéen<sup>116</sup>, tirée majoritairement par l'augmentation des surfaces cultivées (+10% par an (USAID, 2015))<sup>117</sup>. La demande croissante en produits vivriers est soutenue par la croissance démographique (2,5% en 2016<sup>118</sup>) et l'urbanisation (38% de la population en 2016 contre 33% en 2006<sup>119</sup>).

- 5. Capital social et jeunes. Le monde rural guinéen connaît depuis longtemps diverses formes d'organisations paysannes à vocation sociale et économique. Le Conseil National des Organisations Paysannes de Guinée (CNOP-G) compte plus de 680 000 membres regroupés au travers de plusieurs fédérations. Celles-ci se sont majoritairement engagées dans l'approvisionnement d'intrants et souhaitent aujourd'hui mieux maîtriser les aspects liés à la commercialisation 120. Elles sont aussi impliquées auprès des jeunes comme la FUPROMA/HG qui compte 12 476 jeunes, soit 78% de ses membres. En effet, la tranche des 15-24 ans représente 19,6% de la population et son importance a été multiplié par 3,6 en 50 ans. Le chômage touche environ 11,4% des jeunes contre 6,8% en moyenne dans la population guinéenne. Les emplois, notamment pour les jeunes, dans les activités informelles se sont accrus dans les mines 121, l'artisanat, le commerce et les transports, etc. Pourtant, cette jeunesse représente une véritable opportunité pour la Guinée, qui pourrait bénéficier de son dividende démographique en créant « un nombre suffisant d'emplois et une augmentation de la productivité agricole » 122.
- 6. *Marchés agricoles et transformation.* La commercialisation des productions agricoles se réalise rarement dans des aires adéquates, notamment par manque d'infrastructures de collecte 123 et de transformation. Les produits agricoles subissent de fortes pertes après récolte, de 22% pour le riz et de 20,4% pour le maïs tandis que les coûts de transactions élevés, liés aux difficultés de transport, ont un impact négatif sur les prix d'achat bord champ 124, notamment pendant la saison des pluies. L'insuffisance de capacités de stockage, conjuguée au déficit de production et aux besoins financiers immédiats des producteurs, obligent souvent les producteurs à vendre la plupart de leur production au moment de la récolte, lorsque les prix sont les plus bas 125, ce qui ne les encourage pas à augmenter leur volume de production la saison suivante. Ainsi les volumes échangés 126, notamment pour les productions vivrières, ne permettent pas de satisfaire la demande croissante. Les importations de riz s'élevèrent à 20% de la consommation en 2014 127 bien que les consommateurs guinéens aient une préférence pour le riz local étuvé, ce qui constitue une opportunité pour le riz guinéen 128. Le marché du maïs est en plein essor lié au développement de l'élevage avicole. La transformation est réalisée de manière quasi exclusive 129 dans des unités artisanales 130 qui ne traitent toutefois

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Contre 17,9% en moyenne en Afrique Subsaharienne et 26% parmi les pays les moins avancés (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Le rendement restant faible, autour de 1,17t/ha en 2015, contre 2,5t/ha au Mali.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> En effet, entre 1960 et 2010, la population urbaine a été multipliée par 11 (population rurale par 2,4 fois), et la population de Conakry par 15. A l'horizon 2030, quasiment la moitié de la population vivra en milieu urbain (48,6%) (Guengant, Kamara, & De Metz, 2011).

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> (Mercoiret, 2006)

A titre de comparaison, à Siguiri, pour une pépite d'or de 1g trouvé à la mine, le gain est estimé à 300 000F, contre 30 000 à 50 000F par journée travaillée au champ (IFAD, Aide-Mémoire, Mission d'appui au Programme Guinée, Juillet 2017, 2017)
 (Guengant, Kamara, & De Metz, 2011)

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Comptoirs comme routes : il est estimé que le coût de réhabilitation des routes en mauvais état s'élève à presque 1,1 milliards de dollars (17% du PIB) (Banque Africaine de Développement, 2016)

<sup>124</sup> Ils entrainent un écart entre le prix bord champs et les marchés de consommation dépassant 75%

<sup>125</sup> Par exemple pour le riz, son prix varie environ 20% entre la période de récolte et le pic de prix de 3 à 4 mois après. Le stockage du riz pendant 1 à 2 mois pourrait générer 10% des revenus supplémentaires pour les producteurs. Par ailleurs, la collecte se fait par regroupement des produits à différents niveaux et ne permet pas de garantir leur qualité. Pour le maïs, le prix de collecte a Kankan 1900 GNF/kg et le prix de vente à Labé est de 3000 GNF/kg (transport : 8 GNF/kg/km, marge du collecteur, 300 GNF/kg, marge du grossiste : 350 GNF/kg, marge du détaillant de 150 GNF/kg, etc.).

127 USAID, 2015

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> A noter par ailleurs que le riz étuvé détient une part plus grande de protéines et de nutriments que le riz dit "blanc".

A hotel par ametris que le 112 ettive detient dhe part plus grande de proteines et de natimients que le 112 dit blane :

129 A l'exception de la Société Guinéenne de Palmier à Huile et Hévéa (SOGUIPAH) et l'huilerie de Dabola pour l'arachide

Telles que les plateformes multifonctionnelles qui combinent fourniture d'énergie et d'équipements du type décortiqueuse de céréales, moulins, concasseurs. On note aussi le début d'installation de mini-rizeries dans les grands bassins rizicoles

qu'un quart de la production agricole et constituent une opportunité de débouchés pour ce secteur

7. **Programme pays FIDA.** Le FIDA a investi environ 200 millions de dollars des Etats Unis dans 13 projets depuis le début de ses opérations en Guinée en 1980. Le seul projet en cours, le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAAFA extension Basse-Guinée et Faranah), avec un financement total de 23 millions de dollars des Etats Unis, s'achèvera le 31 décembre 2019<sup>131</sup>. Avec une maitrise d'ouvrage déléguée aux OPA, le PNAAFA BGF est la dernière phase du Programme national PNAAFA qui a démarré en 2010. Le dernier RB-COSOP s'est achevé le 31 décembre 2014, et son renouvellement n'a pu être réalisé, compte tenu de la crise sanitaire liée à Ebola. Le Gouvernement et le FIDA ont convenu de se doter d'une Note de stratégie pays pour la période 2017/18 <sup>132</sup> afin de s'aligner sur le calendrier de révision des politiques publiques nationales.

#### B. Possible aire géographique d'intervention et groupes cibles potentiels

- Aire géographique. En s'appuyant sur l'agriculture familiale comme moteur de développement 8. économique en fournissant les centres de consommation, les zones d'intervention du Programme ont été sélectionnées sur la base : (i) de l'incidence de pauvreté ; (ii) du potentiel de production céréalière et des opportunités de marché (riz, maïs); (iii) et de la présence d'acteurs économiques structurés (OPA, secteur privé). Ainsi, avec l'incidence de pauvreté la plus élevée du pays 133, des marchés dynamiques et des centres de consommation des zones minières, la Haute et Moyenne Guinée ont été identifiées comme régions cibles. Ces zones correspondent aussi à celles ayant les déficits alimentaires les plus importants et en même temps regroupent de nombreux opérateurs économiques de collecte et de transformation des produits agricoles autour des marchés de : i) Kankan et Siguiri pour approvisionner les zones minières ; ii) Labé, Mamou et Kindia en tant que marchés de gros et demi-gros ; iii) Koundara, Mali, Beyla Forécariah et Kérouané en tant que marchés transfrontaliers. **Quinze préfectures**<sup>134</sup> ont été identifiées pour former les zones d'intervention du Projet (voir carte). Ces régions de Boké, Labé, Mamou, Faranah et Kankan comptent une population agricole de 4 605 300 personnes soit 63% de la population agricole totale 135 du pays.
- 9. **Ciblage des filières riz et maïs.** Le riz et le maïs constituent la base de l'alimentation guinéenne (32% des dépenses de consommation, avec 146 kg de riz et 34 kg de mais consommés annuellement par personne<sup>136</sup>) et les zones déficitaires coïncident<sup>137</sup> avec celles à forte incidence de pauvreté. Ce sont aussi les cultures les plus présentes dans les zones ciblées avec 681 038 Ha (19% de la SAU nationale) pour le riz et 287 361 Ha (10% de la SAU nationale) pour le maïs. Sur cette base, le ciblage productif sera axé sur les filières de riz (surtout cultivé en Haute Guinée) et de maïs (Moyenne Guinée). Une veille sera réalisée sur la filière avicole, exerçant une pression grandissante sur la demande en maïs.
- 10. Groupes cibles potentiels. Les cibles prioritaires seront 80 000 exploitants agricoles familiaux membres de groupements, Unions et Fédérations actives dans les zones cible <sup>138</sup> (480 000 personnes). Parmi eux, les femmes et les jeunes représenteront 50% et les ménages

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> En outre, le FIDA a reçu un don supplémentaire de 750 000 euros de la Coopération italienne pour la mise en œuvre du Projet "Appui aux Activités de Transformation et Commercialisation des Produits maraichers et du Riz en basse Guinée".

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Objectifs spécifiques : Voir partie D

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Respectivement de 67.5% et 55.4%

En moyenne Guinée, dans les régions de Boké (préfectures de Gaoual, Koundara), Labé (Mali, Tougué, Lélouma, Koubia), Mamou (Dalaba, Mamou). En Haute Guinée dans les régions de Faranah (Dabola, Dinguiraye) et Kankan (Kankan, Kerouae, Kouroussa, Mandjana, Siguiri).

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> Institut des Statistiques, 2016 : la région de Kankan est celle qui détient la plus importante population agricole avec près de 22% de la population agricole totale.

<sup>136</sup>Les arachides, agrumes, fonio, mil/sorgho, manioc et patate douce représentent entre 4% et 6% des dépenses (Agence de Promotion des Investissements Privés, 2013)

<sup>137</sup> Majoritairement pour le riz, dans une moindre mesure avec le maïs

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Le total des exploitants membres des OPA dans la zone du projet est de 200 000

les plus vulnérables, dont les femmes cheffes de ménage, en représenteront 12%. Ces chiffres seront confirmés lors des missions de formulation. Les autres groupes cibles seront (ii) les entrepreneurs (dont jeunes et femmes) ayant des activités connexes à la production autour et sur les marchés de demi-gros et les marchés de collecte<sup>139</sup>; (iii) les membres des organisations rurales telles que les, GIE, , ASF et autres groupes de gestion des ressources (eau, terre); (iv) les cadres des institutions publiques et parapubliques surtout décentralisées impliquées dans le secteur (recherches, conseil agricole, formation).

11. Les femmes et les jeunes. Le Projet s'implantera dans les régions comptant le plus de femmes dans le domaine agricole (54,3% de la population agricole à Labé, 53,6% à Mamou) ainsi que de femmes cheffes de ménage (18,8% et 22,6%)<sup>140</sup>. Afin de pallier aux quantités insuffisantes produites par leur activité agricole<sup>141</sup>, les cheffes de ménage ajoutent une seconde activité, souvent annexe à la production (transformation, commercialisation). Les jeunes constituent 36%<sup>142</sup> de la population agricole et représentent la plus grande part de la population agricole active<sup>143</sup>. Ceux-ci sont généralement attirés par l'entreprenariat dans les services agricoles, de transformation et de commercialisation. Le Projet vise à augmenter les possibilités de d'emplois et de revenus pour les jeunes et les femmes : i) dans la production agricole, notamment vivrière, par l'augmentation de son attractivité (et de sa rentabilité), par des appuis à l'installation et par un appui-conseil adéquat ; et ii) dans les activités connexes à la production (services, transport, commercialisation).

#### C. Justification et raison d'être

- 12. Logique d'intervention. Le Projet ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ainsi que leur résilience au changement climatique. Basé sur le développement d'une agriculture familiale dynamique, le Projet soutiendra un modèle économique compétitif et tourné vers le marché (offre/demande, infrastructures, partenariats public-privé), inclusif (femmes, jeunes, OPA) et durable (résilience au changement climatique). En misant sur la demande interne (dont bassins miniers) grandissante, cette stratégie aura la double fonction (i) de permettre à la population cible de sortir de la pauvreté et, (ii) de contribuer aux objectifs de développement économique du pays.
- 13. Ce Projet se base sur une approche systémique comprenant : i) l'augmentation de la demande par le soutien à l'écoulement des produits ; et ii) l'augmentation de l'offre par le soutien à l'augmentation de la production.
- 14. Approche tirée par la demande du marché. Avec l'urbanisation croissante et le développement de l'industrie minière, la demande en produits agricoles hors des bassins de production augmente tant en volume qu'en diversité. Cette demande est en partie satisfaite par un secteur commercial privé informel mais à des prix payés aux producteurs qui sont trop bas pour rendre ces productions vivrières économiquement attrayantes 144. Dans les bassins de production, le secteur marchand est souvent confronté à de nombreux obstacles logistiques qui enchérissent les coûts de transaction des productions agricoles. En améliorant les infrastructures économiques pistes, marchés de collecte et marchés de demi-gros- ainsi que le capital social et technologique 145, le Projet vise à maitriser les coûts de transaction pour augmenter les volumes d'échanges céréaliers issus de l'agriculture familiale vers les centres de consommation (villes, bassins miniers). Elle visera à terme à : i) fluidifier et augmenter les échanges par des chaines de valeur plus efficientes poussées par une demande dynamique ; ii) favoriser les échanges sur des bases équitables avec la normalisation des mesures, la multiplicité des offres, la disponibilité des informations ; iii) accompagner la formalisation des acteurs de marché, ainsi, à terme, leur donner de nouvelles opportunités de marché (plus

<sup>139</sup> Collecte, transport, transformation, commercialisation, distribution d'intrants, entretien du matériel, services financiers...

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Contre 11,5% en moyenne (Institut des Statistiques, 2016)

 $<sup>^{141}</sup>$  Par exemple, une cheffe de famille de Dabola parvient à produire 500 à 800 kg de riz paddy/an

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> (ANASA, 2015)

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> 29,6% pour les 15-24 ans, 29,1% pour les 25-35 ans (Institut des Statistiques, 2016)

<sup>144</sup> Résultant ainsi des rendements très faibles

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Micro finance, paquet technologique avec l'utilisation des téléphones mobiles et l'information des prix, etc.

larges, plus directes, etc.). Cette approche repose sur la prise en compte de l'espace territorial ciblant l'agriculture familiale et l'ensemble des acteurs des principales filières vivrières (producteurs, courtiers, commerçants, transporteurs, transformateurs, etc.)<sup>146</sup>. La présence d'organisation de producteurs représente un atout en assurant, au sein d'un territoire, une mise en commun de moyens et une base large de concertation et de diffusion de l'information.

#### Les leviers d'actions seront :

- 15. L'amélioration de la productivité des exploitations agricoles familiales. Sur la base des analyses économiques et financières des projets antérieurs et en cours, PADES, PNAAFA, WAAPP et PADAG, et des informations collectées pendant les missions d'identification, il ressort que ce modèle est viable et durable. En favorisant l'accès aux semences, l'utilisation efficiente d'engrais et en renforçant l'appui conseil, les rendements augmentent d'au moins 41% pour le riz<sup>147</sup> et de 58% pour le maïs. En termes financiers, ces augmentations de rendements entrainent un revenu net additionnel de 72 US\$/ha pour le maïs, et de 61 US\$/ha pour le riz pluvial. Ils permettent une augmentation des quantités autoconsommées <sup>148</sup> ainsi que des quantités commercialisées <sup>149</sup>. L'effet levier est encore plus important pour le riz de basfonds aménagé, où l'augmentation potentielle de rendement est de 79%, soit un revenu net additionnel de 194 US\$/ha avec deux cycles culturaux. Les aménagements hydroagricoles augmentent la superficie moyenne de 0,10 ha de riz par exploitation, ce qui générera un revenu additionnel de 107 US\$ (+23%). Enfin, le stockage du surplus de riz permet une augmentation de 24 US\$/ménage<sup>150</sup>.
- 16. La combinaison de l'agricultures irriguée et pluviale pour une intensification raisonnée de la résilience des exploitations familiales. La faible productivité actuelle de l'agriculture pluviale pousse les exploitants à cultiver de plus grandes superficies sur les bassins versants, souvent avec des pratiques non durables comme la culture sur brûlis ou l'usage d'herbicide total, et sur des terres à forte pente amplifiant les phénomènes d'érosion et d'ensablement des bas-fonds. L'intervention devra combiner des pratiques adaptées et des techniques de conservation des bassins versants avec une irrigation maîtrisée des bas-fonds pour contribuer durablement au développement de l'agriculture familiale. Le Projet s'attachera à valoriser les systèmes de production les plus résilients intégrant les cultures de bas-fonds qui peuvent supporter jusqu'à 25% de baisse de rendement 151, contre 15% pour les cultures pluviales.
- 17. Le désenclavement des bassins de production. Les bassins de production sont difficilement accessibles, bloquant souvent les efforts de relance de la production agricole par manque d'acheteurs. Les coûts et le temps de transport impactent négativement sur le prix d'achat bord-champ, en particulier pendant la saison des pluies. De même, l'insuffisance de capacité de stockage, conjuguée aux besoins financiers immédiats des producteurs, les obligent souvent à vendre la plupart ou la totalité de leur production au moment de la récolte, créant ainsi une offre trop importante qui tire les prix vers le bas 153 et n'encourage pas les producteurs à augmenter leurs volumes de production. La réhabilitation des pistes rurales ainsi que

<sup>146</sup> Cette approche a des points communs avec celle présentée par la Banque Mondiale de « Pôle de croissance », avec les corridors économiques étudiés par la BAD et la FAO mais insiste de manière plus franche sur l'agriculture familiale au cœur des investissements.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> 41% pour le riz de plaine et de bas-fonds non-aménagés, 63% pour le riz de coteaux, 79% pour le riz de bas-fonds aménagé

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> De 100kg/membre de ménage à 125kg pour le riz, de 150kg à 175kg pour le maïs.

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> De 250kg/ménage à presque 900kg/ménage pour le riz, de 600 à 1000kg/ménage pour le maïs.

<sup>150</sup> Le prix entre la récolte et le pic annuel varie de 25% pour le riz et d'environ 20% pour le maïs.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> A 25% de baisse de rendement, le modèle est à l'équilibre : l'ensembles de charges sont supportées par les revenus, mais aucun bénéfice n'est réalisé

 <sup>152</sup> Le Ministère des Transports de la Guinée a estimé que les temps de transit entre les principaux marchés augmentent d'au moins 20% pendant la saison des pluies.
 153 Par exemple pour le riz, son prix varie environ 20% entre la période de récolte et le pic de prix de 3 à 4 mois après. Le

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Par exemple pour le riz, son prix varie environ 20% entre la période de récolte et le pic de prix de 3 à 4 mois après. Le stockage du riz pendant 1 à 2 mois pourrait générer 10% des revenus supplémentaires pour les producteurs. Par ailleurs, la collecte se fait par regroupement des produits à différents niveaux et ne permet pas de garantir leur qualité. Pour le maïs, le prix de collecte à Kankan 1900 GNF/kg et le prix de vente à Labé est de 3000 GNF/kg (transport : 8 GNF/kg/km, marge du collecteur, 300 GNF/kg, marge du grossiste : 350 GNF/kg, marge du détaillant de 150 GNF/kg, etc.).

l'aménagement d'espaces commerciaux rendront accessible les centres de consommation aux petits producteurs, ce qui tirera, à terme, la production vers le haut.

- 18. L'implication du secteur privé marchand. Que ce soit dans la transformation, la commercialisation, le transport ou même le financement des activités, le secteur privé de type PME/TPE est un acteur central et pourvoit de très nombreux emplois. Par ailleurs, ces activités, notamment pour les femmes, participent souvent de manière essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages <sup>154</sup>. Le Projet renforcera les dynamiques d'échanges commerciaux impliquant le secteur privé marchand, souvent flexible et proactif, avec l'appui de partenaires spécialisés <sup>155</sup>.
- 19. Acteur primordial du développement agricole : l'entrepreneuriat rural. Le PADER-BGN exprimait « la pertinence d'utiliser le développement de la micro et petite entreprise rurale comme partie intégrante de la stratégie de lutte contre la pauvreté par son important potentiel de développement et sa complémentarité avec les activités rurales agricoles ». Le facteur de succès du FODAP fut l'équilibre des appuis aux porteurs de projet, entre formation, financement et appui-conseil 156. Celui-ci nourrira l'approche du Projet avec la possibilité de partenariats avec les Institutions Financières qui permettront un appui individuel
- 20. L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages au travers de l'agriculture familiale intensive et orientée vers le marché. Cette amélioration est attendue par : i) l'augmentation des revenus de l'exploitation agricole familiale, que ce soit par l'augmentation des volumes commercialisés ou par des marges plus importantes ; ii) l'augmentation de la disponibilité des aliments (accès au marché, production autoconsommable plus conséquente) ; iii) l'augmentation de la qualité des aliments (plus diversifiés, pratiques sanitaires contrôlées).
- 21. Le soutien à la professionnalisation des OPA focalisées sur les services rendus à leurs membres en déléguant la maitrise d'ouvrage à d'autres partenaires (publics et privés) possédant le mandat et les capacités (humaines, financières, etc.) nécessaires. La délégation de la maitrise d'ouvrage aux OPA pour la quasi-totalité des activités du PNAAFA a eu des impacts négatifs sur la mise en œuvre du PNAAFA<sup>157</sup>. Les délais n'ont pas été respectés, ayant pour conséquence des retards dans la signature des conventions, une réduction de la période d'exécution du PTBA et le faible taux de décaissement (46%). Le nouveau Projet s'assurera que les activités de la maîtrise d'œuvre sont correctement partagées entre UGP, OPA, STE et secteur privé selon son expertise.
- 22. Des partenaires (PME) de qualité pour les investissements d'infrastructures rurales. Le PADER-BGN estimait que « la contractualisation et l'emploi de PME locales ne peut fonctionner que s'il existe des PME bien équipées et capables de conduire les travaux selon les standards requis. » Ainsi, les futures opérations du FIDA mettront un accent particulier sur le choix des entreprises contractualisées et fera appel à de l'assistance technique, nationale et internationale, pour en assurer l'encadrement et le contrôle de qualité en collaboration avec les services techniques décentralisés de l'Etat.

#### D. Objectifs du Projet

23. L'objectif global du Projet est de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises des ménages ruraux des régions de Haute et de Moyenne Guinée. Il est aligné sur les politiques nationales de développement économique et social (PNDES 2016-2020), agricole et nutritionnel (PNDA et PNIASAN 2016-

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> L'étuvage du riz par exemple est une activité féminine complémentaire à leur exploitation qui leur permet d'augmenter leurs revenus pour assurer leurs besoins : à Dabola, des cheffes de famille accumulent jusqu'à trois activités (agriculture, transformation et commerce)

transformation et commerce).

155 Notamment l'ONG AGUISSA Afrique Verte avec par exemple l'expérience d'appui aux femmes transformatrices dans la région de Kankan ayant permis la création de 12 groupements féminins (300 femmes).

<sup>156</sup> Basé sur l'âge, la localisation, le secteur d'activité, le sexe et le niveau de formation

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> les OPA ne disposant pas de spécialistes en passation de marché et en planification ont accumulé un retard dans le processus de planification et dans l'exécution des activités.

2020), ainsi que sur les politiques régionales 158 et sur les Objectifs définis par la Note de Stratégie Pays du FIDA.

- 24. L'objectif de développement est d'accroître durablement les revenus de 80 000 exploitations agricoles familiales (480 000 personnes), leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée.
- 25. Deux principaux effets sont attendus : i) les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent de 30% la productivité de leurs exploitations et leur capacité d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques ; et, ii) les producteurs/rices agricoles augmentent de 30% la commercialisation de leurs productions grâce à des infrastructures et des dispositifs économiques plus performants.
- 26. Les principaux résultats attendus se traduiront par l'augmentation de 7 500 ha de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques ; la réhabilitation de 30 000 ha de bassins versants de manière résiliente au risque climatique, gérées de manière durable par des associations d'usagers de l'eau (AUE); 100% des exploitant(e)s auront adopté des pratiques et/ou des technologies améliorées; 600 organisations de producteurs ruraux auront été appuyées; 40 000 ménages auront été sensibilisés à la sécurité nutritionnelle et 19 200 ménages vulnérables, dont ceux avec des femmes seules cheffes de ménage, auront bénéficié d'un kit améliorant leur résilience; le volume de produits agricoles commercialisé aura augmenté de 30% et 3 000 emplois auront été créés sur et autour des marchés dans les activités connexes; 250 km de pistes rurales auront été rendu praticables en toute saison et 90 installations de marché, de transformation ou de stockage (en moyenne 6 par préfecture) auront été construites et seront utilisées et maintenues de manière durable et financièrement viable par des structures de gestion autonomes ; les autorités locales bénéficieront d'une augmentation des taxes collectées de 30%; les OPA impliquées dans la commercialisation de produits agricoles augmenteront leurs ventes de 60% et 500 entreprises rurales, individuels ou en groupe, auront investi dans le développement des filières par des financements à coûts partagés en partenariat avec les institutions financières locales 155
- 27. La théorie du changement du Projet. Pour assurer une augmentation durable de revenu à 80 000 exploitations agricoles familiales dans les 15 préfectures ciblées dans l'Haute et Moyenne Guinée, le Projet s'articule autour de i) l'augmentation de la productivité et de la production des principales filières (riz et mais) de l'agriculture familiale d'un bassin de production, et ii) la diminution des coûts de transaction commerciaux des produits agricoles liés aux risques logistiques grâce à de meilleures infrastructures reliant bassins de production et centres de consommation, ce qui va stimuler et accroître la demande 160; et iii) de l'implication des acteurs économiques (professionnels, secteur privé, autorités locales) pour saisir les opportunités de débouchés commerciaux (normalisation des poids et mesures, amélioration de l'offre, financement approprié, système d'information des prix et des marchés 161) pour les deux filières ciblées.
- 28. Cette approche territoriale et économique se base sur l'amélioration des infrastructures économiques dans un bassin de production vivrier qui va impacter sur l'ensemble des deux chaines de valeur de ce territoire 162. Ces pôles de développement économique, proche des agropoles 163 ou des pôles de croissance 164, sont constitués des bassins de production, des

<sup>162</sup> (Vorley, de Pozo-Vergnes, & Barnett, 2016)

Déclaration de Malabo, cf. Partie A. Politiques publiques.

Se l'action de Malabo, cf. Partie A. Politiques publiques.

Se l'action de Malabo, cf. Partie A. Politiques publiques.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> Limitation des pertes par la réduction du temps de transit et l'amélioration de ses conditions, regroupement et structuration de l'offre (dont organisations de producteurs), sureté d'achat et de vente, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Notamment de prix

La BAD entend jouer sur plusieurs leviers pour développer les chaînes de valeurs dans les « agropoles » : augmenter la productivité, faciliter le financement des projets, développer les infrastructures d'appui (route, eau, énergie, TIC), améliorer les réglementations, promouvoir les flux de capitaux, et privilégier l'inclusion, la durabilité et la nutrition appropriée.

<sup>164</sup> Cette approche a des points communs avec celle présentée par la Banque Mondiale de « Pôle de croissance », avec les corridors économiques étudiés par la BAD et la FAO mais place sur l'agriculture familiale au cœur des investissements.

pistes rurales stratégiques pour l'écoulement des produits, et des marchés de demi-gros ruraux les liant aux centres de consommation. Les investissements sont concentrés de manière i) géographique, par le ciblage de bassins de production de riz et mais, des pistes rurales les reliant aux marchés de collecte et marché de demi-gros et, ii) stratégique, en synchronisant les appuis à la production et à son écoulement, pour que s'expriment les synergies entre la demande et l'offre.

#### E. Mise à l'échelle

- Le Projet AgriFARM-HMG s'inspire d'expériences passées et en cours, notamment sur 29. « l'approche marché de demi-gros » et sa logique territoriale. Initiée en Tanzanie au début des années 2000 par MVIWATA 165, cette approche a ensuite été adaptée au Niger par le FIDA, au travers du PASADEM (2013-2018) et du ProDAF<sup>166</sup> (2016-2023) qui se base sur 21 « pôles de développement économique » touchant 290 000 ménages. Le FIDA a aussi adapté cette approche en Ouganda au travers du PRELNOR (2015-2022, 71 millions US\$, 180 000 bénéficiaires). Ces interventions visent à augmenter la production durable, la productivité et la résilience climatique des petits exploitants agricoles familiales, et à leur fournir un meilleur accès aux marchés domestiques et d'exportation. Le Projet AgriFaRM HMG continuera à s'inspirer de ces expériences en les adaptant au contexte guinéen lors de sa mise en œuvre.
  - 30. Le projet favorisera l'adoption d'une approche de mise à l'échelle en tenant compte des meilleures pratiques et des résultats positifs réalisés par le FIDA, le Gouvernement et les autres partenaires en Guinée et dans la sous-région. Les moteurs de cette approche de mise à l'échelle sont : (i) au niveau national, le dialogue politique du Gouvernement dans le secteur agricole, à travers la participation du FIDA dans le dialogue politique de mise en œuvre du PNDES, de la PNDA et le PNIASAN; et (ii) au niveau sous régional, les initiatives et programmes pilotées dans le cadre de l'ECOWAP/PDDAA<sup>167</sup>. Les OPA seront parties intégrantes de cette mise à l'échelle comme source et diffuseur d'information et d'expérience.

#### F. Appropriation, harmonisation et alignement

- Le programme contribuera à la réalisation des Objectifs du Développement Durable fixée par les Nations Unies, et directement à l'Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, et à l'Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. A travers la mise en œuvre du Programme, les impacts des investissements contribueront aussi à l'objectif 8168 et 13169.
- Le Projet sera aligné sur les objectifs et stratégies de développement du pays, notamment le 32. PNDA et PNIASAN. La version provisoire du PNDA identifie trois défis : i) un accès accru aux marchés porteurs, notamment ceux de la sous-région et du continent ; ii) une productivité élevée170; iii) une efficacité de la gouvernance du secteur agricole171. Le Projet concourra à l'atteinte des résultats attendus du PNIASAN (2016-2020), à savoir : (i) l'accroissement de la productivité et à la production en riz et maïs des exploitations familiales , (ii) l'amélioration de l'accès aux marchés porteurs et au développement des chaînes de valeurs agricoles, et en

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Financement AFD (FERT, 2009)

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (2015-2023, 231,2 millions \$),

Pour la région Afrique de l'Ouest, l'ECOWAP identifie les priorités suivantes: i) assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire; ii) mieux intégrer la dimension nutritionnelle; iii) affirmer et développer la complémentarité/spécialisation des agriculteurs dans le espace régional; iv) promouvoir des modèle d'intensification durable, réduire les impacts sur le climat et s'adapter aux changements climatiques, v) accroitre la résilience des exploitations agricoles familiales; vi) gouverner l intersectoriel et promotion des chaines des valeurs et une plus forte priorité à l'emploi des jeunes.

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> "Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. »

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Identifiées par le Plan d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de seconde génération (PNIASAN) 2016-2020, les filières prioritaires sont : i) le riz ; ii) les fruits et légumes ; iii) les produits de l'élevage à cycle court (donc indirectement le maïs); iv) le produit de bœuf; v) le poisson et vi) les produits forestiers non ligneux.

Leur identification a été nourrie par la Déclaration de Malabo (2014) en particulier sur : i) l'intégration de mécanisme de financement innovants ; ii) l'engagement du secteur privé dans le développement agricole du continent ; iii) la prise en compte des questions émergentes telles que la promotion de chaines de valeurs, le développement du commerce régional, l'entrepreneuriat des jeunes, la résilience, la sécurité alimentaire et la nutrition.

- particulier du riz et mais. (iii) l'amélioration de la résilience du secteur agricole guinéen. (iv) la gouvernance inclusive et participative du secteur agricole, et (v) le développement du capital humain (autonomisation des femmes, emploi jeunes et formation agricole entre autres).
- Le projet sera développé en cohérence avec les trois Objectifs du Cadre Stratégique du FIDA 33. 2016-2025, en particulier: l'OS1 en augmentant la productivité (30%) et les productions et des exploitations agricoles familiales en riz et maïs; l'OS 2 à travers l'augmentation des activités et des quantités commercialisées par le producteurs grâce à la réalisation d'infrastructures rurales et des dispositifs économiques plus performants et l'OS3 avec l'adoption de la part des producteurs familiaux de pratiques culturales (intégration agriculture/élevage; gestion durable des bassins versants et petite-irrigation, semences améliorées, utilisation maitrisée des produits agro-chimiques) destiné à renforcer la durabilité et la résilience des exploitation agricoles en particulier aux chocs climatiques. Par ailleurs, il s'aligne entièrement sur les objectifs stratégiques de la Note stratégique qui sont : i) les productions des agriculteurs familiaux sont accrues durablement ; ii) les producteurs détiennent des conditions de marché plus équitable ; iii) les organisation (OPA, Unions, Fédérations) et institutions (microfinance) rendant des services aux agriculteurs sont professionnelles et en capacité de répondre aux demandes de leurs membres.
- Dans son ensemble, le Projet contribuera de manière transversale à : i) renforcer la viabilité 34. environnementale et accroitre la résilience au changement climatique des activités économiques des groupes cibles ; ii) augmenter les possibilités d'emplois et d'activités économiques des femmes et des jeunes ; iii) augmentation la disponibilité alimentaire et ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages<sup>172</sup>
- 35. Le FIDA soutiendra les synergies d'actions de partenariat à différents niveaux : (i) financier : par un co-financement du FEM et/ou du Fonds Vert pour le Climat (Green Climate Fund) pour les activités d'adaptation au changement climatique de la composante 1 et de l'OFID et de la BID pour les investissements en infrastructures économiques de la composante 2 ; (ii) opérationnel : partenariat avec la Banque Mondiale173, la BID174 ; avec le Projet PADAG175 et l'AFD176; mais aussi avec les agences des Nations Unies basées à Rome (assistance technique du centre d'Investissement de la FAO pour la formulation, accord de partenariat de « cash-for-assets » avec le PAM).

#### G. Composantes et activités

- Le programme sera organisé autour de trois composantes ( deux techniques et une de gestion 36. et coordination).
- Composante 1 : Augmentation de la productivité de l'agriculture familiale et de ses capacités 37. d'adaptation aux chocs climatiques. Elle vise à intensifier, diversifier et augmenter la résilience des systèmes de production (en riz et mais) de 80 000 exploitations agricoles familiales (480 000) tout en améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 38. Volet 1.1. Aménagements productifs et résilients au risque climatique. La gestion de l'eau et des terres permettra : i) l'aménagement/réhabilitation de 7 500 ha périmètres irrigués rizicoles ; ii) l'aménagement de 30 000 hectares de bassins versants en agroforesterie177 avec des pratiques culturales adaptées178; iii) la mise en place d'associations d'usagers de l'eau. Les types d'aménagement 4 (maitrise totale d'eau) et 3 (maitrise partielle d'eau) seront promus pour intensifier la production de riz (et d'autres cultures en rotation) et faire face à l'irrégularité des pluies.

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Cf. paragraphes 11 et 19.

La Banque Mondiale a plusieurs projets en cours : reconstruction post-Ebola, PPAAO phase II et PASAG dont l'objectif est de renforcer les capacités institutionnelles de la mise en œuvre du PNIASA

174 Le projet de soutien aux filières riz et maraichères en Moyenne Guinée vient de démarrer

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> Formulation terminée, financement du Fonds d'Abu-Dhabi pour le développement

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> A travers l'initiative sur la filière riz en Basse Guinée

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Culture de rente pérenne, arboriculture fruitière, bois de chauffe et d'œuvre, réalimentation de la nappe phréatique, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Alternatives à l'abatis-brûlis, courbes de niveaux, etc.

République de Guinée Projet AgriFARM Rapport de conception finale Appendice 1

- 39. Volet 1.2. Diffusion de techniques culturales productives, profitables et adaptées au changement climatique que permettront : i) la recherche appliquée avec les Centres de recherches nationaux (IRAG) et régionaux (AfricaRice) ; ii) l'appui aux filières semencières des cultures priorisées et iii) la mise en place des Champs Ecole Paysans et de paysans relais 179.
- 40. Volet 1.3. Renforcement des Organisations des Producteurs Agricoles (OPA). Pour renforcer leur contribution au développement de leurs territoires, 600 OPA seront appuyées pour concentrer leurs fonctions autour de la fourniture de services agricoles. Sur la base de plans d'affaires, elles seront dotées des moyens techniques et financiers pour leur développement et leur professionnalisation. Elles seront aussi incitées à prendre part au développement des marchés.
- 41. Volet 1.4. Amélioration de la sécurité nutritionnelle. Elle passera par des activités visant à améliorer les pratiques agricoles180 et d'alimentation181 des ménages les plus vulnérables (19 200). En ciblant de manière prioritaire les productions vivrières, le Projet appuiera la distribution de kits (semences, petit ruminants, petit équipement, etc.) et participera ainsi à l'augmentation de la disponibilité de nourriture aux ménages vulnérables et de son accessibilité.
- 42. Composante 2 : Amélioration de l'accès aux marchés et accompagnement d'initiatives économiques. Cette composante vise à améliorer les conditions d'accès et de commercialisation des produits ainsi qu'à soutenir les initiatives économiques liées à ses échanges. Elle se fera à travers :
- 43. Volet 2.1. Infrastructures de commercialisation et Pistes rurales. Ce volet prévoit de construire : (i) des marchés de collecte ; (ii) des marchés de demi-gros (hangar de transaction, parking sécurisé) ; (iii) des infrastructures de transformation. Les aménagements seront réalisés là où des marchés physiques existent et pourront être spécialisés par produit selon les volumes d'échanges concernés. Le nombre d'ouvrages reste à déterminer selon les bassins de production ciblés et leurs dynamiques d'échanges de produits agricoles. La réhabilitation/construction de 250 km de pistes rurales incluront également des ouvrages de franchissement et d'assainissement.
- 44. Volet 2.2. Dispositif de gestion et de maintenance des infrastructures économiques. Un effort particulier d'ingénierie sociale permettra l'émergence de dispositifs pérennes de gestion et de maintenance des infrastructures économiques, y compris les pistes rurales. Ils seront formés sur la base d'une mobilisation de tous les utilisateurs et autres parties prenantes au sein de plateformes multi acteurs et fonctionneront par des prélèvements payés par les utilisateurs (incluant les taxes de marché). Ils pourront s'engager dans un partenariat Public-Privé-Producteurs impliquant les autorités locales.
- 45. Volet 2.3. Promotion d'activités et de partenariats commerciaux. Le Projet interviendra en appui aux initiatives économiques (500 entreprises rurales groupées ou individuelles, de transformation, commerciales, transport, etc.) qui bénéficieront du développement des infrastructures de marchés. L'appui sera basé sur un plan d'affaire avec un financement à coûts partagés avec le secteur privé partenaire (dont les institutions financières comme ASF et les IMF déjà présentes dans la zone du projet). On prévoit la création de 3000 nouveau emploi (surtout femmes et jeunes) crée par ce volet.
- 46. Composante 3 : Coordination du programme et renforcement des acteurs institutionnels. Cette composante vise la mise en place de mécanisme permettant de planifier, coordonner, gérer et suivre la mise en œuvre des activités et d'évaluer les impacts du Projet.
- 47. Volet 3.1. L'unité de gestion de projet (UGP). (voir partie K).

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Pour l'adoption à grande échelle des pratiques culturale valorisées telles que rotations/associations de cultures, gestion intégrée de la fertilité des sols, options de culture attelée, micro-irrigation à pompage solaire, intégration « agriculture-élevage » <sup>180</sup> Rotation/l'association des cultures riches en éléments nutritifs

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Valorisation nutritionnelle des produits, éducation nutritionnelle

- 48. Volet 3.2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs. Le système de suivi-évaluation sera aligné sur les indicateurs nationaux et intégré aux systèmes de pilotage (voir partie L).
- 49. Volet 3.3. Renforcement des acteurs institutionnels. L'expertise et les capacités des services techniques du MINAGRI (BSD, ANPROCA, etc.) et d'autres Ministères concernés (Travaux Publiques, Environnement, etc.) seront valorisés et leurs équipements renforcés dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des activités du Projet.

#### H. Catégorisation environnementale et sociale préliminaire

- 50. Impacts environnementaux. Le projet, dans son ensemble, vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficientes (de l'utilisation de la terre, de l'eau, des intrants, etc.) et durables (techniques et systèmes de production, économique) sur des sites déjà exploités ou abandonnés. Les principaux risques environnementaux restent : i) la modification des écosystèmes 182 des aménagements ; ii) une pollution phytosanitaire par l'incitation à l'intensification 183 ; iii) pour les pistes, des dommages possibles aux zones d'emprunt.
- 51. Des mesures seront prises pour prévenir et limiter ses risques : (i) des études d'impacts seront réalisées sur l'ensemble des ouvrages (périmètres, routes, marchés) ; (ii) une sensibilisation des bénéficiaires sera réalisée (Champs Ecole Paysan), afin de démontrer l'avantage des pratiques agro écologiques d'intensification des productions (dont l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et des techniques de protection des utilisateurs et consommateurs, rotation des cultures) ; (iii) un contrôle qualité des travaux sera réalisé ; (iv) des ouvrages de franchissement seront construits afin de maintenir les dynamiques hydrologiques ; (v) la réhabilitation/l'aménagement des bassins versants et zones d'emprunt.
- 52. Impacts sociaux. Les activités du Projet auront des impacts positifs liés à (i) l'augmentation durable des revenus des ménages ; (ii) la création d'emplois autour de la production agricole et de ses échanges ; (iii) le désenclavement des communautés offrant de nouvelles perspectives économiques et sociales. Le principal risque social reste l'accès, la possession et la concurrence sur les terres, notamment dans les zones aménagées et pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention seront prises notamment : (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées ; (ii) en appuyant la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes ; (iii) en appuyant l'installation de jeunes, notamment avec l'appui conseil des OPA.
- 53. Globalement, les mesures d'atténuation des impacts citées ci-dessus permettront de mitiger leurs conséquences. Ces mesures seront détaillées lors de la formulation du Projet. Par conséquent, il est proposé qu'il soit classé dans la catégorie B.

#### I. Classification préliminaire du risque climatique

- 54. A l'horizon 2100, les températures augmenteront sur l'ensemble du pays notamment en Moyenne et Haute Guinée (zones nord-ouest et nord-est du pays), de l'ordre de 0,4 à 3,3°C avec une sensibilité de 2,5°C. L'élévation de température sera accompagnée de changements dans la répartition et le volume des précipitations sur l'étendue du territoire. Ces changements pourraient atteindre 36,4 % de la normale actuelle à partir de 2050 et 40,4% en 2100. Cette baisse drastique des précipitations aura des impacts importants sur les ressources en eau (eaux de surface et souterraines) et les principaux secteurs socioéconomiques du pays.
- 55. L'analyse de la pluviométrie par région naturelle de Guinée, montre une baisse observée durant ces dernières décennies en Moyenne, Haute et Basse Guinée. Seule la Guinée forestière fait exception, bien que le rythme de croissance y soit aussi très faible184. C'est ainsi

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Caractères physiques, biologiques, hydriques, etc.

<sup>183</sup> Risques de contamination des eaux, qualité des produits et utilisation des produits

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) - 2007.

que le Projet prévoit de mener des activités permettant de mobiliser de manière plus efficiente les eaux de surface et éventuellement souterraines.

- 56. Pour la contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les interventions proposées permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO2 (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maitrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols, notamment par l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés.
- **57.** Le programme est donc en première ligne pour anticiper les risques climatiques et apporter des solutions aux variations plus fortes du climat. Il est donc proposé un classement préliminaire de risque climatique MODERE à ce stade de conception.

#### J. Coûts et financements

- 58. Le coût total du Programme, sur une période d'exécution de six ans, est estimé à 113 millions de dollars des Etats-Unis dont environ 35 millions seront alloués à la composante 1 (31%); 66 millions à la composante 2 (58%) et 12 millions à la composante 3 (10%)
- 59. 61,8 millions de dollars des Etats-Unis proviennent de la mobilisation des deux cycles d'allocation des ressources FIDA (2016-2018 et 2019-2021) attribuées à la République de Guinée, qui pourront être ajustées en fonction des performances du PNAAFA et du Projet ; 11,2 millions de dollars des Etats-Unis de la contribution du Gouvernement de Guinée et la participation des bénéficiaires ; 20 millions de dollars des Etats-Unis de l'OFID et de la Banque Islamique de Développement pour les infrastructures rurales (Composante 2) et 20 millions de dollars des Etats-Unis du Fonds Vert et du Fonds Environnemental Mondial pour les actions d'adaptation au changement climatique ainsi que la promotion de l'agroforesterie (Composante 1). La mobilisation des ressources du Fonds pour le Climat se fera à travers un partenariat opérationnel (proposition de financement conjointe) FIDA-AFD sous la tutelle et coordination des points focaux nationaux GCF et FEM et le Ministère de l'Agriculture. Un financement du Gouvernement belge (Fonds belge pour la sécurité alimentaire) d'un montant de 4.3 millions de dollars E.U est en discussion. Le FIDA mobilisera aussi un fonds de démarrage pour permettre un début de mise en œuvre rapide.

#### K. Organisation et gestion du Projet

- 60. Cadre institutionnel. Le Ministère de l'Agriculture aura la tutelle du Projet et en sera le maitre d'ouvrage. Un Comité de Pilotage185 sera mis en place et sera présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et appuyé par le BSD. Ce comité approuvera le programme de travail et de budget annuel préparé par l'UGP ainsi que son rapport annuel. La supervision du Projet sera assurée par le FIDA selon sa politique de supervision directe et sera appuyée du bureau pays.
- 61. Durée de mise en œuvre et phasage. Le Projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans. Le calendrier de mise en œuvre, par phasage, sera élaboré pendant la formulation afin de démarrer la phase opérationnelle (Start-up) dès que possible après son approbation. La conception permettra : (i) d'identifier précisément les zones de concentration selon l'approche territoriale "corridor bassin de production/marché"; (ii) d'affiner les approches de développement et d'opérationnalisation des partenariats commerciaux et d'investissements, (iii) d'évaluer les capacités de mise en œuvre de l'UGP sur la base d'une évaluation externe des performance de l'équipe clé du PNAAFA et des autres acteurs de mise en œuvre (en particulier OP, ASF, secteur privé). Les investissements seront organisés par cycle de 2-3 ans et par corridor, permettant ainsi de consolider les acquis des premiers investissements et de concentrer les activités.
- 62. Coordination et gestion du Projet. Elle sera confiée à une unité de coordination et de gestion (UGP)qui aura une autonomie de programmation et de budgétisation sous l'autorité du maître d'ouvrage. Le personnel clé, dont de jeunes cadres, sera mis en place dès le démarrage du

25

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> Incluant les représentants des acteurs privés et des OPA

Projet et développera : (i) la programmation et gestion axée sur les résultats, (ii) les manuels, et (iii) l'acquisition des équipements nécessaires au démarrage.

63. Gestion financière. L'UGP en sera responsable et redevable auprès du MINAGRI et du FIDA concernant notamment l'utilisation des fonds ainsi que des résultats du Projet en cohérence avec les accords de financement.

#### L. Indicateurs de suivi évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

- 64. Basé sur le système SYGRI et son cadre logique, l'UGP mettra en place un système de suiviévaluation axé sur les résultats et comprenant une analyse de rentabilité par phase du Projet. Il intégrera des indicateurs issus de l'analyse économique et financière et du Système d'Information Géographique (SIG).
- 65. Le système comprendra différents outils : i) les études de références des précédents et actuel projet, ii) le SIG, iii) un suivi par échantillon de l'évolution d'exploitation agricole familiale (suivi des marges/bénéfices nets des exploitants). Il suivra les activités, les résultats, la performance, pour ainsi à terme apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact de réduction de la pauvreté, la croissance des dynamiques d'échange, la soutenabilité, la réplicabilité, les leçons apprises. Des objectifs quantitatifs seront arrêtés par zone et par phase de mise en œuvre au démarrage du Projet, lors de la revue du cadre logique avec les parties prenantes.
- 66. Capitalisation des savoirs et apprentissages. Le Projet contribuera à nourrir : (i) les politiques et stratégies agricoles nationales (PNDA, PNIASAN), (ii) le modèle de l'agriculture familiale comme acteur clef de développement ; (iii) les approches de développement de partenariats avec le secteur privé ; (iii) la mise en cohérence du système de financement du secteur agricole, en particulier celui pour l'agriculture familiale du point de vue des acteurs/institutions (Gouvernement, banque commerciales, IMF dont les ASF inclus) ainsi que des produits financiers (crédits intrants, appui aux microentreprises, assurances, fonds de garantie pour les OPA). Des partenariats pourront être établis avec des institutions de recherche et formation.

### M. Risques

Le niveau de risque du Projet en tenant compte des mesures d'atténuation est qualifié de faible.

Risques	Atténuation	Niveau
Politiques :		
i) manque de reconnaissance des OPA par les autorités dans le contexte politique actuel	Le Ministère de l'Agriculture sera maître d'ouvrage et la contribution des OPA sera recentrée autour de leur mandat	Faible
ii) Activité économique et implication politique réduite due au aléas politiques	Le Projet interviendra auprès des acteurs économiques et locaux plus éloignés des aléas politiques (élections notamment)	Moyen
Economique :		
i) le secteur privé manque de garanties pour obtenir des financements	Le Projet valorisera les porteurs de Projets sur base de leur plan d'affaire et leur apportera un appui technique.	Faible
ii) les frais issus du maintien des infrastructures économiques ne permettent pas la viabilité de son système de gestion (PPP, etc.)	Une analyse économique et financière sera réalisée sur chaque marché et des plans d'affaires seront réalisés pour déterminer le niveau de redevance	Faible
Technique :		
i) les améliorations techniques des systèmes de production restent bornées aux premiers bénéficiaires ou sont peu adoptées	L'approche du Projet en elle-même (poussée par la demande) contribuera à soutenir l'adoption des techniques. Les techniques seront basées sur les échanges de connaissances et d'expérience entre paysans (champs école paysan).	Faible

Environnemental :		
i) baisse du niveau des nappes phréatiques	Le Projet contribuera à son rechargement par l'aménagement des bassins versants.	Faible
ii) utilisation irrationnelle des produits agro-chimiques affectant la santé et la sécurité alimentaires des exploitants agricoles	Le projet mettra en place des services de divulgation sur l'utilisation des pesticides grâce aux champs-écoles et avec l'appui des OP, afin de former les petits exploitants à un usage rationnel des produits agro-chimiques	
Social : i) conflits sociaux au sein des communautés (dont sécurité foncière)	Le Projet basera ses investissements sur une ingénierie sociale préalable, permettant d'accéder à un consensus entre autorités, opérateurs économiques et bénéficiaires.	Faible
Fiduciaire et de mise en œuvre :		
i) Dispositif institutionnel et opérationnel pas à mesure d'assurer un prompt démarrage et une adéquate	Mobilisation de fonds de démarrage pour anticiper les activités préalables à la mise en œuvre (recrutement de l'équipe, manuels, SYGRI, PTBA-PPM, logistique, etc.);	Moyen
mise en œuvre du projet	Lors de la première mission de conception, négociation et accord FIDA-GoG sur les dispositifs de mise en œuvre du projet (UGP)	
ii) capacités humaines et techniques et ressources limitées des PME/BTP	Avec l'appui des services techniques, le Projet assurera le suivi grâce à son unité de génie civile, et une assistance technique continues	Faible
iii) capacités limités des équipes de mise en œuvre (baisse à terme des connaissances dans la planification, gestion et suivi fiduciaire des projets FIDA)	Mise en place d'un plan de recrutement et de formation de cadre juniors, stagiaires, etc Mobilisation d'une Assistance technique à court terme en appui au démarrage et à la première phase de mise en œuvre du projet	Faible

#### N. Calendrier

Le MINAGRI conduira des études complémentaires de caractérisation des bassins de production et des marchés en août 2018. Une évaluation détaillée des capacités des partenaires de mise en œuvre 186 sera effectuée, accompagnée d'un plan de renforcement des capacités.

CPMT: Septembre 2017

OSC: 16 Octobre 2017

Mission de conception : Novembre 2017

Première revue de qualité (QE) : 18 Décembre 2017

Mission de formulation détaillée : Janvier 2018
CPMT Février 2018

Seconde revue de qualité (QA) : Février 2018

Négociations : Mars 2018

Conseil d'administration : Avril 2018

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> OPA, consultants et bureaux d'études, entreprises...

ANNEXE 1 : AgriFARM HMG : Matrice de la Théorie de Changement

Problème	Causes	Effets	Intervention	Impact	Objectif
L'agriculture familiale guinéenne génère de trop faibles revenus pour attirer et motiver les producteurs/trices, notamment les jeunes, et parvenir à répondre à la demande intérieure croissante en productions vivrières, notamment des zones urbaines et des bassins miniers et contribuer à assurer la sécurité alimentaire du pays.	i) FAIBLESSE DE L'OFFRE DE PRODUITS AGRICOLES  - Un accès limité au "paquet technologique raisonné" (techniques culturales, intrants, petite irrigation) et à l'appui-conseil de qualité;  - Un accès limité aux pratiques culturales résilientes aux chocs dont ceux liés au changement climatique;  - Des possibilités d'investissements limitées et difficiles dans les moyens de production, dont le foncier, et dans les infrastructures productives tels les aménagements hydro-agricoles;  - Un manque de considération des femmes et des jeunes limitant leur implication dans les activités rémunératrices;  - Une faible efficacité des OP pour répondre à la demande des agriculteurs/trices familiaux en services marchands dans les filières agricoles;  - De trop faibles volumes produits par exploitation familiale ne permettant pas d'atteindre un seuil minimum de rentabilité pour être commercialisés;  ii) ARTICULATION DIFFICILE AVEC LA DEMANDE EN PRODUITS AGRICOLES  - un accès limité aux centres de consommation dues aux mauvaises conditions des infrastructures routières et une logistique des marchés physiques peu adaptée;  - des coûts de transactions très élevés pour accéder aux marchés intérieurs induisant de faibles marges pour les producteurs/trices et les acteurs impliqués dans la filière;  - un accès disparate des différents acteurs économiques aux informations stratégiques concernant les prix et la variabilité saisonnière, les unités de poids et mesures utilisées, les volumes;  - un manque de dialogue interprofessionnel impliquant les acteurs économiques du local au national et les pouvoirs publics (autorités locales, traditionnelles et centrales);  - des possibilités réduites d'appui à l'investissements pour les acteurs économiques dans le transport, le stockage, la transformation, etc.	Sur l'agriculture  - Une production insuffisante et une faible productivité des exploitations agricoles familiales;  - Des pertes importantes depuis la transformation et le stockage, jusqu'aux délais et aux conditions de transport;  - Des moyens d'exploitation surexploités: foncier, main d'œuvre, ressources naturelles;  Sur l'économie  - La dispersion et la variabilité de l'offre ne permettent pas la sécurisation des filières à moyen et long terme caractérisée par des marchés physiques régulièrement approvisionnés, des contrats, des investissements et initiatives entrepreneuriales;  - De faibles rentrées fiscales pour les autorités locales;  - Un chômage des jeunes ruraux qui ne trouvent pas d'activités économiquement viables dans le secteur agricole au sens large;  Sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle  - Une sécurité alimentaire et nutritionnelle non assurée au niveau de l'exploitation (insécurité d'approvisionnements/de production, chocs);  une disponibilité alimentaire variable en quantité et/ou en prix contribuant à une insécurité alimentaire et nutritionnelle hors des zones de production;  Sur l'environnement  - Une augmentation de la pression anthropique négative: cultures sur brulis, érosion et baisse de la fertilité des bassin versants;  - Une utilisation excessive de produits agrochimiques polluants tels les désherbants à longs cycles de rémanence.	- Appuyer, de manière inclusive, l'agriculture familiale, à atteindre la productivité suffisante pour accéder aux opportunités de marché de produits vivriers par des techniques résilientes au changement climatique  - Connecter les acteurs économiques, individuels ou en groupe, du secteur agricole aux centres de consommation nationaux, zones urbaines, bassins miniers, de manière efficace et efficiente par des infrastructures économiques favorisant le regroupement de l'offre, des dynamiques d'investissements et d'entreprenariat, et de manière équitable et inclusive (information, normes, taxes) et durable (maintenance des investissements, partenariats publics privés producteurs, services financiers accessibles)	- L'augmentation des volumes de transactions des produits agricoles vivriers de manière équitable par des chaines de valeur plus efficientes tirées par la demande ;  - L'augmentation des revenus des exploitations familiales et des marges nettes des acteurs économiques;  - L'augmentation des taxes locales permettant une meilleure redistribution et une augmentation des capacités d'investissement dans les biens communs ;  - L'augmentation de la disponibilité en produits vivriers sur les marchés intérieurs et une meilleure sécurité alimentaire ;  - La création d'emploi (jeunes notamment) par l'augmentation de la rentabilité du modèle d'agriculture familiale orientée vers le marché ;  - des risques environnementaux maitrisés et une plus grande résilience aux chocs notamment climatique.	Les exploitations familiales dynamiques et membres d'organisations paysannes professionnalisées adoptent des pratiques culturales adaptées au changement climatique et assurent durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux des régions de Haute et Moyenne Guinée.

## **Appendice 2 : Coûts et Financements**

#### I. Introduction

- 1. Cette annexe porte sur l'estimation des coûts du Projet de développement de l'Agriculture Familiale, Résilience et Marchés (AgriFARM), réalisée avec le logiciel Costab. La première partie du document présente les hypothèses de base concernant la date de démarrage et la durée d'exécution du projet, l'estimation des coûts, les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, le taux de change officiel, les coûts unitaires, les catégories de dépenses et la part des impôts et des devises dans la somme des coûts. La deuxième partie reprend les résultats de l'estimation des coûts du projet par composante et par source de financement.
- 2. Les tableaux des coûts détaillés relatifs aux différentes composantes et sous-composantes du projet sont présentés en annexe du présent appendice.

#### II. Hypothèses de calcul des coûts

- 3. Les coûts du projet pris en compte dans les calculs incluent les coûts des investissements et les coûts de fonctionnement du projet. Les calculs ont été effectués sur la base des principales hypothèses suivantes:
- La durée du projet est estimée à 6 ans. La présentation du projet au Conseil d'Administration du FIDA est prévue pour avril 2018 et il est estimé que le projet pourrait démarrer ses activités en septembre 2018. La période mai-août 2018 est prévue pour activités de prédémarrage (détaillées dans le souscomposante 3.1).
- L'estimation des coûts repose principalement sur les données primaires collectées sur le terrain par la mission de formulation et sur l'expérience des projets FIDA (PNAAFA), FADD (PADAG, formulé par FIDA) et Banque Mondiale (PPAAO) en Guinée et des partenaires des filières ciblées.
- Les coûts estimés s'entendent toutes taxes comprises (TTC), c'est-à-dire qu'ils comprennent les droits et taxes à l'importation, la taxe sur la valeur ajoutée<sup>187</sup> (TVA) et les taxes directes. La part en devises du coût du projet est constituée des coûts directs et indirects des biens et services importés qui sont incorporés dans le coût du projet.
- Bien que des quantités et des coûts unitaires soient utilisés dans les tableaux détaillés, il est plus utile de considérer en priorité le montant global prévu pour l'activité. Une planification plus précise et détaillée des activités se fera juste avant l'exécution du projet, notamment en fonction des demandes exprimées par les partenaires et bénéficiaires du projet. En effet, ce projet est en partie flexible, étant basé sur une approche participative et le principe d'intervention à la demande. Les coûts estimés par composante, sous-composante et activité sont donc indicatifs.
- Les coûts de base des produits locaux ont été évalués à leurs prix de marché, qui comprend les taxes, car ceux-ci représentent un coût réel pour le projet. Les coûts de base des produits et services importés comprennent les prix CAF<sup>188</sup>, les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée et la valeur ajoutée nationale, à savoir les frais de manutention locale, le transport local, l'intermédiation financière et les marges des opérateurs économiques. Les prix unitaires des biens et services ont été saisis dans le Costab principalement en Franc guinéens (GNF), mais aussi en dollar des États-Unis (US\$).
- Pour les frais de personnel, une grille de salaires alignée sur les pratiques des autres projets des partenaires techniques et financières (PTF) dans le pays a été préparée.
- Les provisions pour hausse des prix, communément appelées "imprévus financiers", sont destinées à faire face aux effets de l'inflation et de la dévaluation du taux de change entre le Franc guinéen et le dollar des États-Unis. Elles sont calculées par le Costab sur la base des niveaux d'inflation aux niveaux national et international. Sur la base des données de la Banque centrale et des prévisions du Fonds monétaire international (FMI), il a été retenu un taux d'inflation de 8,0% au niveau local. Pour l'inflation au niveau international, il a été retenu un taux de 2,0% sur la base des prévisions de la Banque Mondiale sur l'indice de la valeur des exportations des produits manufacturés de guinze pays

17

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Le taux actuel est de 18% depuis Janvier 2017.

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Coût assurance fret.

développés et émergents vers les pays en développement et à revenus intermédiaires (« Manufactures Unit Value Index »/ MUV).

- Les provisions pour imprévus physiques sont destinées à faire face à d'éventuelles erreurs d'estimation des quantités et/ou méthodes utilisées dans la mise en œuvre du projet. Elles sont exprimées en termes de pourcentage du coût de base (taux de 5%) et appliquées pour les travaux de génie civil, qui correspondent principalement à la construction/réhabilitation des aménagements hydro-agricoles, de pistes, de marches de demi-gros et de centres de collecte.
- La mission a retenu le taux de 9000 GNF pour 1 dollar des États-Unis dans l'estimation des coûts du projet. Ce taux est basé sur le taux de change officiel du GNF par rapport au US\$ lors la mission de conception. En prenant en considération les fluctuations historiques de ce taux de change et l'écart relativement important entre les niveaux de l'inflation au niveau national et au niveau international, il est probable que ce taux varie au cours de la période d'exécution du projet. Toutefois, il reste très difficile de faire des prévisions précises sur cette évolution. En conséquence, la mission a jugé préférable de retenir ce taux et d'utiliser l'option de parité de pouvoir d'achat (PPA) du Costab, en l'absence de prévisions fiables sur son évolution au cours de la période d'exécution du projet. 189
- La définition des catégories de dépenses a été faite sur la base de la circulaire IC/FOD/02/2013 du FIDA relative à la standardisation des catégories de dépenses. Le tableau ci-dessous présente les catégories de dépenses et les taux des imprévus physiques, des taxes et des parts en devises, sur la base de discussions avec des experts et de l'expérience de projets récemment financés en Guinée.

Catégories de dépenses Taxes (% of total) Imp. Physiques For. ex. Coûts d'investissement Travaux 18% 10% 5% Véhicules 0% 18% 65% Equipements & Matériels 0% 18% 65% Formations & Ateliers 0% 0% 25% Consultations 0% 0% 50% Biens & Services & Intrants 0% 0% 20% Dons & Subventions 0% 0% 25% Coûts récurrents Salaires & Indemnités 0% 0% 0% Coûts de fonctionnement 0% 0% 25%

Tableau 1: Taux de taxes et de devises par catégorie de dépenses

#### III. Coûts et financement du projet

de GNF (11,0 millions d'US\$).

A. Coûts totaux

4. Les coûts totaux du projet, sur une période de 6 ans, y compris les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, s'élèvent à 1 055,6 milliards de GNF, équivalant à 97,1 millions d'US\$. Les coûts de base sont de 795,8 milliards de GNF (88,4 millions d'US\$). Les provisions pour imprévus physiques et financiers s'élèvent respectivement à 23,7 milliards de GNF (2,6 million d'US\$) et 236,1 milliards de GNF (6,0 millions d'US\$). Les taxes y sont incluses pour un montant total de 119,9 milliards

En réalité, une TVA de 20% (et dans certains cas, des autres taxes) est appliquée mais, dans le contexte du projet et des calculs effectués sur Costab cette TVA sera payée par les financiers.

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Ces taux de change ajustent parfaitement les effets de la différence des niveaux d'inflation locale et internationale. En ajoutant l'impact de la dévaluation à l'impact de l'inflation au niveau international, les coûts relatifs des biens importés et des biens locaux resteraient constants et n'affecteraient donc pas les décisions d'achat (cf. Introduction à Costab, la Banque mondiale, Septembre 2007).

#### B. Coûts par composante

5. Les coûts de base du projet par composante se présentent comme suit: (A) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique: 392,9 milliards de GNF (43,7 millions d'US\$), soit 49% du coût de base total et (B) Accès aux marchés: 324,1 milliards de GNF (36,0 millions d'US\$), soit 41% du coût de base total. La coordination du programme et le renforcement des acteurs sont estimées à 78,7 milliards de GNF (8,7 millions d'US\$), soit 10% du coût de base total. Le tableau ci-dessous donne le détail de la répartition du coût du projet par composante et sous-composante.

Tableau 2: Coût du projet par composante

République de Guinée								
Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARN	1-HMG)		%	% Total				
Components Project Cost Summary	(	GNF Million)			(US\$ '000)		Foreign	Base
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total	Exchange	Costs
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique								
Aménagements productifs et résilients au risque climatique	275,354	46,237	321,591	30,595	5,137	35,732	14	40
2. Amélioration de la productivité agricole	16,804	6,751	23,555	1,867	750	2,617	29	3
3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base	11,851	11,323	23,174	1,317	1,258	2,575	49	3
Amélioration de la sécurité nutritionnelle	19,109	5,510	24,620	2,123	612	2,736	22	3
Subtotal	323,117	69,822	392,939	35,902	7,758	43,660	18	49
B. Accès aux marchés								
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	212,319	27,716	240,035	23,591	3,080	26,671	12	30
2. Gestion et maintenance des infrastructures économiques	12,465	5,536	18,001	1,385	615	2,000	31	2
Financement du micro entreprenariat agricole et rural	48,280	17,770	66,050	5,364	1,974	7,339	27	8
Subtotal	273,064	51,021	324,085	30,340	5,669	36,009	16	41
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs								
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	54,244	6,844	61,088	6,027	760	6,788	11	8
<ol><li>Suivi-évaluation et gestion des savoirs</li></ol>	8,209	3,876	12,085	912	431	1,343	32	2
3. Renforcement des acteurs institutionnels	3,266	2,291	5,557	363	255	617	41	1
Subtotal	65,719	13,011	78,730	7,302	1,446	8,748	17	10
Total BASELINE COSTS	661,900	133,855	795,755	73,544	14,873	88,417	17	100
Physical Contingencies	21,370	2,374	23,745	2,374	264	2,638	10	3
Price Contingencies	197,927	38,214	236,141	5,046	973	6,020	16	7
Total PROJECT COSTS	881,197	174,444	1,055,641	80,965	16,110	97,075	17	110

#### C. Financement du projet

- 6. Le plan de financement repose sur: l'allocation PBAS 2016-2018 du FIDA pour 30,9 millions de d'US\$, correspondant à 31,8% du coût total; un prêt de l'OFID pour 15 millions d'US\$, soit 15,5% du coût total; un don du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire pour 5 millions de d'US\$ (4,2 millions d'euros), soit 5,2% du coût total; la contribution du Gouvernement de Guinée pour d'une part 11,0 millions d'US\$ en exonérations de taxes, soit 11,3% du coût total; et une contribution des bénéficiaires pour 4,3 millions d'US\$, soit 4,4% du coût total. Le gap financier de 30,9 millions de d'US\$, soit 31,8% du coût total, pourra provenir du PBAS 2019-21 (selon les conditions financières à déterminer et sujette à la disponibilité des fonds et des procédures internes) ou par des co-financements identifiés pendant la mise en œuvre. Le financement de la contrepartie du gouvernement sera composé, conformément à la politique du FIDA, de l'exonération des taxes appliquée à trois catégories de dépenses : i) travaux/génie rural, ii) équipements et matériels, et iii) véhicules.
- 7. Le tableau ci-dessous présente le plan de financement du projet par composante et sous-composante.

Tableau 3: Plan de financement du projet par composante

République de Guinée														
Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARI	v													
Components by Financiers														
(US\$ '000)	IFAD	1	IFAD		OFI		FBS		Gouvern		Bénéfic		Tota	al
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%
A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique														
<ol> <li>Aménagements productifs et résilients au risque climatique</li> </ol>	19,289	49.0	14,679	37.3	-		-		5,389	13.7	-	-	39,357	40.5
Amélioration de la productivité agricole	1,003	35.6	1,768	62.8	-	-	-	-	43	1.5		-	2,814	2.9
<ol><li>Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base</li></ol>	1,100	39.9	1,578	57.2	-		-		81	2.9	-	-	2,759	2.8
Amélioration de la sécurité nutritionnelle	1,061	35.5	1,926	64.5	-		-		0			-	2,986	3.1
Subtotal	22,452	46.9	19,951	41.6		-	-		5,513	11.5			47,916	49.4
B. Accès aux marchés														
<ol> <li>Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché</li> </ol>	3,169	10.6	3,327	11.1	15,000	50.2	3,021	10.1	5,354	17.9		-	29,872	30.8
<ol><li>Gestion et maintenance des infrastructures économiques</li></ol>	558	26.3	1,076	50.6	-		437	20.6	54	2.5	-	-	2,125	2.2
Financement du micro entreprenariat agricole et rural	907	11.6	1,845	23.6	-		803	10.3	0		4,262	54.5	7,817	8.1
Subtotal	4,634	11.6	6,248	15.7	15,000	37.7	4,261	10.7	5,408	13.6	4,262	10.7	39,814	41.0
C. Coordination du programme et renforcement des acteurs														
Unité de coordination et gestion du projet (UCGP)	3,020	41.6	3,580	49.4	-		571	7.9	81	1.1	-	-	7,252	7.5
<ol><li>Suivi-évaluation et gestion des savoirs</li></ol>	463	32.2	808	56.1	-		169	11.7	0		-	-	1,439	1.5
3. Renforcement des acteurs institutionnels	331	50.7	313	47.8	-		-		10	1.5		-	654	0.7
Subtotal	3,814	40.8	4,701	50.3	-	-	739	7.9	91	1.0	-	-	9,345	9.6
Total PROJECT COSTS	30,900	31.8	30,900	31.8	15,000	15.5	5,000	5.2	11,012	11.3	4,262	4.4	97,075	100.0

8. La répartition des financements attendus du FIDA par catégorie de dépenses se présente comme suit.

#### Tableau 4: Financements FIDA par catégorie de dépenses

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG)

**Expenditure Accounts by Financiers** 

(US\$ '000)	IFAD	IFAD	2	
	Amount	%	Amount	%
I. Investment Costs				
A. TRAVAUX/GENIE RURAL	18,602	31.6	11,897	20.2
B. VEHICULES	594	66.4	7	0.8
C. EQUIPEMENTS & MATERIELS	562	41.8	293	21.7
D. FORMATIONS & ATELIERS	1,615	46.6	1,708	49.3
E. CONSULTATIONS	2,523	50.2	2,148	42.8
F. BIENS & SERVICES & INTRANTS	1,400	32.1	2,778	63.6
G. DONS & SUBVENTIONS	3,159	19.3	8,303	50.7
Total Investment Costs	28,455	31.5	27,134	30.0
II. Recurrent Costs				
A. SALAIRES & INDEMNITES	1,804	36.0	2,825	56.4
B. COUTS DE FONCTIONNEMENT	642	38.6	941	56.6
Total Recurrent Costs	2,445	36.7	3,766	56.5
Total PROJECT COSTS	30,900	31.8	30,900	31.8
Investment Costs (%)	92%		88%	
Recurrent Costs (%)	8%		12%	

9. La répartition des financements attendus de l'OFID par catégorie de dépenses se présente comme suit.

#### Tableau 5: Financements OFID par catégorie de dépenses

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée

**Expenditure Accounts by Financiers** 

(US\$ '000)	OFID	1
	Amount	%
I. Investment Costs		
A. TRAVAUX/GENIE RURAL	15,000	25.5
B. VEHICULES	-	-
C. EQUIPEMENTS & MATERIELS	-	-
D. FORMATIONS & ATELIERS	-	-
E. CONSULTATIONS	-	-
F. BIENS & SERVICES & INTRANTS	-	-
G. DONS & SUBVENTIONS		-
Total Investment Costs	15,000	16.6
II. Recurrent Costs		
A. SALAIRES & INDEMNITES	-	-
B. COUTS DE FONCTIONNEMENT		-
Total Recurrent Costs		
Total PROJECT COSTS	15,000	15.5
Investment Costs (%)	100%	
Recurrent Costs (%)	0%	

10. La répartition des financements attendus du FBSA par catégorie de dépenses se présente comme suit.

Tableau 6: Financements FBSA par catégorie de dépenses

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée

**Expenditure Accounts by Financiers** 

(US\$ '000)	FBS/	١
	Amount	%
I. Investment Costs		
A. TRAVAUX/GENIE RURAL	2,830	4.8
B. VEHICULES	133	14.8
C. EQUIPEMENTS & MATERIELS	249	18.5
D. FORMATIONS & ATELIERS	143	4.1
E. CONSULTATIONS	350	7.0
F. BIENS & SERVICES & INTRANTS	189	4.3
G. DONS & SUBVENTIONS	650	4.0
Total Investment Costs	4,545	5.0
II. Recurrent Costs		
A. SALAIRES & INDEMNITES	377	7.5
B. COUTS DE FONCTIONNEMENT	79	4.7
Total Recurrent Costs	455	6.8
Total PROJECT COSTS	5,000	5.2
Investment Costs (%)	91%	
Recurrent Costs (%)	9%	

11. La répartition des financements prévus pour le prédémarrage par catégorie de dépenses se présente comme suit.

Tableau 7: Financements prédémarrage par catégorie de dépenses

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée

**Expenditure Accounts by Financiers** 

(US\$ '000)	Start-up A	ctivities
	Amount	%
I. Investment Costs		
A. TRAVAUX/GENIE RURAL	48	12%
B. VEHICULES	-	-
C. EQUIPEMENTS & MATERIELS	-	-
D. FORMATIONS & ATELIERS	66	16%
E. CONSULTATIONS	222	56%
F. BIENS & SERVICES & INTRANTS	-	-
G. DONS & SUBVENTIONS	-	-
Total Investment Costs	336	84%
II. Recurrent Costs		
A. SALAIRES & INDEMNITES	23	6%
B. COUTS DE FONCTIONNEMENT	40	10%
Total Recurrent Costs	64	16%
Total PROJECT COSTS	400	
Investment Costs (%)	84%	
Recurrent Costs (%)	16%	

#### 12. La répartition des dépenses du projet par an et semestre se présente comme suit.

#### Tableau 8: Dépenses du projet par an et par composante

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG)

Project Components by Year - Totals Including Contingencies

Totals Including Contingencies 2018 2024 2019 2020 2021 2022 2023 Total A. Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique Aménagements productifs et résilients au risque climatique
 Amélioration de la productivité agricole 460 9 081 9 783 9 988 9 342 684 20 39 357 577 490 564 482 232 2.814 39 430 3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base 307 396 455 441 434 391 335 2.759 4. Amélioration de la sécurité nutritionnelle 51 152 858 966 798 161 2.986 Subtotal 806 10,105 10,819 B. Accès aux marchés 1. Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché 302 9,588 5,875 29,872 8,281 104 Gestion et maintenance des infrastructures économiques 316 378 351 354 377 245 2.125 3. Financement du micro entreprenariat agricole et rural 2,046 2,336 2,329 Subtotal 618 4.724 10.968 12.271 8.298 2.828 107 39.814 C. Coordination du programme et renforcement des acteurs Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) 1.137 1.033 1.053 1.095 1.090 1.095 749 7.252 2. Suivi-évaluation et gestion des savoirs 179 201 199 265 206 199 1,439 191 3 Renforcement des acteurs institutionnels 144 140 156 112 16 654 1,516 1,393 Total PROJECT COSTS 2 797 16 206 23 180 25 563 20 997 6.514 1 818 97 075 100%

#### Tableau 9: Dépenses du projet par an et par catégorie de dépenses

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG)

Expenditure Accounts by Years -- Totals Including Contingen

(US\$ '000) **Totals Including Contingencies** 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 Total I. Investment Costs A. TRAVAUX/GENIE RURAL 761 10,798 15,661 16,288 12,889 2,541 58,939 B. VEHICULES 628 251 894 6 C. EQUIPEMENTS & MATERIELS 230 286 287 181 330 32 1,346 D. FORMATIONS & ATELIERS 870 624 761 331 227 3,466 169 484 E. CONSULTATIONS 1,389 584 425 361 5,021 534 912 816 F. BIENS & SERVICES & INTRANTS 93 411 489 1 040 1 171 975 188 4 367 G. DONS & SUBVENTIONS 5.364 1.159 4.138 1.063 238 16.374 4.412 2.415 **Total Investment Costs** 15.165 22.118 24.459 19.871 5.365 1.015 90.408 II. Recurrent Costs A. SALAIRES & INDEMNITES 279 782 798 835 851 868 592 5.005 B. COUTS DE FONCTIONNEMENT 103 259 264 269 275 280 212 1.662 **Total Recurrent Costs** 382 1 041 1.062 1.104 1 126 1.149 804 6.667 **Total PROJECT COSTS** 2.797 16,206 23.180 25.563 20.997 6,514 1.818 97.075 3% 17% 24% 26% 22% 7% 2% 100%

Tableau 10: Dépenses du projet par semestre et par bailleur

République de Guinée

Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Ag Costs to

Disbursements by Semesters and Government Cash Flow be

(US\$ '000)	,		Financing	Available	)	Financed Gouvernement								
(,	IFAD 1	IFAD 2	OFID	FBSA	Bénéficiaires	•	Project		Cumulative					
	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Total	Costs	Cash Flow	Cash Flow					
4	1,000	_	59	194	_	1,253	1,398	-146	-146					
2	1,000	-	59	194	-	1,253	1,398		-291					
3	5,694	-	565	634	190	7,083	8,103	-1,020	-1,312					
4	5,694	-	565	634	190	7,083	8,103	-1,020	-2,332					
5	6,698	-	2,186	609	661	10,154	11,590	-1,436	-3,768					
6	6,698	-	2,186	609	661	10,154	11,590	-1,436	-5,204					
7	2,059	5,115	3,001	449	674	11,299	12,782	-1,483	-6,687					
8	2,059	5,115	3,001	449	674	11,299	12,782	-1,483	-8,170					
9	-	7,223	865	615	606	9,309	10,499	-1,190	-9,359					
10	-	7,223	865	615	606	9,309	10,499	-1,190	-10,549					
11	-	2,205	823	-	-	3,029	3,260	-232	-10,781					
12	-	2,205	823	-	-	3,029	3,260	-232	-11,012					
13	-	906	-	-	-	906	906	-	-11,012					
14	-	906	-	-	-	906	906	-	-11,012					
Total	30,900	30,900	15,000	5,000	4,262	86,063	97,075	-11,012	-11,012					

#### Annexe 1 : Tableaux des coûts détaillés

griculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG) Aménagements productifs et résilients au risque climatique																		breako	own of Total (US\$ '00)		Pai	ameters (in '	a a			
d Costs									U	Init Cost									Local		Phy.		Sum	nary Divisions	_	
		2018	2019	2020	Quantitie:	2022	2023	2024	Total		US\$)	2040 7 2040	Totals Incl	luding Conti	ingencies (L	JS\$ '000)	d Tatal		(Excl. Du	ities& axes Total	Cont.		Gross	Expenditu	Disb. Acct.	lccounts Fin. Rule
stment Costs	Unit	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	TOSAI	000)	(004)	2010 2019	2020	2021	2022 .	2023 202	s Iotal	EXCII.	raxes) r	axes rota	Rate	EXCII. I	IX Rate Compo	nent Account	DISD. ACCI.	FIII. ROILE
ménagement durable des sous-bassins versants																										
Renforcement des capacités des services techniques et des communautés																										
Formation de formateurs /a	session		2						2 *	90.000	10.000		21 .				. 2	н 5	15		21 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT F	A FORMAT DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Formation des communautés des BV /b	session		28	10	12				50	18,000	2.000	. 7	58 21	1 26			- 10	4 26	78	. 1	04 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT F	A FORMAT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
Manuel de formation - conception	HJ		60		-				60	4,500	500		31 .				. 3		15		31 0.0		0.0 V1		EA CONSULT DA	
Manuel de formation - Impression et diffusion	unité		10.000						10.000	18	2		21 -				. 2		16		21 0.0	20.0	0.0 V1	BSI EA		IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Partenariat avec radios locales	difusion		14	5	6				25	2,700	300		4 2	2 2			- 1	8 2	6		8 0.0	20.0	0.0 V1	BSI EA	BSI DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
ducation environnementale - formation enseignants /c	session		14	5	6				25		10.000	- 14	44 53	3 64			- 26	1 65	196	- 2	61 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT E	A FORMAT DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Education environnementale - micro-projets pedagogiques	forfait		28	10	14				52	4,500	500	- 1	14 5	5 8			. 2	7 7	20		27 0.0	25.0	0.0 V1	DONSUB_E	A DONSUB_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
ippui moyens déplacements ST Environnement, eaux et forêts /d	unité		8	3	4				15	18,000	2,000	- 1	16 6	6 9			. 3	11 20	5	6	31 0.0	65.0	18.0 V1	VEH_EA	VEH_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
btotal											_	- 30	09 87	7 108	-	-	- 50	4 145	354	6 5	04					
Elaboration participative des plans d'aménagement des sous bassins versants																										
. Formation méthodologie et approche																										
Assistance technique	HJ		100	80	60	40	20		300		500	- 6	52 42	2 32	22	11	- 15		79		59 0.0		0.0 V1		EA CONSULT_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Formation Services techniques /e	session		8	3	4				15	90,000	10,000	- 8	82 32	2 43			- 15	7 39	118	- 1	57 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT_E	A FORMAT_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Subtotal												- 13	34 74	4 75	22	11	- 31	6 119	197	- 3	16					
. Animation des processus participatif /f									_	_																
Cartographie participative /g	session		14	5	6				25	90,000	10,000	- 14					- 26		196	- 2			0.0 V1		A FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
Identification des sites prioritaires	session		14	5	6				25	27,000 27,000	3,000	- 4	43 16				- 7	8 20	59		78 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT_E	A FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
Selection des options d'aménagement	session		14	5	6				25	27,000	3,000		43 16	6 19			- 7	8 20	59		78 0.0		0.0 V1		A FORMAT_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
Validation des options d'aménagement	session		14	5	6				25	9,000	1,000		14 5	5 6		_	- 2	6 7	20		26 0.0	25.0	0.0 V1	FORMAT_E	A FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
ubtotal									_	_		- 24					- 44	4 111	333	- 4						
Diagnostic foncier sur chaque BV /h	forfait		14	5	6				25	18,000	2,000		29 11				- 5	2 26	26		52 0.0	50.0	0.0 V1	CONSULT_I	EA CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
total												- 40	08 173	3 197	22	11	- 81	2 256	556	- 8	12					
lise en oeuvre des plans simplifiés d'aménagement des sous bassins versants									16.649	540																
estion durable des forêts existantes	hectare		952 741	3,969	5,935	4,356	1,437	- 1	16,649 12,951	1.800	60		59 250		286		· 1,07		804	- 1,0			0.0 V1		A DONSUB_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
veloppement agroforesterie dans tapades, jardins de case et champs externes éation de plantations d'arbres fruitiers	hectare hectare		/41 423	3,087 1,764	4,616 2,638	3,388 1,936	1,119		7,400	3,150	200	- 15	53 649 53 649		741 741	250	2,78		2,086	- 2,7			0.0 V1:		A DONSUB_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4) IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
ation de plantations d'arbres trutiers	nectare		423	1,764	2,638	1,936	639		7,400	3,150	350											25.0	0.0 V1	DOMSOR_E	A DONSUB_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4
	forfait											- 36	64 1,548	8 2,361 7 284	1,767	595	- 6,63 - 78	15 1,659 13 196	4,976 587	- 6,6	35 83 0.0	25.0			A DONSUB DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
oui aux partenaires pour la mise en oeuvre de la sous-composante	tonait										_	- 10		7 284 4 2.950				4 2,255		6 87		25.0	0.0 V1	DOMSUB_E	A DONSUB_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4
al												- 1,18	84 1,984	4 2,950	1,953	662	- 8,73	4 2,255	6,473	6 8,7	34					
énagement des bassins de production																										
ménagement mares udes socio-foncière	hectare	180	360						540	630	70	13 2	27 -				. 4	1 4	29	_	41 5.0	10.0	18.0 V1	GR EA	GR DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
udes socio-fonciere udes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	180	360		- :	- :	- :		540	2,025	225			1 1			. 13		94		41 5.0 31 5.0		18.0 V1		GR_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1, 1) IFAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1, 1)
nous (recinique, Ars, Arb, DAO et Eles)	hectare	180	180	360	- :		- :		540	40.500	4.500	- 83					2.66		1.918	479 2.6			18.0 V1			IFAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1, 1)
ontrôle	nectare hectare		180	360					540	2.025	4,500 225		44 99				2,66		1,918		64 5.0 33 5.0		18.0 V1		GR_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1, 1FAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1, 1)
total	nectate		100	360					540	2,025	220	56 1.03		7 .			. 298		2 137	524 2 0	50 0.0	10.0	10.0 V I	GR_EA	GR_DA	IPAD I ( 100% POR 3, 50% POR 1, 0% POR 3), IPAD2 ( 0% POR 3, 50% POR 1,
ménagement périmètres pluviaux												30 1,00	00 1,011				2,50	~ 200	2,100	334 2,0						
udes socio-foncière	hectare	800	1.050	1.380	1.630				4.860	630	70	59 5	80 107	7 128			- 37-	4 37	269	67 3	74 5.0	10.0	18.0 V1	GR EA	GR DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
udes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	800	1,050	1,380	1,630				4,860	1.665	185	157 21					- 98		711	178 9			18.0 V1		GR DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
MALIX	hectare	000	800	1,050	1,380	1,630		- 1		33,300	3,700	- 3,20		6 5,746	6 923		20,15			3,628 20,1		10.0	18.0 V1			IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
ntrôle	hectare		800	1,050	1,380	1,630			4,860	1,665	185	. 16					1.00		776	181 1.0			18.0 V1			IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
otal	mociano		000	1,000	1,000	1,000			4,000	1,000	100	216 3.65		9 6.501				8 2.253	16.220	4.055 22.5		10.0	10.0	GICEA	GICER	I ADT ( NOW TOK'S, SOW TOK'T, OW TOK'S), II ADE ( OW TOK'S, SOW TOK'T,
nénagement périmètres irrigués														,	-,200			,	,	.,						
udes socio-foncière	hectare	430	120	50					600	630	70	32	9 4	4 .				5 4	32	8	45 5.0	10.0	18.0 V1	GR FA	GR DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
udes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	430	120	50				- 1	600	2,700	300		39 17				193		138		92 5.0		18.0 V1		GR DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
gux	hectare		430	120	50				600	54,000		- 2.79		4 338			3 92	3 392		706 3.9		10.0	18.0 V1			IFAD1 (100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 50% FOR 1,
trôle	hectare		430	120	50				600	2,700	300		40 40	0 17			- 19		141		96 5.0		18.0 V1			IFAD1 ( 100% FOR 3, 50% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 50% FOR 1,
ntal	mociano		430	120	50				000	2,700	500	169 293		5 355			439		3 136	784 43		10.0	10.0	GICEA	GICER	# ADT ( 100 # 1 OK 3, 30 # 1 OK 1, 0 # 1 OK 3), # ADE ( 0 # 1 OK 3, 30 # 1 OK 1,
pui à la Maitrise d'Oeuvre /i																	-,00		-,							
Assistance technique																										
Expert International	HJ	30	100	100	100				330	5,400	600	18 6	62 63	3 64			. 20	7 104	104	. 2	07 0.0	50.0	0.0 V1	CONSULT	EA CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
Expert National (Chef de mission)	HM		12	12	12	12			48	22 500	2.500				33		- 12		64		27 0.0	50.0	0.0 V1	CONSULT	EA CONSULT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
Experts Nationaux auprès des 2 antennes	HM		24	24	24	24			96	18,000	2.000	- 4	49 50	0 51	52		- 20	4 102	102	- 2	0.0	50.0	0.0 V1	CONSULT I	EA CONSULT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
Perdiem expert intl	HJ		15	15	15	15			60	2,700	300		5 5	5 5	5		. 1		10		19 0.0		0.0 V1	CONSULT	EA CONSULT DA	
Perdiem expert nat/chef de mission	HJ		30	30	30	30			120	1,080	120		4 4	4 4	4		- 1		8		15 0.0	50.0	0.0 V1		EA CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
Perdiem expert nat antennes	HJ		30	30	30	30			120	1.080	120		4 4	4 4	4		- 1	5 8	8		15 0.0	50.0	0.0 V1	CONSULT I	EA CONSULT DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4
btotal											_	18 15	54 157	7 160	98		- 58	8 294	294	- 5	88					
pui Institutionnel aux SPGR et BTGR																										
tos /	unité		19						19	18.000	2.000	- 3	39 -				- 3	19 25	7	7	39 0.0	65.0	18.0 V1	VEH EA	VEH DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
dinateurs /k	unité		19						19	8,100	900	- 1	18 -				- 1	8 11	3	3	18 0.0	65.0	18.0 V1	EQMAT E	A EQMAT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
otal													57 .				. 5	7 37	10	10	57			-		
1											_			8 7,016			- 30.49	7 3,316	21,797	5,384 30,4	97					
estment Costs											_			2 9,966		662		1 5,571								
rent Costs																										
inagement des sous bassins versants en agroforesterie																										
enforcement des capacités des services techniques et des communautés																										
opui moyens déplacements ST Environnement, eaux et forêts /I	forfait		15	15	15	15	15	10	85	4.500	500		8 8	8 8	8	8	6 4	6 11	34		46 0.0	25.0	0.0 V1	FONCT E	A FONCT DA	IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4
enagement Bassin de Production								-							-											,
opul Institutionnel aux SPGR et BTGR																										
nctionnement	forfait		19	19	19	19	19	19	114	5.850	650		13 13	3 13	14	14	14 8	n 20	60		80 00	25.0	0.0 V1	FONCT F	A FONCT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4
				14		1.0	10		114	0,000									- 20					. 51401_E1		
urrent Costs													20 21				20 12									

la Formation: 30 participants, 2 formatious, 3 jours 16 Formation: 60 participants, 2 formatious, 1 jours 16 Formation: 30 participants, 2 formatious, 2 jours 16 Moore 1500:00 16 Moore 1500:00 17 Advantation communication 19 Supports contropersitape SIG 18 Expertise on tecledization du conflicts foncier 17 year on prosperience 16 formation 4 journal of the 16 participants of the

République de Guinée Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM+MMG) Table 2. Amélication de la productivité agricole Detailed Cod.											in the state of th											_		of Totals (US\$ '000				eters (in %)	Summary Divisions							
					Quantitie	s				Unit Cost L	Init Cost		Totals I	ncluding C	ontingencie	s (US\$ '000	0)			Excl. Dut	ies&	Co		For. Gr	oss	Expendito		ner Accounts								
	Unit	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total	(GNF '000)	(US\$)	2018	2019 200	20 202	2022	2023	2024	Total E	Exch. To	axes) Ta	xes T	otal Ra	ite E	xch. Tax	Tax Rate Component Acc		Disb. Ac	ct.		Fin. Rule						
I. Investment Costs																																				
A. Recherche développement																																				
Production manuels et fiches techniques sur le riz et le mais /a	manuel		6,000			6,000	-		12,000	40	4	-	27		- 29		-	57	11	45		57	0.0	20.0		/12 BSI_EA	BSI_D/				6 FOR 3, 100% FOR					
Atelier de formation formateurs conseillers agricoles sur les itinéraires techniques	session		2			2	-		4	15,000	1,667	-	3		- 4		-	7	2	5		7	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Etudes de cas et formation analyse genre & SEAGA	forfait		3				-		3	39,000	4,333	-	13				-	13	7	7		13	0.0	50.0			EA CONSULT				6 FOR 3, 100% FOR					
Tests d'adaptabilité technico-économique en milieu paysan	test		32	32	32	32	32		160	11,000	1,222	-	40	41	42 43	44	-	210	42	168		210	0.0	20.0		/12 BSI_EA	BSI_D/				6 FOR 3, 100% FOR					
Prime transport, communication chercheurs	mois		48	48	48	48	48	-	240	3,000	333		16	17	17 17	18		86	21	64		86	0.0	25.0			A DONSUB.				6 FOR 3, 100% FOR					
Véhicules 4x4 double cabine /b	unité		2				-		2	270,000	30,000	-	62				-	62	40	11	11	62	0.0	65.0		/12 VEH_E/					6 FOR 3, 100% FOR					
Motos techniciens recherche	unité		4				-		4	18,000	2,000	-	8				-	8	5	1	1	8	0.0	65.0		/12 VEH_E/					6 FOR 3, 100% FOR					
Ordinateurs	unité		2				-		2		2,000	-	4				-	4	3	1	1	4	0.0	65.0		/12 EQMAT_I					6 FOR 3, 100% FOR					
Equipement logistique	lot		1				-		1.	200,000	22,222		23					23	15	4	4	23	0.0	65.0	18.0 \	/12 EQMAT_I	A EQMAT_	DA IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Subtotal												-	198	58	59 93	61	-	470	146	306	17	470														
B. Conseil agricole																																				
Formation des conseillers /c	session		4		4		-		8	27,000	3,000	-	12		13 -		-	25	6	19		25	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Formation des producteurs semenciers	session			21	24	24	6		75	7,000	778	-	-	17	20 20	5	-	63	16	47		63	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Assistance technique FAO pour CEP	forfait		1						1.7	270,000	30,000	-	31	-			-	31	15	15		31	0.0	50.0			EA CONSULT				6 FOR 3, 100% FOR					
Mise en place et suivi des Champs Ecoles Paysans	CEP			21	45	50	34		150	9,000	1,000	-	-	22	48 55	38	-	163	41	122		163	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Module CEP Agroforesterie	session		3.5	14	17.5	11	4		50	9,000	1,000	-	4	15	19 12	4	-	54	13	40		54	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Appui à la production de semences communautaires (producteurs semenciers)	paysan			150	200	200	250	250	1,050	1,300	144	-	-	23	31 32	40	41	167	33	133		167	0.0	20.0	0.0	/12 BSI_EA	BSI_D/				6 FOR 3, 100% FOR					
Prime transport et communication /d	mois			180	180	300	300	300	1,260	2,000	222	-	-	42	43 73	74	76	308	77	231		308	0.0	25.0			A DONSUB.				6 FOR 3, 100% FOR					
Journée porte ouverte	journée			42	36	30	30	9	147	3,000	333	-	-	15	13 11	11	3	53	13	40		53	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Voyages d'études	voyage		2			2	-		4 *	80,000	8,889	-	18		- 19		-	38	9	28		38	0.0	25.0			A FORMAT				6 FOR 3, 100% FOR					
Motos conseillers agricoles	unité		25				-		25	18,000	2,000	-	52				-	52	33	9	9	52	0.0	65.0		/12 VEH_E/					6 FOR 3, 100% FOR					
Véhicules 4 x 4 double cabine pour encadreurs	unité		2				-		2	270,000	30,000	-	62				-	62	40	11	11	62	0.0	65.0		/12 VEH_E/					6 FOR 3, 100% FOR					
Ordinateurs	unité		2						2	18,000	2,000		4					4	3	1	1	4	0.0	65.0	18.0 \	/12 EQMAT_I			100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	% FOR 3, 100% FOR	(4)				
Equipement logistique	lot		1						1 7	150,000	16,667	-	17				-	17	11	3	3	17	0.0	65.0	18.0 \	/12 EQMAT_I	A EQMAT_	DA IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Contrôle qualité et supervision DRA / DPA	forfait		15	15	15	15	15	15	90	21,600	2,400		37	38	39 39	40	41	234	117	117		234	0.0	50.0	0.0	/12 CONSULT.	EA CONSULT	_DA IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Subtotal											_	-	237	171 2	25 261	213	161	1,269	429	816	24	1,269														
C. Production et contrôle qualité semences																																				
Fourniture semences de bases riz, mais et légumineuses	tonne	38	73	133	134	134	134		646		1,011	39	76	141 1	45 148	151	-	701	140	560		701	0.0	20.0	0.0	/12 BSI_EA	BSI_D/	A IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	₹4)				
Contrôle qualité semences	forfait		3	3	3	3	3	3	18		10,444	-	32	33	34 34	35	36	204	41	163		204	0.0	20.0	0.0	/12 BSI_EA	BSI_D/	A IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Motos conseillers agricoles	unité		2						2 *		2,000	-	4				-	4	3	1	1	4	0.0	65.0	18.0 \	/12 VEH_E/	VEH_D				6 FOR 3, 100% FOR					
Ordinateurs	unité		2						2	18,000	2,000	-	4				-	4	3	1	1	4	0.0	65.0	18.0 \	/12 EQMAT_I	A EQMAT_	DA IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Subtotal											_	39	117	174 1	79 182	186	36	912	186	725	1	912														
Total Investment Costs												39	552	403 4	63 537	461	197	2,651	762	1,847	43	2,651														
II. Recurrent Costs																																				
A. Fonctionnement véhicules et moto	forfait		1	1	1	1	1	1	6 7	225,000	25,000		26	26	27 27	28	28	162	41	122		162	0.0	25.0	0.0	12 FONCT_E	A FONCT_	DA IFAD1 (	100% FOR 3, 0%	FOR 4), IFAD2 ( 05	6 FOR 3, 100% FOR	R 4)				
Total Recurrent Costs												-	26	26	27 27	28	28	162	41	122		162						,								
Total											-	39	577	430 4	90 564	489	225	2.814	802	1.969	43	2.814														

la préparation 2 manuels + édition en 20 copies + préparation 20 fiches techniques + édition en 50 copies le pour chercheurs coordinateurs activités de terrain le citéraires techniques, technologies et bonnes pratiques des cultures cibles (riz et mais), genre ld conseillers 8 2 000 000 GNF et encadraurs @ 3 000 000 GNF

République de Guinée Projet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyen Table 3. Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la

Breakdown of Totals Incl. Cont. (US\$ '000)

Local
(Excl. Duties &
Taxes) Taxes Total I Investment Costs CONSULT\_EA CONSULT\_DA
CONSULT\_EA CONSULT\_DA
VEH\_EA VEH\_DA
VEH\_EA VEH\_DA 2,400 1,500 30,000 2,000 3,000 600 IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4) 50.0 50.0 65.0 65.0 20.0 50.0 65.0 65.0 20.0 65.0 25.0 50.0 unité unité unité lot forfait forfait unité unité forfait unité session forfait 21,600 13,500 270,000 18,000 27,000 5,400 Vehicule /a FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4, IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 13, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6)
FAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 5, 100% FOR 6) EQMAT\_EA EQMAT\_DA BSI EA BSI DA Materiel informatique de hureau /h Fonctionnement bureau ANPROCA CONSULT\_EA CONSULT\_DA Ressources humaines partenaire ingénierie sociale Ressources humaines partenaire ingé Véhicule PIS Motos PIS Appul fonctionnement bureau Équipement GPS + ordinateurs AUE Atleilers d'échanges, mise en réseau Assistance technique CONSULT\_EA CONSULT\_DA
EQMAT\_EA EQMAT\_DA
VEH\_EA VEH\_DA
BSI\_EA BSI\_DA
EQMAT\_EA EQMAT\_DA
FORMAT\_EA FORMAT\_DA
CONSULT\_EA CONSULT\_DA 270,000 18,000 7,650 27,000 13,500 30,000 2,000 850 3,000 1,500 0.3 0.7 Subtotal B. Coopératives aux services marchands B. Coopératives aux services marcha Superviseurs Animateurs Motos Appul fonctionnement bureau Ordinateurs coopératives Ateliers déchanges, mise en réseau Assistance technique Panforcement conactiés d'aufél CONSULT\_BA CONSULT\_DA

CONSULT\_BA CONSULT\_DA

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FER (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

BSI\_BA BSI\_DA

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 3, 100%

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 3, 100%

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4)

FADI (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFADZ (0% FOR 3, 100% FOR 4) 21,600 13,500 18,000 7,650 13,500 13,500 2,400 1,500 2,000 850 1,500 1,500 0.0 0.0 18.0 0.0 18.0 0.0 0.0 V13 V13 V13 V13 V13 V13 V13 50.0 50.0 65.0 20.0 65.0 25.0 50.0 Renforcement capacités d'audit 45,000 5.000 0.0 25.0 V13 FORMAT EA FORMAT DA IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4) C. Leadership femmes et ieunes CONSULT\_EA CONSULT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
CONSULT\_EA CONSULT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
SISLA
SISLA
FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
FORMAT\_EA FORMAT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
FORMAT\_EA FORMAT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 10% FOR 4)
FORMAT\_EA FORMAT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 10% FOR 4)
FORMAT\_EA FORMAT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 10% FOR 4)
FORMAT\_EA FORMAT\_DA FADI ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), FADZ ( 0% FOR 3, 10% FOR 4) C. Leadership femmes et jeunes Superviseurs Animateurs Motos Appul fonctionnement bureau Voyages d'échange Atleilers de formation, partage, échange Formations leadership 21,600 13,500 18,000 7,650 90,000 27,000 45,000 5,400 2,400 1,500 2,000 850 10,000 3,000 5,000 50.0 50.0 65.0 20.0 25.0 25.0 25.0 an unité unité forfait forfait 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 18.0 0.0 0.0 0.0 0.0 Manifestations évènements 97 110 112 114 105 96 668 282 384 396 455 441 434 391 335 2,759 1,345 1,333

\a 1 au niveau national et 2 au niveau regional

#### République de Guinée Projet pour l'Agriculture Familiale, Résilience et Marché en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM) Rapport de conception finale Appendice 2

mélioration de la sécurité nutritionnelle																	(US\$ '00			eters (in %)					
Costs					Quantiti					Unit Cost Unit	inst	Totals Incl	Iudina Contina	encies (US\$ '0	100)	For	Local (Excl. D	uties &	Phy.	For Gross	Summa	Divisions Other	Accounts		
	Unit	2018 201	019 2	2020	2021	2022	2023	2024		GNF '000) (US		2019 2020		2022 2023			Taxes)			xch. Tax Ra				Fin. Rule	
ment Costs																									
il à l'amélioration des pratiques nutritionnelles et autonomisation des femmes oduction et distribution d'un Guide Alimentaire																									
gnostic sur les choix et pratiques alimentaires	forfait			1					1	135,000 19	.000 -	- 16	5 -			16 8	. 8	. 1	0.0	50.0	.0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D	A IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 10
nsultant(e) Nutrition / Sécurité Alimentaire	mois			3					3	18.000	. 000	- 6	5 -			6 3	3		0.0	50.0	.0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D	A IFAD1 (100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 10
sultant(e) Communication et graphisme	mois			3	-				3	18,000	.000	- 6	5 -			6 3	3	-		50.0	0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D	A IFAD1 (100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 10
duction duction et distribution des exemplaires guides alimentaires	mois unité			3	15.000	15.000	15.000		45,000	9,000 135	.000 -		3 -	246 251		3 2	500	. 73		50.0 0 20.0 0	.0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D BSI_EA BSI_DA	A IFAD1 (100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 ( OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 10
tal	4110				15,000	15,000	10,000		45,000	100		- 30	2 241	246 251	-	770 163	606	- 77	0.0	20.0		DUCEN DUCEN	# AD1 (100301	OIC4, ONE FOICE, IF ALE (	0,011 (011 4, 11
en place d'un module nutrition pour le curriculum CEP																									
sultante en sécurité alimentaire et nutritionnelle et autonomisation femmes	mois		3	1		1			5	18,000	.000	6 2	2 - 3 3	2		10 5	5	- 1	0.0	50.0	.0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D	A IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 1
ation/mise a niveau conseilleres ultation technique contrôle qualité avec UGANC	session mois			2	2		1		5	13,500 27,000	,500 - ,000 -	- 3	3 3	- 2	2 -	8 2				25.0 0 50.0 0	0 V14	FORMAT_EA FORMAT_D/ CONSULT_EA CONSULT_D	IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4, 1
tions des formateurs	session	- :		2	2	2		- 1	7		.000 -		4 4	4	. 2	15 4	11	- 1		25.0	LO V14	FORMAT EA FORMAT D	FAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4
ĺ											· ·	6 16	5 8	10 2	2 2	43 16	27	- 4	-						
notion de produits à haute valeur nutritive																									
erche et tests sur produits	mois			2	3	3	100	50	8		.000	- 6	5 10	10		26 13		- 2			0 V14	CONSULT_EA CONSULT_D	A IFAD1 (100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4,
ntions partielles équipements (40%) et emballages (20%)	forfait			-	100	100	100	50	350	18,000	.000		- 214 5 224	219 223	3 114	770 192 796 205	577	- 77	0.0	25.0	LO V14	DONSUB_EA DONSUB_D	IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4,
otion sociale produits infantiles (farines MISOLA et produits fortifiés NutriGuinée)													0 224	220 223	114	796 200	330	. /9							
nstrations culinaires, dégustations et sensibilisation dans UTDE	forfait			-	15	15	15	15	60	1,350	150 -		- 2	2 3	3 3	10 2	7	- 1	0.0	25.0	.0 V14	FORMAT_EA FORMAT_DA	IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4,
bilisation et formation																						_			
es de sensibilisation et formation	session			100	100	100	100	50	450		300 -	- 30	2 32	33 33	3 17	147 37	110	- 14			.0 V14	FORMAT_EA FORMAT_DA	IFAD1 (100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4,
s /a I	video			2		1		1	4	13,500	.500	. 3	5 32	34 33	· 2	6 1 153 38	115	. 15	0.0	20.0	.0 V14	BSI_EA BSI_DA	IFAD1 ( 100% I	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	υ% FOR 4,
ion pour mise en ouevre	forfait											1 14		34 33 84 86		153 38 291 58	115	- 15 - 29		20.0	.0 V14	BSI EA BSI DA	IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4
												7 100		605 597		2,063 483		- 2,06							
tion de kits agricoles																									
coles	unité forfait		500	500	3,000	4,000	2,000		10,000	675 45 000	75 -		9 241	328 167		814 163		- 81			0 V14	BSI_EA BSI_DA		OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	
pour mise en ouevre	forfait		- 1	2	5	6	6		20	45,000	.000	5 11		33 33		109 22 923 185		- 10		20.0	LO V14	BSI_EA BSI_DA	IFAD1 (100%)	OR 4, 0% FOR 3), IFAD2 (	0% FOR 4,
												51 150		966 798		923 185 2.986 668		- 92	-						
ture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG)															Breakdow	on of Totals Incl	. Cont.	P	40						
de Guinée ulture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG) abbilitation dinfinastructures économiques d'accès au marché sats					0					11 Card	Takaha basah		-1 (100 1000)		Lo	(US\$ '000)		Parameters (i	Su	mmary Division	is_				
iture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG) abilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché	Un	it 2018	2019	2020	Quantit 2021	ies 2022 20	23 2024			it Cost JS\$) 2018	Totals Incl 2019 2020	uding Contingen	cies (US\$ '000) 2 2023 2	2024 Total	For. (E	(US\$ '000)		Phy. Cont. For.	Gross	mmary Division Expen	fiture	ther Accounts		Fin. Rule	
ure Familiaie, Rédilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgiFARM-HMG) illiation divinatnucures économiques d'accès au marché is	<u> </u>	it 2018	2019	2020	Quantil 2021	ies 2022 20	23 2024							2024 Total	For. (E	(US\$ '000) ocal ixcl. Duties &		Phy. Cont. For.	Gross	Expen	Siture	ther Accounts		Fin. Rule	
vor Familiate, Retailmone et Marchés en Haute et Moyenne Guinde (AgiFARM+9MD) Billiator diffriatratucturus économiques d'accès au marché s 4. Costs Latinates et tronçons de routes nationales	<u> </u>	it 2018	2019	2020	Quantit 2021	ies 2022 20	23 2024							2024 Total	For. (E	(US\$ '000) ocal ixcl. Duties &		Phy. Cont. For.	Gross	Expen	Siture	ther Accounts		Fin. Rule	
ure Familiar, Riciliance et Marchée en Hazar et Moyenne Guinée (Aglif-ARM-HMG) illian diffestanturuse économiques d'accès au marché la  1 Codas antée et l'encycles de routes nationales antée et l'encycles de routes nationales (Ard, Ard, ERE, DAG) (pales nationales	lor	n 1	2019	<b>2020</b>	45			Total (0	7,200 (	JS\$) 2018 800 9	2019 2020 192 62	2021 2022	2 2023 2	- 304	For. (E Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal ixcl. Duties & xes) Taxes	Total	Phy. Cont. For. Rate Exch.	Gross Tax Rate Com	Expension According 1/21 GR_	diture unt Disb.	oct.		OFID (100%)	
ure Familias, Richiscove et Marchéa en Haura et Moyonne Guinée (AgriFARM-HAMC) (Illiation diretaturulurus économiques discrée au marché  Cosis  Trainis es transpons de routes nationales  Trainis  Trainis  Cosis  Trainis  Cosis  Cosis	ker ker	n 1	2019	122 70 3 74	45 176	. 63	32	Total (0	7,200 184,500	800 9 20,500 -	2019 2020 192 62 67 1,674	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4	2 2023 2 83 768	- 304 - 8,051	For. (E Exch. Ta:	(US\$ '000) ccal cxcl. Duties & xes) Taxes  219 5: 5,797 1,446	Total	Phy. Cont. For. Rate Exch.	Gross Tax Rate Com	Expension According 1/21 GR_	Siture unt Disb.	ect. NA NA		DFID (100%) DFID (100%)	
or Familias, Relations et Machès en Haura et Mayonne Guisle (AgriFARM+MIC)  (Ellisten detentacultures économiques d'accès au manché  (Accès en la companie de routes nationales  (APIS, APIS, ESES, DAC) passes nationales  (APIS, APIS, ESES, D	lor	n 1	2019	2020 122 70 3 74 3 74	45			348 348 348 348	7,200 184,500 10,800	800 9 20,500 - 1,200 -	2019 2020 192 62	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4	2 2023 2	- 304	For. (E Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal ixcl. Duties & xes) Taxes	Total 5 304 9 8,051 5 471	Phy. Cont. For. Rate Exch.	Gross Tax Rate Com	Expension	EA GREA GREA GREA GREA	oct. NA NA		DFID (100%) DFID (100%) DFID (100%)	
or Familias, Relations et Machès en Haura et Mayonne Guisle (AgriFARM+MIC)  (Ellisten deteutscultures économiques d'accès au manché  (Accès en la companie de routes nationales  (APIS, APIS, ESES, DAC) passes nationales  (APIS, APIS, ESES, D	ker ker	n 1	2019	122 70 3 74	45 176	. 63	32	Total (0	7,200 184,500	800 9 20,500 -	2019 2020 192 62 67 1,674	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 3 238	2 2023 2 83 768	- 304 - 8,051	For. (E Exch. Ta:	(US\$ '000) ccal cxcl. Duties & xes) Taxes  219 5: 5,797 1,446	Total	Phy. Cont. For. Rate Exch.	Gross Tax Rate Com	Expension According 1/21 GR_	EA GREA GREA GREA GREA	oct. NA NA		DFID (100%) DFID (100%)	
use Tamilias, Ristience et Marchée en Hause et Moyenne Guinée (AgriFARM+MIC)  Ballotte d'établissements decorreisses d'accès au marché a  6 Coses  16 Coses  16 (PER, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  16 (PER, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  16 (PER, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  17 (PER, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP. ES, DAC) passe maisse (PF) is  18 (PE, APP.	ker ker ker	n 1	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74	45 176	. 63	32	348 348 348 348 348 348	7,200 184,500 10,800 4,500	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 9	192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 3 238 1 99 4 4,438 1,6	2 2023 2 83 768	- 304 - 8,051 - 471 - 196 - 9,023	For. (E Exch. Ta: 4 30 1 805 1 47 6 20 3 902	(US\$ '000) coal cxcl. Duties & xes) Taxes  219 5: 5,797 1,445 339 8: 141 33 6,496 1,624	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9,023	Phy. Cont. For. Rate Exch.  5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \	/21 GR_ /21 GR_ /21 GR_ /21 GR_ /21 GR_	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	506. 3A 3A 3A		DFID (100%) DFID (100%) DFID (100%) DFID (100%)	
us Familias, Ristillocus et Marchéa en Haura et Moyenne Guinée (AgriFARM-HAMG)  (Illiation diretation-tutures économiques discoés au manché  (Couse  Indian est triumpens de routes nationales  rurales  Para (Para (Mallian y Hame)  (Para (Mallian y	kor kor kor	n 1: n n	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176	63 63 63	32 · 32 · 32 · .	Total (0 348 348 348 348 348 348	7,200 184,500 10,800 4,500	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 9 1,100 108	192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 3 238 1 99 : 4 4,438 1,6	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832	- 304 - 8,051 - 471 - 196 - 9,022	For. (E Exch. Ta:	(US\$ '000) bxcl. Duties & xes) Taxes  219 5: 5,797 1,444 339 8: 141 33: 6,496 1,624 216 5-	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9 9,023	Phy. Cont. For. Rate Exch. 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0 5.0 10.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \ 18.0 \	Expen	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	00ct. 00A 00A 00A 00A		OFID (100%) OFID (100%) OFID (100%) OFID (100%) OFID (100%)	
or Familiani, Relations et Marchéa en Haute et Mayorne Guisle (AgiFARM-HAIG)  Illiani ofidestatuturis économiques d'accès au mandé  Cosa  raise et tronçons de routes nationales  (PFS, APP, ESE, DAG), pates resiste (PFS) la  de rédubilitation jaine sander (PFS)  ance et contribute permanent des trausaux calantes de coredigi / pates nation h  de separation complete d'arcalement échange (DRMP) (  raisliciaties)  raisliciaties  (PFA, APP, EEE, DAG), françons de routes rationales (PFG) (  raisliciaties)	ker ker ker ker ker	n 1:	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176 176	. 63	32	7otal (0	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 251,000	800 9 20,500 - 1,200 - 500 9 1,100 108 29,000 -	192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136 888 3,168	2 41 4 4,060 1,4 3 238 1 1 99 4 4 4,438 1,6	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832	- 300 - 8,051 - 471 - 196 - 9,022 - 300 - 8,210	Lc (E Exch. Ta:	(US\$ '000)	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 4 9,023 4 300 3 8,210	Phy. Cont. For. Exch.  5.0 10.0 5.0 10.	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen   Accordance	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	3A 3A 3A 3A 3A		DFID (100%) PFID (100%) PFID (100%) PFID (100%) PFID (100%) PFID (100%)	
In Familiar, Risiliance at Marchiae in Husbare th Myorme Guirle (Agrif ARSA-MICI) station distillations decommiques d'accès au marché  Godes  Versigne de coules nationales  Versigne de coules nationales  APIA, APIC (ESE, DAO) / passa maises (PR) /a  APIC (ESE, DAO) / passa maises (BAPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises (BAPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / passa maises (BPIC) /  APIC (ESE, DAO) / pa	kor kor kor	n 1:	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176	63 63 63	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 281,000 15,300	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 9 1,100 108	192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874	2 41 4 4,060 1,4 3 238 1 99 4 4,438 1,6	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832	- 304 - 8,051 - 471 - 196 - 9,022	Lc (E Exch. Ta:	(US\$ '000) bxcl. Duties & xes) Taxes  219 5: 5,797 1,444 339 8: 141 33: 6,496 1,624 216 5-	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 8 9,023 4 300 3 8,210 7 481 6 198	Phy. Cont. For. Rate Exch.  5.0 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen   Property   P	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	104 104 104 104 104 104 104 104 104 104		OFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)	
or Familiari, Relations et Manchée en Fautur et Miyorne Guinée (AgiFARM-MIXI)  Illiand infrastructurus économiques d'accès au manché  Codes  Codes  Codes  (APPA, APPL, ERES, DAV) passe nusies (PR) la de débellation planse de fonderes de l'entre de l'ent	for for for for for for for for for	n 1'	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176 176	63 63 63	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300	900 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,100 108 20,000 - 1,700 - 700 - 108	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 3 238 99 4 4,438 1,6 - 56 3 2,611 4 6 153 6 63 0 2,883 5	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832	- 304 - 8,05' - 47' - 196 - 9,02' - 300 - 8,216 - 48' - 9,188	4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 821 1 48 8 20 9 919	(US\$ '000)  cixcl. Duties &	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 8 9,023 4 300 6 8210 7 481 6 198 8 9,189	For. Cont. For. Rate Exch.  5.0 10.0 5.0 5.0 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen   Property   P	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	104 104 104 104 104 104 104 104 104 104		OFID (100%)	
or Familiar, Relations et Marchia en Induse et Myorne Guine (Agiff ARRA-MIC) status d'intalassimus économiques d'accès a a marché sités et tronçons de routes nationales ales et tronçons de routes nationales ales et tronçons de routes nationales (APRI, APRI, DESE, DAO) y passon nation (PPI) à de des des des l'accès de l'accès de l'accès de contitol / passo nation // to se et contribu parmient des insues publicates de contitol / passo nation // to se et contribuir parmient des insues publicates de contribuir / passo nation // de l'accès des l'accès de descubationes factionales (PRI) ( de l'accès des l'accès des l'accès des l'accès de l'accès d	for for for for for for	n 1'	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176 176	63 63 63	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 281,000 15,300	2018  2018  2018  2018  2018  2018  2019  20,500	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 196	2021 2022 2 41 4 4,050 1,4 3 238 1 59 4 4,438 1,6 - 56 3 2,611 4 5 63 3 2,83 5 3 8,83 5	2 2023 2 883 768 887 45 36 19 05 832 	- 300 - 8,051 - 471 - 199 - 9,023 - 300 - 8,210 - 481 - 198 - 9,181 - 9,181	For. (E Exch. Ta: 4 30 1 80 1 47 6 20 3 90 0 821 4 48 8 20 9 919 1 8	(US\$1 '000)    Color   Color	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9,023 8 300 8 8,210 7 481 6 198 9,189 5 81	Phy. Cont. For. Rate Exch.  5.0 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen   Property   P	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	104 104 104 104 104 104 104 104 104 104		OFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)  SFID (100%)	
or Familiar, Relations et Marchia en Huste et Niyome Guine (Agill'ARSI-MIC)  status chitatuscumis dornomiquas d'accès au marché  les et tronçons de routes nationales  ales et tronçons de routes nationales  APER, APOL ESE, DAO/ jordon nation (PPI) ja  de midistillaturo jorison sinder (PPI) ja  de midistillaturo jorison sinder (PPI) ja  de midistillaturo jorison de incuisa continue (PPI) ja  de midistillaturo jorison de de midistillaturo jorison sinder (PPI) ja  de midistillaturo jorison de de midistillaturo jorison de fonde nationales (PPI) ja  de continue (PPI) de de midistillaturo (PPI) ja  de continue (PPI) de de continue (PPI) ja  de continue (PPI)	for for for for for for for for for	n 1'	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74 3 74	45 176 176 176 176	63 63 63	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300	900 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,100 108 20,000 - 1,700 - 700 - 108	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136	2021 2022 2 41 4 4,050 1,4 3 238 1 59 4 4,438 1,6 - 56 3 2,611 4 5 63 3 2,83 5 3 8,83 5	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832	- 304 - 8,05' - 47' - 196 - 9,02' - 300 - 8,216 - 48' - 9,188	For. (E Exch. Ta: 4 30 1 80 1 47 6 20 3 90 0 821 4 48 8 20 9 919 1 8	(US\$ '000)  cixcl. Duties &	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9,023 8 300 8 8,210 7 481 6 198 9,189 5 81	For. Cont. For. Rate Exch.  5.0 10.0 5.0 5.0 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen   Property   P	EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR EA GR	104 104 104 104 104 104 104 104 104 104		OFID (100%)	
or Familiar, Risilamore et Marchia en Instala et Miyorne Guine (Agrif-ARSI-MIXI)  distant oritatatuccimus conomiquas d'accide au manché  la considerativa de considera	ker kee kee kee kee far far far man	n 1: n n n 90 n n	93 1	222 70 3 74 3 74 3 74 3 74 114 28 99 28 99 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80	63 63 63 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300 225,000	900 9 20,500 - 1,200 - 500 - 9 1,100 108 29,000 - 1,700 - 700 - 108 25,000 27 144 32,500 69	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136 - 3,188 51 198 51 198 51 1,087 3,488 51 1,087 3,88 51 1,087 3,68	2021 2022 2 41 4 4,080 1,4 3 238 1 99 4 4,438 1,6 - 56 3 2,611 4 3 153 3 2,611 4 3 2,833 5 3 2,7,320 2,1	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832 66 1,087 27 64 11 26 05 1,176 	- 304 - 8,057 - 477 - 199 - 9,022 - 300 - 8,210 - 481 - 198 - 9,185 - 818,290 - 10,290	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 821 1 48 8 20 9 919 1 8 3 1,829 1 5 10	(US\$ '000) coal cxcl. Duties & xes) Taxes  219 5,797 1,449 339 1,449 349 1,411 3; 6,496 1,62- 216 5,911 1,470 347 8,143 3; 6,616 1,65- 58 11,31,71 3,293 75 11	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9 9,023 8 8,210 7 481 3 198 5 9,189 5 18,293 9 106	Phy. Cont. For. Rate For. Exch.  5.0 10.0	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expen- ponent   Accordance	EA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GR	ocel.  304. 305. 306. 306. 307. 307. 308. 308. 309. 309. 309. 309. 309. 309. 309. 309	I (100% FOR 3, 0% F	DFID (100%)	
In Familiar, Relations of Marchiae in Human of Mayoren Guriae (AgriFARSH-MIXI)  attack of intributivations incommissing discuss an anarole  Case  Sales at management on routine and inclusive  Linear County of County of County of County of County  Analog County of County of County of County  Analog County of County of County of County  Analog County of County of County  Analog County of County  Analog County	loc for for for for for for for for man	n 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n n	933 1	1222 70 3 74 3 74 3 74 114 - 28 99 28 99 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80	. 63 63 63 63 - 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,500 4,500 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300 225,000 225,000	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,100 108 29,000 - 1,700 - 700 - 1144 32,500 69 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 -	192 62 67 1,674 4 98 2 41 26 1,874 136 - 4 138 - 7 878 3,168 51 186 21 76 1,087 3,430 27 28 1,378 5,332	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 3 238 1 99 4 4,38 1,6 5 63 3 2,611 4 5 153 5 2,83 7 2,83 7 2,83 7 2,7320 2,1	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832 	300 - 8,051 - 471 - 199 - 9,022 - 300 - 8,210 - 481 - 199 - 18,290 - 10,00 - 2,738	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 821 1 48 8 20 9 919 1 8 3 1,829 1 5 273	(US\$ '000) coal coal coal coal coal coal coal coal	Total  5 304  9 8,051  5 471  5 196  8 9,022  8 300  8 8,210  7 481  7 481  9 198  9 198  9 18,293  1 198  9 1 18,293	Phy. Cont. For. Rate For. Exch. 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1	Expension   Expension	### Disb.  ### Disb. ###	ACCE.  30A 30A 30A 30A 30A 30A 30A 30A 30A 30	I (100% FOR 3, 0% F I (100% FOR 3, 0% F	SFID (100%)	0% FOR 4)
or Familiari, Risiliance et Manchia en Instala et Miyorne Guirle (Agrill'ARM-MAID)  illiante infratinscriums decronomiques d'accès au manché  Costa  class et tronçons de routes resionales  altes et tronçons de routes resionales  (APS., APD. ERS., DAID) poisse nuries (PR) il a  contraction de residentiance i passe anties (PR)  APS., APD. ERS., DAID) poisse nuries (PR)  APS., APD. ERS., DAID (PS)  for supervisor corportes et d'innoclament scorrage (DNRT) (  APS., APD. ERS., DAID) (1 tronçons de nucles motionales (PR) of  APS., APD. ERS., DAID (1 tronçons de nucles motionales (PR) of  a ce de contribe jermenunt des trasues l'applicates de contrôle) (1 tronçons de nucles nutionales (PR)  APS., APD. ERS., DAID (1 tronçons de nucles motionales (PR) of  a supervisor justifica et dinocalement contrapa (PRIST) (1 tronçons de nucles nutionales (n)  a supervisor justifica de dinocalement contrapa (PRIST) (1 tronçons de nucles nutionales (n)  es supervisor justifica de dinocalement contrapa (PRIST) (1 tronçons de nucles nutionales (n)  es supervisor justifica de describates (n)  es supervisor justifica (1 tronçons de nucles nutionales (N)  es supervisor justifica (1 tronçons de nucles nutionales (N)  es supervisor justifica (1 tronçons de nucles nutionales (N)  es supervisor justifica (1 tronçons de nucles nutionales (N)  es supervisor justifica (1 tronçons de nutionales (N)  es supervisor justifica (1 tronç	for	n 1: n 9: n 9: n sait	11 2	222 70 3 74 3 74 3 74 114 . 28 99 28 99 1 1 1 . 1 0.6 1.4	45 176 176 176 45 80 80 80	63 63 63 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,800 4,500 15,300 15,300 6,300 225,000 232,500 7,380,000	2018	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136 - 3 878 3,168 51 186 51 186 51 196 72 28 1,378 5,332 1,378 5,332 77 28 532 1,267 73 178	2021 2022 2 41 4 4,080 1,4 3 238 4 438 1,6 - 56 3 2,611 4 3 153 3 15	2 2023 2 83 768 87 45 36 19 05 832 66 1,087 27 64 11 26 05 1,176 	300 - 8,051 - 471 - 199 - 9,022 - 300 - 8,210 - 481 - 199 - 18,290 - 10,00 - 2,738	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 821 1 48 8 20 9 919 3 3 1,829 1 5 273	(US\$ '000) coal coal cxcl. Duffer &  xes)	Total  5 304  9 8,051  5 471  5 196  8 9,022  8 300  8 8,210  7 481  7 481  9 198  9 198  9 18,293  1 198  9 1 18,293	Phys.   For.   Cont.   For.   Exch.	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1 18.0 1	Expense   Expe	######################################	2001. 2014.	I (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	DFID (100%) DFID (	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Risiliance et Marchia en Instala et Miyorne Guirle (Agrif-ARSI-MIXI)  distanci ristitutaciumis conomiquas d'accide a a manché  l'accident encopres de routes nationnales  arriches de l'accident de controlle / pates nuales fis  APA, APO, EES, DAOI / passa nucleur (PPI) la  controlle de l'accident de l'accident de controlle / pates nuales fis  d'accident de l'accident de l'accident de controlle / pates nuales fis  d'accident composte et denocationne (RNA) (d'accident de l'accident de l'accid	loc for for for for for for for for man	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	93 1	1222 70 3 74 3 74 3 74 114 - 28 99 28 99 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80	. 63 63 63 63 - 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,500 4,500 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300 225,000 225,000	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,100 108 29,000 - 1,700 - 700 - 1144 32,500 69 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 - 820,000 -	192 62 67 1,674 4 98 2 41 26 1,874 136 - 4 138 - 7 878 3,168 51 186 21 76 1,087 3,430 27 28 1,378 5,332	2 41 4 ,080 1,4 3 238 4 438 1,6 - 56 3 2,611 4 3 153 3 2,611 4 3 7 277 6 4 38 38 5	2 2023 2 83 768 83 768 87 45 96 19 90 5 832 66 1,007 67 64 11 26 95 1,176 10 2,008	- 304 - 8,057 - 477 - 199 - 9,022 - 300 - 8,210 - 481 - 198 - 9,185 - 818,290 - 10,290	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 821 1 48 8 20 9 919 3 3 1,829 1 5 273	(US\$ '000) coal coal coal coal coal coal coal coal	Total  304 5 304 5 471 5 196 6 9,023 8 8,210 7 481 6 198 6 9,189 6 18,293 106 2 2,735 7 375	Phy. Cont. For. Rate For. Exch. 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com  18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0	Expension   Expension	######################################	AGGL  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA	( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F	SFID (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Relations et Marchia en Huste et Myorme Guine (Agrif ARSA-MIC) station ribitations de commiques d'accès a a manché sière et tronçons de rootes radionales sière et tronçons de rootes radionales (APPL, APDL ESE, DAD) (postes rendes (PPL)) is controlletturin plans et une autien (PPL) (APPL ESE, DAD) (postes rendes (PPL)) (APPL ESE, DAD) (postes rendes radionales (PR)) (APPL ESE, DAD) (postes et d'accessiment l'extrage (DADR)) (f	ker ker ker ker ker ker ker maan maan maan maan	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	93 1	1222 70 3 74 3 74 3 74 3 74 114 - 28 99 28 99 1 1 1 1 0.6 1.4 0.6 1.4 0.6 1.4	45 176 176 176 176 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 14 14 14 14 17 0.7	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253	7,200 184,500 10,900 4,500 9,900 261,000 15,300 6,300 225,000 225,000 7,380,000 1,062,000 441,000	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 20,000 - 1,000 -	2019 2020 192 62 67 1,674 4 98 2 41 264 1,874 136 - 3 878 3,168 51 186 51 186 51 196 72 28 1,378 5,332 1,378 5,332 77 28 532 1,267 73 178	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 5 238 1,6 99 4 4,438 1,6 - 56 3 2,611 4 63 1,5 1 53 2 2 7,320 2,1 6 3 3 7 7 6 6 8 3 8 17	2 2023 2 83 768 83 768 87 45 36 19 05 832 66 1,067 67 64 111 26 05 1,176 10 2,008 	300 - 8,051 - 471 - 199 - 9,022 - 300 - 8,210 - 481 - 199 - 18,290 - 10,00 - 2,738	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 805 1 48 805 1 49 919 919 1 88 3 1.829 1 5 10 5 224 3 1 6 5 20 4 3 1 6 5 20 4 6 6 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6	(US\$ '000) coal coal coal coal coal coal coal coal	Total  5 304  9 8,051  5 471  5 196  9 9,023  8 8,210  7 481  3 198  5 9,189  5 18,293  1 105  2 2,735  7 375  7 40	Phys.   For.   Cont.   For.   Exch.	Gross Tax Rate Com  18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0	Expense Accordance	######################################	AGGL  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA  AAA	( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F ( 100% FOR 3, 0% F	DFID (100%) DFID (	0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Risilations of Marchiae in Husbare & Mayorine Guide (Agrif ARSA-MICE)  Code  Code  Code  Financiae Code  Financiae Code  Financiae Code  Financiae Code  Financiae	Ac A	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	93 1	1222 70 3 74 3 74 3 74 3 74 114 - 28 99 28 99 1 1 1 1 0.6 1.4 0.6 1.4 0.6 1.4	45 176 176 176 176 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 14 14 14 14 17 0.7	32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 252 253 253 253 3 3 3 3 3 3 3 3 3	7,200 184,500 184,500 4,500 4,500 281,000 6,300 225,000 225,000 225,000 225,000 441,000 441,000	800 9 20,500 - 1,200 - 500 - 1,100 108 20,000 - 1,700 - 1,700 - 700 - 108 25,000 25,000 - 1444 32,500 820,000 - 148,000 - 118,000 - 118,000 - 118,000 - 118,000 - 106	192 626 67 1,674 4 99 22 41,874 136 - 878 27 1,874 136 - 878 27 27 28 1,378 5,332 27 28 1,378 5,332 27 28 1,378 5,332 27 28 1,378 5,332 27 28 1,378 5,332 1,267 3,488 1,188 1,	2021 2022 2 41 4 4,050 1,4 8 238 9 4 4,438 1,9 1 5 163 2 7,330 2,1 7 277 6 4 38 5 17 7 7 335 7	2 2023 2 83 768 83 768 87 45 36 19 05 832 66 1,067 67 64 111 26 05 1,176 10 2,008 	300 8,055 47' 199 9,022 300 8,21( 48' 199 181 182 2,733 175 165 44' 44' 1,731 165 2,733 175 165 4,731 165 4 4 4 4 4 4 5 4 5 4 5 4 5 4 5 4 5 4 5	For. (E Exch. Ta:  4 30 1 1 805 1 1 48 8 20 9 919 1 8 8 20 9 919 1 8 8 1 1 8 1 1 8 1 1 8 1 1 8 1 1 1 1	(US\$ '000) cocal back	Total  5 304  9 8,051  5 471  5 196  9 9,023  8 8,210  7 481  3 198  5 9,189  5 18,293  1 105  2 2,735  7 163  7 40  5 3,418	Fly.  5.0 10.0	Gross Tax Rate Com  18.0 1.18.	Expense   Expens	Illiure	ANA	I (100% FOR 3, 0% F I (100% FOR 3, 0% F	OFD (100%) FFD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4)
Familiar, Relationce at Marchiae on Indus et Misjonen Guine (Agrif ARM-MIC)  Introduction of International Control of Agrif ARM-MIC)  Introduction of International Control  Internatio	ke k	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2222 70 3 74 3 74 3 74 1114 - 228 99 99 21 1 1 0.6 1.4 0.6 1.4 0.6 1.4	45 176 176 176 45 80 80 80 80	63 63 63 14 14 14 14 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 348 348 348 348 348	7,200 194,500 194,500 4,500 4,500 281,000 251,000 251,000 225,000 225,500 1,082,000 1,	355) 2018  800 9 20,500 - 1,200 - 500 9 1,100 108 22,000 108 22,000 108 23,500 108 24,000 108 24,000 - 110,00 -	192 622 67 1,674 4 98 2 2 41 198 198 198 198 198 198 198 19	2021 2022 2 41 4 4,660 1,4 5 288 1,6 5 28 1,6 5 28 1,6 7 27 27 6 8 3 17 227 6 8 3 18 3 7 277 6 8 3 18 3 8 3 18 3 7 277 6 8 4 38 7 9 2 8 1,6 9 3 1,6 9 4 4 1,6 9 5 1,6 9 7 1,7 9 7 1,7 9 7 277 6 9 8 1,6 9 7 277 6 9 8 1,6 9 9 1,6 9	2 2023 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	- 300 - 8,055 - 477 - 1982 - 300 - 321 - 481 - 198 - 9,181 - 102 - 2,787 - 377 - 166 - 441 - 3,414	For. (E Exch. Ta: 4 30 1 805 1 47 6 20 3 902 0 30 0 30 1 44 8 20 3 902 0 30 1 45 8 21 1 45 8 21 1 45 8 21 1 45 8 21 1 45 8 21 1 47 1 47 1 47 1 47 1 47 1 47 1 47 1 4	(US\$ '000)  coal	Total  5 304  8.051  5 471  5 196  9.023  8.210  7 481  5 198  9.189  1 18293  1 105  2 2,735  7 375  1 63  3 3,418  5 3,418  5 145	Fly. Cont. For. Rate Exch. Exch. Sco. 10.0 5.0 1	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expens   E		SOCIA  SA S	1 (100% FOR 3, 0% F 1 (100% FOR 3, 0% F 1 (100% FOR 3, 0% F 100% FOR 3, 0% F 1 (100% FOR 3, 0% F 1 (100% FOR 3, 0% F	DFD (100%) PFD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Risiliance at Marchiae in Husbare & Mayorine Guide (Agrif ARSA-MICE)  Global transports de rootes nationales  Warde of Vergoon de rootes nationales  PRP, APO (EES, DAO) (1) passa nuisies (PR) (a  con controlle parameter de timeae (calabres de controlle) / passa nuisies (b  RPP, APO (EES, DAO) (1) proport de rootes nationales (PR) (d  APP, APO (EES, DAO) (1) proport de rootes nationales (PR) (d  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique (DAOR) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  de sepontes no coprote et d'incadement schrique d'incadement (particular (d) (f  d'incadement (d) (f  d'i	Ac A	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 80 80 80 80 80 3 0.3 0.3 0.3 0.3	63 63 63 63 14 14 14 14 17 0.7 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 348 348 348 348 252 253 253 253 253 253 253 252 252 252	7,200 ( 184,500 10,800 4,500 10,800 4,500 281,000 6,300 225,000 222,500 222,500 210,00	800 9 20,550 - 1,200 - 1,200 - 1,100 108 22,500 - 2,700 118,000 - 1,100 108 25,000 - 1,100 0 - 1	2019 2020  192 62 62 62 63 63 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64	22 41 4 4,050 1,4 3 23 1 4 4,438 1,6 5 2,611 4 7 2,2 6 3 3 2 7 3 2,5 6 3 5 6 7 2,7 6 6 4 3 8 2 3 7 2,5 6 5 7 2,7 6 6 4 3 8 1,6 5 6 7 2,7 6 7 2	2 2023 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	300-500-500-500-500-500-500-500-500-500-	For. IC. (RE Exch. Ta: 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1	(US\$ '000) cocal c	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 8 9,023 8 300 8 8,210 7 481 5 198 9 189 9 189 9 180	Fig. 6 (a) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	Gross Tax Rate Com  18.0 \ 18.	Expense   Expe	Illiure	ANA	1 (100% FOR 3, 00 F 1 (100% FOR 3, 00 F	SPD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiary, Relations of Marchiae in Human et Minymen Gurlan (AgriFARM-MAC)  attack of introductions according as discoles an anade  alles et errogens de revole a relationship  and anade (AgriFARM-MAC)  anade (Ag	ke k	n 1 · n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	1222 70 3 74 3 74 114 28 99 28 99 1 1 1 106 1.4 108 1.4 108 1.4 108 1.4	45 176 176 176 45 80 80 80	63 63 63 63 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal (C	7,200 ( 154,500 ( 154,500 ( 154,500 ( 15,300 ( 1	800   9   20,500   -1,200	2019 2020 192 E2 4 1,674 4 1,674 4 1,674 136 - 6878 3,166 51 166 51 166	2021 2022 2 41 4 4,060 1,4 5 283 5 6 285 7 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 277 6 7 270 1 7 2	2 2023 2  833 768 857 45 959 959 959 959 959 959 959 959 959 95	300 8,055 477 1990 9,022 300 8,110 9,180 100 2,787 160 44 45 100 2,787 160 44 45 45 45 46 46 46 46 46 46 46 46 46 46 46 46 46	For. IC. (RE Exch. Ta: 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1	(US\$ '000)    Color	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 9 9,023 6 300 3 8,210 7 481 5 1989 5 1989 5 1989 7 481 6 2 2,735 7 375 9 163 7 40 3 3,418 6 3 3,820	Fly.  5.0 10.0  6.0 10.0	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.	Expens	EA	505.  504.	I (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	DFD (100%) PFD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiaria, Risiliance et Manchia en Instala et Migraria (Maria (Agrif-ARA) 4400)  Station distillactionale accordanges d'accèse au manché  Cores	Ac A	n 1 · n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 80 80 80 80 80 3 0.3 0.3 0.3 0.3	63 63 63 63 14 14 14 14 17 0.7 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	348 348 348 348 348 348 348 348 348 252 253 253 253 253 253 253 252 252 252	7,200 ( 184,500 10,800 4,500 10,800 4,500 281,000 6,300 225,000 222,500 222,500 210,00	800 9 20,550 - 1,200 - 1,200 - 1,100 108 22,500 - 2,700 118,000 - 1,100 108 25,000 - 1,100 0 - 1	2019 2020  192 62 62  192 167 1,576  4 989  138 198  138 2 77  24 118  25 118  25 118  25 128  26 138  27 2 2 18  27 2 2 18  28 2	22 41 4 4,050 1,43 29 1 4 4,438 1,6 1 5 2 2 2 1 6 1 7 2 7 6 6 4 3 3 2 3 5 7 2 7 6 6 4 3 3 2 3 5 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 7 6 7 7 7 7 7 6 7 6 7 7 7 7	2 2023 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	300-500-500-500-500-500-500-500-500-500-	For. IC. (RE Exch. Ta: 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1	(US\$ '000) cocal c	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 8 9,023 8 300 8 8,210 7 481 5 198 9 189 9 189 9 180	Fig. 6 (a) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.	Expense   Expe	EA	505.  504.	I (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	SPD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Framillaria, Risiliance et Manchia en Instala et Migraria (Marchia (hg/IF/ARM-HAIG))  intrasi et triungaria de route a radionales  contes et triungaria de route a radionales  intrasi (hg/IF/ARM-HAIG)  intrasi (hg/IF/ARM-HAI	ke k	n 1 · n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 45 80 80 80	63 63 63 63 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal (C	7,200 ( 184,500 ( 184,500 ( 19	2018   2018	2019 2020  192 62 62 62 63 63 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64	22 41 4 4,050 1,43 29 1 4 4,438 1,6 1 5 2 2 2 1 6 1 7 2 7 6 6 4 3 3 2 3 5 7 2 7 6 6 4 3 3 2 3 5 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 6 4 3 8 6 7 2 7 7 6 7 6 7 7 7 7 7 6 7 6 7 7 7 7	2 2023 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	300-500-500-500-500-500-500-500-500-500-	For. IC. (RE Exch. Ta: 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1 1 805 1	(US\$ '000) cocal c	Total  5 304 9 8,051 5 471 5 196 8 9,023 8 300 8 8,210 7 481 5 198 9 189 9 189 9 180	Fig. 6.0 10.0 5.0 5.0 10.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0 5.0	Gross Tax Rate Com 18.0 1	Expense		505.  504.  505.	1 (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	DFD (100%)	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Relations et Marchia en Instala et Miyorne Guine (Agrif ARAH-MIX) station ribitations decommiques d'accès a a manché  Cosa:  Unité de la committe de la committe de la committe (Agrif ARAH-MIX) station d'accès nationales  Unité de la committe de la committe (PR) / In  In continuité (PR) / In committe (PR	Le La	n 1: n n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80 80 	63 63 63 63 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 (184,500 (19,400	800 9 20,500 - 1,000 - 1,100 100 1,100 100 - 1,000 - 1,100 100 20,000 - 1,100 - 1,000 - 1,100 100 20,000 - 1,100 - 1,000 - 1,000 - 1,000 100 800,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 2,000 -	2019 2020  192 62 62  192 167 1,576  4 989  138 198  138 2 77  24 118  25 118  25 118  25 128  26 138  27 2 2 18  27 2 2 18  28 2	2021 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2	2 2023 2  383 768 87 45 36 19 05 832  666 1,176 67 10 2,008 699	300 8,055 8,	For. (E. Exch. Tail 4 300 1 1 805 1 1	(US\$ '000)    Color	Total  5 304 6 8.051 6 471 7 196 7 9,023 7 481 7 182 7 183 7 183 7 40 7 145 7	Fly.  Cont.  For.  Rate	Gross Tax Rate Com 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0 18.0	Expense   Expens	######################################	505 505 505 505 505 505 505 505 505 505	I (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	OFFD (100%)  OFFD	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Familiar, Relations of Marchise on Human & Mayorine Guide (Agrif ARSA-MOS)  attacks of Interdiscusses decrementages discoles as manché  Grant control of the Control of	Activity of the control of the contr	n 1: n n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 63 63 64 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 ( 184,500 ( 184,500 ( 10,800 ( 4,500 ( 281,000 ( 5,300 ( 281,000 ( 281,000 ( 7,380,000 ( 7,380,000 ( 1,082,0	2519 2018 2018 2018 2018 2018 2018 2018 2018	2019 2020  192 627  192 627  192 102 627  4 98  2 11,674  1,674  136  137  1,376  1,377  1,377  1,377  1,377  36  24  1,477  36  24  36  24  36  36  36  36  36  36  36  36  36  3	2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2	2 2023 2 3 768 87 45 95 96 96 96 97 100 2,008 110 2,008	300 8,055 8,05 9,00 9,00 9,00 9,00 9,00 9,00 9,00 9	For. Ice Exch. Ta:  4 305 1 477 6 20 0 821 1 486 8 20 0 821 1 488 8 20 9 919 1 5 273 3 160 5 273 3 160 6 48 5 548 7 7 76 6 9 501	(US\$ '000)	Total  5 304 5 807 7 807 8 9023 8 8210 8 9023 8 8210 8 198 8	Fig. 6 on 10.0 cm. For. Rate Exch. E	Gross Tax Rate Com 18.0 1 18.0	Expense   Expens	IRIUTE DIAD.  EA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GR	665.  MA M	1 (100% FOR 3, 0% F (100% FOR 3, 0% F	DFED (100%)  DFED	0% FOR 4) 0% FOR 4)
In Framillaria, Risiliance et Marchia en Instala et Migraria (Marchia (hg/F/ARM-HAIG))  station distiliance accommigne d'accèse au mandré  Cortes  Cortes et rouspeus de routes actionales  station d'attinucture (Marchia (hg/F)) in  processor de routes actionales  Marchia (Ed. (hg/F)) poisse uniter (PF) in  processor de corticis premier profes (nationales  profes (Hg/F)) (Ed. (hg/F)) (Hg/F) (Hg/F)  de oppreties or comprese et d'accusalment schringe (DMPC)) (  deresteur in rouspeus de routes instalace (PMF))  deresteur in rouspeus de marchia (Hg/F)  deresteur in rouspeus de de desembleur (Hg/F)  profes de contribig parmierer de de marchia (Hg/F)  deresteur in rouspeus de marchia (Hg/F)  profes (Hg/F)  (Hg/	de d	n 1: n n n n n n n n n n n n n n n n n n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80 80	63 63 63 63 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 (184,500 (19,500	800 9 20,500 - 1,000 - 1,100 100 1,100 100 - 1,000 - 1,100 100 20,000 - 1,100 - 1,000 - 1,100 100 20,000 - 1,100 - 1,000 - 1,000 - 1,000 100 800,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 1,000 - 2,000 -	2019 2020  192 627  192 627  192 102 627  4 98  2 11,674  1,674  136  137  1,376  1,377  1,377  1,377  1,377  36  24  1,477  36  24  36  24  36  36  36  36  36  36  36  36  36  3	2021 2022 2 41 3 4,060 1,4,1 2 89 1 1 289 1 2 89 1 3 2,611 4 1 5 150 2,265 5 7 2 7 277 6 8 10 1 6 7 277 6 8 10 1 7 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 2023 2  383 768 87 45 36 19 05 832  666 1,176 67 10 2,008 699	300 8,055 8,	For. (E Exch. To: 154   1   1   1   1   1   1   1   1   1	(US\$ '000)  219   Care    219   Sign    219   Sign    219   Sign    219   Sign    210   Sign    210   Sign    211   Sign    216   Sign    217   Sign    218   Sign    219   Sign    210   Sign    220   Sign    221   Sign    231   Sign    241   Sign    252   Sign    263   Sign    264   Sign    265   Sign    266   Sign    277   Sign    287   Sign    287   Sign    288   Sign    298   Sign    299   Sign    290   Sign    290	Total  5 304 5 8,051 5 196 5 9,023 6 300 8 8,210 1 9,023 6 300 6 8,210 1 105 6 1,180 6 1 18,293 7 375 7 40 7 375 7 40 7 117 1 117 1 117 1 1230 7 1,541 1 1541 1 1541	Fig. 6 (a) (b) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c) (c	Gross Tax Rate Com 18.0 1 18.0	Expense   Expens	### ##################################	505.  504.  505.	I (100% FOR 3, 0% FOR 1, 0% FOR 1, 0% FOR 3, 0% FOR 1, 0% FOR 3, 0	DED (100%)  DED (1	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in Familiaria, Relationce del Marchia en Instance el Mayorne Guinde (AgriFARM-MACI)  (Illiamin Internativativania decorromiques discose au manchia  (Incose	Activity of the control of the contr	n 1 1 n 1 n n 1 n n n 1 n n n 1 n n n 1 n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	. 63 63 63 63 14 14 14 14 15 	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 ( 184,500 ( 184,500 ( 10,800 ( 4,500 ( 281,000 ( 5,300 ( 281,000 ( 281,000 ( 7,380,000 ( 7,380,000 ( 1,082,0	1,000   22   2,000	2019 2020  192 627  192 627  192 102 627  4 98  2 11,674  1,674  136  137  1,376  1,377  1,377  1,377  1,377  36  24  1,477  36  24  36  24  36  36  36  36  36  36  36  36  36  3	2021 2022 2 41 3 4,060 1,4,1 2 89 1 1 289 1 2 89 1 3 2,611 4 1 5 150 2,265 5 7 2 7 277 6 8 10 1 6 7 277 6 8 10 1 7 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 2023 2	- 300 - 8,055 - 477 - 1992 - 300 - 8,212 - 489 - 9,186 - 9,186 - 9,186 - 2,736 - 377 - 160 - 444 - 3,820 - 1111 - 233 - 3,820 - 1111 - 4,866 - 1,544 -	For. (E Exch. To: 154   1   1   1   1   1   1   1   1   1	(US\$ '000)  219   Care    219   Sign    219   Sign    219   Sign    219   Sign    210   Sign    210   Sign    211   Sign    216   Sign    217   Sign    218   Sign    219   Sign    210   Sign    220   Sign    221   Sign    231   Sign    241   Sign    252   Sign    263   Sign    264   Sign    265   Sign    266   Sign    277   Sign    287   Sign    287   Sign    288   Sign    298   Sign    299   Sign    290   Sign    290	Total  5 304 5 8,051 5 196 5 9,023 6 300 8 8,210 1 9,023 6 300 6 8,210 1 105 6 1,180 6 1 18,293 7 375 7 40 7 375 7 40 7 117 1 117 1 117 1 1230 7 1,541 1 1541 1 1541	Fig. 6 on 10.0 cm. For. Rate Exch. E	Gross Tax Rate Com 18.0 1 18.0	Expense According to the control of	THURE  THE PROPERTY OF THE PRO	505 505 505 505 505 505 505 505 505 505	1 ( 100% FOR 3, 0% F 1 ( 100% FOR 3) 0% F 1 ( 100% FOR 3) 0% F 1 ( 100% FOR 3, 0% F	DFED (100%)  DFED	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in Familiaria, Relationes et Marchéa en Hassa et Mayorne Guinde (AgriFARM-MAC)  (International Continues Accordinales d'accèse au mandéa  (International Continues Accordinales d'Accèse au mandéa  (International Continues Accordinales d'Accèse au mandéa  (Internationales Accèse d'Accèse d'Ac	Let be	n 1 1 n 1 n n 1 n n n 1 n n n 1 n n n 1 n	293 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 63 63 14 14 14 14 10 7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 (184,500 (194,5	255) 2618  800 9 20,500 - 1 200 9 1,100 108 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 2	2019 2020  192 627  192 627  192 102 627  4 98  2 11,674  1,674  136  137  1,376  1,377  1,377  1,377  1,377  36  24  1,477  36  24  36  24  36  36  36  36  36  36  36  36  36  3	2021 2022 2 41 3 4,060 1,4,1 2 89 1 1 289 1 2 80 1 3 2,611 4 1 5 150 2,265 5 7 2 7 277 6 8 10 1 6 7 277 6 8 10 1 7 2 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 2023 2	- 300 - 8,055 - 477 - 1992 - 300 - 8,212 - 489 - 9,186 - 9,186 - 9,186 - 2,736 - 377 - 160 - 444 - 3,820 - 1111 - 233 - 3,820 - 1111 - 4,866 - 1,544 -	For. (E Exch. To: 154   1   1   1   1   1   1   1   1   1	(US\$ '000)  219   Care    219   Sign    219   Sign    219   Sign    219   Sign    210   Sign    210   Sign    211   Sign    216   Sign    217   Sign    218   Sign    219   Sign    210   Sign    220   Sign    221   Sign    231   Sign    241   Sign    252   Sign    263   Sign    264   Sign    265   Sign    266   Sign    277   Sign    287   Sign    287   Sign    288   Sign    298   Sign    299   Sign    290   Sign    290	Total  5 304 5 8,051 5 196 5 9,023 6 300 8 8,210 1 9,023 6 300 6 8,210 1 105 6 1,180 6 1 18,293 7 375 7 40 7 375 7 40 7 117 1 117 1 117 1 1230 7 1,541 1 1541 1 1541	Figs. 6 10.0   5.0   10.0   10.	Gross Tax Rate Com 18.0 1 18.0	Expense According to the control of	THURE  THE PROPERTY OF THE PRO	505 505 505 505 505 505 505 505 505 505	1 ( 100% FOR 3, 0% F 1 ( 100% FOR 3) 0% F 1 ( 100% FOR 3) 0% F 1 ( 100% FOR 3, 0% F	OFED (100%)  OFED (100%)  OFFD	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in Familiaria, Relationce et Manchéa en Hause et Mayorne Guine (Agrif ARAN-MO)  (Illiamin Internationalismo deconomiques discose au manché  (India (I	Let be	n 1 1 n n 1 n n n n n n n n n n n n n n	111 2 2 2 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2222 70 3 74 3 74 3 74 1144 - 228 99 928 99 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 63 63 14 14 14 14 10 7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 (15,450 )	155   2618   2	2019 2020  102 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62 62	2021 2022 2 41 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	2 2023 2	- 300 - 8,055 - 477 - 1992 - 300 - 8,212 - 489 - 9,186 - 9,186 - 9,186 - 2,736 - 377 - 160 - 444 - 3,820 - 1111 - 233 - 3,820 - 1111 - 4,866 - 1,544 -	For. (E Exch. To: 154   1   1   1   1   1   1   1   1   1	(US\$ '0009)  SECRETARY OF THE SECRETARY	Total  5 304 5 8.051 5 471 5 196 6 9.023 8 8.210 7 481 7 166 8 2 2.735 8 3.820 8 3.820 8 3.820 8 1 167 8 3 3.820 8 1 167 8 3 3.820 8 1 167 8 1 1581 8 1 1691 8 1 1581 8 1 1581	Fig. 10.0 (S.0 (10.0 (S.0 (S.0 (S.0 (S.0 (S.0 (S.0 (S.0 (	Orosa  18.0 1	Expense   Expe	Hiture Disb.  EA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GR	505 505 505 505 505 505 505 505 505 505	I ( 100% FOR 3, 0% FO	DFD (100%)  DFD (1	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in Framillari, Relations et Marchia en Instant et Mayorne Guisle (AgriFARAH-MAG)  (Internation richterischusses dozonomiques d'accèse au manché  (Caule  Caule  (Internation de richterischus et de commission de co	Le L	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	2 2 2 2 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3	222 70 3 3 74 3 3 74 3 3 74 9 228 28 99 1 1 1 1 10.6 1.4 10.6 1.4 10.6 1.4 10.6 1.4 2 1.4 3 1.4 2 1.4 3 1.4	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80	63 63 63 63 63 14 14 14 14 10 7 0.7 0.7 0.7 0.7 0.7	32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7,200 194,600 194,600 4,500 4,500 9,900 281,000 15,300 6,300 225,000 225,000 225,000 1,082,000 1	255) 2618  800 9 20,500 - 1 200 9 1,100 108 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 1 20,000 - 2	2019 2020  192 627  192 627  192 102 627  4 98  2 11,674  1,674  136  137  1,376  1,377  1,377  1,377  1,377  36  24  1,477  36  24  36  24  36  36  36  36  36  36  36  36  36  3	2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2021 2022 2	8 2022 2  33 768 37 45 36 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19	- 300 - 8,055 - 477 - 1992 - 300 - 8,212 - 489 - 9,186 - 9,186 - 9,186 - 2,736 - 377 - 160 - 444 - 3,820 - 1111 - 233 - 3,820 - 1111 - 4,866 - 1,544 -	For, Exch. Ta:  4	(US\$ '000)  219   Care    219   Sign    219   Sign    219   Sign    219   Sign    210   Sign    210   Sign    211   Sign    216   Sign    217   Sign    218   Sign    219   Sign    210   Sign    220   Sign    221   Sign    231   Sign    241   Sign    252   Sign    263   Sign    264   Sign    265   Sign    266   Sign    277   Sign    287   Sign    287   Sign    288   Sign    298   Sign    299   Sign    290   Sign    290	Total  5 304 9 8,051 5 471 9 8,023 8 8,210 7 481 9 1823 1 8,233 1 18,233 7 481 5 18,233 7 481 5 18,233 7 481 6 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 7 15,341 8 3 3,820 9 17 15,541 9 23 1,883	Fig. 10.0 Exch. Ex	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.	Expense   Expe	######################################	505.  504.  505.	1 ( 100% FOR 1 0% FOR	OFED (100%)  OFED (100%)  OFFD	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in Familiaria, Relationce et Marchia en Instance et Mayorne Guinde (Agrif ARM-MeXI)  (Illiamin Internationalismo directionalismo direction au manchia  (India (Pint) Armonia (Pint) (India (Pint) (Ind	Le La	n 1 1 n n n n n n n n n n n n n n n n n	2	222 70 3 74 3 74 3 74 4 114 1222 99 99 11 1 1 108 1.4 108	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80		32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7.200 154,500 154,500 15,500 1	850 9 2018  850 9 20,500 - 1,100 108  1,100 108  1,100 108  2,000 - 1,100 108  2,000 1100 108  2,000 1100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108	2019 2020  192 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65	2 41 2022 2 41 4 4 4 20 1.0 2 56 1 4 5 2 20 2 1 3 6 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 2 7 7 6 6 1.0 3 7 2 7 7 6 7 7 7 6 7 7 7 6 7 7 7 7 7 7 7	8 2023 2  33 768 33 768 33 768 35 19 35 19 35 19 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 208 208 21 405 21 4	300 300 300 300 300 300 300 300 300 300	For. Exch. Tal  4 30 1 1 805 1 1 87 6 20 0 801 8 8 20 0 8 21 8 8 20 0 9 919 1 3 1,829 1 6 27 1 6 20 0 4 8 8 8 20 0 7 7 6 8 9 91 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	(US\$ 100   1	Total  5 304 5 8,091 5 196 5 196 5 196 6 8,001 7 481 6 9,159 6 196 7 196 7 197 7 20 7 363 7 40 7 165 7 17 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7	Pipy.   Pipy.	Orosa Tax Rate Com  18.0 1 18.	Expense	EA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GREA GR	665  MA A A A A A A A A A A A A A A A A A A	II ( 100% FOR 3, 0% FO ( 1 00% FOR 3, 0% FOR 3, 0% FO ( 1 00% FOR 3, 0% FOR	OFED (100%)  OFED (100%)  OFFD	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in a malaria, Ratificione di Marchia de Indusor di Migrorio Guirleo (Agriff-ARM-MeXI)  (Illiamo infortationaturium deconomiques discote au manché  (Illiamo infortationaturium deconomiques de Illiamo infortationaturium deconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques de disconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques deconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques (Illia	Le L	n 1	2 2 1 1 2 2 2 1 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1	222 70 3 74 3 74 3 74 114 222 232 242 253 264 275 275 275 275 275 275 275 275	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80			70tab (c) (c) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d	7, 200 184,500 10,800 4,500 11,500 15	### 1500 ###	2019 2020  192 252  197 1,074  4 982  2 41  126  57 1,087  3 3,168  5878 3,168	2021 2022 2 451 4 4 4 5 1 6 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7 1 7	8 2023 2 8. 768 8.3 768 8.3 768 8.5 45 9.0 50 832 77 46 9.0 10 2,008 9.0 10 2,008 9.0 10 2,008 9.0	300 9 000 9	For. Exch. Tal  4 30 1 1 805 1 1 87 6 20 0 801 8 8 20 0 8 21 8 8 20 0 9 919 1 3 1,829 1 6 27 1 6 20 0 4 8 8 8 20 0 7 7 6 8 9 91 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	(US\$ "OFF")  2219   54   25   77   25   77   26   77   27   78   27   78   28   78   28   78   29   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   20   78   21   78   21   78   22   78   23   78   24   78   25   78   26   78   27   78   28   78   28   78   29   78   20   78   21   78   2	Total  5 304 5 8,091 5 196 5 196 5 196 6 8,001 7 481 6 9,159 6 196 7 196 7 197 7 20 7 363 7 40 7 165 7 17 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7	Fig. 10.0 Exch.   For.   For.	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.	Experiment According to the control of the control	######################################	565.  566.	1 ( 100%, FOR 3, 0%, F	DFD(100%) DFD(10	0% FOR 4) 0% FOR 4)
in a malaria, Ratificione di Marchia de Indusor di Migrorio Guirleo (Agriff-ARM-MeXI)  (Illiamo infortationaturium deconomiques discote au manché  (Illiamo infortationaturium deconomiques de Illiamo infortationaturium deconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques de disconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques deconomiques (Illiamo)  (Illiamo infortationaturium deconomiques (Illia	Le La	n 1	2 2 1 1 2 2 2 1 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1	222 70 3 74 3 74 3 74 4 114 1222 99 99 11 1 1 108 1.4 108	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80		32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 - 32 -	70tal ((	7.200 154,500 154,500 15,500 1	850 9 2018  850 9 20,500 - 1,100 108  1,100 108  1,100 108  2,000 - 1,100 108  2,000 1100 108  2,000 1100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108  1,100 108  2,000 108	2019 2020  192 67 67 67 67 67 67 67 67 67 67 67 67 67	2021 2021 2022 2 41 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	8 2023 2  33 768 33 768 33 768 35 19 35 19 35 19 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 208 208 21 405 21 4	300 300 300 300 300 300 300 300 300 300	For. Exch. Tal  4 30 1 1 805 1 1 87 6 20 0 801 8 8 20 0 8 21 8 8 20 0 9 919 1 3 1,829 1 6 27 1 6 20 0 4 8 8 8 20 0 7 7 6 8 9 91 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 6 9 90 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	(US3*UO26-5  COURSE   COURSE    2119   54    2219   55    2319   1,444    330   64    1411   32    64   65    55   711   1,474    216   57    55   711   1,474    216   57    55   711   1,474    56   61   1,574    57   75   11    77   71    78   78    78	Total  5 304  8 8651  471  471  471  471  471  471  471  4	Pipy.   Pipy.	Gross Tax Rate Com  18.0 1 18.	Expense	######################################	565.  566.	1 ( 100%, FOR 3, 0%, F	OFED (100%)  OFED (100%)  OFFD	0% FOR 4) 0% FOR 4)
us Familian, Relations et Macchée on Hazar et Moyenne Guisele (AglFARM-MIND)  illiation diretatoriumes deconomiques d'accèe au marché  s  (Coss  relate et Tronjons de routes netionales  resides et Tronjons de routes netionales  resides  (Coss  (Coss  resides  (Coss  (Co	Le L	n 1 1 n 9: n 9: n 9: n 1 n 1 n 1 n 1 n 1 n 1 n 1 n 1 n 1 n	2 2 1 1 2 2 2 1 1 1 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1	222 70 3 74 3 74 3 74 114 222 232 242 253 264 275 275 275 275 275 275 275 275	45 176 176 176 45 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80			70tab (c) (c) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d) (d	7, 200 184,500 10,800 4,500 11,500 15	### 1500 ###	2019 2020  192 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65	2021 2021 2022 2 41 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	8 2023 2  33 768 33 768 33 768 35 19 35 19 35 19 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 28 36 1,087 27 64 11 208 208 21 405 21 4	300 300 300 300 300 300 300 300 300 300	For. Exch. Tal  4 30 4 805 1 8	(US\$ 100   1	Total  5 304 5 8,091 5 196 5 196 5 196 6 8,001 7 481 6 9,159 6 196 7 196 7 197 7 20 7 363 7 40 7 165 7 17 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7 20 7 1,541 7	Fig. 10.0 Exch.   For.   For.	Gross  18.0 1 18	Expense Accordance   Accordance		565.  566.	II ( 100% FOR 3, 0% F II ( 100% FOR 3, 0% F I ( 100% FOR 3, 0% F	DFD (100%)  DFD (1	0% FOR 4)

Na 4% do cod trasear

16 of the cod trasear

15 of the cod trasear

12 25% do cod trasear

14 25% do cod trasear

15 of the cod trasear

jet Agriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-H le 6. Gestion et maintenance des infrastructures économiques	łMG)																				of Totals Inc JS\$ '000)	I. Cont.	Paran	meters (in '	%)				
ailed Costs							Qu	uantities				Unit Cost	Unit Cost		Totals Includ	dina Contina	ncies (US\$ '00	00)		or. (Ex	al I. Duties 8		Phy. Cont.	For.	Gross	Summary	Divisions Expenditure	Othe	r Accounts
			Ur	nit 2018	2019	2020	2021	2022	2 2023	2024	Total	(GNF '000)	(US\$)	2018 2019			22 2023	2024 1	Total Ex	ch. Tax	s) Taxes	Total	Rate	Exch. T	ax Rate Co	omponent	Account	Disb. Acct	Fin. Rule
estment Costs																													
Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de	e gestion des infrastruct	ures																											
quipement du prestataire			fort											61	21 -				81	53	14 1	5 81	0.0	65.0	18.0	V22	EQMAT_EA		
Ressources humaines du prestataire			fort											32	98 108	110	112 98	47	605	121	484	605	0.0	20.0	0.0	V22	BSI_EA	BSI_DA	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100%
Fonctionnement véhicule et bureau prestataire			fort											21	43 48	45	33 23	- 11	225	45	180	- 225	0.0	20.0	0.0	V22	BSI_EA	BSI_DA	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4 ), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 1009
Formation et échanges			fort											31	32 22	22	16 11		133	33	100	- 133	0.0	25.0	0.0	V22		A FORMAT_D	
Assistance technique Assistance technique sous-régionale prestataire			fort fort											42	31 -	-:			72	36 47	36 47	- 72	0.0	50.0 50.0	0.0	V22 V22		A CONSULT_D A CONSULT D	
Assistance technique sous-regionale prestataire Contrôle qualité et supervision DRC/DPC			ton fort					45	45	45		4 500			36 37	21			40	47	47	- 94	0.0	25.0	0.0			A DONSUB D	
Fonctionnement marché (salaires équipe, petit équipement)			fort			15 15	15 1	10	10	15	15 90	4,500	500		15 92	92	100 50	25	202	96	37	. 202	0.0	25.0	0.0			A DONSUB_D	
Motos			fort									18,000	2.000		0	32	100 50	33	45	44	2	3 16	0.0		18.0	V22	VEH EA	VEH DA	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 1009
Vehicules			fort	talk	7	*						270,000	30.000	121					121	70	21 2	2 121	0.0	66.0	18.0	V22	VEH_EA		IFAD1 (50% FOR 3.0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3.0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3.100)
htotal			100		-							210,000	30,000		92 304	299	277 191	102	1 781	533 1	208 3	9 1781		00.0	10.0	***	VEHICLER	VLI CON	# NOT ( 30 N T ON 3,0 N T ON 4 ), T DON ( 30 N T ON 3, 0 N T ON 4), # NOE ( 0 N T ON 3, 100
Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes /a																													
Petit équipement			Ic	ot	. 1	12 6	6	1	6		- 25	27.000	3.000		37 19	3	20 -		79	51	13 1	4 79	0.0	65.0	18.0	V22	EQMAT EA	EQMAT D	A IFAD1 ( 100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4)
Sessions de recyclage/formation technique des CVEP			595	sion	. 2	24 12	12	2	12		- 50	18,000	2.000		49 25	4	26 -		105	26	79	- 105	0.0	25.0	0.0	V22	FORMAT EA	A FORMAT D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4)
btotal															87 44	8	46 -	-	184	78	92 1								
Mise en place du dispositif de collecte, traitement et diffusion des informations co	ommerciales																												
Contrat d'affichage des prix			fort													13	19 17		48	10	39	- 48	0.0	20.0	0.0	V22	BSI_EA	BSI_DA	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100
Diffusion avec les radios communautaires			con			- 6	6	6	8	10	5 35	3,240	360		- 2	2	3 4	2	14	3		- 14			0.0	V22	BSI_EA	BSI_DA	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100
Renforcement activités prestataire (base de donnée, communication, logiciels)			fort	fait									_	-		32	33 33		98	25	74	. 98	0.0	25.0	0.0	V22	DONSUB_EA	A DONSUB_D	IFAD1 (50% FOR 3,0% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 1009
ibtotal													_		. 2	47	55 54		160		123	- 160							
														316 3	378 351	354	377 245	104	2,125	647 1,	124 5	4 2,125							
, , , ,																													
slique de Guinée A Apriculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFAF 7. Francement du micro entreprenariat agricole et rural																		n of Totals in (US\$ '000)	ncl. Cont.		rameters (in	1 %)							
slique de Guinde Agricultura Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinde (AgriFAF F. Fanncement du micro entreprenatia agricole et unal				Quantities	5				Unit Cost	Unit Cost		Totals I	cluding Con	tingencies (L	JS\$ '000)		Lo			P: Phy. Cont.		1 %) Gross	Summary	ry Division: Expend		Other	Accounts		
que de Guinée griculture Familiale, Résillence et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFAF- Francement du micro entreprenariat agricole et rural	Unit 2018	2019	2020			2023 2	2024	Total	Unit Cost (GNF '000)	Unit Cost		Totals II 2019 * 202		tingencies (L	JS\$ '000) 2023 * 2024	\$ Total	For. (E	(US\$ '000) ocal xcl. Duties	s &	Phy. Cont.	For.	Gross		Expend	iture	Other			Fin. Rute
que de Guinte que de Guinte Fraccioner du micro entepercular agricole el tutal de Coule		2019	2020			2023 7 2	2024	Total		Unit Cost	2018					§ Total	For. (E	(US\$ '000) ocal xcl. Duties	s &	Phy. Cont.	For.	Gross		Expend	iture				Fin. Rule
ilique de Curinde Appoillum Familian, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agrif Al- Agric Famicament de micro entreprenariat agricole et arral ed Costs vestment Costs		2019	2020			2023 7 2	2024	Total		Unit Cost	2018					1 Total	For. (E	(US\$ '000) ocal xcl. Duties	s &	Phy. Cont.	For.	Gross		Expend	iture				Fin. Rule
lique de Guinde Agriculture Familian, Retailence et Marchés en Houde et Moyenne Guinée (AgriFAF Financement de micro entreprenantal agricole et nand de Cossa estiment Codes de cisiones Codes		2019	2020			2023 7 2	2024		(GNF '000)	(US\$)	2018					Total	For. (E: Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal xcl. Duties	es Tota	Phy. Cont. al Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate (	Componen	Expend nt Accou	iture int Di	Nisb. Acct.		(20% FÓR 3	
lique de Gainte  Approduite Prindisie, Résilièrece et Marchée en Heade et Moyenne Guinée (Agrif Air Adjournaise et du mono entrepressant agricole et sust  de Ceste  Bernier Costa	Unit 2018		120	2021		2023 2	2024	400	(GNF '000)	(US\$)	2018	137					For. (Er Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal xcl. Duties xes) Taxe	es Tota	Phy. Cont. al Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate (	Componen V23	Expend nt Accou	iture int Di	DISD. Acct.	IFAD1		0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0)
Ilique de Guinée Agriculture Familier, Résilience et Marchée en Haute et Moyenne Guinée (AgriFAS- Francement du micro entreprenantal agricole et naral ed Costs constance Code, section de Code Constance Code Constance Code Constance Code Constance Code Code Code Code Code Code Code Code	Unit 2018	40		120		2023 2			(GNF '000) 30,00	(US\$)	2018 3 - 3 -	2019 202 137 4 172 5	2021 20 429	437		- 1,424	Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal xcl. Duties xes) Taxe	es Tota - 1,4 - 1,7	Phy. Cont. al Rate	For. Exch. 0 25.0 0 25.0	Gross Tax Rate (	V23 V23	DONSUE DONSUE	iture int Di	DNSUB_D/	IFAD1	(20% FOR 3,	0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0% 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0% 5OR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0% 5OR 4), IFAD2 ( 20% FOR 3), IFAD2
lique de Guinde Agriculturs Familiae, Relatilence et Marchés en Haute et Moyenne Guinde (AgriFAF Famicement de morce entreprenantal agricole et hansi ed Colons et Sentent Colons becodes au financement licitation particole (interlegament) licitation particole (interlegament)	Unit 2018 nombre nombre nombre nombre	40 50	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500	(GNF '000) 30,00 30,00 30,00	(US\$) 00 3,33 00 3,33 00 3,33	2018 3 - 3 -	137 172 206	2021 20 429 25 536	437 547 656		- 1,424 - 1,780	For. (Er Exch. Ta:	(US\$ '000) ocal xcl. Duties xes) Taxe	- 1,4 - 1,7 - 2,1	Phy. Cont. al Rate 424 0 780 0 136 0	For. Exch. 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross Tax Rate (	V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO	DNSUB_DA	IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3,	0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0) 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0) 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 0)
lique de Guinde  lique de Guinde  de Cantele de Marchés en Hauta et Moyenne Guinde (AgriFAF  de Cantele de micro entrepresental agricolte el taral  de Cantele de Marchés de Marchés en Hauta et Moyenne Guinde (AgriFAF  de Cantele Cantele de Marchés de Marchés en Hauta et Moyenne Guinde (Marchés de Marchés et Marchés de Marchés de Marchés de Marchés de Marchés et Marchés et Marchés de Marchés de Marchés et Marchés de Marchés et Marchés de Marchés et Marchés et Marchés et Marchés et Marchés de Marchés et	nombre - nom	40 50	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40	30,00 30,00 30,00 250,00	(US\$) 00 3,33 00 3,33 00 3,33 00 27,77	2018 3 - 3 - 3	137 172 206 114	2021 20 429 25 536 30 643	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1	Phy. Cont. al Rate 424 0 780 0 136 0 186 0	For. Exch. 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross	V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/	IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3,	09; FOR 4), FAD2 (09; FOR 3, 409; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), FAD2 (09; FOR 3, 409; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), FAD2 (09; FOR 3, 409; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 09; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 4), BENEF (609; FOR 7), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 3), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 3), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 3, 609; FOR 3), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 3, 609; FOR 3), FBSA (209; FOR 3, 609; FOR 3, 6
lique de Guinde Agricultura Familian, Relailence et Marchés en Houde et Mayenne Guinde (AgriFAF Agricultura Familian et Marchés en Houde et Mayenne Guinde (AgriFAF Fed Central et de Costa et Costa services Costa Accés au financement Riccultura prociocile (melraspement) Material agriculte de production) Material agriculte de production Material agriculte de transchumidor	Unit 2018 nombre nombre nombre nombre	40 50	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40 2	30,00 30,00 30,00 250,00 2,700,00	(US\$) 00 3,33 00 3,33 00 3,33 00 27,77 00 300,00	2018	137 172 206 114	20 429 25 536 30 643 50 357	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1	Phy. Cont. al Rate  424 0 780 0 136 0 186 0 187 0	For. Exch. 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross Tax Rate 0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3,	0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), BENEF (50% FOR 7), FBSA (20% FOR 7), BENEF (50% FOR 7), BENEF (50
lique de Cuinde  Application Eminilae, Resilience et Marchés en Haute et Moyenne Gunde (AgriFAF Francement du mono entrepressals agricole et suari et Code  sement Code  sement Code  sement Code  sement Code  settined Section	Unit 2018  nombre - n	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 7 2	:	400 500 600 40	30,00 30,00 30,00 250,00 2,700,00	(US\$) 00 3,33 00 3,33 00 3,33 00 27,77 00 300,00	2018	2019 202 137 172 206 114 -	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1	Phy. Cont. al Rate  424 0 780 0 136 0 186 0 187 0	For. Exch. 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3,	0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 7),
lique de Curride  Aprillación de Manchés en Handre de Moyenne Guinte (AgriFAS  de Cotes  de Cotes  entre de Co	Unit 2018  nombre - n	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40 2	30,00 30,00 30,00 250,00 2,700,00	(US\$) 00 3,33 00 3,33 00 3,33 00 27,77 00 300,00	2018	2019 202 137 172 206 114 -	20 429 25 536 30 643 50 357	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1	Phy. Cont. al Rate  424 0 780 0 136 0 186 0 187 0	For. Exch. 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross Tax Rate 0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3,	0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3), 00% FOR 7),
lique de Guinde Agricultura Familiac, Résilience et Marchés en Haute et Mayenne Guinde (AgriFAR Agricultura Familiac, Résilience et Marchés en Haute et Mayenne Guinde (AgriFAR Fell Costa de Costa vertiere Costa kecte au financement fuccious participation de l'accidence processe de l'accidence participation funccious participation de l'accidence participation funccious participation de l'accidence participation funccious participation de l'accidence participation funccionaries de l'accidence de l'accidence de l'accidence l'accidence participation de l'accidence de l'acci	Unit 2018  nombre nombr	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40 2	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00	(US\$) 00 7 3,33 00 7 3,33 00 7 3,33 00 7 27,77 00 300,00 00 44	2018 3 - 3 3 - 9 0 - 4	2019 202 137 172 206 114 -	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1 - 6	Phy. Cont. al Rate 424 0 780 0 136 0 186 0 537 0 47 0 210	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0	Gross Tax Rate 0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (25% FOR 3,	OW FOR 41, FAD2 (OW FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4, 00% FO
Ispan de Guinte  Approduction Familiaine, Résilience et Marchés en Hauta et Moyenne Guinte (Agriff Af- Approduction Familiaine, Résilience et Marchés en Hauta et Moyenne Guinte (Agriff Af- Cotes  annier de Cotes  authered	Unit 2018  nombre - n	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40 2 100	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00	(US\$) 00 7 3,33 00 7 3,33 00 7 27,77 00 7 300,00 00 44	2018 3 - 3 3 - 3 8 - 0 0 - 4	137 172 206 114 	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 12 1,802 5	(US\$ '000) local l	- 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1 - 6 - 7,2	Phy. Cont. Rate  424 0 780 0 136 0 136 0 137 0 47 0 172 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0	Gross Tax Rate (	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO	DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/ DNSUB_D/	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3,	ON FOR 41, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FRSA (20% FOR 2, 0% ON FOR 3, 0% FOR 4, FAD2 (ON FOR 3, 0% FOR 4, 0% FOR 5, 0% FOR 6, 0%
lique de Curride  (a) Resilience et Marchés en Heade et Moyenne Guinée (Agriff A6  of Coste et arrai  of Cos	Unit 2018  nombre nombr	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2	:	400 500 600 40 2 100	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00	(US\$)  00 7 3,33  00 7 3,33  00 7 27,77  00 7 300,00  44  00 7 55,55  00 30,00	2018 3 3 3 3 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	2019 202 137 4 172 9 206 114 1 5 634 2,3	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14	437 547 656 364		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210	For. (Er Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12 1,802 5	(US\$ '000) coal xcl. Dutler xes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 478 36 5,407	1,4 1,7 2,1 1,1 6	Phy. Cont. Rate  424 0 780 0 136 0 136 0 136 0 137 0 47 0 172 0 31 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate 0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL	iture int Di  B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO T_EA CO T_EA CO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3,	OW FOR 41, FAD2 (OW FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIBSA (20% FOR 3, 0% 0% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIBSA (20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIBSA (20% FOR 3, 0% FOR 4, 0% FOR 4, 0% FOR 4, 0% FOR 5,
lique de Cuinde  Applicatura Familiae, Resilience et Marchés en Haute et Moyenne Cuinde (AgriFAR- Francement du micro entreprenantal agricole et nutal  et Color.  Sentiment Couls  estiment Couls  estiment Couls  sentiment Couls	Unit 2018  nombre - n	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 2	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00 500,00 270,00 90,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 3,33  00 27,77  00 300,00  44  00 55,55  00 30,00  00 10,00	2018 3 - 3 3 - 3 8 - 0 0 - 4 4	2019 202 137 2 172 5 206 6 114 5 5 634 2,3 172 31 21	20 429 25 536 30 643 350 357 15 322 14 14 56 2,301	437 547 656 364 - 15 2,019		- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31	For. (Er Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12 1,802 5	(US\$ '000) local xcl. Duties xes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 478 36 5,407	1,4 - 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1 - 6 - 7,2	Phy. Cont. Rate  424 0 780 0 136 0 136 0 137 0 47 0 172 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate 0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE	iture int Di  B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO T_EA CO T_EA CO T_EA CO T_EA CO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSULT_D DNSULT_D DNSULT_D	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3, IFAD1 (6) IFAD1 (6)	ON FOR 41, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FRSA (20% FOR 2, 0% ON FOR 3, 0% FOR 4, FAD2 (ON FOR 3, 0% FOR 4, 0% FOR 5, 0% FOR 6, 0%
lique de Cuinde Apportune s'infinition. Réalitence et Manchés en House et Moyenne Cuinde (AgelFAR Apportune s'infinition et mono entreprenates agricote et suse et Costa series de consistence de consistence de consistence series et consistence de	unit 2018  nombre nombr	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 2 100 3 1 4 4	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00 500,00 270,00 90,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 3,33  00 27,77  00 300,00  44  00 55,55  00 30,00  00 10,00	2018 3 - 3 3 - 3 8 - 0 0 - 4 4	2019 202 137	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14 56 2,301	437 547 656 364 - 15 2,019	2023 2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12 1,802 5 86 15 21 48	(US\$ '000) roal xcl. Duties xes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 478 36 5,407	1,4 - 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1 - 6 - 7,2	Phy. Cont. Rate  424 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate ( 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CONSUL CONSUL	iture int Di  B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO T_EA CO T_EA CO T_EA CO T_EA CO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSULT_D DNSULT_D DNSULT_D	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3, IFAD1 (6) IFAD1 (6)	OW FOR 41, FAD2 ( ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 40% FOR 4), ON FOR 4, FAD2 ( 50% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 60% FOR 4), FBSA ( 20% FOR 3, 60% FOR 3), FBSA ( 20% FOR 3, 60% FOR 4), FBSA ( 20% FOR 4), FBSA
olique de Guinée  dique de Guinée  April Resilierce et Machés en Maute et Moyenne Guinée (Agrif A6  fel Costs  Accès au financement  Recis au financement  Resilierce de contractionation  Des servir Autherides de transchemation  Resilierce de contractionation  Des servir Autherides de transchemation  Resilierce de contractionation  Resilierce de contraction de contraction de contraction  Resilierce de contraction de cont	unit 2018  nombre nombr	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 2 100 3 1 4 4	(GNF '000) 30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00 500,00 270,00 90,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 3,33  00 27,77  00 300,00  44  00 55,55  00 30,00  00 10,00	2018 3 - 3 3 - 3 8 - 0 0 - 4 4	2019 202 137	20 429 225 536 330 643 50 357 15 322 14 14 556 2,301	437 547 656 364 - 15 2,019	2023 2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42 - 96	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12 1,802 5 86 15 21 48	(US\$ '000) coal xxes. Duties xxes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 478 36 15 21 48	1,4 - 1,4 - 1,7 - 2,1 - 1,1 - 6 - 7,2	Phy. Cont. Rate  424 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate ( 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CONSUL CONSUL	iture int Di  B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO B_EA DO T_EA CO T_EA CO T_EA CO T_EA CO	DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSUB_DA DNSULT_D DNSULT_D DNSULT_D	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3, IFAD1 (6) IFAD1 (6)	07% FOR 41, FAD2 ( 07% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF ( 60% FOR 7), FBSA ( 20% FOR 4), 00% FOR 4, 00% FOR 4), 00% FOR 4, 00% FOR 4), FBSA ( 20% FOR 3, 0
Ilique de Guinée Approuture Familier, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agriff AF Famicement de moio entreprenant alpicote et sural est Gours  vertinent Cods  vertinent Cods  vertinent Cods  vertinent Cods  de de Guinée  Accide au filianzement  Accide au	Unit 2018  nombre nombr	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 2 100 3 1 4 4	(GNF '000)  7 30,00  9 30,00  9 250,00  4,00  500,00  90,00  200,00	(US\$)  00 7 3,33  00 7 3,33  00 7 3,33  00 7 300,00  00 7 300,00  00 7 300,00  00 7 10,00  00 7 10,00  00 7 22,22	2018  3	2019 202 137	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14 56 2,301	437 547 656 364 - 15 2,019	2023 2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42 - 96	For. (E: Exch. Ta: 356 1 445 1 534 1 297 159 12 1,802 5 86 15 21 48	(US\$ '000) coal xxes. Duties xxes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 478 36 15 21 48	1,4 1,7 2,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1	Phy. Cont.  A 224	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate ( 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CONSUL CONSUL	BLEA DO BLEA DO BLEA DO BLEA DO BLEA DO BLEA DO TLEA CO TLEA CO TLEA CO TLEA CO	DNSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSUB_DA  ONSULT_D  ONSULT_D  ONSULT_D  ONSULT_D	IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1 IFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3, IFAD1 (6) IFAD1 (6) IFAD1 (6)	OW FOR 41, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 40% FOR 4, 90% FOR 4, 90% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 90% FOR 4), 90% FOR 4, 9
ilique de Cuinde Appellute per inmitale. Résilièrece et Manchés en House et Moyenne Cuinde (Agrif Aé Appellute per inmitale. Résilièrece et Manchés en House et sansi de Casés er sanners Cude Acés au Sinnessement (Structure prosociole (aménagement) Hastinia appellute Hastinia de sannersement assensiales Jurides seministrations Hastinia de sannersement de capacitale des sir Britanians Hastinians de la company de la company de la company Hastinians de la company Hastinia	Unit 2018   nombre nomb	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 7 2 100 7 4 4 7 4 7 8 8	(GNF '000)  30,00 30,00 250,00 4,00 500,00 270,00 200,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 3,33  00 3,00  00 27,777  00 300,000  440  00 55,55  00 30,000  10,000  10,000  22,22	2018	2019 202 137 172 192 206 114 193 5 634 2,3 172 31 21 193 223 183	20 429 225 536 30 643 30 643 357 115 322 14 14 156 2,301 21 21 22 24 44 24	437 547 656 364 - 15 2,019	2023 2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42 - 96 - 340 - 183	For. (Exch. Ta:  356 1 534 1 534 1 534 1 159 12 1,802 5 86 15 21 48 170	(US\$ '000) scal xcel. Duties xes) Taxe  1,068 1,335 1,335 1,302 890 36 5,407 86 15 21 48 170 92	1,4 1,7 2,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1	Phy. Cont. at 1 424 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross Tax Rate (	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CONSUL CONSUL CONSUL	Iture	DISSUB_DATE  DISSU	iFAD1 iFAD1 iFAD1 iFAD1 iFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, IFAD1 (6) IFAD1 (6) IFAD1 (6)	ON FOR 41, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% ON FOR 40, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% ON FOR 4, 0% FOR 4), MEDIC (10% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (50% FOR 7), FIRSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0% FOR 4), FOR 3, 0% FOR 4), FEBA (40% FOR 3, 0%
me presistante davimenton que A)  Islique de Guiden Appoilune Familian, Résilience et Marchés en Houte et Moyenne Guinée (AgriFAS 7, Finocoment du micro entreprenantal apricole et nural  et Cosas  veraliment Costs  veraliment Co	Unit 2018   nombre nomb	40 50 60 4	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 500 600 40 7 2 100 7 100 7 1 4 7 4 7 1	(GNF '000)  30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00 500,00 90,00 200,00 200,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 7,33  00 7,27,77  00 300,00  44  00 55,55  00 30,00  10,00  00 10,00  22,22  00 22,22	2018 3 3 3 3 3 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	2019 202 137 172 192 206 114 193 5 634 2,3 172 31 21 193 223 183	20 429 25 536 30 643 50 357 15 322 14 14 56 2,301	437 547 656 364 - 15 2,019	2023 2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42 - 96 - 340	For. (Exch. Ta:  356 1 534 1 534 1 534 1 159 12 1,802 5 86 15 21 48 170	(US\$ '000) scal xcel. Duties xes) Taxe  1,068 1,335 1,602 890 36 5,407 86 15 21 48 170 92	1,4 1,7 2,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1 1,1	Phy. Cont. al Rate  424 0  780 0  1336 0  1337 0  1347 0  172 0  172 0  172 0  172 0  172 0  173 0  174 0  175 0  175 0  175 0  177 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50	Gross	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CO	Iture int D  3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA CO 7_EA CO	DISSUB_DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY	i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6)	OW FOR 41, FAD2 (ON FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 0% ON FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 5), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 5), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 6), FAD2 (0% FOR 3, 0% FOR 6
silique de Cuande Appendies et Manchés en Haude et Moyenne Cuande (Agrif As Appendies et manuel et monte entreprenente agricone et sansi de Costes errainment Cunta Accide au Renomenent Renomment R	Unit 2018   nombre nomb	40 50 60 4 10 3 1 2	120 150	120 150	120 150	2023 2		400 F 500 600 F 40 F 2 100 F	(GNF '000)  30,00 30,00 250,00 2,700,00 4,00 500,00 90,00 200,00 200,00	(US\$)  00 3,33  00 3,33  00 7,33  00 7,27,77  00 300,00  44  00 55,55  00 30,00  10,00  00 10,00  22,22  00 22,22	2018 3 3 3 3 3 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	2019 202 137 172 192 206 114 193 5 634 2,3 172 31 21 193 223 183	20	437 547 656 364  15 2,019  24	2024	- 1,424 - 1,780 - 2,136 - 1,186 - 637 - 47 - 7,210 - 172 - 31 - 42 - 96 - 340 - 183 - 340	For. (Exch. Tas/ 356 1 534 1 534 1 159 12 1,802 5 86 15 21 1,802 5	(US\$ '000) coal xcel. Duties xcs) Taxe  1,068 1,068 1,335 1,335 890 478 36 15 21 48 170 92 29	1,4 1,7 2,1 1,1 6 6 7,2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Phy. Cont. al Rate  424 0  780 0  1336 0  1337 0  1347 0  172 0  172 0  172 0  172 0  172 0  173 0  174 0  175 0  175 0  175 0  177 0	For. Exch.  0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 25.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0 0 50.0	Gross	V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23 V23	DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE DONSUE CONSUL CONSUL CONSUL CONSUL	Iture int D  3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA DO 3_EA CO 7_EA CO	DISSUB_DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY DAY	i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1 i iFAD1	(20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (20% FOR 3, (25% FOR 3, (20% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6) (30% FAD1 (6)	70% FOR 4], FAD2 (70% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 40% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4), BENEF (60% FOR 7), FBSA (20% FOR 3, 00% FOR 4),

giculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG) Coordination et gestion du projet																	E	Breakdown (	of Totals In (US\$ '000)	icl. Cont.	Parameters	(in %)				
Costs					Quantitie	s			Ur	it Cost U	nit Cost	То	tals includir	ng Continge				Loc For. (Ex	cal cl. Duties		Phy. Cont. For.	Gross		y Divisions Expenditure	Other A	
stment Costs	Unit 2	018 2	2019 2	2020	2021 2	2022 2	023 2	024 T	otal (Gi	WF 1000)	(US\$) 2	018 2019	2020	2021 202	22 2023	2024	Total E	xch. Tax	(es) Taxe	s Total	Rate Exch.	Tax Rate	Componer	nt Account	Disb. Acct.	Fin. Rule
itment Costs tivités de prédémarrage Réfection bureaux																										
Rehabilitation bureaux Mamou Rehabilitation bureaux Lahé	forfait forfait	1							1	135,000	15,000	16 -					16	2	11	3 16	5.0 10.	18.0	V31	GR_EA	GR_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FI IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3)
Scholiffedier bronzer Kraften	forfait	1	- :	- :	- :	- :	- :	- :	1	135,000	15,000	16 -					16	2	11	3 16	5.0 10: 5.0 10: 5.0 10:	18.0	V31 V31 V31	GR_EA	GR_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
tentalement bureaux Kanvarri botoal Cabinet de recruitment	forfait	1							1	720,000	80,000	48 - 81 -		- :		: :	48 81	5 40	34 40	9 48	0.0 50.	0.0		CONSULT_EA	CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
	mois	4							4	225 000	25,000	101					101	51	51	. 101	00 50	0.00	V31	CONSIDE	CONSULT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3 67% FOR 1 0% FOR 3) IFAD2 ( 0% FOR 3 33% FOR 1 100% F
xpert international d'appui au demarrage xperts nationaux d'appui au démarrage	mois	8	- :	- :	- :	- :	- :	- :	8	45,000	5,000	40 -					40	20	20	. 40	0.0 50.	0.0	V31	CONSULT_EA	CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
btotal Ateliers de lancement du projet /a	forfait	2							2	270,000	30,000	141 - 61 -	- :	- :		: :	141 61	71 15	71 45	- 141 - 61	0.0 25.	0.0	V31	FORMAT_EA	FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
Réunion comité de pilotage	session	1							1	45,000	5,000	336 -	<del></del> -		<del></del>	<del>: - :</del>	5 336	132	195	9 336	0.0 25.	0.0	V31	FORMAT_EA	FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
ité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b nicule 4x4 double cabin	unité									270,000	30,000	91 -					91		45	16 91	0.0 65.	18.0	V31	VEH_EA	VEH_DA	IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA ( 100% FOR 3, 0% FOR 4 )
to	unité	1							1	18,000	2,000	2 -	- 1				2	1	0	0 2	0.0 65.	18.0	V31	VEH_EA	VEH_DA	IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA ( 100% FOR 3, 0% FOR 4 )
ulpement informatique biller bureau	lot lot	11	- :	- :	- :	- :	- :		11	15,300 13,500	1,700 1,500	19 -	- 1	- :		: :	19 17	12 11	3	3 19 3 17	0.0 65. 0.0 65.	18.0	V31 V31 V31 V31 V31	EQMAT_EA EQMAT_EA	EQMAT_DA EQMAT_DA	IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA ( 100% FOR 3, 0% FOR 4 ) IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA ( 100% FOR 3, 0% FOR 4 )
blier bureau ieo projecteur rrimante multifonctions haut debit	unité unité	1	- :	- :	- :	- :	- :	- :	1	13,500 18,000 22,500	2,000 2,500	2 -	- :	- :	1	: :	2	1 2	0	0 2	0.0 65: 0.0 65: 0.0 65: 0.0 65:	18.0 18.0 18.0 18.0	V31 V31	EQMAT_EA EQMAT_EA	EQMAT_DA EQMAT_DA	IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (100% FOR 3, 5% FOR 4)  IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (100% FOR 3, 0% FOR 4)  IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (100% FOR 3, 0% FOR 4)
supe électrogène	unité	1							1	67,500	7,500	8 -				-	8	5	1	1 8	0.0 65.	18.0	V31	EQMAT_EA	EQMAT_DA	IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA ( 100% FOR 3, 0% FOR 4 )
tanna da Labá (c												141 -					141	91	24	25 141						
nicule 4x4 double cabin to	unité unité	3	- :	- :	- :	- :	- :	- :	3	270,000 18,000 15,300	30,000 2,000	91 -	- :	- :	1	: :	91 2	59	15 0	16 91 0 2	0.0 65: 0.0 65:	18.0 18.0 18.0	V31 V31 V31	VEH_EA VEH_EA EQMAT_EA	VEH_DA VEH_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I
ulpement informatique biller bureau	lot	8							8	15,300 13,500	1,700	14 -			1		14	9	2	2 14	0.0 65	18.0	V31 V31	EQMAT_EA EQMAT_EA		
oner bureau ieo projecteur rimante multifonctions haut debit		1							1	18,000 22,500	2,000 2,500	2 .					2	1	0	0 2	0.0 65.	18.0	V31	EQMAT_EA	EQMAT_DA EQMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
rimante multifonctions haut debit supe électrogène	unité unité unité	1	- :	- :	- :	- :	- :	- :	1	22,500 67,500	2,500 7.500	3 -	- :	- :	1	: :	3	2	0	0 3	0.0 65: 0.0 65: 0.0 65:	18.0 18.0 18.0	V31 V31 V31	EQMAT_EA EQMAT_EA	EQMAT_DA EQMAT_DA	FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3),
ope de Kankan /d	une									07,300	7,500	131 -	-	-	-		131	85	22	24 131	0.0 00.	, ,,,,,	*31	EGIINI_EN	E-GIIIA1_DA	EADT ( TOWN ON S, OF A LONG ), ON LONG S, EADE ( ON LONG ), SOME ON 1, TOWN
nenne de Kankan /d nicule 4x4 double cabin	unité	3							3	270,000	30,000	91 -					91	59	15	16 91	0.0 65.	18.0	V31	VEH_EA	VEH_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
to ulpement informatique	unité lot	1 8				- :			1 8	18,000 15,300	2,000 1,700	2 .	- :				2	1 9	0	0 2	0.0 65. 0.0 65. 0.0 65.		V31 V31 V31	VEH_EA EQMAT_EA	VEH_DA EQMAT_DA	FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
biller bureau	lot	8	- :		- :	- :			8	13.500	1.500	12		- :	:		12	8	2	2 12	0.0 65.	180	V31 V31 V31 V31 V31	EQMAT EA	EQMAT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
ieo projecteur rrimante multifonctions haut debit	unité unité	1	- :	- :					1	18,000 22,500	2,000	2 -	- :				2	1 2	0	0 2	0.0 65	180	V31 V31	EQMAT_EA EQMAT_EA	EQMAT_DA EQMAT_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (10% FOR 3, 33% FOR 3), IFAD2 (10% FOR 3),
supe électrogène	unité	1							1	67,500	7,500	8 -			-		8	5	1	1 8	0.0 65.	18.0	V31	EQMAT_EA	EQMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
otal nforcement capacites personnel projet												131 -					131	85	22	24 131						
mations diverses /e	session	2	2	2	2	2	0.5		10.5	90,000	10,000	20 21	21	21	22		111	28	83	- 111	0.0 25.	0.0	V31	FORMAT_EA	FORMAT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
manons averses /e sistance technique sistance technique pour demarrage et gestion projet	forfait		1	1	1				3	225,000	25,000	. 26	26	27			79	39	39	. 79	0.0 50.	0.0	V31	CONSULT_EA	CONSULT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
vestment Costs												758 46	47	48	22		927	461	386	81 927						
rrent Costs tivités de prédémarrage																										
Personnel clé du projet (interim) I. Indemnites personnel clé du projet																										
Coordinateur 2 Coordinateurs adjoints	mois mois	4 8	- :	- :		- :	- :	- 1	4 8	9,000 6.750	1,000	4 .	- :	- :	1	: :	4	- 1	4	. 4	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA SALIND EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
December of the latest of the second of the second of	mois	4							4	6,750	750	3 -	- 1				3		3	. 3	0.0 0.	0.0	V31	SALIND EA	SALIND_DA SALIND_DA	FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
Responsable suid-realization Responsable passation des marches	mois mois	4	- :	- :	- :	- 1	- :	- 1	4	6,750 6,750 6,750	750 750 750 750	3 -	- :	- :		: :	3	- 1	3	. 3	0.0 0.	0.0	V31 V31 V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FIFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3)
2 Chauffeurs Subtotal	mois	8							8	4,500	500	4 .					4		4	· 4	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
Cout de fonctionnement (interim)	mois	4							4	90,000	10,000	40 .					40	10	30	40	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
stal ité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou												64 -					64	10	54	- 64						
Personnel Coordinateur	mois	2			12	12	12		58	29,250	3,250	7 20	20	42	43 4	3 30	205		205	- 205	0.0 0.	0.0	V31	SALIND EA	SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Sanaranda administratif at Bassalas	mois	4	12	12	12	12	12	8	72	24 750	2.750	11 34	35	35	36 3		213		213	- 213	0.0	0.0	V31	CALIFO EA	CALBID DA	IFADA (FOW POD A ON POD A) IFADA (ON POD A 400N POD A) FDDA (FOW POD A)
tesponsable suni-deviation Responsable sui-deviation Responsable de la composante 1	mois mois	4	12	12	12	12	12	8	72 72	22,950 24,750	2,550	10 32	32 35	33 35	33 3	4 23 7 25	213 198 213 213	- 1	213 198 213	- 198 - 213	0.0 0. 0.0 0. 0.0 0.	0.0	V31 V31 V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 ( 50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBBA ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), IFBBA ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBBA ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBBA ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0 % FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), FBBA ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0 % FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 100% FOR 4), IFAD3 ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0 % FOR 4), IFAD2 ( 10% FOR 3, 100% FOR 4), IFAD3 ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0 % FOR 4), IFAD2 ( 10% FOR 3, 100% FOR 4), IFAD3 ( 50% FOR 3, 0 IFAD1 ( 50% FOR 3, 0 % FOR 4), IFAD2 ( 10% FOR 3, 100% FOR 4), IFAD3 ( 50% FOR 4), I
Responsable de la composante 2	mois	4	12	12	12	12	12	8	72	24,750	2,750	11 34	35	35	36 3	7 25	213		213	- 213	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Chargé des infrastructures productive, commerciale et d'aménagement Chargé du développement des initiatives économiques et du partenariat	mois mois	4	12 12	12	12 12	12 12	12	8	72 72	22,950 22,950	2,550 2,550	10 32 10 32	32 32	33 33	33 3 33 3	4 23 4 23	198 198	- 1	198 198	- 198 - 198	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0 IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Chargé de passation des marches Comptable	mois mois	4	12	12	12	12	12	8	72 72 144	18,450 18,450	2,050 2,050	8 25 8 25 6 19	26 26	26	27 2 27 2	7 19	159 159 116		159 159	- 159 - 159 - 116	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 3, 0% FOR 3, 100% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0% FOR 3
Assistantes	mois	8	24	24	24	24	24	16	144	6,750	750	6 19	19	19	20 2	14	116		116	- 116	0.0 0.	0.0	V31 V31 V31 V31 V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Chauffeurs Sanden	mois mois	12 8	36 24	36 24	36 24	36 24	36 24	24 18	216 146	5,850 4,050	650 450	8 24 4 11	25 11	25 12	26 2 12 1	5 18 2 9	151 71	- :	151 71	· 151	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND_EA SALIND EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0 IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
btotal Couts de fonctionnement											_	105 321	328	355	362 36	252	2,092	. 2,	,092	- 2,092						( , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Carburant et entretien vehicules	forfait	0.3	1	1	1	1	1	0.7	6	225,000	25,000	8 26 4 12	26 13	27 13	27 2	3 20	162	40	121	- 162	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Electricité et eau felecommunication et internet	forfait forfait	0.3 0.3 0.3	1	1	1	1	1	0.7	6	108,000	12,000	4 12 3 10	13	13	27 2 13 1 11 1 10 1	3 10	78 65 58	40 19 16 15	58	- 78 - 65 - 58	0.0 25: 0.0 25: 0.0 25: 0.0 25: 0.0 25:	0.0	V31 V31 V31 V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0 IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
Coumitures et consommables	forfait forfait forfait	0.3	1	i	1	1	- 1	0.7 0.7 0.7	6	90,000 81,000	9,000	3 9	9	11 10	11 1 10 1	7	58	15	48 44	- 58	0.0 25 0.0 25 0.0 25	0.0	V31	FONCT_EA FONCT_EA	FONCT_DA FONCT_DA	FAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0 FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0 FOR 3
Charges diverses	forfait	0.3	1	1	1	1	1	0.7	6	90,000	10,000	3 10 20 68	11 69	71	72 7	1 8	65 426	16	320	· 65	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 (50% FOR 3, 0% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 100% FOR 4), FBSA (50% FOR 3, 0
ntal .											_	125 389	397	426	434 44	3 305	2,519	107 2,	,412	- 2,519						
tenne de Labé Personnel Coordinateur adjoint																										
Coordinateur adjoint Chargé de passation des marches	mois mois	4	12 12	12	12	12	12	8	72 72	27,450 18,450	3,050 2,050	12 38 8 25	38 26	39	40 4 27 2	1 28	236 159		236 159	- 236 - 159	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I
haroé de suivi-evaluation	mois	4	12	12	12	12	12	8	72 72	18.450	2.050	8 25	26	26	27 2	7 19			159	· 159	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND EA	SALIND DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
hargé de la production hargé de la commercialisation	mois mois	4	12	12	12	12	12	8		22,950	2,550 2,550	10 32	32		33 3	1 23	198	- 1	159 198 198	198	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 33% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 33% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 33% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 3, 33% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2
omptable	mois	4	12	12	12	12	12	8	72 72	22,950 18,450	2,050	8 25 6 19	26	26	33 3 27 2	7 19	198 159		159	- 198 - 159 - 116	0.0 0. 0.0 0. 0.0 0. 0.0 0.	0.0	V31 V31 V31 V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% F
ssistantes haufleurs	mois mois	8 12	24 36	24 36	24 36	24 36	24 36	16 24 16	144 216 144	6,750 5,850	750 650	6 19 8 24	19 25	19 25	20 2 26 2	14	116 151	- 1	116 151	· 116	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% I
nden otal	mois	8	24	24	24	24	24	16	144	4,050	450	4 11	11	12	12 1	2 8	70		70	- 70	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
outs de fonctionnement												10 201	200	240	240 20	, ,,,	1,443		,440	,						
rburant et entretien vehicules actricité et eau	forfait forfait	0.3	1	1	1	1	1	0.7	6	225,000 108.000	25,000 12,000	8 26 4 12	26 13	27 13	27 2 13 1 11 1 10 1	3 20 3 10	162 78	40 19 16 15	121 58	· 162	0.0 25. 0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA FONCT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 3, 100% FOR
lecommunication et internet	forfait	0.3	1	1	1	1	1	0.7	6	90,000 81,000	10,000	3 10	11	11	11 1	. 8	78 65 58	16	48	· 78	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
umitures et consommables arges diverses	forfalt forfalt forfalt forfalt	0.3 0.3 0.3 0.3	1	1	1	1	1	0.7 0.7 0.7	6	81,000 90,000	9,000	3 9 3 10	9 11	10 11	10 1	7	58 65	15 16	44	· 58	0.0 25 0.0 25 0.0 25 0.0 25	0.0	V31 V31 V31 V31	FONCT_EA	FONCT_DA FONCT_DA	FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 00% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 00% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 00% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 00% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 00% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 35% FOR 3), FAD2 (0% FOR
arges diverses Mail												20 68	69	71	72 7	4 53 2 220	426	107	320	426						
nne de Kankan												ao 289	305	311	3.7 32	. 22	1,071	.ur 1,	,,,0	- 1,0/1						
nne de Kankan sonnel rdinateur adjoint	mois		12	42	12	12	12	8	72	27,450	3.050	12 38	20	30	40 -	1 28	296		236	, 220	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
rgé de passation des marches	mois	4	12	12	12	12	12	8	72	18,450	2,050	8 25	26	26	40 4 27 2	7 19	236 159	- 1	159	159	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
argé de suivi-evaluation argé de la production	mois mois	4	12 12	12 12	12 12	12 12	12 12	8	72 72	18,450 22,950	2,050 2,550	8 25 10 32	26 32	26 33	27 2 33 3	7 19 4 23	159 198	1	236 159 159 198	- 236 - 159 - 159 - 198	0.0 0.	0.0	V31 V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
argé de la commercialisation	mois	4	12	12	12	12	12	8	72 72	22,950	2,550	10 32	32	33	33 3	23	198 159		198	- 198	0.0 0		V31 V31 V31 V31 V31	SALIND_EA	SALIND_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
imptable sistantes	mois mois	8	12 24	12 24	12 24	12 24	12 24	8 16	144	18,450 6,750	2,050 750	8 25 6 19	26 19	26 19	27 2 20 2	19	116		159 116	- 198 - 159 - 116	0.0 0.	0.0	V31 V31	SALIND_EA SALIND_EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
aufleurs	mois mois	12	36	36	36	36	36	24	216 144	5,850	650	8 24	25	25	26 2	18	151		151	- 151	0.0 0.	0.0	V31	SALIND_EA SALIND EA	SALIND_DA SALIND_DA	IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% IFAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
arden iotal suts de fonctionnement	mus	d	24	24	24	24	24	16	144	4,000	~50	75 231	235	240	245 25	170	1,445	- 1.	,445	· 1,445	u.u 0.	. 0.0	V31	ORLIND_EA	OMLINU_UA	= AD 1 ( 100% FOR 3, 07% FOR 1, 0% FOR 3), IFAUZ ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
outs de fonctionnement rburant et entretien vehicules	forfait	0.3						0.7		225.000	25.000		26	27	27 2	20	162	40	121	162	0.0 25	0.0	V31	FONCT EA	FONCT DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
and the state of t	forfait	0.3	1	1	1	1	i	0.7	6	108,000	12,000	8 26 4 12	26 13	13	27 2 13 1 11 1 10 1	3 20 3 10	78	19	58	- 162	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
communication et internet umitures et consommables	forfait forfait forfait	0.3 0.3 0.3	1	1	1 1	1	1	0.7 0.7 0.7 0.7	6	108,000 90,000 81,000	12,000 10,000 9,000	3 10	11	11	11 1	1 8	78 65 58	16 15	48 44	· 78	0.0 25 0.0 25 0.0 25 0.0 25	0.0	V31 V31 V31 V31	FONCT_EA FONCT_EA	FONCT_DA FONCT_DA	FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 57% FOR 1, 0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FAD1 (100% FOR 3, 33% FOR 1, 100% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (0
imitures et consommaties arges diverses stal	forfait	0.3	1	1	1	1	- 1	0.7	6	90,000	10,000	3 10	11	11	11 1	1 8	65	16	48	- 65	0.0 25.	0.0	V31	FONCT_EA	FONCT_DA	IFAD1 ( 100% FOR 3, 67% FOR 1, 0% FOR 3), IFAD2 ( 0% FOR 3, 33% FOR 1, 100%
ml											=	20 68 95 299	69 305	71	72 7	4 53 3 222	426 1.871	107	320 765	- 426 - 1,871						
surrent Costs												379 986 1,137 1,033	305 1,006 1,053	1,047 1,	,068 1,08	3 222 9 749 5 749	6,325	330 5.	,995	6,325						
unent costs																										

la ateiers pointque et tecnnique

'b Couverture geographique: Mamou et Faranal

'c Couverture geographique: Labé et Boke
'd Couverture geographique: Kankan

le v comoris fiduciare

griculture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (AgriFARM-HMG) Suhl-follution et gestion des savoirs d Costs																_	Breakdown of (US Local	Totals Incl. Cont (\$ '000)	t. Phy	rameters (in		ummanı Pi-	Irlane				
0 0005						Quantitie	es			Unit Co	st Unit Cos	st		ng Contingencies (L			or. (Excl.	Duties &	Cont		Gross			Other Acco	unts		
		Unit	2018	2019	2020 2	2021 2	2022 2	2023 20	124 Tota	I (GNF 10	00) (US\$)	2018 20	19 2020 :	2021 2022	2023 2024	Total E	ch. Taxes	Taxes To	otal Rate	Exch. 1	ax Rate Co	nponent	Account [	Disb. Acct.		Fin. Rule	
stment Costs sivi et évaluation des activités et impacts du projet																											
nouêtes et études																											
tude de référence socio-économique, genre, pauvreté		étude	1			1			1	3 225,				27 -		28 80	40 4	0 -	80 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
laboration stratégie ciblage		forfait	1							1 90,	000 10,00	00 10				- 10	5	5 -	10 0	0 50.0	0.0		NSULT_EA CO		FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
aboration stratégie genre quête annuelle des effets directs (EAR)		forfait enquête	1								000 10,00 000 15,00	10	15 16	1		- 10	5 1	5 -	10 0 64 0	0 50.0 0 50.0	0.0	V32 CC V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 80% FOF % FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
quete annuelle des ettets directs (EAR) ides spécifiques quantitatives et qualitatives		étude		1	1	- 1	1	1		4 135, 2 135,	000 15,00 000 15.00	10 -	15 16	- 16	17	- 64	32 3	2 .	22 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULI_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0 EAD1 (80% FOR 2 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF % FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F B 1 100% EOB 3), EBSA ( 20% E
otal		61000								2 100,	10,00	45	15 32	27 16	33 2	28 198	99 9	9 .	198	5 50.0	0.0	VJ2 00	HUULI_EN OC	DINOULI_DIN	ADT (GOAT GICS, G	2 1 OK 4), II ADZ ( 0.0 1 OK 3, 00.0 1 OF	1 1, 100 A 1 ON 05, 1 DON ( 20 A 1 1
liers et missions de S&E																											
liers bilan semestriels projet		session	1	2	2	2	2	2	1	12 13,	500 1,50		3 3	3 3	3	2 19	5 1	4 -	19 (		0.0	V32 FC	RMAT_EA FO	DRMAT_DA		% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	
nité de Pilotage		session forfait	.1	2	2	2	2	2	.1	12 45, 120 22,	000 5,00 500 2.50		10 11	11 11	11	6 64 28 322	16 4 80 24	8 -	64 C	0 25.0 0 25.0	0.0	V32 FC V32 FC	RMAT_EA FO	ORMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR % FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
nités Consultatifs Régionaux /a union comité de suivi local/néunions locales		session	10	20	20	20	20	20	10		500 2,50 700 1,30		52 53	9 9	56 2	28 322 6 50	13 3		50 0	0 25.0	0.0	V32 FC	RMATEA FI	DRMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0 EAD1 (80% FOR 2 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF % FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F B 1 100% EOB 3), EBSA ( 20% E
sion de supenision des membres comité de pilotage		mission	ī	2	2	2	2	2	1	12 54	000 6.00		12 13	13 13	13	7 77	19 5	8 -	77 (	0 25.0	0.0	V32 FC	RMAT EA FO		FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1.100% FOR 3), FBSA ( 20% F
sion de suivi par le projet		mission		1	- 1	1	1	1	1	6 135,	000 15,00	00 -	15 16	16 16	17 :	17 97	24 7	3 -	97	0 25.0	0.0	V32 FC	RMAT_EA FO	DRMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
sion de revue à mi-parcours		mission				1				1 495,	000 55,00			59 -		- 59	15 4	4 -	59 0	0 25.0	0.0		RMAT_EA FO		FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
sion d'achèvement		mission							1	1 495,	000 55,00					63 63	16 4	7	63 0	0 25.0	0.0	V32 FC	RMAT_EA F	ORMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F)
tal positif de S&E												41	101 103	164 107	109 12	28 /52	188 56		/52								
sion révision manuel SE à mi-parcours		mission				1				1 108	000 12,00	10 .		13		- 13	6	6 .	13 (	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT DA	EAD1 (80% FOR 3.0)	% FOR 4). IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1 100% FOR 3) FRSA / 20% F
e en place de la base de données informatisée du SSE + formation et recyclage du personn	unnel	forfait	- 1			- 1				1 585,	000 65,00	00 66				- 66	33 3		66 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
rationnalisation SSE et maintenance		forfait	1		1		1			3 45,			- 5	- 5		- 16	8		16 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO			% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	
istance technique internationale à l'année de démarrage		forfait		1						1 270,			31 -			- 31	15 1	5 -					NSULT_EA CO			% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	
ition du SSE (collecte et saisie des données)		forfait		1	1	1	1	1	1	6 108,	000 12,00		12 13	13 13	13 :	14 78	39 3 102 10	9 -	78 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
otal nforcement de canacités en SAF												/1	43 18	∠ts 19	13	14 203	10Z 10Z	-	203								
mation de l'équipe SE en Access basique et avancé. Excel		session	1							1 40.	500 4.50	00 5				. 5	1 :	3 -	5 (	0 25.0	0.0	V32 FC	RMAT EA FO	ORMAT DA	FAD1 (80% FOR 3. 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1.100% FOR 3), FBSA ( 20% F
mation de l'équipe SE en SIG		session	1							1 67,						- 8	2 1	6 -	8 0	0 25.0			RMAT_EA FO	ORMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
icipation à des ateliers régionaux organisés par le FIDA		forfait		- 1	1	1	1	1	1		000 5,00		5 5	5 5	6	6 32	8 2	4 -	32 (				RMAT_EA FO			% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	
istance technique utilisation logiciets GPS et GIS open source pour SE		forfait		1						1 135,	000 15,00		15 .		<del></del>	- 15	8	8	15 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F)
tal												12	21 5 190 167	222 147	161 1	6 6U 76 1 212	19 4 407 90	1	1 212								
on de savoirs et communication												103	100 131	147	101	1,215	407 00		1,215								
ration stratégie gestion des savoirs et communication		forfait	1							1 90,	000 10,00	00 10				- 10	5	5 .	10 0	0 50.0	0.0	V32 CC	NSULT_EA CO	ONSULT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOR	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
ion pour la mise en œuvre du plan de gestion des savoirs et communication		forfait		1	1	1	1	1	1	6 180,	000 20,00	. 00	21 21	21 22	22 2	23 130	26 10	4 -	130 0	0 20.0	0.0	V32	BSI_EA	BSI_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
ges d'etudes sous-regionales /b		voyage			2	2	2	2		8 90,	000 10,00		- 21	21 22	22	- 87 23 227	22 B	5 -	87 (	0 25.0	0.0	V32 FC	RMAT_EA FO	ORMAT_DA	FAD1 (80% FOR 3, 0	% FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, 80% FOF	R 1,100% FOR 3), FBSA ( 20% F
I stment Costs												10	21 42	43 44	45 2	23 227	53 17-	4 -	227								
												179	201 199	265 191	206 15	1,400											
senti Coda senti Coda s bándiciaires (Antennes - annuel) nones												179 179	201 199 201 199	265 191 265 191	206 19	99 1,439	460 97	9 - 1	1,439								
ent Codes												179 179	201 199 201 199	265 191 265 191	206 19	99 1,439	460 97	9 - 1	1,439								
net Costs  Underdiculares (Antennes - annuel)  nes  er de Guinée  riculture Familiale. Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri	i											179 179	201 199 201 199	265 191 265 191	206 19	99 1,439		kdown of Tota	ils Incl. Co								
net Coses  bénéficiaires (Antennes - annuel) nes  in de Guinde  in de Guinde  in de Guinde  indium Fadellinece est Marchés en Haude est Moyenne Guinde (Agri Renforcement des acteurs institutionades)	î											179 179	201 199 201 199	265 191 265 191	206 11	99 1,439		kdown of Tota (US\$ '00	ils Incl. Co		Paramete	rs (in %)	_				
nt Costs  chediciaires (Antennes - annuel) es  de Guinde  de Guind	ş												201 199 201 199			99 1,439	Brea	kdown of Tota (US\$ '00 Local	als Incl. Co	Př	y.			nary Divisions			
nt Codes  obseticaires (Unternes - annuel) es  de Gulinde  de Guli					uantities					it Cost U			201 199 201 199 Totals Includin	ng Contingencie	s (US\$ '000)		Breai	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di	als Incl. Co 00) uties &	Pł Co	y. nt. Fo	. Gro	is	Expendi	ture Other	Accounts	
nt Coss deficiares (Antennes - ann.et) es de Guinée de G	yî <u>Unit</u> 201	8 2019	2020	Q: 2021		2 202	023 2	2024		it Cost U			201 199 201 199 201 199 Totals Includia 2020	ng Contingencie	s (US\$ '000)	99 1,439 2024 Tota	Breai	kdown of Tota (US\$ 70 Local (Excl. Do	als Incl. Co 00) uties &	Př	y. nt. Fo	. Gro		Expendi	ture Other		Fin. Rule
et Coss de Guinée culture Parlillade, Résilience et Macchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri Deutscennent des acteurs institutionnels		8 2019	2020			2 202	023 2	2024					201 199 201 199 Totals Includir 2020	ng Contingencie	s (US\$ '000)		Breai	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di	als Incl. Co 00) uties &	Pł Co	y. nt. Fo	. Gro	is	Expendi	ture Other		Fin. Rule
endiciaires (Unternes - ann.ell) es  - de Guinée  - de Gu		8 2019	2020			2 202	) 123 2	2024					201 199 201 199 Totals Includin 2020	ng Contingencie	s (US\$ '000)		Breai	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di	als Incl. Co 00) uties &	Pł Co	y. nt. Fo	. Gro	is	Expendi	ture Other		Fin. Rule
on Cossa  de Guinée  culture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri retrocement des acteurs institutionnels  ment Cosss  in institutionnel au MINAGRI		8 2019	2020			2 202		2024					2020	ng Contingencie	s (US\$ '000)		Breai	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di	als Incl. Co 00) uties &	Pr Co otal Ra	nt. For te Exc	. Gro	is	Expendi sent Accou	ture Other		
et Coss  desdicates (Arsenes - annel) es  de Guinée  de	Unit 201	8 2019	2020	2021		2 202 - 3		2024 - -	Total (GP	135,000 45,000	(US\$) 15,000 5,000	2018 2019	2020	ng Contingencie 2021 <sup>7</sup> 2022	s (US\$ '000)		Breai	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	als Incl. Co 00) uties &	Pr Co otal Ra	nt. For the Exc	. Gro	0.0 V33 0.0 V33	Expendi	Disb. Acct.  LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3,
et Coss  desdicates (Arsenes - annel) es  de Guinée  de	Unit 201	8 2019 -	3	2021		2 2002 - 3 -	2023 2	2024 - - - -	Total (GP	135,000	(US\$)	2018 2019	2020	ng Contingencie 2021 2022	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal For. Exch.	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	als Incl. Co 00) uties &	Pr Co otal Ra	nt. For the Exc	. Gro	ate Compon	Expendi	Disb. Acct.  LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3,
nt Costs  de Guinde  d	Unit 201 mois mois unité unité	8 2019 	3	2021		2 2002 - 3 -		2024 - - - -	Total (GP	135,000 45,000 270,000 18,000	15,000 5,000 30,000 2,000	2018 2019 - 4 30 12	2020	ng Contingencie 2021 2022	s (US\$ '000)	2024 Total	Breal   For.   81   Exch.	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	als Incl. Co 00) uties &	Pt Co Cotal Ra 79 64 30 12	0.0 5 0.0 5 0.0 6	. Gro 1. Tax R 0.0 0.0 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E	TEA CONSULT_D TEA CONSULT_D A VEH_DA A VEH_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3,
on Cosse  de Guinée culture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri retrocement des acteurs institutionnels coss	Unit 201 mais mais unité	8 2019 - : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	3	2021		2 202 - 3 - -		2024	Total (GP	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	2020 :	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 6 -	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	uties & Faxes	79 64 30 12 12	0.0 5 0.0 5 0.0 6 0.0 6	0.0 0.0 5.0 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT	ture Disb. Acct.  LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D A VEH_DA A VEH_DA LEA EQMAT_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 4), I
on Cosse  de Guinée culture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri retrocement des acteurs institutionnels coss	Unit 201 mois mois unité unité lot	- - 1 6	3	2021		- 3 2	- - - -	:	5 12 1 6 4 7	135,000 45,000 270,000 18,000	15,000 5,000 30,000 2,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	2020	ng Contingencie 2021 2022	s (US\$ '000)	2024 Tota	Brea	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	uties & Faxes	79 64 30 12 12	0.0 5 0.0 5 0.0 6 0.0 6	0.0 0.0 5.0 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT. FORMAT	TEA CONSULT_D  A VEH_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 4), I
endiciares (Unternes - annell) es  - de Guinée  cultura Familian, Résillance et Maschés en Haude et Moyenne Guinée (Agri cultura Familian, Résillance et Maschés en Haude et Moyenne Guinée (Agri cultura Familian, Résillance et Mischés en Haude et Moyenne Guinée (Agri cultura Costa et Misches et Misches et Moyenne Guinée (Agri cultura et Moyenne et Misches et Misches et Moyenne Guinée (Agri cultura et Misches et Misc	Unit 201 mois mois unité unité	- - 1 6	3	2021		2 2002 - 3 		:	5 12 1 6 4	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	2020 :	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 6 -	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Di Taxes) T	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6	. Gro	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT. FORMAT	ture Disb. Acct.  LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D A VEH_DA A VEH_DA LEA EQMAT_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR
nt Coste  de de Guinée  e de Guinée  coulture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri  Coulture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri  Référencement des acteurs institutionnels  COSTS  uni institutionnel au MINAGRI  stance technique internationale  cube BD Parlama  s BSD regional  refer informatique internationale  out et des des manuels  s BSD regional  refer informatique of der reference institutionsele //b  of the reference institutionale	Unit 201 mois mois unité unité lot voyage	- - 1 6	3	2021		2 202 3 2 3 3	- - - - - - 3	:	5 12 1 6 4 7	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	2020 :	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 6 -	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal	kdown of Tota (US\$ 00 Local (Excl. D) Taxes) T 9 39 9 39 2 32 0 5 8 2 2 9 56 6 19	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6	. Gro	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT. FORMAT	TEA CONSULT_D  A VEH_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR
nt Coste  de de Guinée  e de Guinée  coulture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri  Coulture Familiale, Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri  Référencement des acteurs institutionnels  COSTS  uni institutionnel au MINAGRI  stance technique internationale  cube BD Parlama  s BSD regional  refer informatique internationale  out et des des manuels  s BSD regional  refer informatique of der reference institutionsele //b  of the reference institutionale	Unit 201 mois mois unité unité lot voyage	- - 1 6	3	2021		- 3 2 3		:	5 12 1 6 4 7	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	6 - 5 16 0 21 - 6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 6 -	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. al Exch.  79 33 64 33 30 21 12 4 12 11 12 26 11 12 26 11 12 12 14 15 11 12 11 12 1	kdown of Tota (US\$ 00 Local (Excl. D) Taxes) T 9 39 9 39 2 32 0 5 8 2 2 9 56 6 19	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6	. Gro	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT. FORMAT	TEA CONSULT_D  A VEH_DA	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0% FOR
en Costs  de Guinée  de Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  Costs  de Institutionnel su MINACRI  de Institutionnel  de Institutionnel  de Guinée  de Guinée  de Guinée  de Institutionnel  de Guinée  de Guinée  de Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  de Institutionnel  de Guinée  de Guinée  de Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  de Institutionnel  de Guinée  de Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  de Institutionnel  de Guinée	Unit 201 mois mois unité unité lot voyage	- - 1 6	3	2021		2 2002 - 3 2 3		:	5 12 1 6 4 7 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	6 - 5 16 0 21 - 6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 6 -	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. al Exch.  79 33 64 33 30 21 12 4 12 11 12 26 11 12 26 11 12 12 14 15 11 12 11 12 1	kdown of Tota (US\$ '00 (Excl.) Taxes) T 9 39 2 32 0 5 8 2 2 8 9 56 6 19 2 156	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75 26 297	0.0 5 0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2	0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT; FORMAT	TEA CONSULT_D  A VEH_DA  A VEH_DA  A VEH_DA  FA FORMAT_D  FA FORMAT_D  CA CONSULT_D  CA CONSULT_D  CA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 4), IFAD2 ( 0
en Code  disclaidates (Arternes - annuel) es  de Guinée Coulture Familiale, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri Refrotrement des acieus institutionnes Code  ment Code  un institutionnel au MINAGRI un institutionnel au MINAGRI stance lechnique internationale tatance lechnique prationale en Edit of the Code	Unit 201  mois mois unité unité lot voyage session	- - 1 6	3	2021		2 202 - 3 2 3 3		:	5 12 1 6 4 7 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000	2018 2019 - 4 - 30 12 12	86 - 16 - 16 6 2 43	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. al Exch.  79 3: 64 3: 30 2: 12 i: 12 1: 12 26 1: 12: 26 1: 12: 275 1: 12: 275 1: 13: 13: 13: 13: 13: 13: 13: 13: 13:	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dt Taxes) 1  9 39 2 32 0 58 8 2 9 56 6 19 5 156 6 19 0 40	uties & Faxes	PP Co Ra  79 64 30 12 12 12 75 26 297 80	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2	. Gro. 1. Tax R 0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 5.00 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT; FORMAT	LEA CONSULT_D  EA CONSULT_D  A VEH_DA  A VEH_DA  A VEH_DA  EA EQMAT_D  EA FORMAT_D  EA FORMAT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3), IFAD2 ( 0%
andidicates (Arismes - annas)  a de Guinde culture Familiaire, Résilience et Maschés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri culture Familiaire, Résilience et Maschés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri culture service des acteurs indiffusionnels  ment Costs  ment Costs  di mattutionnel au MINAGRI di se SD mattonia di de SD mattonia di de SD mattonia di per disturbis internationneles // bi de matte politiques autres de printique relationnele  autres de printique relationnele  autres de relorique relationnele  autres de relorique relationnele	Unit 201  mois mois unité unité lot voyage session	1 6	3 3	2021 - 3 2 3 1		3	23 2		5 12 1 6 4 7 12 3 6	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000	2018 2019 30 12 12	6 - 5 16 6 2 43 26 - 11	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 16  21 22  - 6 7 76 45 22  - 27 27 27 27	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal     For.     Exch.	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dr. Taxes) Taxes) Taxes) 1	uties & Faxes	79 64 30 12 12 12 75 26 297 80 32	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2	0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E EQMAT. FORMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL:	Other th Disb. Acct.  LEA CONSULT_D A VEH_DA A VEH_DA A VEH_DA CEA FORMAT_D LEA FORMAT_D LEA FORMAT_D LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D LEA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 3, IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 ( 0% FOR 3, FOR 3)
de Gosinée  de Guinée	Unit 201  mois mois unité lot vyage session  mois mois mois mois mois	1 6 4 -	3 3	2021 - 3 2 3 1		3			5 12 1 6 4 7 12 3	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000 2,000	2018 2019 30 12 12	6 - 5 16 6 2 43 26 - 11	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tota	Breal     For.     Exch.	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dr. Taxes) Taxes) Taxes) 1	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75 26 297 80 32 40	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 5	0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0 5.0 0.0 0.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E COMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL:	TEA CONSULT_D  A VEH_DA  A VEH_DA  A VEH_DA  FA FORMAT_D  FA FORMAT_D  CA CONSULT_D  CA CONSULT_D  CA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0%
at Cose  abilitations (Arternes - annual)  at de Guinée culture Parillillel, Résillence et Marchés en Haure et Moyenne Guinée (Agri etterdracement des acteurs institutionnels 2013  annual de Court des acteurs institutionnels auf institutionnel au MINAGRI stance lectrique retremationale stance lectrique restoration stance sections en retremationale stance lectrique restoration stance sections en retremationale stance lectrique restoration stance sections en retremationale stance lectrique restorations stance sections en retremationale	Unit 201  mois mois unité unité unité unité unité unité unité nois mois mois forfait	1 6 4 -	3 3	2021 - 3 2 3 1		3	223 2		5 12 1 6 4 7 12 3 6 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 225,000 28,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 25,000 5,000 3,200	2018 2019 	66 - 5 16 6 2 43 26 - 11 3 13 6 7	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Total	For. Exch.  79 33 64 33 0 21 12 12 12 12 12 12 12 12 13 13 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dr. Taxes) 1 9 39 9 39 0 5 8 2 9 5 9 5 9 19 2 156 0 40 6 16 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75 26 297 80 32 40	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 5	0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0 5.0 0.0 0.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E COMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL:	Other Interest of the consult_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  A VEH_DA  A VEH_DA  EA EQMAT_DA  EA FORMAT_D  EA FORMAT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0%
desdicates (Arranes - annel) es  des Guinte  1 de Guinte  Culture Familie. Résilience et Marchés en Haufe et Moyenne Guinée (Agri  Retrocrement des acleurs institutionnels  Cotts  Ment C	Unit 201  mois mois unité unité unité unité unité unité unité nois mois mois forfait	1 6 4 -	3 3	2021 - 3 2 3 1		3			5 12 1 6 4 7 12 3 6 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 225,000 28,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 25,000 5,000 3,200	2018 2019 	66 - 5 16 6 2 43 26 - 11 3 13 6 7	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Total	For. Exch.  79 33 64 33 0 21 12 12 12 12 12 12 12 12 13 13 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dr. Taxes) 1 9 39 9 39 0 5 8 2 9 5 9 5 9 19 2 156 0 40 6 16 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	uties & Faxes	PP Co Ra  79 64 30 12 12 75 28 297 80 32 40 277	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 5	0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0 5.0 0.0 0.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E COMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL:	Other Interest of the consult_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  A VEH_DA  A VEH_DA  EA EQMAT_DA  EA FORMAT_D  EA FORMAT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D	A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F IFAD1 (100% FOR 3, 0% F A IFAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (0%
ent Coses  de de Guinée  de de réclesion strategique  de Guinée  de Guinée  de Guinée  de Guinée  de Réclesion strategique  de Guinée  de Guinée  de Guinée  de Réclesion strategique  de Guinée  de Guinée  de Guinée  de Réclesion strategique  de Guinée  de Guinée  de Réclesion strategique  de	mois mois unite unite lot voyage session mois forfait session	1 6 4 -	3 3	2021 - 3 2 3 1		3	223 2		5 12 1 6 4 7 12 3 6 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 225,000 28,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 25,000 5,000 3,200	2018 2019 	8 - 5 16 0 21 - 6 2 43 - 26 - 11 3 13 6 7 0 57	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. Exch.  79 33 64 33 0 21 12 12 12 12 12 12 12 12 13 13 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	kdown of Tota (US\$ '00 Local (Excl. Dr. Taxes) 1 9 39 9 39 0 5 8 2 9 5 9 5 9 19 2 156 0 40 6 16 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	uties & Faxes	79 64 30 12 12 12 12 26 297 80 32 40 27 180	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2 0.0 5 0.0 2 0.0 2	0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0 0.0 0.0 0.0 0.0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	CONSUL: CONSUL: VEH_E EQMAT FORMAT  CONSUL: CONSUL: CONSUL: FORMAT	LEA CONSULT_D  EA CONSULT_D  A VEH_DA  EA FORMAT_D  EA CONSULT_D  EA FORMAT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA CONSULT_D  EA FORMAT_D  EA FORMAT_D	A FADI (100% FOR 3, 0% F FADI (100% FOR 3, 0% F A FADI (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, TOR 4), IFAD2 (0% FOR 3), IFAD2 (
en Coses  en de Guinde  coulture Familiate, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri Coutrus Familiate, Résilience et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri Coutre coment des acteurs institutionnels  ui institutionnel su MINACRI  ui institutionnel su MINACRI  ui institutionnel su MINACRI  et institutionnel  et institu	Unit 201  mois mois unité tot de voyage session  mois mois mois forfait session  session	1 6 4 -	3 3	2021 - 3 2 3 1		3			5 12 1 6 4 7 7 12 3 6 12 12 12 12 15	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000 25,000 3,200 2,100 2,000	2018 2019 - 4 30 12 12 - 55	8 - 5 16 0 21 - 6 2 43 - 26 - 11 3 13 6 7 0 57	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. at Exch.  79 33 64 33 30 12 12 12 12 12 12 12 12 13 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	kidown of Tota (US\$ 00 Local (Excl. D Taxes) 1  9 39 2 32 0 5 8 2 8 2 8 2 9 19 2 156 0 19 7 20 7 20 8 25	uties & Faxes	79 64 30 12 12 75 26 297 80 32 40 27 180 34	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2	Grov. 1. Tax R  0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 0.00 0.	ate Compon 0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: VEH_E VEH_E FORMAT  CONSUL: CONSUL: CONSUL: FORMAT	UNITED STATE OF THE PROPERTY O	A FADI (100% FOR 3, 0% F FADI (100% FOR 3, 0% F A FADI (100% FOR 3, 0% F A FADI (100% FOR 3, 0% F A FADI (100% FOR 3, 0% F FADI (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3),
end Coses  de de Guinde Coulture Familier. Résilience et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri Renforcement des acteurs institutionnels Cosés  un institutionnel au MINAGRI stance technique internationale stance technique malaronale stance	Unit 201  mois mois unité unité lot voyage session mois forfait session forfait	1 6 4	3 3 3 5 5 6 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 2 4 4 3 3 2 6 6	2022 2 3 2 3 3 1 2 4 3 3	. 3	3		5 12 1 6 4 7 12 12 12 12 12 16 16 12 12 12	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 25,000 45,000 28,800 18,900 18,000 27,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000 3,200 2,100 2,000 2,000 3,200 2,000 3,200 2,000 3,200 3,200 3,200 3,000	2018 2019 - 4 30 12 12 - 55	6	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tota	For. at Exch.  79 33 64 33 30 21 112 112 112 26 11 12 26 11 12 27 13 180 8 34 14 34 34 14 37 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	Midown of Total   US\$ 700   US\$ 70	uties & Faxes	79 64 30 12 12 12 12 26 297 80 32 40 277 180 34 37	y.  nt. Foi  continue for first for	Grov. 1. Tax R  0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0	0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33 0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E VEH_E COMSUL: CONSUL: CONSUL: FORMAT FORMAT FORMAT CONSUL: FORMAT CONSUL: FORMAT	Other	# FAD1 (100% FOR 3, 0% F FAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (
end Coses  end Guinée  end Guinée  coulture Familiale, Réallience et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  coulture Familiale, Réallience et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  coulture Familiale, Réallience et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri  ment Costs  un institutionnel au MINAGRI  un institutionnel au MINAGRI  un institutionnel au MINAGRI  un institutionnel au MINAGRI  strace lechnique institutionnel  au BD Regional  de let formatique de la formatique	Unit 201  mois mois unité lot vyage session  mois mois forfait session  session	- : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	3 3 3 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 1 2 4 4 3 3	2 3 1 2 3	3		5 12 1 6 4 7 12 12 12 12 12 16 12 60	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 22,000 18,900 18,900 18,900 18,000 27,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000	2018 2019 	2020 :  6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 16 16 16 16 17 16 17 16 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	s (US\$ '900) 2023	2924 Total	Breal For. 81 Exch. 779 33 64 33 00 21 12 12 12 75 13 30 32 11 14 26 14 32 11 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	kidown of Tota (US\$ '00 Local (Excl.   Decision   Color   Color   1	uties & raxes	79 64 30 12 75 28 297 80 32 40 277 180 34 37 13	0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2 0.0 5 0.0 2 0.0 2 0.0 5 0.0 5 0.0 5 0.0 5 0.0 5 0.0 5 0.0 5 0.0 5	Grove 1 Tax R	0.0 V33	Expendinent Account Ac	UNITED THE PROPERTY OF THE PRO	A FAD1 (100% FOR 3, 0% F FAD1 (100% FOR 3, 0% F A FAD1 (100% FOR 3, 0% F A FAD1 (100% FOR 3, 0% F FAD1 (100% FOR 3, 0% F A FAD1 (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOR 4), IFAD2 (0% FOR
in Cose  a de Guinée  a de Guinée  coulture Familier, Résilience et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri retrafrocement des acteurs institutionnels  Toest  Test Costs  de institutionnel au MIMAGRI stance technique infermationale stance technique autoriance  de SED reporte  de la formatique infermationale stance technique particular  at or defection stance que  at or defection stance que  at or defection stance particular  attractional particular  attractional particular  attraction de buse en management et develuppement professionel attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de buse en management et develuppement professionel stance de scapacites de jeunes cadres attraction de scapacites de jeunes cadr	Unit 201  mois mois unité tunité lot voyage session mois forfait forfa	- 11	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 1 2 4 4 3 3	. 3	3		5 12 1 6 4 7 7 12 3 6 6 12 12 12 60 60 60	135,000 45,000 27,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000 27,000 18,000 1,800 1,800 1,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,00	2018 2019 	2020 :  6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6 - 6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 16 16 16 16 17 16 17 16 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	s (US\$ '900) 2023	2924 Total	For. at Exch.  79 33 64 33 30 21 112 112 112 26 11 12 26 11 12 27 13 180 8 34 14 34 34 14 37 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	kidown of Tota (US\$ '00 Local (Excl.   Decision   Color   Color   1	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 26 297 80 32 40 27 180 34 37 13	y.  nt. Foi  control  control	Grov. 1 Tax R 0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 0.00 0.0	sate Compon  0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT FORMAT FORMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE	Other	A FAD1 (100%, FDR 3, 0% + FAD1	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOD 6), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (0% FOR
end Coses  de de Guinée  de de Guinée  de de réclerion strandonale  stance technique radionale  de réclerion strandonale  de strance technique radionale  stance technique radionale  de recterion stance techni	Unit 201  mois mois unité lot vyage session  mois mois forfait session  session	- : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3		5 12 1 6 4 7 12 12 12 12 12 16 12 60	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 22,000 18,900 18,900 18,900 18,000 27,000	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 10,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000	2018 2019 	2020 :  6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 16 16 16 16 17 16 17 16 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	s (US\$ '900) 2023	2024 Total	Break   Exch.	kidown of Tota (US\$ '00 Local (Excl.   Decision   Color   Color   1	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 12 26 297 80 32 40 27 180 34 37 13	y.  nt. Foi  control  control	Grov. 1 Tax R 0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 0.00 0.0	0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT FORMAT FORMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE	UNITED THE PROPERTY OF THE PRO	A FAD1 (100%, FDR 3, 0% + FAD1	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOD 6), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (0% FOR
er de comitée de décidence (Artennes - annuel) es  er de Guinée  (autre l'ambielle, Résilierce et Marchés en Haute et Moyenne Guinée (Agri  Consement des acteurs fretitubronde  Consement des acteurs fretitubronde  (Agri  Consement	Unit 201  mois mois unité tunité lot voyage session mois forfait forfa	- 11	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3		5 12 1 6 4 7 7 12 3 6 6 12 12 12 60 60 60	135,000 45,000 27,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000 27,000 18,000 1,800 1,800 1,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,00	2018 2019 -	2020 :	ng Contingencie 2021	s (US\$ '000)	2024 Tots	For. al Exch.  79 33 64 33 30 22 12 12 12 26 13 22 17 55 11 22 6 1 13 2 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	kdown of Tota Local (Excl. Dr. Taxes) 1  Taxes 2  2 32  2 32  2 32  2 32  2 32  2 156  8 2  9 56  6 19  2 156  0 20  7 20  3 97  8 25  9 25  9 3 10  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 30  0 20  0 30  0	uties & raxes	79 64 30 12 12 75 80 32 40 27 7 180 34 37 13 13 26 123 123	y.  nt. Foi  control  control	Grov. 1 Tax R  0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 0.00 0.	sate Compon  0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E EQMAT FORMAT FORMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE	Other	A FAD1 (100%, FDR 3, 0% + FAD1	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOD 6), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (0% FOR
are Coses  are de Guinée  controller a mailler. Résilience et Marchés on Haude et Moyenne Guinée (Agri Renforcement des acteurs institutionnels  Costs  ment Costs  and institutionnel au MINAGRI  stance technique internationale  stance technique rationale  stance techniqu	Unit 201  mois mois unité tunité lot voyage session mois forfait forfa	- 11	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3		5 12 1 6 4 7 7 12 3 6 6 12 12 12 60 60 60	135,000 45,000 27,000 27,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000 27,000 18,000 1,800 1,800 1,800	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 3,000 2,00	2018 2019 	2020 :	ng Contingencie 2021 2022 32 - 16 16 16 16 16 16 17 16 17 16 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	s (US\$ '900) 2023	2024 Tots	Break   Exch.	kdown of Tota Local (Excl. Dr. Taxes) 1  Taxes 2  2 32  2 32  2 32  2 32  2 32  2 156  8 2  9 56  6 19  2 156  0 20  7 20  3 97  8 25  9 25  9 3 10  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 20  0 30  0 20  0 30  0	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 12 26 297 80 32 40 27 180 34 37 13	y.  nt. Foi  control  control	Grov. 1 Tax R  0.00 0.00 0.00 5.00 5.00 5.00 0.00 0.	sate Compon  0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	Expendi Accou  CONSUL: CONSUL: VEH_E VEH_E FORMAT FORMAT FORMAT FORMAT CONSUL: CONSUL: CONSUL: CONSUL: DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE DONSULE	Other	A FAD1 (100%, FDR 3, 0% + FAD1	FOR 4), IFAD2 (0% FOR 3, FOD 6), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (0% FOR
and Codes  and Codes  and Guinée  and Guinée  and Guinée  faciliture Familiale. Résillence et Marchés en Haude et Moyenne Guinée (Agri Réfortcement des acteus institutionnels  Codes  ment Codes  and institutionnel au MINAGRI  put institutionnel au MINAGRI  attance technique informationale  cube BD national  des BSD national  des Informationale  cube BD national  des Informationale  des Informationale  des Informationale  and produce informationale  and produce informationale  and produce informationale  and loque aux les politiques  statence technique informationale  all  force and the produce of th	Unit 201 mids mids mids mids mids mids lot lot voyage session forfast session forfast forfast session	- 11 -	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	GH   GH   GH   GH   GH   GH   GH   GH	135,000 45,000 45,000 18,000 270,000 18,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000 1,800 1,800 1,800	15,000 5,000 30,000 2,000 2,000 3,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000	2018 2019  - 4 30 12 12 12 - 555 4 555 11	2020 : 6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 2022 32 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 -	4 (US\$ '000) 7 2023 7	2024 Total	For.   Exch.	kdown of Tota (Excl. Dr. Taxes) 1  Taxes) 1  2 39 2 39 2 39 2 39 2 156 8 2 9 56 6 19 2 156 0 16 6 16 0 7 20 7 20 7 30 7 80 8 25 9 3 10 0 83 10 0 83 5 335	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 26 297 80 32 40 27 7180 34 37 31 3 26 600 600 600 600 600 600 600 600 600	y. http://www.new.new.new.new.new.new.new.new.new.	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	sate Compon  0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	Expending the format of the fo	UNITE OBBRENIA COLLEGE OF CONTROL OF COLLEGE OF CONTROL OF COLLEGE	A FADI (100% FOR 3, 0% F FADI (100% FOR 3, 0% F	FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FAD2 (
and Codes  and Codes  and Guinée  and Guin	Unit 201  mois mois unité unité lot viyage session mois mois mois session session fortait fort	- 11	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3		GA   GA	135,000 45,000 270,000 18,000 27,000 18,000 90,000 18,000 225,000 45,000 18,	15,000 5,000 30,000 2,000 3,000 2,000 10,000 2,000	2018 2019  - 4 30 12 12 12 - 555 4 555 11	2020 :	ng Contingencie 2021 2022 32 - 32 - 16 16 16	4 (US\$ '000) 7 2023 7	2024 Total	For. al Exch.  79 33 64 33 30 22 12 12 12 26 13 22 17 55 11 22 6 1 13 2 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	kdown of Tota (Excl. Dr. Taxes) 1  Taxes) 1  2 39 2 39 2 39 2 39 2 156 8 2 9 56 6 19 2 156 0 16 6 16 7 20 7 20 7 20 8 25 9 3 10 6 10 6 10 6 10 6 10 6 10 6 10 6 10 6	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 15 26 297 180 34 43 77 13 13 26 1600 648	y- nt. Foi te Exc  0.0 5 0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2 0.0 5 0.0 5 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2	. Grov 1. Tax R 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0	sa ate Compon  0.0	Expendinent Account Ac	UNITED TO STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	A FAD1 (100% FDR 3, 0% F FAD1 (100% FDR 3, 0% F	FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (0%
ent Costs  I bénéficiaires (Antennes - annuel)	Unit 201 mids mids mids mids mids mids lot lot voyage session forfast session forfast forfast session	- 11 -	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	2021 - 3 3 2 2 3 3 1 1 2 2 4 4 3 2 6 6 0 0 0	2022 2 3 3 2 2 3 3 1 2 2 4 3 3 2 2 - 1 10 10 10	2 3 1 2 3	3	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	GH   GH   GH   GH   GH   GH   GH   GH	135,000 45,000 45,000 18,000 270,000 18,000 90,000 18,000 225,000 45,000 28,800 18,900 18,000 1,800 1,800 1,800	15,000 5,000 30,000 2,000 2,000 3,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 3,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000 2,000	2018 2019 -	2020 : 6	ng Contingencie 2021 2022 32 - 2022 32 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 -	2 2 4 13 20 8 1 1	2024 Total	For.   Exch.	kdown of Tota (USS 500 (USS 700 (USS 70	uties & raxes	79 64 30 12 12 12 15 26 297 180 34 43 77 13 13 26 1600 648	y- nt. Foi te Exc  0.0 5 0.0 5 0.0 6 0.0 6 0.0 2 0.0 2 0.0 5 0.0 5 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2 0.0 2	. Grov 1. Tax R 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 5.0 5.0 5.0	sate Compon  0.0 V33 0.0 V33 8.0 V33 8.0 V33 0.0 V33	Expendinent Account Ac	UNITE OBBRENIA COLLEGE OF CONTROL OF COLLEGE OF CONTROL OF COLLEGE	A FAD1 (100% FDR 3, 0% F FAD1 (100% FDR 3, 0% F	FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3, FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (0% FOR 3), FOR 4), FAD2 (0% FOR 3), FAD2 (0%

la BSD national et 2 detegations regionales de passation de marches la 2 personnes la 2 personnes la verson de la compris diffusion la preparation de memoire de fin d'etude

## Appendice 3 : Analyse économique et financière

#### I. Introduction

- 1. Cette annexe présente la méthodologie utilisée, les hypothèses de base et les principaux résultats de l'analyse économique et financière du Projet de développement de l'Agriculture Familiale, Résilience et Marchés (AgriFARM). L'objectif est d'identifier, de calculer et de comparer les coûts et les avantages du projet afin d'apprécier sa viabilité d'une part du point de vue des agents économiques (analyse financière) et d'autre part du point de vue de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique).
- 2. La méthodologie utilisée est une analyse coûts-bénéfices qui repose sur l'estimation en termes monétaires des coûts et des avantages du projet. La présente analyse est basée sur les données primaires collectées sur le terrain par la mission de formulation et sur l'expérience FIDA (PNAAFA), FADD (PADAG, formulé par FIDA) et Banque Mondiale (PPAAO) en Guinée et des partenaires des filières ciblées.
- 3. L'analyse a été axée sur les impacts découlant des activités principales d'amélioration de la production (riz, maïs, maraîchage) sur les périmètres d'agriculture pluviale et irriguée et de la plantation d'arbres fruitiers dans les sous-bassins versants. Conformément aux directives du FIDA pour les analyses économiques et financières (AEF), sept modèles de productions ont été préparés : trois modèles de riziculture (riz de coteaux/pluvial, riz de plaine irriguée et riz de bas-fonds aménagés), trois modèles de culture de maïs (en tapade/jardin de case, en champs extérieur (pluvial) et en plaine irriguée), un modèle pour de maraîchage mixte (tomate, aubergine, piment et gombo) et un modèle pour une plantation d'anacardiers. Les avantages résultants de l'accès amélioré aux marchés se reflètent dans tous ces modèles. De plus, l'analyse économique a également modélisé l'impact que les infrastructures de marchés auront sur la production additionnelle ainsi que l'impact environnemental des interventions qui s'avère positif.

#### II. Analyse financière

4. L'analyse financière du Projet AgriFARM est basée sur la comparaison des flux financiers nets (produits – charges) obtenus dans la situation « avec projet » à ceux qui seraient obtenus dans la situation « sans projet ». Elle vise à évaluer l'impact des investissements en infrastructures (aménagement hydro-agricoles, clôtures, infrastructures de marchés) et de l'adoption des nouvelles pratiques proposées par le projet sur la situation financière des principales parties prenantes. Elle permet également de s'assurer que le groupe cible aura des incitations financières suffisantes pour s'intéresser et participer aux activités du projet. En effet, les populations cibles ne participeront durablement aux activités du projet que si elles sont en mesure de faire face aux dépenses encourues grâce aux recettes générées et dégagent un bénéfice plus élevé dans la « situation avec projet » que dans la « situation sans projet ». La réalisation de cette analyse est d'une importance particulière d'autant plus que la participation du groupe cible constitue une condition nécessaire à l'atteinte de l'objectif de développement du projet. Un taux d'actualisation de 10% est utilisé, ce qui reflète le coût d'opportunité du capital, sur la base de l'expérience d'autres projets et de discussions avec les bénéficiaires et les institutions de microfinance en Guinée.

#### 1. Méthodologie et hypothèses

5. **Prix financiers**. En Guinée, les prix des produits agricoles sont librement déterminés par le marché, selon la loi de l'offre et de la demande. Le prix retenu pour le riz paddy est 2810 GNF/kg et pour le maïs 2725 GNF/kg<sup>190</sup>, correspondant au prix payé aux producteurs au départ de l'exploitation (prix bord-champ). Pour les principaux intrants agricoles, le prix retenu est de 2700 GNF/kg pour les engrais (ces prix sont subventionnés par l'état), 3000 GNF/kg pour les semences locales de riz, 5000 GNF/kg pour les semences améliorées de riz, 4000 GNF/kg pour les semences locales de maïs et 7000 GNF/kg pour les

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> Ceci correspond à une moyenne pondérée qui suppose que 50% de la production est vendue au moment de la récolte, 30% 2 ou 3 mois plus tard et 20% au moment de la période de soudure.

semences améliorées de maïs. Les exploitations agricoles de la zone du projet utilisent la main-d'œuvre salariée et la main-d'œuvre familiale pour les travaux, au coût journalier de 21000-25000 GNF (selon la tâche). L'information sur les prix a été obtenue au cours d'entretiens avec les producteurs et les commerçants pendant la mission. Il est important de noter que les prix peuvent varier sensiblement en cours d'année, notamment entre la période de récolte et la période de soudure.

- 6. **Budgets de cultures.** Pour apprécier la viabilité financière de la riziculture, de la production de maïs et du maraîchage, il a été élaboré des budgets de cultures sur une superficie théorique d'un hectare. Les budgets de cultures ont été élaborés pour une année dans la situation sans projet, en partant de l'hypothèse que les rendements et les charges d'exploitation resteraient à leurs niveaux actuels sans l'intervention du projet. Dans la situation avec projet, les budgets de cultures ont été élaborés sur plusieurs années, de façon à faire ressortir l'évolution graduelle des rendements après l'adoption des nouvelles technologies dont la maîtrise par les producteurs pourrait prendre un certain temps. Les pertes post-récoltes ont été prises en compte dans les calculs dans la mesure où leur omission pourrait conduire à une surestimation des bénéfices du projet ; le taux retenu est de 7,5% pour le riz et le maïs et de 25% pour le maraichage. Pour les nouvelles plantations d'anacarde (qui représentent la plantation d'arbres fruitiers sur les sous-bassins versants), un modèle a été développé sur la base de données secondaires, en supposant que des jeunes exploiteraient 1 hectare sur une période de 20 ans. Les coûts d'investissements sont de 3,6 million GNF (400 dollars d'UE), le rendement est de 600 kg/ha et le prix de l'anacarde est de 5500 GNF/kg. La situation sans projet reflète un salaire payé pour 30% du temps de travail estimé pour la situation avec projet.
- 7. Rendements. Les rendements restent actuellement à des niveaux relativement bas à cause des difficultés d'accès aux semences de qualité, de la faible utilisation des fertilisants (chimiques et organiques) et de la faible maîtrise des itinéraires techniques. Sur la base des données recueillies par la mission de formulation, les rendements moyens par type de culture rizicole sont de l'ordre de 0,8 t/ha pour le riz de coteaux pluvial, 1,3 t/ha pour le riz de plaine pluvial, et 1,7 t/ha pour le riz de bas-fonds non-aménagé. Avec les améliorations des pratiques proposées par le projet, notamment les semences des variétés améliorées et la construction/réhabilitation des aménagements des plaines des bas-fonds avec une bonne maitrise d'eau, les rendements moyens seraient de l'ordre de 1,2 t/ha pour le riz pluvial de coteaux, 1,7 t/ha pour le riz de plaine pluvial, 2,2 t/ha pour le riz de plaine irriguée, et 2,7 t/ha pour le riz de bas-fonds aménagée. Pour le maïs, les rendements moyens par type de culture sont de l'ordre de 1,3 t/ha en tapade/jardin de case, 1,1 t/ha en champs extérieurs (pluvial) et 1,2 t/ha en plaine (pluvial). Avec les améliorations des pratiques proposées par le projet, les rendements moyens seraient de l'ordre de 1,9 t/ha en tapade, 1,5 t/ha en champs extérieur et 2 t/ha en plaine irriguée. Les augmentations de rendement proposés pour le maraîchage sont plus modestes (20%-25%), mais reste intéressant dans le cadre d'un meilleur accès à la commercialisation. Ces estimations sont basées sur les expériences des autres projets et sur les bonnes pratiques d'amélioration de rendement.

#### 2. Résultats financiers

8. Les indicateurs de profitabilité témoignent de la viabilité des modèles préparés pour l'analyse, avec des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Tous les modèles ont des valeurs nettes actuelles (VAN) et des ratios bénéfices-coûts supérieurs à un. Pour les modèles de riz, le revenu additionnel obtenu une fois que les rendements et autres bénéfices sont réalisés se situe entre 1,3 million GNF/ha/année pour les modèles pluviaux et 3,5 million GNF/ha/année pour le riz de basfonds aménagé. Pour le maïs, les résultats sont similaires, avec des revenus additionnels situés entre 1.4 million GNF/ha/année pour le maïs en champs extérieur (pluvial) et 2.3 million GNF/ha/année pour le maïs de plaine irriguée.

Tableau 1. Résumé de l'analyse financière

	Riz de coteaux (1 ha)	Mais en tapade (1 ha)	Mais en champs extérieur (pluvial) (1 ha)		Mais de plaine (irrigué) (1 ha)	(amenagee) (1	Maraichage mixte (1 ha)	Plantation anacardier (1 ha)
Marge add. /an (GNF)	1,324,660	2,003,294	1,420,786	2,985,399	2,268,650	3,460,270	6,368,075	N/A
TRI (financier)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	24%
VAN (@10%, GNF)	6,528,718	9,460,729	6,379,224	15,021,099	10,942,623	17,497,787	40,849,177	7,069,873
VAN (@10%, USD)	725	1,051	709	1,669	1,216	1,944	4,539	786
B/C	1.14	1.25	1.17	1.49	1.19	1.59	1.70	1.11

#### III. Analyse économique

9. L'analyse économique vise à évaluer la viabilité du projet en considérant l'économie nationale dans son ensemble. Elle comprend les activités génératrices de revenus (les mêmes qui sont incluses dans l'analyse financière), ainsi que des activités agricoles additionnelles liées aux infrastructures de marchés. Compte tenu de sa complexité, le Projet AgriFARM a aussi d'autres d'avantages économiques qu'il serait difficile de comptabiliser dans le calcul des indicateurs de la rentabilité économique (TRI et VAN). Cependant, cette analyse comprend les principaux avantages attendus du projet résultants des appuis aux filières rizicoles, maïs et maraîchage et arbres fruitiers, ainsi que l'impact des infrastructures sur la production additionnelle et l'impact environnemental des interventions.

#### 1. Méthodologie et hypothèses

- 10. Comme l'analyse financière, l'analyse économique repose sur la comparaison entre la situation avec le projet et la situation sans le projet, le résultat imputable au projet étant le bénéfice net additionnel. Pour cette analyse, la méthodologie utilisée évalue les coûts et les bénéfices en se basant sur les prix financiers en premier lieu et, en deuxième lieu, réévalue ces prix pour mieux refléter les coûts d'opportunité pour la société (prix économiques). Un taux d'actualisation de 8% reflétant le coût d'opportunité du capital a été estimé sur la base de données sélectionnées et l'expérience d'autres projets. L'analyse économique a été conduite pour une période de 20 ans, correspondant à la durée de vie estimée des avantages générés par le projet.
- Pour l'analyse économique, les prix financiers et les flux des coûts et des bénéfices ont été convertis en valeurs économiques en supprimant les taxes, les subventions et autres transferts. Pour convertir les prix, des facteurs de conversion ont été définis pour quelques catégories produits. Des facteurs de conversions ont notamment été calculés pour les engrais et les pesticides (1,17)<sup>191</sup> et le riz (1.12), sur la base de la méthodologie de la parité à l'importation. Pour les autres biens et équipements utilisés, un coefficient de conversion de 0,85 a été retenu en considérant que les prix financiers comportent au moins la TVA dont le taux normal est actuellement de 20%. En ce qui concerne la maind'œuvre, la situation dans la zone du projet est atypique : étant données les possibilités de travail dans les mines quinéennes, le travail est plus rare que prévu dans le milieu rural et le salaire journalier a récemment augmenté. Par conséquent, un facteur de conversion de 1,00 a été utilisé dans l'analyse. Un facteur de conversion de 1,00 a également été utilisé pour d'autres intrants locaux non soumis à la TVA tel que le maïs, produits maraichers et anacarde. Les hypothèses utilisées pour les facteurs de conversions seront éventuellement affinées lors de la deuxième mission de conception. L'analyse a également estimé le taux de change de référence (SER) de 9,614 GNF pour 1 US\$ et un facteur de conversion standard de 1.07, sur la base des données de la Banque mondiale (WDI) concernant les importations et exportations et les droits et taxes sur les importations et les exportations, en appliquant la formule suivante :

$$SER = OER \cdot \frac{\left[ (M + Tm) + (X - Tx) \right]}{(M + X)}$$

Où SER représente le taux de change de référence,

OER le taux de change officiel,

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Ce facteur reflète les subventions gouvernementales pour ces produits.

M le volume des importations,

Tm le taux des droits sur les importations,

X le volume des exportations,

Tx le taux des taxes sur les exportations.

#### 2. Analyse économique des infrastructures d'accès aux marchés

- 12. Au-delà du support à la production agricole, le projet va aussi investir dans des infrastructures 600 km de pistes rurales, 3 marchés de demi-gros et 17 centres de collecte afin de simuler la commercialisation. Ces investissements entraînent des effets positifs directs et indirects sur les populations et les économies locales, au-delà du cadre des filières appuyées par le projet. Les bénéfices comptabilisés comprennent : (i) l'augmentation des superficies cultivées et des rendements les routes permettant un meilleur accès aux terres et aux intrants, ii) la diminution des pertes post-récolte grâce à l'amélioration des conditions de transport, et iii) l'accroissement des prix au producteur en raison du meilleur accès aux marchés. Les bénéfices additionnels non-comptabilisés comprennent : i) l'amélioration de l'accès aux centres de santé et d'éducation, qui a un impact positif sur le développement du capital humain, ii) la diminution du coût d'exploitation des véhicules (entretien, réparation, consommation de carburant), iii) le développement plus général du commerce, grâce à une réduction du coût et du temps de transport.
- 13. Plus spécifiquement, dans le cadre de la présente analyse, le modèle a pris en compte les bénéfices suivants : i) une augmentation des superficies cultivées de 3%, ii) une augmentation des rendements agricoles/productions vendus de 15%, iii) une réduction du taux des pertes post-récolte de 1% pour le riz et maïs (de 7.5% à 6.5%) et de 10% pour les cultures maraichères (de 25% à 20%), et iv) une augmentation du prix payé aux producteurs de 5%. Le modèle économique est basé sur l'hypothèse d'un rayon d'influence de 5 km de part et d'autre d'un tronçon de piste de 10 km. La zone d'influence est exploitée principalement pour la production de riz, de maïs et des cultures maraichères. Par ailleurs, le modèle économique est basé sur l'hypothèse d'un taux de mise en culture de 10% de la superficie de la zone d'influence. Le coût total pour les infrastructures d'accès aux marchés comprend le coût pour la construction (études, travaux, contrôle et suivi) et le coût pour l'appui à la gestion et à l'entretien.
- 14. L'analyse menée sur la base de ces hypothèses mentionnées aboutit à un taux de rentabilité économique de 40% et une VAN de 348,2 milliards GNF.

Tableau 2. Bilan économique des infrastructures d'accès aux marchés

Taille moyenne du tronçon de piste (Km)	10.0
Linéaire total (Km)	600.0
Bénéfice additionnel par Km/an (millions de GNF)	156.1
TRI économique pour les 630 Km (20 ans)	40%
VAN économique pour les 630 Km (20 ans; @ 8%; millions de GNF)	348,240

#### 3. Analyse économique des effets environnementaux

- 15. Les externalités environnementales du Projet ont été estimées avec l'outil EX-ACT développé par la FAO pour estimer le bilan carbone de projets en évaluant leur impact sur les activités agricoles, forestières et autres activités qui utilisent la terre, dites AFOLU. Ce bilan carbone est défini comme le résultat net des émissions de gaz à effet de serre exprimées en équivalent de CO2 (CO2e) qui sont émises ou séquestrées dans la situation avec projet (WP) par rapport à la situation sans le projet (WOP), le scénario alternatif.
- 16. Pour le Projet AgriFARM, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agro-écologique de la Guinée (zone tropical humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Les principaux changements amenés par les activités du projet ont été inclus dans les différents modèles de l'outil, notamment i) gestion durable des forêts existantes, ce qui entraîne une réduction de la déforestation (1 665 ha), ii) l'installation de nouvelles plantations

d'arbres fruitiers (7 400 ha) et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles (environ 17 000 ha).

17. Le bilan de carbone du projet est positif et conséquent ; les activités du Projet AgriFARM permettent d'atténuer l'émission de 5,09 millions de tonnes de CO2 sur une durée de 20 ans. La valeur de ce carbone séquestré n'a pas été incluse dans l'analyse économique finale. Si les bénéfices environnementaux étaient inclus aux prix courants du marché (6 dollars EU par tonne au moment de l'analyse), le TRIE serait supérieur de 3 à 4%.

#### 4. Coûts et bénéfices économiques

- 18. Les deux composantes du projet et la gestion et coordination ont été prises en compte dans le calcul du coût économique du projet. En outre, un coût récurrent (égal au coût annuel récurrent moyen au cours du projet) a été inclus pour les années 7-20, pour estimer le coût prévu pour le secteur public en vue de poursuivre l'appui technique. Les coûts économiques du projet ont été générés avec le logiciel Costab, qui déduit des coûts financiers, les taxes et les provisions pour hausse de prix puis applique le taux de change de référence pour la conversion en monnaie locale de la partie du coût du projet en devises.
- 19. Toutefois, quelques déductions ont été faites directement dans le Costab avant de générer les coûts économiques. Notamment, les financements des activités de production ont été déduits du coût du projet afin d'éviter une double comptabilisation, car ces dépenses ont déjà été prises en compte dans les modèles. De même, les coûts pour les infrastructures d'accès aux marchés ont été déduits, étant donné qu'ils avaient été pris en compte dans le calcul des flux économiques nets.
- 20. Les bénéfices économiques quantifiables considérés dans l'analyse économique résultent principalement de l'augmentation des productions rizicoles, maïs, maraichage et anacardier. Sur la base de la méthodologie et des hypothèses exposées ci-dessus, les modèles financiers élaborés pour les différentes activités ont été transformés en valeurs économiques, ce qui a permis d'obtenir des bénéfices nets additionnels en prix économiques. Afin de prendre en compte la possibilité que, pour diverses raisons, certains producteurs n'adoptent pas les technologies proposées par le projet, il a été retenu un taux d'adoption de 90% pour les activités de production rizicole (dont le modèle sur les infrastructures pour l'accès aux marchés), de maïs et maraîchère et de 80% pour les activités de production nouvelle d'anacardier.

#### 5. Résultats économiques et analyse de sensibilité

- 21. Le taux de rentabilité interne économique (TRIE) du Projet s'établit à 16,7% et la valeur actuelle nette (VAN), au coût d'opportunité du capital de 8%, s'élève à 337,5 milliards de GNF, soit 35,1 millions de dollars EU. Ce résultat est plutôt satisfaisant, d'autant plus que certains bénéfices n'ont pas encore pu être pris en compte dans les calculs en raison de l'insuffisance de données pour leur évaluation. Les bénéfices qui ne sont pas reflétés dans le TRIE comprennent notamment les bénéfices liés à l'entrepreneuriat agricole, l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à l'accroissement des revenus et des disponibilités alimentaires, les conséquences de l'amélioration des circuits de commercialisation, les impacts des compétences transmises via les formations sur d'autres types d'activités économiques exercées par les bénéficiaires et des effets multiplicateurs sur les acteurs des secteurs en amont (fournisseurs d'intrants, équipements, services) et en aval (transformateurs, commerçants) des filières, dont les femmes et les jeunes.
- 22. L'analyse de sensibilité indique une bonne robustesse des résultats obtenus. Ce n'est que dans les scénarios très peu probables d'une baisse des revenus de 30%, d'une hausse des coûts de 50%, ou d'un retard des bénéfices de quatre ans que les résultats sont insuffisants. Dans tous les autres scénarios, le taux de rentabilité économique reste supérieur au coût d'opportunité du capital. Le calcul des *switching values* indique que la rentabilité économique du Projet ne serait nulle que dans les cas où les bénéfices du Projet diminueraient d'au moins 43% ou que le coût du Programme augmenterait d'au moins 76%.

Tableau 3. Résumé des analyses de sensibilité

Coénorios		TDIE	VAN (8,	,0%)
Scénarios		TRIE	milliard GNF	million USD
Cas de base		16.7%	337.5	35.1
Coûts +	10%	15.2%	293.0	30.5
Coûts +	20%	13.8%	248.4	25.8
Coûts +	50%	10.3%	114.8	11.9
Revenus -	10%	15.0%	259.2	27.0
Revenus -	20%	13.1%	180.9	18.8
Revenus -	30%	9.6%	58.1	6.0
Bénéfices retardés d'1	an	14.2%	252.6	26.3
Bénéfices retardés de 2	2 ans	12.1%	174.0	18.1
Bénéfices retardés de 3	3 ans	10.3%	101.1	10.5
Bénéfices retardés de 4	lans	8.8%	33.7	3.5
Taux d'adoption -	10%	15.0%	259.2	27.0
Taux d'adoption -	20%	13.1%	180.9	18.8
Prix des productions -	10%	15.5%	289.4	30.1
Prix des productions -	20%	14.3%	240.5	25.0
Prix des intrants +	10%	16.3%	321.3	33.4
Prix des intrants +	20%	15.9%	305.1	31.7

Project Name	AgriFARM - H	HMG	Climate	Tropical (We	t)		Dura	tion of the Pro	oject (Years)	20	
Continent	Africa	Dominant Re	gional Soil Type	LAC Soils				Tot	al area (ha)	39624.9	
	Gross fluxes			Share per GH	G of the Balanc	e e			Result per	vear	
Components of the project	Without	With	Balance	All GHG in tC					Without	With	Balance
	All GHG in tC	O2ea		CO <sub>2</sub>	•		N₂O	CH₄			
		rce / negative	= sink	Biomass	Soil	Other	•				
Land use changes											
Deforestation	10,786,765	9,715,386	-1,071,379	-916,782	-161,895		-811	0	539,338	485,769	-53,569
Afforestation	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Other LUC	0	-291,455	-291,455	-108,533	-199,267		12,349	3,996	0	-14,573	-14,573
Agriculture											
Annual	11,979	-261,698	-273,677	0	-279,024		1,262	4,085	599	-13,085	-13,684
Perennial	0	-3,652,048	-3,652,048	-3,581,600	-70,448		0	0	0	-182,602	-182,602
Rice	291,567	291,567	0	0	0		0	0	14,578	14,578	0
Grassland & Livestocks											
Grassland	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Livestocks	0	0	0				0	0	0	0	0
Degradation & Management	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
Coastal wetlands	0	0	0	0	0	004 757	0	0	0	0	0
Inputs & Investments	0	201,757	201,757			201,757	0	0	0	10,088	10,088
Fishery & Aquaculture	0	0	0			0	0	0	0	0	0
Total	11,090,311	6,003,509	-5,086,802	-4,606,915	-710,634	201,757	12,801	8,081	554,516	300,175	-254,340
Per hectare	280	152	-128	-111.2	-17.9	5.1	0.3	0.2			
Per hectare per year	14.0	7.6	-6.4	-5.6	-0.9	0.3	0.0	0.0	14.0	7.6	-6.4

### Appendice 4 : Respect des politiques du FIDA

Politiques	Adhésion aux politiques du FIDA
Cadre stratégique du FIDA 2016- 2025	Le projet AgriFARM est aligné au cadre stratégique du FIDA 2016-2025 visant à favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural. AgriFARM contribuera à la réalisation des 3 objectifs stratégiques du FIDA : (i) renforcer les capacités productives des populations rurales ; (ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché ; et (iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des populations rurales.
Note de Stratégie Pays 2017-2018	Le projet AgriFARM contribue aux trois objectifs stratégiques de la note stratégique du FIDA pour la République de Guinée: (i) les productions des agriculteurs familiaux sont accrues durablement; (ii) les producteurs détiennent des conditions de marché plus équitable (empowerment); et (iii) les organisations (OP et ses unions et fédérations, coopératives) et institutions (de microfinance) rendant des services aux agriculteurs sont professionnelles et en capacité de répondre aux demandes de leurs membres. Il ambitionne d'améliorer la contribution de l'agriculture familiale au développement économique inclusif national, tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Il vise d'accroître durablement les revenus de 65.000 exploitations agricoles familiales, leur résilience aux chocs extérieurs, dont les changements climatiques, ainsi que leur accès aux marchés locaux, urbains et régionaux dans les 15 préfectures ciblées des régions de Haute et Moyenne Guinée.
Intensification de la collaboration avec le secteur privé dans le cadre de la commercialisation	AgriFARM adopte une approche inclusive de connexion de tous les producteurs d'un bassin de producteur à un marché de regroupement ou de demi-gros pour que les producteurs/rices agricoles commercialisent mieux leurs excédents de productions agricoles et que les acteurs ruraux (individuels et en groupe) sont engagés dans des activités commerciales rémunératrices des filières agricoles.
Stratégie de changement climatique	Aligné avec la stratégie de changement climatique du FIDA (2010), le projet y contribue à travers les effets suivants (i) les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus augmentent leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, de manière durable ; (ii) des aménagements hydro-agricoles sont construits/remis en état et gérés de façon durable et adaptée aux changements climatiques.
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Aligné avec la politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement du FIDA (2011), AgriFARM dédie une sous composante spécifique pour la gestion durable des sous bassins versants (volet 1.1.1).
Politique de finance rurale	Le projet AgriFARM propose des mécanismes de financement de l'entreprenariat agricole (volet 2.3), en partenariat avec des institutions de finance rurale déjà actives dans les préfectures d'intervention du projet, qui sont alignés sur la stratégie nationale pour le secteur de la microfinance ainsi que les stratégies et outils du FIDA dans ce domaine.
Politiques concernant les entreprises rurales	En alignement avec les politiques du FIDA en matière d'entreprise rurale, le Projet est basé sur une approche pro-active de réduction des contraintes sur les entrepreneurs ruraux en i) permettant une réduction des coûts, qu'ils soient de transport (réhabilitation des pistes rurales, 2.2), de production (aménagements hydro agricoles 1.1), de commercialisation (2.2) et de transformation (volet nutrition 1.4 et entrepreneuriat 2.3); ii) offrant des nouvelles opportunités de marché par la réhabilitation de marchés physiques (2.2); iii) en pourvoyant des appuis techniques (gestion des affaires, gestion d'entreprise) et financiers (mécanisme de financement à coûts partagé) par son volet entrepreneuriat (2.3); iv) en soutenant la mise à disposition des informations de marché (prix, volume) par son volet 2.2.
Politiques relatives à l'accès au foncier	Conformément aux expériences passées du FIDA en terme de foncier, le projet prendra en compte les conséquences possibles de pression sur les terres dans le cadre de ses investissements hydro agricoles, de pistes rurales et de marchés. Le Projet soutiendra la mise en place de gestion partagée des ressources (Plan d'aménagements participatifs des bassins versants, volet 1.1.1, diagnostic socio-fonciers (volet 1.1.2) et Associations d'Usagers de l'Eau, volet 1.3) et un leadership local sur les investissements (les communes étant les propriétaires des marchés, les CVEP permettant l'entretien des pistes), le tout, en se basant sur les organisations civiles de base.
Innovation	En inscrivant l'agriculture familiale guinéenne comme acteur de développement au travers de l'essor des échanges économiques, le Projet s'appuiera sur les principes de l'innovation en : i) assurant une mise en oeuvre par phase, permettant un apprentissage à chaque étape ; ii) en s'appuyant sur des partenariats de mise en oeuvre qui vont intégrer ces apprentissages dans leurs pratiques : les autorités locales (partenariats public-privé), les ONG, le secteur privé (institutions financières , avec le mécanisme de financement à coûts partagés) et les services techniques déconcentrées ; iii) en se nourrissant des

Politiques	Adhésion aux politiques du FIDA
	expériences régionales et internationales, notamment par de l'assistance technique et des voyages d'études (Niger, Sénégal) ; iv) en organisant des ateliers de partage et manifestations permettant de valoriser les innovations à l'échelle locale (volet 1.3, leadership des femmes et des jeunes).
Stratégie de ciblage du FIDA	Le Projet AgriFARM se basera sur l'ensemble des techniques de ciblage utilisées par les Projets du FIDA pour s'assurer de l'atteinte effective de son groupe cible. Partant d'un ciblage géographique basé sur les Unités Territoriales de Développement Economiques (UTDE), le Projet réalisera : i) un ciblage direct par l'application de quotas pour les femmes et les jeunes ; ii) de l'auto-ciblage notamment avec l'éligibilité de projets normalement pratiqués par les femmes et les jeunes -transporteurs/dockers- (volet 2.3 entrepreneuriat) ; iii) du ciblage participatif notamment pour la distribution de kits (volet 1.4) ; iv) des mesures d'autonomisation par des formations en leadership (volet 1.3) et en gestion d'entreprise (dont coopérative, volet 1.3 et 2.3) ; v) des mesures de facilitation en incluant les aspects de ciblage dans l'ensemble des conventions avec les partenaires de mise en œuvre (en terme de cible et de promotion). Ces mesures seront renforcées par une catégorisation socio-économique des ménages ciblés et suivies par deux assistants coordinateurs en charge des aspects transversaux.

# Appendice 5 : Note d'évaluation sociale, environnementale et climatique

#### **TABLE DES MATIERES**

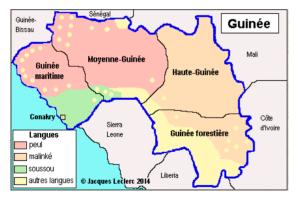
- A. Caractéristiques du paysage et questions principales (sociales, environnementales et climatiques)
  - a. Contexte socioculturel
  - b. Les ressources naturelles et leur gestion
  - c. Climat
  - d. Questions clés
- B. Impact et risques potentiels du projet sur les plans social, environnemental, et du changement climatique
  - a. Principal impact potentiel
  - b. Changement climatique et adaptation au changement
- C. Catégorie environnementale et sociale
- D. Catégorie de risque climatique
- E. Caractéristiques recommandées de la conception et l'exécution du projet
  - a. Mesures d'atténuation
  - b. Approches procurant de multiples avantages
  - c. Incitations en faveur des bonnes pratiques
  - d. Processus participatifs
- F. Analyse des solutions de rechange
- G. Analyse institutionnelle
  - a. Cadre institutionnel
  - b. Renforcement des capacités
  - c. Financement complémentaire
- H. Suivi-évaluation (S&E)
- I. Informations complémentaires requises pour achever l'examen critique
- J. Ressources budgétaires et calendrier
- K. Compte rendu des consultations avec les bénéficiaires, la société civile, le grand public, etc.

# A. Caractéristiques du paysage et questions principales (sociales, environnementales et climatiques)

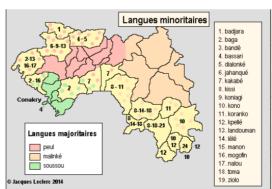
#### Contexte socio-culturel

- 1. Pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition. La moitié de la population guinéenne vit sous le seuil de pauvreté et elle est majoritairement rurale. Les régions de Haute Guinée et de Moyenne Guinée sont les plus touchées, avec une incidence respective de 67,5% et 55,4% <sup>192</sup>. L'insécurité alimentaire touche 17,6% de la population guinéenne <sup>193</sup> dont un tiers sont des ménages ruraux.
- 2. Foncier et accès à la terre. Les terres sont héritées de générations en générations, par lignage. Le droit de propriété est lié au principe du premier occupant avant l'établissement définitif des communautés. Les terres sont dans la plupart des cas des propriétés individuelles (propriétaires coutumiers) et/ou collectives (alliances familiales) et/ou de gestion avec implication des élus locaux.
- 3. Les principales problématiques sont (i) l'accès à la terre pour les jeunes qui n'est pas défini et quasiment absent pour les femmes dans le droit coutumier en zone rurale<sup>194</sup>; (ii) les cessions massives de terres agricoles aux multinationales aux fins de cultures agro-industrielles et d'exploitations minières au détriment des cultures vivrières; (iii) l'explosion démographique entrainant conjointement l'amenuisement des terres arables et l'augmentation de la récurrence des conflits fonciers au sein des communautés.
- 4. Ethnies. Les quelques douze millions de Guinéens sont répartis en près d'une quarantaine d'ethnies. Les trois principaux groupes ethniques Peuls, Malinkés et Soussous se répartissent dans les quatre grandes régions géographiques de la Guinée. La Guinée maritime abrite près de 75 % des Soussous, mais presque toutes les grandes les ethnies du pays y sont également représentées, en raison de la présence de la capitale. Dans la région de la Moyenne Guinée, on dénombre 80 % des Peuls et 14 % des Malinkés. Dans la Région de la Haute Guinée, on retrouve 45 % des Malinkés qui y sont majoritaires. La Guinée forestière abrite 35 % des Malinkés, ainsi que des petites ethnies telles que les Kissiens, les Tomas, les Guerzés. 196

#### Principaux groupes ethniques - Guinée



#### Groupes ethniques - Guinée



#### Ressources naturelles et leur gestion

5. La Guinée est un pays côtier de l'Afrique de l'ouest. Elle est située entre 7°05' et 12°51' de latitude nord et 7°30' et 15°10' de longitude ouest. La Guinée comprend quatre régions

193 contre 10% en moyenne en Afrique de l'Ouest.

196 Jacques Leclerc 2014

<sup>192</sup> SRP, 2007

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> Kaman KOULEMOU – Flamme Afrique - 2015

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Recherche participative sur les acquisitions massives des terres agricoles en Afrique de l'ouest et leurs impacts sur l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire – Cas de la république de la Guinée – Mamadou GOITA - 2013

naturelles : la Guinée Maritime ou Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière. Ces régions naturelles correspondent chacune à un type de climat avec des particularités de température, de pluviométrie, de sol, de faune, de flore et de relief.

# Moyenne Guinée Forestière Forestière

#### Cartographie régionale de Guinée - Atlas de Guinée 2007

6. **Moyenne Guinée**. Elle comprend le haut plateau du Fouta Djallon, où l'altitude varie de 600 à 1 500 m et, au Nord-Ouest, les plaines basses des régions de Gaoual et de Koundara. Elle couvre 63 600 km² soit les 26 % de la superficie du Pays et regroupe 1,6 million d'habitants (27 %), dont 1,4 million de ruraux (88 %). La pluviométrie annuelle varie entre 1 500 et 2 000 mm. Les sols sont en grande partie très dégradés. Les principales cultures sont le riz, le fonio, le maïs, le manioc, puis les arachides et les légumes. La grande richesse à exploiter de la zone est la culture stabilisée dans les tapades avec fumure organique à hauts rendements. Le potentiel en terres cultivables est de 800 000 ha, dont plus de 450 000 ha sont cultivés chaque année dont 80 000 ha en tapades. Les tapades et les fonds de vallée présentent des possibilités réelles d'agriculture de rente et d'intensification.

<u>Tapades</u>: ce sont des groupes d'enclos formant des taches de verdure et d'habitat sur les plateaux du Fouta Djalon. Ce sont des zones de résidence, d'élevage domestique et de jardin enclos. Elles permettent aux Peuls qui pratiquent ailleurs l'élevage sédentaire et familial ainsi que la culture céréalière (fonio) sur des espaces de champs ouverts autour des tapades, de disposer également de jardins protégés que les femmes cultivent de manière intensive. Ces jardins sont productifs toute l'année, grâce à un apport continu de matière organique, herbe et cendres.

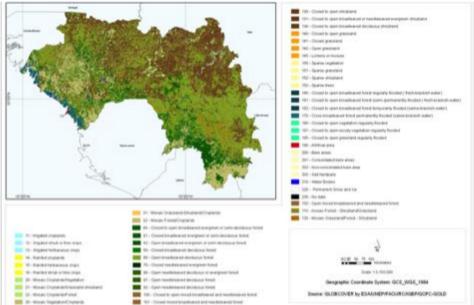
- 7. Le manteau forestier ne couvre que 13 % de la région, soit 800 000 ha de forêt dense sèche et 50 000 de lambeaux de forêt dense mésophile, reliques de l'ancienne forêt dense d'altitude. Il n'existe plus réellement de massifs forestiers en dehors de quelques petites forêts classées relativement conservées et des 450 ha de plantations de pins de Dalaba. Ailleurs, il s'agit essentiellement de bosquets en tête de sources, de galeries le long des rivières encaissées et d'arbres épars sur les bowés. Ces maigres ressources forestières sont tout juste suffisantes pour la satisfaction des besoins locaux en bois, mais elles présentent souvent des difficultés d'accès.
- 8. Le Nord-ouest de cette zone (plaines de Gaoual Koundara) présente les plus grands effectifs de bovins grâce aux pâturages humides de moyennes vallées. Le déséquilibre de plus en plus marqué entre la demande et les disponibilités en terre a provoqué une migration des activités pastorales vers la Guinée Maritime.
- 9. Quant aux sols, la baisse de leur fertilité est liée aussi bien à une érosion physique différentielle qu'à une dégradation de leur structure physico-chimique. Sur les plateaux et les

pentes, les bowés dominent et s'étendent rapidement par décapage ; les sols de bas de pentes sont en général acides et chimiquement pauvres ; les sols de plaines sont souvent très mal structurés, très acides et peu riches en matières organiques décomposées. Seuls quelques sols de bas-fonds, correctement travaillés, présentent un bon potentiel de production.

- 10. **Haute Guinée**. Elle couvre 96 700 km<sup>2</sup>, ce qui représente 39 % du territoire et regroupe 1,2 million d'habitants (21 %), dont 0,89 million de ruraux (75 %). C'est une région de plaines et de savane, située entre 200 et 400 m d'altitude. La pluviométrie varie entre 1 300 et 1 700 mm par an.
- 11. Les cultures principales comme le riz de coteaux, le manioc, les arachides, et récemment le coton, se font sous conditions pluviales. La culture du riz de plaine se fait grâce aux crues incontrôlées des rivières. Cette région a un très fort potentiel agricole. Le potentiel en terres cultivables est de plus de 2,7 millions ha (100 000 ha de plaines alluviales), dont 400 000 ha seraient cultivés chaque année.
- 12. La forêt dense sèche couvre 8,3 % de la région, soit 800 000 ha ; mais la situation forestière de cette région présente deux aspects contrastés. D'une part, dans les zones d'anciennes fortes occupations agricoles, c'est à dire autour de certaines villes comme Kankan ou Faranah et le long des fleuves, la forêt a complètement disparu, créant de graves problèmes d'érosion des sols, d'origine tant pluviale qu'éolienne, d'ensablement des lits des fleuves, et des difficultés d'approvisionnement en bois de feu et de service et autres produits de la forêt (médicaments, gibiers...) ; d'autre part, dans les zones peu peuplées car soumises à l'onchocercose 197 ou peu accessibles, on peut rencontrer des massifs relativement intacts de forêts denses sèches, de 50 à 200 ha de superficie moyenne, dont la richesse dépend fortement de la profondeur du sol. Ces massifs occupent une grande place à l'intérieur d'un quadrilatère limité par Dinguiraye, Siguiri, Faranah et Kankan. Ils sont nécessaires à l'équilibre écologique de cette région soudanienne. Mais ils sont fortement menacés par la colonisation agricole qui suit l'éradication progressive de l'onchocercose et par l'intensité des incendies.
- 13. L'élevage de bovin et des petits ruminants est important dans le nord de la région. Les principaux problèmes fonciers rencontrés sont : (i) l'apparition de tensions sociales lors de l'aménagement de périmètres hydro-agricoles et (ii) les problèmes de droits coutumiers provenant de la reconquête de territoires importants suite à la disparition de l'onchocercose. 198

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Autrement appelée « cécité des rivière » est une maladie parasitaire transmise par la piqûre d'une mouche, la simulie.
<sup>198</sup> Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique pour la mise en œuvre en guinée du Plan stratégique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi - 2016

#### Occupation des sols - République de Guinée- FAO 2007



- 14. **Pressions anthropiques**. Les écosystèmes et leurs ressources des quatre régions sont affectés par un processus généralisé de dégradation imputable surtout aux facteurs anthropiques et aux variabilités/changements climatiques. La dégradation des écosystèmes forestiers guinéens est particulièrement remarquable au niveau des sites miniers, des zones agricoles et autour des grandes agglomérations.
- 15. Les dégradations des milieux environnementaux sont (i) le recul de la forêt de 2,1 % de 1981 à 2000 et un recul annuel pour la mangrove de 4,2 %, entrainant une salinisation des surfaces agricoles et leur acidification ; (ii) les deux tiers du pays sont dévastés par les feux de brousses dégradant les ressources forestières et les zones de savanes ; (iii) les exploitations minières à ciel ouvert modifie le paysage et polluent gravement l'atmosphère, les eaux et les sols ; (iv) la fabrique de briques cuites sur les berges des cours d'eau utilisent d'importantes quantités de bois vert.

#### Ressources en eau

- 16. **Eau de surface**. Les ressources en eau de surface renouvelables sont estimées à 226 km³/an. La Guinée, en raison de sa position géographique, son relief varié et ses conditions climatiques est dotée d'un réseau hydrographique dense avec plus de 1100 cours d'eau inventoriés. Les écosystèmes montagneux de la Guinée constituent un important réservoir d'eau (le Foutah Djalon ou Moyenne Guinée est à cet égard considéré comme le château d'eau de l'Afrique Occidentale).
- 17. L'activité humaine sans cesse accrue a dégradé ces écosystèmes, entraînant des perturbations de tous ordres du fait des agressions diverses notamment sur celles des bassins versants : (i) l'agriculture itinérante avec défrichement, culture sur brûlis, cultures sur pentes à cycles très rapprochés ; (ii) l'exploitation minière affecte le sol, le sous sol, le couvert végétal et dégrade la faune par des facteurs divers ; (iii) l'érosion a provoqué la sédimentation et l'envasement accéléré des cours d'eau, entraînant la modification des caractéristiques physico chimiques de l'eau, puis un changement des équilibres biologiques.
- 18. La Guinée connaît aujourd'hui des déficits pluviométriques, une irrégularité des précipitations, un affaiblissement des débits, une baisse du niveau de la nappe phréatique et un tarissement précoce et quelques fois inhabituel des puits et de quelques nombreuses rivières.

- 19. **Eau souterraine.** Les ressources en eaux souterraines sont peu et mal connues. Elles sont évaluées à 72 km³ dont 38 km³ sont renouvelables en année de pluviométrie moyenne. La principale utilisation des eaux souterraines est d'ordre domestique, et sert notamment à l'alimentation en eau potable des agglomérations urbaines et rurales (hydraulique villageoise). 199
- 20. En 2000 les prélèvements d'eau étaient évalués à 1 518 millions de m³ (soit 1,5 km³), dont 90 % allaient à l'agriculture. Ainsi l'indice de dépendance de la Guinée vis-à-vis de la ressource est quasi nul. Bien que l'irrigation soit la première source d'utilisation de la ressource en eau, le renforcement de cette dynamique par les activités du Projet ne devrait pas impacter les ressources disponibles étant donné que les aménagements hydro-agricoles prévus dans le cadre du Projet n'utiliseront que des eaux de surface (ruissellement et cours d'eau). Il n'est pas prévu de prélever des eaux souterraines pour irriguer les plaines et les bas-fonds qui feront l'objet d'un aménagement. Au contraire le Projet financera la construction de barrages de dérivation et de retenue qui permettront de recharger la nappe phréatique. Les leçons tirées au niveau de sites déjà aménagés (cas des plaines Douka en moyenne Guinée et de Kada en Haute Guinée) encouragent l'investissement dans la mobilisation et la valorisation des eaux de surface dans le cadre de l'aménagement hydro-agricoles des bassins de production.
- 21. **Systèmes d'irrigation.** Pour les régions les moins arrosées (le nord de la moyenne Guinée et toute la haute Guinée), l'irrigation est essentielle aux cultures de contre-saison et à la sécurisation des cultures pluviales. La combinaison des agricultures irriguées et pluviales favorise une intensification raisonnée de la production tout en garantissant une augmentation de la résilience des populations aux changements climatiques. Le Programme valorisera 6000 ha d'aménagements hydro-agricole de type 3 et de type 4. En ce qui concerne les bas-fonds, quatre types d'aménagement sont généralement pratiqués en Guinée et se présentent comme suit :
- (a) <u>Aménagement du type 1</u>: casier rage, c'est-à-dire un simple cloisonnement du bas-fond par des diguettes et un planage des casiers. La régulation de l'eau est assurée grâce à des tuyaux en bambou qui permettent le remplissage et la vidange des casiers.
- (b) Aménagement du type 2: type 1, complété par un réseau de drainage, qui repose généralement sur un drain central permettant d'évacuer l'eau ou d'approvisionner en eau selon les cas. Environ 22% des bas-fonds aménagés entrent dans cette catégorie.
- (c) Aménagement du type 3: type 2, complété par un réseau d'irrigation, l'alimentation en eau étant assurée par une prise. Un ouvrage en matériaux locaux (batardeau) ou en béton est réalisé pour la prise d'eau. C'est le type d'aménagement de bas-fonds le plus répandu et concerne environ 75% des aménagements réalisés.
- (d) Aménagement du type 4 : type 3, équipé d'une retenue collinaire pour le stockage de l'eau, qui alimente le réseau d'irrigation. Ce type assure une maîtrise totale de l'eau parce qu'il comporte un évacuateur des crues et des prises.

#### **Biodiversité**

22. **Ecosystèmes**. Les principaux écosystèmes rencontrés en Guinée sont (i) les écosystèmes forestiers composés des forêts denses humide (700 000ha), des forêts denses sèches (800 000ha) et des écosystèmes de savanes soudano-guinéenne (1 600 000ha); (ii) les écosystèmes de montagnes, pour près de la moitié de la superficie de la Guinée (10 639 000ha), qui constituent un important réservoir d'eau et qui sont encore le siège d'une diversité biologique abondante; (iii) les écosystèmes d'eaux douces liés au plus de 1100 cours d'eau qui parcourent le pays; (iv) les écosystèmes côtiers et marins caractérisés par les mangroves et ;(v) les

-

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> AQUASTAT - FAO 2005

> écosystèmes agricoles dont le potentiel en terre cultivable est estimé à 6.2 millions d'hectares dont 10 % sont inondables. 200

> Dégradation de la ressource forestière. Sur l'ensemble du pays, près de 140 000 ha de forêt sont détruites annuellement à des fins agricoles. De plus, le nomadisme cultural pratiqué est aussi préjudiciable à la survie de la biomasse ligneuse. Enfin les feux de brousses s'étendent annuellement sur de vastes étendues pouvant atteindre les 2/3 du pays.

Statistiques de l'évolution de la couverture forestière en Guinée<sup>201</sup>



- La Guinée recèle un patrimoine unique en termes de biodiversité en Afrique de l'Ouest, notamment dans ses reliques de forêts denses humides classées comme point chaud (hotspot) de la biodiversité par Conservation International, et comme une des 200 écorégions les plus remarquables en termes d'habitats au niveau mondial, du point de vue de l'endémisme ou de la richesse des espèces, par le World Wide Fund for Nature (WWF). 202
- La conservation de la diversité biologique en Guinée s'opère à travers la conservation 25. in situ et la conservation ex situ. La conservation in situ se résume en 186 forêts communautaires, 162 forêts classées, 16 sites Ramsar (zones humides d'importance internationale) et un réseau de 41 sites d'aires protégées couvrant les principaux types d'écosystèmes suivants<sup>203</sup> :
- Catégorie A : Aires protégées des écosystèmes terrestres : 20 sites (41 524 km²) ; (a)
- Catégorie B: Aires protégées des écosystèmes côtiers, marins et insulaires: 6 sites (14 549 (b) km<sup>2</sup>) dont 5 sites Ramsar (14 548 km<sup>2</sup>);
- Catégorie C : Aires protégées des écosystèmes d'eau douce : 15 sites (76 255 km²) dont 11 (c) sites Ramsar (76 105 km<sup>2</sup>).
- La superficie du réseau guinéen des aires protégées qui était de 8% en 2009 est passée à 15% en 2014, soit un accroissement de 7%. En termes de perspectives, le Gouvernement guinéen s'est engagé à accroître cette couverture à 25% du territoire national dans le cadre de l'exécution du plan stratégique 2016-2025.204

<sup>201</sup> Global Forest Watch - 2017

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> PAN/LCD Plan 'Action National de Lutte contre la Désertification – Guinée 2006

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Parcs et réserves de guinée – UICN – Evaluation de l'Efficacité de la Gestion des Aires Protégées 2008

Direction nationale des Eaux et Forêts de Guinée - <a href="http://www.eaux-forets.gouv.gn/index.php/mot-du-directeur/9-">http://www.eaux-forets.gouv.gn/index.php/mot-du-directeur/9-</a> uncategorised/112-liste-des-aires-proteges-de-guinee et Site de la Convention Ramsar -

https://rsis.ramsar.org/sites/default/files/rsiswp\_search/exports/Ramsar-Sites-annotated-summary-Guinea.pdf?1517055247 <sup>204</sup> Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique pour la mise en œuvre en Guinée du Plan Stratégique 2011 2020 et des objectifs d'Aichi - 2016

# LOCALISATION DES AIRES PROTEGEES, CORRIDORS ECOLOGIQUES ET SITES RAMSAR EN GUINE O 50 100 Kilomètres

#### Aires protégées, corridors écologique et sites Ramsar - Guinée

- 27. Les régions montagneuses (Moyenne Guinée) sont très sensibles à tout déséquilibre écologique. L'intensité des activités humaines dans ce milieu fait que ces écosystèmes en Guinée sont exposés à une érosion accélérée du sol, à des glissements de terrain et à une perte rapide de l'habitat et de la diversité génétique.
- 28. Les corridors écologiques recensés au sein de la zone d'intervention se situent majoritairement en Moyenne Guinée et dans le sud de la Haute Guinée. Les corridors assurent ou restaurent les flux d'espèces et de gènes qui sont vitaux pour la survie des espèces et leur évolution adaptative. Ils sont donc vitaux pour le maintien de la biodiversité animale et végétale et pour la survie à long terme de la plupart des espèces. Ces corridors écologiques ne disposent pas d'une législation au niveau national. La création de voies de communication entraine la séparation physique des écosystèmes et des habitats. La conception du Projet a cherché à limiter les impacts sur les écosystèmes. Les EIES des interventions à différentes mesures (i) aiguilleront la localisation des tracés des pistes rurales afin de limiter les impacts sur les écosystèmes, (ii) détermineront les mesures adéquates d'atténuation des impacts.
- 29. **Espèces menacées**. Du point de vu de la perte de biodiversité : (i) 190 espèces de mammifères sont recensées en Guinée et 17 d'entre-elles sont menacées d'extinction ; (ii) 526 espèces d'oiseaux sont répertoriées et 16 sont en voie de disparition ; (iii) parmi les 3 000 espèces de plantes inventoriées dont 88 endémiques, 36 sont considérées comme menacées.
- 30. Les sites RAMSAR présents au sein des zones d'intervention du Projet ou à proximité <sup>205</sup> font face, selon différentes mesures, aux pressions anthropiques suivantes : (i) l'agriculture itinérante avec défrichement, culture sur brulis, culture sur pentes à cycles très rapprochés et utilisation des engrais et pesticides, (ii) la coupe de bois pour le feu, (iii) l'exploitation minière de l'or, (iii) l'utilisation de la dynamite ou l'assèchement des cours d'eau pour la pêche, (iv) le braconnage et la chasse. <sup>206</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Sites de Bafing-Falémé, Bafing-Source, Gambie-Koulountou, Gambie-Oundou-Liti, Niger-Mafou, Niger-Niandan-Milo, Niger-Tinkisso et Tinkisso

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> Annotated List of Wetlands of International Importance Guinea – Ramsar Sites Information Service

31. La localisation et l'ampleur des impacts liés aux aménagements et ouvrages du Projet (aménagement de périmètres irrigués, infrastructure de marchés et réhabilitation de pistes rurales) ont été déterminés afin de s'assurer de ne pas renforcer les dynamiques existantes de dégradation des milieux environnementaux mais au contraire à inciter à des pratiques plus profitables notamment grâce aux aménagements durable des bassins versants.

#### Systèmes de production

- 32. **Potentiel agricole et urbanisation**. La Guinée dispose d'un potentiel agricole important encore sous exploité. Les conditions pédoclimatiques sont très propices à l'agriculture<sup>207</sup> et son potentiel en terres arables de 6,2 millions d'hectares n'est exploité qu'à hauteur de 25%. Malgré ce potentiel, le pays affiche de faibles rendements, 1 246 kg/ha de céréales contre 1 452 kg/ha en Afrique de l'Ouest en moyenne. L'agriculture guinéenne est majoritairement familiale<sup>208</sup>, et reste concentrée sur les productions vivrières notamment les céréales (riz et maïs), tubercules et huile de palme. Le riz est la première production nationale avec 1,97 million de tonnes de paddy en 2014/2015. Le secteur agricole affiche une croissance annuelle de 5% sur la période 2011-2013 et représente 20% du PIB guinéen<sup>209</sup>. Cette croissance est tirée par l'augmentation des surfaces cultivées de plus de 10% par an<sup>210</sup>. La demande croissante en produits vivriers est liée à la croissance démographique de 2,5% en 2016<sup>211</sup> et à l'urbanisation concernant 38% de la population en 2016 contre 33% en 2006<sup>212</sup>.
- 33. **Productions**. Les systèmes de productions sont composés des cultures sur les versants, des jardins de case appelés « tapades » ainsi que les cultures irriguées (plaine ou bas-fonds). Les cultures pluviales sont très importantes (95% des superficies exploitées) tandis que l'irrigation reste insignifiante. Le riz est la première production nationale (1.97 millions de tonnes de riz paddy en 2014/2015<sup>213</sup>) mais elle reste insuffisante pour répondre à la demande interne. L'élevage est le deuxième secteur d'activités rurales après l'agriculture. La Guinée détient un cheptel de plus de 6 millions de bovins, de 4 millions d'ovins et caprins, de 2 millions d'élevage porcin et, de 27 millions de volailles. Il procure 30% des revenus des populations rurales. L'agriculture et l'élevage sont interdépendants d'une part au niveau de la gestion de l'espace et de l'alimentation animale et d'autre part pour fournir du fumier et une force de travail à l'agriculture.

#### **Climat**

- 34. La Guinée est caractérisée par un climat tropical humide composé de l'alternance de deux saisons de durées inégales du nord au sud : la saison sèche durant laquelle sévit *l'harmattan* et la saison pluvieuse régie par la mousson ouest africaine. La saison pluvieuse dure de 5 à 7 mois (avril octobre) du nord vers le sud. La pluviométrie est en moyenne de 1 835 mm annuel.
- 35. Le climat de la zone côtière guinéenne est la variante sub-guinéenne (guinéen maritime) du climat tropical humide. La saison pluvieuse commence en mai et finit en novembre. La pluviométrie croît du Nord au Sud et de l'intérieur vers la côte.
- 36. La Guinée est en général un pays chaud et humide. La température moyenne la plus élevée (supérieure à 30°C) est enregistrée en mars/avril dans la zone nord, aux frontières avec le

<sup>207</sup> Quatre régions agro-écologiques contrastées -Guinée Maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière- avec des pluies abondantes variant entre 1100 et 4 000 mm/an

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Rapport de mission d'appui FIDA, juillet 2017 ; « ce système de production est la source de revenu d'environ 40% de la population guinéenne et est caractérisée par i) une main d'œuvre à majorité familiale ; ii) une autoconsommation totale ou partielle ; iii) des moyens de production entièrement gérés par la famille. »

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Contre 17,9% en moyenne en Afrique Subsaharienne et 26% parmi les pays les moins avancés (Banque Mondiale, 2017)

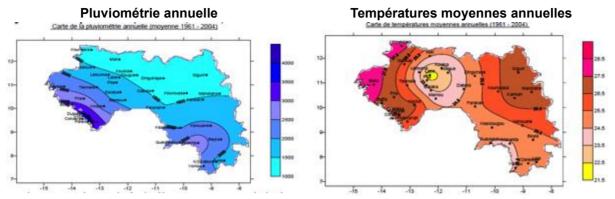
<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Selon USAID, 2015. Le rendement restant faible, autour de 1,17t/ha en 2015, contre 2,5t/ha au Mali.

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> (Banque Mondiale, 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> En effet, entre 1960 et 2010, la population urbaine a été multipliée par 11 (population rurale par 2,4 fois), et la population de Conakry par 15. A l'horizon 2030, quasiment la moitié de la population vivra en milieu urbain (48,6%) (Guengant, Kamara, & De Metz, 2011).

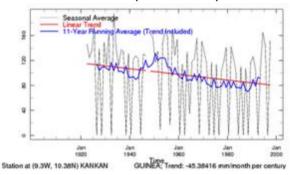
<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Rapport General de l'Enquête Agricole – Campagne Agricole 2014-2015

Sénégal et le Mali et la plus basse, entre décembre et janvier est enregistrée dans les hauteurs du Fouta Djallon.

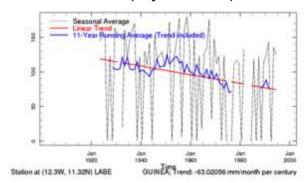


37. L'analyse des graphiques par région naturelle, montre la baisse de la pluviométrie observée durant ces dernières décennies en Moyenne, Haute et Basse Guinée. Seule la Guinée forestière fait exception, bien que le rythme de croissance y soit aussi très faible <sup>214</sup>. Malgré le faible nombre de données disponibles sur la zone d'intervention, leur analyse confirme les observations cimentionnées et sont présentées pour la station de Kankan (Haute Guinée) et Labé (Moyenne Guinée).<sup>215</sup>

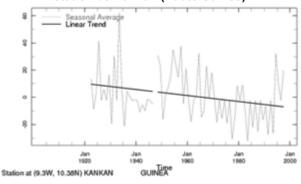
Tendance pluviométrie annuelle (1901-2000) station de Kankan (Haute Guinée)



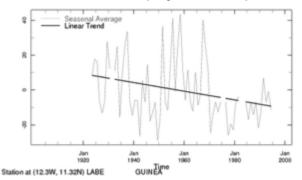
Tendance pluviométrie annuelle (1901-2000) station de Labé (Moyenne Guinée)



Anomalies pluviométriques annuelles (1901-2000) station de Kankan (Haute Guinée)



Anomalies pluviométriques annuelles (1901-2000) station de Labé (Moyenne Guinée)



#### Projections climatiques nationales.

38. A l'horizon 2100, les températures augmenteront sur l'ensemble du pays et plus précisément : (i) en Moyenne et Haute Guinée (zones nord-ouest et nord-est du pays), de l'ordre

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) - 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Climate Change Knowledge Portal – World Bank

de 0,4 à 3,3°C avec une sensibilité de 2,5°C ; (ii) en Basse Guinée et en Guinée Forestière (zones du sud-ouest et sud-est du pays), de 0,3 à 2,7°C pour la sensibilité 2,5°C. <sup>216</sup>

39. L'élévation de température sera accompagnée de changements dans la répartition et le volume des précipitations sur l'étendue du territoire. Ces changements pourraient atteindre 36,4 % de la normale actuelle à partir de 2050 et 40,4 % en 2100. Cette baisse drastique des précipitations aura des impacts importants sur les ressources en eau (eaux de surface et souterraines) et les principaux secteurs socioéconomiques du pays.

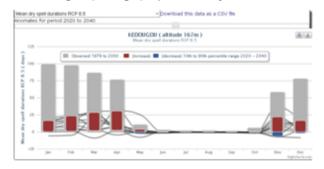
#### Projections climatiques de la zone d'intervention.

40. Le manque de données locales auprès de l'Université du Cap<sup>217</sup> et de la Banque Mondiale<sup>218</sup> nous amènent à analyser les données des stations les plus proches des zones d'interventions aux horizon 2030 (2020-2040) : Kedougou au Sénégal (malgré les conditions agroécologiques différentes) pour la Moyenne Guinée et Bougouni au Mali pour la Haute Guinée.

Pluviométrie mensuelle à l'horizon 2030 RCP8.5 (CMIP5) Ketougou (Sénégal) – proche Moyenne Guinée



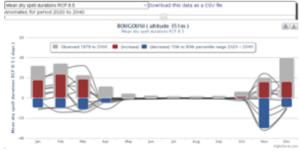
Durée de période de sécheresse à l'horizon 2030 RCP8.5 (CMIP5) Ketougou (Sénégal) – proche Moyenne Guinée



Pluviométrie mensuelle à l'horizon 2030 RCP8.5 (CMIP5) Bougouni (Mali) – proche Haute Guinée



Durée de période de sécheresse à l'horizon 2030 RCP8.5 (CMIP5) Bougouni (Mali) – proche Haute Guinée



- 41. Les graphiques présentent une dynamique similaire dans les deux régions d'intervention du Projet : (i) une diminution de la pluviométrie au début de la saison des pluies (mai et juin) entraînant un retard de la saison des pluies ; (ii) une diminution de pluies résiduelles en dehors de la saison des pluies (de novembre à avril) entraînant un renforcement de la durée des périodes de sécheresse.
- 42. Les différents modèles présentent une augmentation des températures diurnes et nocturnes à l'horizon 2030 sur l'ensemble de la zone d'intervention à hauteur de 1°C, s'ajoutant aux conditions pluviométriques et intensifiant les problématiques de sécheresses.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> PANA – Plan d'Action National d'Adaptation

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Climate Information Platform – Université du CAP

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> Climate Change Knowledge Portal – World Bank

43. La PANA relève les risques liés aux changements climatiques comme la sécheresse, la forte insolation, les inondations dans la Préfecture de Gaoual et la région de Haute Guinée, la perturbation du régime pluviométrique, et les pluies orageuses. Les conséquences seront directement : (i) une baisse de la fertilité des sols (déjà fortement réduite en raison du raccourcissement des périodes de jachères), (ii) une baisse des rendements des récoltes, (iii) la prolifération des maladies et ennemis des plantes et des animaux, (iv) la pénurie d'eau et (v) l'augmentation des risques de feux de brousse.

#### Enjeux clés

- 44. Les questions clés sont les suivantes :
- (a) accès à la terre et conflits : en zone rurale, (i) l'accès à la terre pour les femmes n'est pas garanti et (ii) la démographie grandissante favorise les conflits d'accès à la terre, (iii) renforcés par les cessations massives de foncier aux industries minières et agroindustrielles ;
- (b) pressions anthropiques sur la biodiversité et les ressources naturelles : l'intensification des productions agricoles irriguée et pluviale doit être considérée au regard de la préservation des zones d'intérêts écologiques montagneuses en Moyenne Guinée et des zones humides en Haute Guinée ainsi que de la pression accrue sur les ressources naturelles ;
- (c) désenclavement des bassins de production : améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages au travers de l'agriculture familiale intensive et orientée vers le marché tout en limitant la propagation des ravageurs, maladies et autres effets néfastes liés à l'augmentation des flux physiques;
- (d) changements climatiques : manque de connaissances et/ou d'anticipation des changements climatiques dans les activités agricoles et rurales et d'actions d'adaptation coordonnées, viables et inscrites dans le temps, besoin de diffusion de pratiques, intrants, de matériels et d'aménagements mieux adaptés aux évolutions du climat;
- (e) prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques par les populations rurales : sensibilité et connaissances insuffisantes des risques environnementaux et climatiques et les bonnes pratiques pour minimiser les risques et l'utilisation abusive des ressources du milieu ;

# B. Impacts et risques potentiels du Projet liés au social, à l'environnement et aux changements climatiques

#### Impacts potentiels clés

#### Les impacts sociaux possibles

- 45. Le Projet va cibler de manière générale les ruraux pauvres, mais en priorité les femmes et les jeunes, ayant un niveau de formation souvent faible, un accès limité à du capital productif, aux technologies améliorées, aux marchés et à des services d'appui technique ou financiers. Il accordera une attention particulière aux femmes et à l'amélioration de leur accès à des connaissances et des actifs productifs afin de faciliter leurs activités économiques et augmenter leurs revenus.
- 46. Les activités du Projet auront des impacts positifs liés à (i) l'augmentation durable des revenus des ménages ; (ii) la création d'emplois autour de la production agricole et de ses échanges ; (iii) le désenclavement des communautés offrant de nouvelles perspectives économiques et sociales, non dépendantes des aléas climatiques.
- 47. **Foncier**. La problématique foncière est importante dans le cadre de conflits pour l'accès, la possession et la concurrence sur les terres spécialement dans les bas-fonds/plaines et dans les zones aménagées et pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention seront prises

notamment: (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones à aménager (bassins de production et sous-bassins versants); (ii) en appuyant la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes ; (iii) en appuyant l'installation de jeunes, notamment avec l'appui conseil des OPA.<sup>219</sup>.

48. **Groupes ethniques de Guinée.** Les groupes ethniques présents dans les zones d'intervention sont principalement Peuls et Malinkés. Aucun impact négatif spécifique n'a pu être identifié sur ces communautés puisque elles seront les principaux bénéficiaires du projet. Au vu des observations et des recommandations de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples<sup>220</sup>, la mission a caractérisé le ciblage des bénéficiaires et a évalué que il n'était pas nécessaire de mettre en œuvre une procédure de CPLCC<sup>221</sup>.

#### Les impacts environnementaux possibles

- 49. Le Projet sera mis en œuvre dans des zones où les ressources naturelles sont déjà fortement dégradées, et où le processus de dégradation se poursuivra. Il est donc extrêmement important que le Projet renforce la gestion des ressources naturelles qui seront à la base des filières appuyées notamment en contribuant à la promotion de bonnes pratiques agroenvironnementales dans les bassins de production et en contribuant à la protection et la régénération du couvert végétal et à l'atténuation de l'érosion dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants. En effet, les zones d'intérêt écologique font face à de nombreuses pressions anthropiques (brulis, défrichement) entrainant une modification du milieu environnemental.
- 50. De manière globale, le Projet aura un impact à moyen et long terme positifs sur l'environnement par la réhabilitation des sols des sous-bassins versants (i) limitant les phénomènes d'érosion et d'ensablement des cours d'eau, (ii) augmentant la fertilité des sols, (iii) valorisant le développement du couvert végétal et du couvert forestier dans le cadre de l'aménagement des sous-bassins versants à travers des actions de gestion durable des forêts existantes et de développement de l'agroforesterie.
- 51. Aménagements hydro-agricoles. Le Programme réalisera des ouvrages de maitrise partielle ou totale des eaux pour la réhabilitation et l'aménagement de 6 000 ha de terres agricoles de plaines et de bas-fonds déjà exploitées. Les impacts potentiels sur l'environnement seront négligeables étant donné que l'ensemble des bassins de production agricoles qui feront l'objet d'un aménagement hydro-agricole sont déjà exploités et cultivés par les populations locales. Le projet contribuera ainsi à améliorer les conditions d'exploitation des plaines et bas-fonds en améliorant les modalités de gestion de l'eau de surface et de la fertilité des sols.
- 52. Le Projet effectuera une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) des ouvrages hydro-agricoles. Dans sa conception, le Projet a veillé à (i) prévenir la perturbation des habitats naturels et autres écosystèmes, (ii) s'assurer que les zones sensibles et les zones d'intérêts écologiques ne soient pas, impactées directement ou indirectement par le Projet et dans le cas contraire, que des mesures de sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes soient réalisées et que les suivi et études nécessaires soient mises en œuvre (PGES et EIES *ex-post*), (iii) sensibiliser les communautés rurales, spécialement sur les questions telles que les liens entre la destruction de la forêt, la perte de biodiversité, le changement climatique et la désertification.

<sup>219</sup> Etat d'occupation foncière, consultation et concertation pour la gestion de l'occupation du sol, négociation d'accès à la terre et aux droits d'usage secondaire comme le bail et la location, mise en place de gestion communautaire de la terre ou par les OPA, etc.

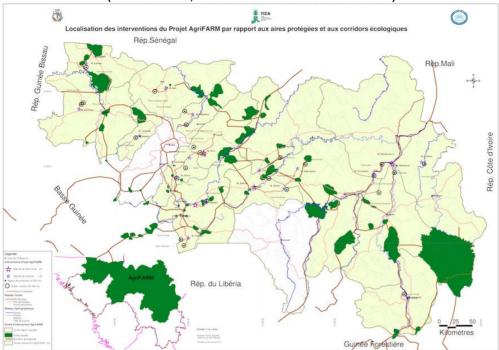
par les OPA, etc. <sup>220</sup> Rapport du Groupe de Travail d'experts de la commission africaine des droits de l'Homme et des peuples sur les populations/communautés autochtones.

Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) - Le terme anglophone est plus communément utilisé : FPIC (free prior intended consent)

- 53. **Intensification raisonnée**. L'intensification des techniques entrainera de potentiels impacts, notamment en termes de démultiplication des pratiques déjà existantes de dégradation des milieux. Le Projet sensibilisera les communautés sur les avantages écosystémiques des milieux naturels par l'aménagement de 37 000 ha de sous-bassins versants en périphérie directe des 6 000 ha de bassins de production agricoles qui feront l'objet d'aménagement hydro-agricoles, ainsi que sur les pratiques agro-écologiques d'intensification raisonnée des productions irriguées et pluviales, et de leur combinaison.
- 54. **Pollution phytosanitaire.** L'incitation à l'investissement dans l'agriculture peut conduire à un usage accru de produits phytosanitaires, ayant de potentiels impact sur les sols et les ressources en eau, notamment en raison de leur utilisation dans des zones irriguées. De plus, ces produits seront rendus plus accessibles par le renforcement des capacités de services agricoles des services techniques du BSD du Ministère de l'Agriculture. Les conditions actuelles d'utilisation des produits phytosanitaires ne sont pas satisfaisantes et beaucoup de lacunes sont observées relativement à l'absence d'équipements de protection, au non-respect des dosages et des procédures d'utilisation de ces produits. A travers l'accompagnement technique des producteurs, le projet contribuera significativement à l'amélioration des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires par les producteurs bénéficiaires du projet. De plus la qualité de ces produits est variable et leur usage est mal maitrisé par les producteurs. Afin de limiter les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires, deux stratégies seront employées :
- (a) D'une part en travaillant sur les produits de synthèse : (i) par la reconnaissance des produits de qualité dans ce qui est disponible sur le marché ; (ii) par l'apprentissage de l'usage raisonné de ces produits au niveau des CEP à destination de paysans relais ; (iii) par l'apprentissage des techniques de protection de utilisateurs et des consommateurs ;
- (b) D'autre part et afin de limiter l'usage de ces intrants chimiques couteux, la valorisation des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques basées sur l'agro-écologie telles que la rotation/association des cultures la valorisation des bio-pesticides locaux dans le cadre des itinéraires techniques dans les plaines et les basfonds et de l'agroforesterie au niveau des sous-bassins versants.
- 55. Amélioration de l'accès aux marchés et accompagnement d'initiatives économiques. Le Projet améliorera l'accès aux marchés par la réhabilitation de pistes rurales, par la réalisation d'ouvrage complémentaires (ponts et ouvrages d'assainissement) et par la construction d'infrastructure de marché. Les impacts environnementaux peuvent être (i) l'érosion du sol en raison de travaux incorrectement exécutés ou de défrichement et de rabotage de la route, entrainant des glissement de terrain et à l'érosion en ravin, et le renforcement des phénomènes d'envasements des masses d'eau voisines ; (ii) les dommages aux zones d'emprunt seront limités étant donné que le Projet réalisera uniquement des réhabilitations de pistes rurales déjà existantes ; (iii) l'interruption des cours d'eau et le drainage, augmentant le risque de crues des cours d'eau ; (iv) le développement de retenue d'eau, habitats propice au développement des vecteurs de maladies ;
- 56. Conformément aux articles 82 et 83 de l'Ordonnance N°045/PRG/87 du 28 mai 1987 portant code de l'environnement de la République de Guinée, de ses textes d'application et du Guide général de réalisation des EIES (BGEEE, 2013), le Projet réalisera des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans le cadre des dossiers d'appel d'offre (DAO) de tous les investissements prévus afin de minimiser les impacts et mettre en œuvre des mesures d'atténuation:
- (a) infrastructures de marché (marchés de demi-gros et marchés de collecte) EIES obligatoire :
  - (i) prévention des pollutions (déchets solides, eaux usées, qualité de l'air) ;
  - (ii) prévention des inondations et érosion ;

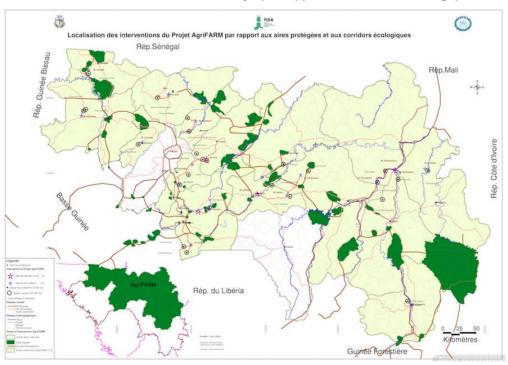
- (b) réhabilitation de pistes rurales EIES détaillée obligatoire pour une emprise supérieure à 20m et supérieure à 1km :
  - (i) restauration des zones d'emprunt de matériel ;
  - (ii) réalisation d'ouvrage (ponts et assainissement) pour maintenir les dynamiques hydrologiques ;
  - (iii) réhabilitation des zones d'emprunt et des abords des pistes rurales pour éviter le développement de flaque et d'habitats propice au développement des vecteurs de maladies :
  - (iv) prévention des impacts liés au désenclavement de zones actuellement difficiles d'accès : perte de végétation et de sol par l'implantation de population aux abords des pistes rurales, entrainant coupe illégale de bois ; (perte de faune sauvage en renforçant le braconnage et la chasse ; diffusion de maladies par le mouvement accrus des populations et du matériel végétal.
- (c) aménagements hydro-agricoles EIES détaillée obligatoire pour des projets d'irrigation et de drainage supérieur à 50ha :
  - (i) prévention des risques pour les ressources hydriques de surface et souterraines ;
  - (ii) prévention des risques d'érosion et d'inondations ;
  - (iii) prévention des risques de dégradation des sols agricoles ;
- 57. Le Projet réalisera au cours des EIES, la définition pour les différents investissements des :
- (a) <u>mesures géotechniques</u> : le choix de l'implantation des infrastructures de marchés et des pistes rurales et les dispositions relatives aux opérations de construction et d'entretien ;
- (b) mesures socioéconomiques: Conception participative/consultative des pistes rurales à réhabilitées en priorité; Lutte contre les maladies par l'évaluation des vecteurs de maladies et des mesures à mettre en œuvre; Participation de la population et d'entreprises locales; Évaluation des choix technologiques; Planification de la maintenance des pistes et des marchés;
- (c) <u>mesures hydrologiques</u>: Mesures de lutte contre l'érosion; Travaux de drainage et franchissement des cours d'eau; Création et restauration des zones d'emprunt; Prévoir des zones tampons pour les cours d'eau pour éviter les contaminations;
- (d) <u>mesures d'aménagement du territoire</u> : Points de traversée ; Prévention des sinistres et reprise après un sinistre gestion de risque.
- 58. Interventions localisées dans les aires protégées. L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention du Projet (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, aménagements hydro-agricoles des plaines et bas-fonds, aménagements durables des sous-bassins versants) ont permis de confirmer le fait que aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur ou à proximité d'une Aire Protégée disposant d'une réglementation au niveau national (Forêt Classée, Parc National et Réserve Naturelle) comme détaillé dans la carte ci-dessous.





59. Interventions localisées dans les corridors écologiques reliant les aires protégées. L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention du Projet (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, aménagements hydro-agricoles des plaines et bas-fonds, aménagements durables des sous-bassins versants) ont permis de confirmer que que deux pistes rurales à réhabiliter traversent des corridors écologiques (tronçons Mamou-Farenta et RN1-Kaboukaria) et une route nationale à réhabiliter en terre traverse un corridor écologique (tronçon Ditinn-Dalaba); comme détaillé dans la carte ci-dessous.

#### Localisation des interventions du Projet par rapport aux corridors écologiques



- 60. Les corridors écologiques relient les aires protégées en entre elles et ils assurent ou restaurent les flux d'espèces et de gènes qui sont vitaux pour la survie des espèces et leur évolution adaptative. Ils sont donc vitaux pour le maintien de la biodiversité animale et végétale et pour la survie à long terme de la plupart des espèces. Ces corridors écologiques ne disposent pas d'une législation spécifique au niveau national. La création de voies de communication traversant les corridors écologiques entraine la séparation physique des écosystèmes et des habitats.
- 61. Pour ces trois tronçons, le Projet prendra les dispositions suivantes:
- (a) Une attention particulière sera apportée dans les TDR pour la réalisation des EIES de ces projets de réhabilitation de pistes rurales et de routes nationales en terre afin de prendre en compte les impacts potentiels sur la biodiversité et les flux d'animaux sauvages dans les corridors écologiques concernés;
- (b) Des mesures d'atténuation seront prises au niveau des croisements entre les corridors écologiques et les pistes rurales et la route nationale en terre à réhabiliter par le Projet: (i) Plantation d'arbres et d'arbustes en bordure des voies de communication; (ii) Restauration de la végétation en amont et en aval de chaque ouvrage hydraulique après les travaux; (iii) Aménagement des entrées et sorties de buses sèches pour faciliter les flux de la faune sauvage; (iv) Mise en place d'un suivi écologique des corridors écologiques concernés en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF; (v) Installation de panneaux de signalisation et de ralentisseurs pour prévenir les risques de collision avec la faune sauvage empruntant les corridors écologiques et susceptibles de traverser les pistes et la route nationale en terre réhabilitées.
- 62. Interventions dans les zones humides d'importance internationale (sites Ramsar). L'identification et la localisation définitive des sites d'intervention du Projet (infrastructures de marchés, pistes rurales à réhabiliter, aménagements hydro-agricoles des plaines et bas-fonds, aménagements durables des sous-bassins versants) ont permis de confirmer le fait que :
- (a) **En Moyenne Guinée**<sup>222</sup>: aucune activité ne sera réalisée à l'intérieur d'un site RAMSAR comme détaillé dans la carte de Moyenne Guinée ci-dessous.

#### Localisation des interventions du Projet par rapport aux sites RAMSAR de Moyenne Guinée



<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> Huit Préfectures de Koundara, Gaoual, Lelouma, Mali, Koubia, Tougué, Dabala et Mamou

\_

(b) En Haute Guinée<sup>223</sup>; il convient de considérer le fait que la Région Naturelle de Haute Guinée abrite trois sites RAMSAR situés dans le haut bassin versant du fleuve Niger: le site Ramsar Tinkisso (1 228 995 ha), le site Ramsar Niger-Niandan-Milo (1 399 046 ha) et le site Ramsar Sankarani-Fié (1 556 000 ha). Etant donné que ces trois sites Ramsar de très grandes envergures couvrent environ 43% de la Région Naturelle de Haute Guinée, plusieurs sites d'intervention du Projet AgriFARM seront situés dans l'un de ces trois sites Ramsar (cas des six préfectures de Dabola, Dinguiraye, Kourroussa, Siguiri, Kankan et Mandiana). Ces trois sites ont été inscrits sur la Liste Ramsar en 2002; ce qui signifie que la Guinée doit « favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle de ces zones humides » - Art. 3.1 de la Convention Ramsar.

#### Localisation des interventions du Projet par rapport aux sites Ramsar de Haute Guinée



63. Les interventions du Projet localisées dans les sites Ramsar de Haute Guinée sont les suivantes:

Sites Ramsar de Haute Guinée	Interventions du Projet localisées dans un site Ramsar			
Site Ramsar Tinkisso	Construction du marché de demi-gros de Dabola (3 ha)			
1 228 995 ha	Construction des marchés de collecte de Dialakoro, Banko et de Kaboukaria (4,5 ha)			
	Réhabilitation des deux tronçons de pistes rurales (Dabola - N'Dema Centre			

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Sept Préfectures de Dabola, Kouroussa, Dinguiraye, Siguiri, Kankan, Mandiana et Kerouané

	et Banko-Kaboukaria: 46km)					
	Aménagements hydro-agricoles des plaines de Bouka, de Komola, de Bissikrima et de Banko (1050 ha)					
	Aménagement durable des sous-bassins versants de Bouka, Komola, Bissikrima et Banko (6300 ha)					
Site Ramsar Niger-Niandan-Milo	Marchés de collecte de Norassoba (1,5 ha)					
1 399 046 ha	Aménagements hydro-agricoles des plaines du Milo, de Norassoba et Sele-Moussaya.(1380 ha)					
	Aménagement durable des sous-bassins versants de Bouka, Komola, Bissikrima et Banko (6300 ha)					
Site Ramsar Sankarani-Fié	Construction du marché de collecte de Kiniéran (1,5 ha)					
1 556 000 ha	Aménagements hydro-agricoles de la plaine de la Fié (300 ha)					
	Aménagement durable du sous-bassins versants de la plaine de la Fié (18 ha)					

- 64. Etant donné cette situation, en concertation avec le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MEEF) et tel que prévu dans l'Article 3.2 de la Convention Ramsar, le Ministère de l'Agriculture a décidé d'enclencher la procédure d'information du Secrétariat de la Convention Ramsar sur les modifications des caractéristiques écologiques des zones humides des trois sites qui seront susceptibles de se produire lors de la mise en œuvre du Projet AgriFARM (voir tableau ci-dessus). Tel que prévu par la Convention Ramsar (Article 3.2 et orientations données par le Point focal de la Convention Ramsar en Guinée) et recommandé par le MEEF, la procédure d'information sera réalisée selon les étapes suivantes:
- (a) Transmission officielle des informations détaillées sur les interventions du Projet prévues dans les trois sites Ramsar (localisation, étendues, types) par le Ministère de l'Agriculture au Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts ;
- (b) Analyse des données reçues par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts avant de les transmettre officiellement au Secrétariat de la Convention Ramsar en Suisse.
- (c) Ainsi, le mandat du MEEF de faire respecter les engagements internationaux de la Guinée dans le domaine de l'environnement tout en conciliant la conservation de la nature et le développement du pays sera respecté par le Projet.
- 65. En complément de cette procédure d'information du secrétariat de la Convention Ramsar, le projet prendra les dispositions suivantes :
- (a) Une attention particulière sera apportée dans les TDR relatifs à la réalisation de toutes les EIES des interventions du Projet dans les sites Ramsar (infrastructures de marché, réhabilitation de pistes rurales et aménagements hydro-agricoles) afin de prendre en compte les impacts potentiels sur les zones humides et la biodiversité associée dans les sites concernés (notamment les oiseaux d'eau);
- (b) Des mesures d'atténuation seront prises lors de la construction des infrastructures de marché situés dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de surface et souterraines; (ii) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau situés à proximité; (iii) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (notamment bruits et poussières); (iv) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);
- (c) Des mesures d'atténuation seront prises lors de la réhabilitation des pistes rurales situées dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de

- surface et souterraines; (ii) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau situés à proximité; (iii) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (notamment bruits et poussières); (iv) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);
- (d) Des mesures d'atténuation seront prises lors de l'aménagement hydro-agricole des bassins de production agricole situés dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau à travers l'aménagement durable des sous-bassins versants des plaines agricoles (37 000 ha prévu à travers une planification participative aboutissant à la gestion durable des forêts existantes, le développement de l'agro-foresterie et la création de plantations d'arbres fruitiers); (ii) Prévention des risques de diminution et dégradation des ressources hydriques en évitant de construire des barrages sur les cours d'eau permanents; (iii) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de surface et souterraines (à travers la promotion d'itinéraires techniques agro-écologiques et d'usage rationnel des intrants agricoles); (iv) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (bruits notamment); (v) Protection des forêts galeries le long des cours d'eau; (vi) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);

#### Risques climatiques

- 66. Le Projet appuiera la réalisation d'aménagement hydro-agricole afin d'améliorer la gestion de l'eau et d'obtenir une maitrise partielle ou totale des eaux de surface dans le cadre d'irrigation de sites déjà exploités par les agriculteurs familiaux, permettant ainsi de faire face aux évolutions climatiques liés à la diminution de la pluviométrie, aux épisodes de sécheresse et aux inondations.
- 67. Le Projet appuiera l'aménagement durable des sous-bassins versants situés à proximité directe des plaines et bas-fonds de production agricole en soutenant des actions de gestion durable des forêts existantes, de développement de l'agroforesterie et de création de plantations d'arbres fruitiers permettant ainsi de protéger le couvert forestier et d'engager les communautés dans des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- 68. L'intensification raisonnée des techniques agricoles par la mise en œuvre de techniques agro-écologiques dans les plaines et les bas-fonds qui feront l'objet d'aménagements hydro-agricoles, d'agroforesterie dans les sous-bassins versants et de gestion durable des eaux et des sols permettra d'augmenter la productivité de l'agriculture familiale et ses capacités d'adaptation aux chocs climatiques.
- 69. L'augmentation des températures favorisera le développement des ravageurs et des maladies qui sera atténué par la mise en œuvre de techniques de valorisation des rotations/associations des cultures, d'utilisation raisonnée de pesticides et la promotion des biopesticides ainsi que la création d'infrastructure de stockage et de transformation.
- 70. **Emission de gaz à effet de serre**. Les interventions proposées permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (réduction des feux de brousse et des défrichements) et de méthane (maitrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones de forêt gérées de manière durable et les zones de développement de l'agroforesterie dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants.
- 71. Les externalités environnementales du Projet ont été estimées avec l'outil EX-ACT développé par la FAO pour estimer le bilan carbone de projets en évaluant leur impact sur les activités agricoles, forestières et autres activités qui utilisent la terre, dites AFOLU. Pour le Projet

AgriFARM, les calculs sont basés sur les caractéristiques de la zone agro-écologique de la Guinée (zone tropicale humide avec des sols LACs), ainsi que l'utilisation et la gestion des terres dans les situations avec et sans projet. Les changements amenés par les activités du projet ont été inclus dans les différents modèles de l'outil, notamment i) la gestion durable des forêts des bassinsversants permettant d'éviter la déforestation, ii) l'installation de nouvelles plantations d'arbres fruitiers et iii) des cultures améliorées avec des émissions de gaz plus faibles. Le bilan de carbone du projet est positif et important ; les activités du Projet AgriFARM permettent d'atténuer l'émission de 5,09 millions de tonnes de CO2 sur une durée de 20 ans.

Tableau 1 : synthèse des risques liés aux changements climatiques

Activité du AgriFARM-HMG	Impacts du changement climatique	Mesures d'adaptation proposées	Risque climatique
Intensification raisonnée de l'agriculture familiale en amont des bassins versants	Stress hydrique     des cultures     pluviales et perte     de récolte     Érosion et     lessivage des sols     Augmentation des     ravageurs et des     maladies	1. Pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques (agroforesterie, utilisation de semences améliorées, aménagements CES/DRS, combinaison des agricultures irriguées et pluviales)	Modéré
		Gestion durable des eaux et du sol (CES/DRS)     Valorisation des rotations/associations de cultures, des productions intégrées, des biopesticides	Modéré Modéré
Aménagement des sous-bassins versants	Augmentation des capacités de séquestration du carbone     Réduction des risques d'érosion	<ol> <li>Gestion durable des forêts sur 45% des sous-bassins versants</li> <li>Développement de l'agroforesterie sur 35% des sous bassins versants</li> <li>Création de plantations d'arbres fruitiers sur 15% des sous bassins versants</li> </ol>	Faible
Aménagement de périmètres irrigués, déjà exploités	Gestion des eaux non maitrisée, entrainant des épisodes de stress hydriques pour les cultures irriguées	7. Aménagements de maitrise partielle ou totale des eaux (type 3 et 4).	Modéré

Tableau 2 : synthèse des impacts socio-environnementaux négatifs potentiels et mesures d'atténuation

Activité du AgriFARM-HMG	Impacts négatifs potentiels		
Aménagement des sous-bassins versants (Agroforesterie et pratiques culturales adaptées)	Baisse des     écoulements dans le système hydrographique de surface en aval	La baisse des ruissellements de surface aura des effets positifs en termes de lutte contre l'érosion, de lutte contre l'envasement en aval et de maintien de la fertilité des parcelles aménagées. Des associations d'usagers de l'eau seront créées pour garantir la	Faible

-

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup>Les bilans seront effectués sur la version ExAct 7.1.8. Les bilans ne tiendront pas en considération les émissions de carbone lié à la coordination du Programme.

	Γ	pérennité de la ressource depuis
		l'amont jusqu'à l'aval du bassin.
Aménagement de périmètres irrigués, déjà exploités	Conflit foncier ex ante ou ex post     Abaissement de la nappe     Rejet de gaz à effet de serre par les motopompes     Compétition conflictuelle pour l'accès aux zones aménagées	1. Le Projet renforcera les capacités des partenaires pour la réalisation de diagnostics socio-foncier. Le Projet n'interviendra que dans des zones où le statut foncier est clarifié et l'usage consensuel suivant principe du consentement libre, préalable et informé de l'ensemble des parties prenantes (CPLCC), formalisé le cas échéant.  2. Le Projet appuie la diffusion de modèles d'irrigation efficients (système californien) et la réalisation d'aménagement de gestion partielle et totale des eau (type 3 et 4).  3. Le Projet sensibilisera les populations aux objectifs du programme et explicitera les critères et les modalités de
		sélection qui seront transparentes
Intensification des techniques agricoles	Pollution des eaux et terres par les pesticides et fertilisants	Les CEP forment sur l'usage     raisonné des intrants dans une     logique autant environnementale et     sanitaire qu'économique.  Modéré  Modéré
	Intensification des feux de brousse pour les défrichements	Valorisation des biopesticides et des fertilisant organiques ainsi que des pratiques plus profitables (rotation/association de cultures)
	Augmentation des conflits d'usage des terres et des conflits d'accès à la terre	Sensibilisation aux pratiques     agroécologiques : plus productives,     plus profitables et plus résilientes     aux changements climatiques     Le Projet renforcera les capacités     des partenaires pour la réalisation     de diagnostics socio-foncier. Des     procédures CPLCC seront le cas     échéant formalisées.
Développement de l'approche intégrée « agriculture-élevage »	Augmentation de la pression sur les ressources fourragères et agricoles     Compétition conflictuelle pour	Les activités du Projet prévoient la réhabilitation de terre et des bassins versants     Le Projet sensibilisera les populations et renforcera les délimitations traditionnelles sous formes de tanagges (jardin eles)    Faible   Faibl
	l'accès aux zones	formes de tapages (jardin clos)
Construction d'infrastructure de Marchés, de	aménagées  1. Préemption sur les zones de construction	La détermination des zones     d'implantation des infrastructures     s'effectuera de manière  Modéré  Modéré
transformation et de stockage	Evacuation des     effluents de     transformation	participative selon les procédures de consentement préalable libre en connaissance de cause (CPLCC).
	Conflit pour la gestion des infrastructures	Une EIES sera conduite dans le cadre des DAO, avant tout investissement.  2. L'accompagnement des acteurs pour la gestion des effluents sera réalisé  3. Le Projet déterminera le propriétaire des infrastructure (communal) et s'assurera qu'une structure de gestion ait été créée

				de manière participative et consensuelle.	
Réhabilitation de pistes rurales / Construction d'ouvrages complémentaires	1.	Erosion et glissement de terrain liés à des erreur de construction	1.	Renforcement des capacités des partenaires en charge du contrôle qualité des ouvrages pendant et à la remise des aménagements. Réhabilitation physique et	Modéré
(ponts et ouvrages d'assainissement)	2.	Perturbation du paysage des zones d'emprunt pour le remblai	3.	biologique des carrières d'emprunt pour éviter les processus de dégradation du milieu A l'échelle macro le Projet va	Modéré
	3.	Défrichement et perte de terres		augmenter la productivité des terres agricoles et leur superficie	Modéré
	4.	agricoles Préemption sur les zones de construction des ouvrages complémentaires et dégradation des milieux environnementaux	4.	Une EIES sera conduite dans le cadre des DAO, avant la mise en œuvre de tout investissement. Le projet se conformera aux dispositions compensatoires en vigueur en Guinée comme mesure d'atténuation et en suivant les principes du consentement libre, préalable et informé de l'ensemble des parties prenantes (CPLCC).	Modéré
Coordination du programme	1.	Emission de gaz à effet de serre pour les déplacements des équipes du Programme	1.	Les activités du Projet auront des effets positifs quant à la séquestration du carbone	Faible

#### Adaptation aux changements climatiques

- 72. Le Projet prendra en compte les problèmes liés aux changements climatiques en proposant diverses mesures d'adaptation en fonction de la problématique des sites d'intervention. Les principales activités d'adaptation seront :
- (a) la gestion durable des écosystèmes forestiers et la préservation du couvert végétal dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants (37 000 ha) afin de conserver les services éco systémiques (cycle de l'eau) bénéfiques à la résilience climatique des agrosystèmes exploités dans leurs proximité et dans les fonds de vallées des bassins versants;
- (b) les mesures de gestion durable des eaux et des sols et des techniques agro-forestières permettent un meilleur captage et une meilleure infiltration des eaux pluviales, la réduction des phénomènes d'érosion. Elles seront gérées par des associations d'usagers de la ressource :
- (c) les aménagements hydro-agricoles des bassins de production (6000 ha) permettent d'assurer un meilleur contrôle de l'eau (partiel ou total) pour les cultures irriguées, de sécuriser la production et d'augmenter la résilience aux conséquences des changements climatiques (sécheresse et inondations);
- (d) la construction d'infrastructure de marché, de stockages et de transformations ainsi que la construction et réhabilitation de routes rurales vont permettre par cette connectivité, de limiter les pertes liées aux ravageurs et à la pourriture des produits ;
- (e) la diffusion des connaissances concernant les pratiques plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques telles que les rotations/associations culturales, de biopesticides et un appui conseil de proximité vont permettre de limiter le risque de pertes liés aux ravageurs, maladies en raison de l'augmentation des températures;

(f) la diffusion des connaissances des systèmes intégrés élevage-agriculture, de la combinaison des agricultures irriguées et pluviales, de l'utilisation de semences améliorées, de l'association de cultures, des techniques d'amélioration de la fertilité des sols, de l'utilisation d'engrais raisonnée et d'un appui de proximité va permettre de renforcer la résilience des communautés face aux évènements extrêmes liés aux changements climatiques.

#### C. Catégorie environnementale et sociale

- 73. **Impacts environnementaux**. Le projet, dans son ensemble, vise à diminuer les impacts environnementaux de l'agriculture, en ciblant des pratiques plus efficientes (de l'utilisation de la terre, de l'eau, des intrants, etc.) et durables (techniques et systèmes de production, promotion de l'agro-écologie, aménagement durable des sous-bassins versants, économique) ; sur des sites agricoles déjà exploités. L'identification précise des sites d'interventions du Projet a permis de confirmer que aucune action ne sera réalisée dans une aire protégée disposant d'une réglementation nationale (forêt classée, réserve naturelle et parc national).
- 74. Les principaux risques environnementaux restent : i) une possible pollution phytosanitaire liée à l'intensification<sup>225</sup> ; ii) pour les pistes réhabilitées, des dommages peu importants au niveau des zones d'emprunt qui existent déjà et qui ne traversent pas de zones écologiques sensibles ; iii) la localisation de certaines interventions du Projet à l'intérieur de trois sites Ramsar de grande envergure couvrant 43% de la Région de Haute Guinée et incluant des villes importantes comme Dabola, Kouroussa et Kankan.
- Des mesures seront prises pour prévenir et limiter ses risques : (i) une sensibilisation des bénéficiaires sera réalisée (Champs Ecole Paysan), afin de prouver l'avantage des pratiques agroécologiques d'intensification des productions (dont l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et des techniques de protection des utilisateurs et consommateurs, rotation/association des cultures); (ii) les producteurs seront formés pour améliorer les pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires notamment sur les procédures de sécurité et protection et sur les dosages à respecter (iii) un contrôle qualité des travaux sera réalisé ; (iv) des ouvrages de franchissement seront construit afin de maintenir les dynamiques hydrologiques; (v) des études d'impacts seront réalisées sur l'ensemble des ouvrages du Projet (aménagement hydro-agricoles, réhabilitation de pistes rurales, construction d'infrastructures de marchés); (vi) la procédure d'information du Secrétariat de la Convention Ramsar sur les modifications des caractéristiques écologiques des zones humides des trois sites qui seront susceptibles de se produire lors de la mise en œuvre du Projet (prévue dans l'Article 3.2 de la Convention Ramsar) a été enclenchée par le Gouvernement de la Guinée et permettra au Projet de respecter les termes de la Convention Ramsar (cf. paragraphe 150); (vii) des mesures d'atténuation spécifique seront prises pour toutes les interventions prévues dans les sites Ramsar (cf. paragraphe 151); (viii) des investissements importants seront réalisés dans le cadre de l'aménagement durable des sous-bassins versants (37 000 ha) qui se traduira par la gestion durable des forêts existantes, le développement de l'agroforesterie et la création de plantations d'arbres fruitiers.
- 76. **Impacts sociaux**. Les activités du Projet auront des impacts positifs liés à (i) l'augmentation durable des revenus des ménages ; (ii) la création d'emplois autour de la production agricole et de ses échanges ; (iii) le désenclavement des communautés offrant de nouvelles perspectives économiques et sociales. Le principal risque social reste l'accès, la possession et la concurrence sur les terres, notamment dans les zones aménagées et pour les femmes et les jeunes. Des mesures de prévention seront prises notamment : (i) en réalisant des diagnostics fonciers des zones réhabilitées (bassins de production et bassins versants); (ii) en appuyant la mise en place de structures de gestion inclusives aux femmes et aux jeunes ; (iii) en appuyant l'installation de jeunes, notamment avec l'appui conseil des OPA.
- 77. Globalement, les mesures d'atténuation des impacts cités ci-dessus permettront de mitiger leurs conséquences. Par conséquent, il est proposé que le Projet soit classé dans **la catégorie B.**

62

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Risques de contamination des eaux, qualité des produits et utilisation des produits

#### D. Catégorie de risques climatiques

- 78. A l'horizon 2100, les températures augmenteront sur l'ensemble du pays notamment en Moyenne et Haute Guinée (zones nord-ouest et nord-est du pays), de l'ordre de 0,4 à 3,3°C avec une sensibilité de 2,5°C. L'élévation de température sera accompagnée de changements dans la répartition et le volume des précipitations sur l'étendue du territoire. Ces changements pourraient atteindre 36,4 % de la normale actuelle à partir de 2050 et 40,4 % en 2100. Cette baisse drastique des précipitations aura des impacts importants sur les ressources en eau (eaux de surface et souterraines) et les principaux secteurs socioéconomiques du pays.
- 79. L'analyse des graphiques par région naturelle de la Guinée, montre la baisse de la pluviométrie observée durant ces dernières décennies en Moyenne, Haute et Basse Guinée. Seule la Guinée forestière fait exception, bien que le rythme de croissance y soit aussi très faible<sup>226</sup>. C'est ainsi que le Projet prévoit de mener des activités permettant de mieux valoriser et utiliser les eaux de surface pour rendre les agriculteurs familiaux plus résilients face aux épisodes de sécheresse et d'inondations.
- 80. Pour la contribution à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre, les interventions proposées permettent d'envisager d'une part une réduction de l'émission de CO<sub>2</sub> (réduction des feux de brousse et défrichements) et de méthane (maitrise de l'eau dans les bas-fonds) et d'autre part une accumulation de carbone dans les sols (notamment pas l'accroissement de la teneur en matière organique des sols cultivés) et dans les zones reboisées au niveau de bassins versants (gestion durable des forêts existantes, agroforesterie et plantations d'arbres fruitiers).
- 81. Le programme est donc en première ligne pour anticiper les risques climatiques et apporter des solutions aux variations plus fortes du climat. Il est donc proposé un classement de **risque climatique MODERE**.

#### E. Recommandations pour la mise en œuvre du Projet

#### Mesures d'atténuation

- 82. Lors de sa conception, le Projet a accordé une attention particulière aux activités concernant :
- (a) la détermination de la localisation et de l'ampleur des impacts des activités du Projet vis-àvis de l'environnement, et de la localisation des groupes ethniques et des populations autochtones dans les zones d'intervention du Programme ;
- (b) l'amélioration de la connaissance des communautés rurales et des participants au Projet sur les défis écologiques et la manière d'y répondre ;
- (c) l'amélioration et la promotion des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques ;
- (d) l'aménagement durable des sous-bassins versants visant à restaurer les gérer durablement les ressources forestières, à promouvoir des modes de gestion durable des ressources naturelles (eau et sols) et à réduire les risques liés à l'érosion et l'ensablement des cours d'eau :
- (e) l'amélioration de l'accès aux marchés et accompagnement d'initiatives économiques, en considérant la sensibilisation, la formation et la réalisation d'infrastructure :
- (f) l'amélioration du cadre de renforcement institutionnel et de fourniture des services techniques du bureau des stratégie et de développement (BSD) du Ministère de l'Agriculture, et du renforcement des partenaires : consultants, bureau d'étude et Entreprises. Il s'agira de s'assurer essentiellement des capacités des partenaires pour la gestion des questions de sécurisation foncière et d'accès à la terre et du suivi qualité des infrastructures rurales de Programme;

06

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Stratégie Nationale d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) - 2007.

- 83. Lors de sa réalisation, le Projet réalisera des Etudes d'Impact Environnemental et Social dans le cadre des DAO pour les aménagements hydro-agricoles des bassins de production, la construction des infrastructures de marché et la réhabilitation des routes rurales afin de limiter les impacts socio-environnementaux et le cas échéant de mettre en place des mesures d'atténuation et de compensation en accord avec les politiques nationales en vigueur. Pour les interventions dans les sites Ramsar, en complément de la procédure officielle d'information du Secrétariat de la Convention par le Gouvernement guinéen, le projet prendra les dispositions suivantes :
- (a) Une attention particulière sera apportée dans les TDR relatifs à la réalisation de toutes les EIES des interventions du Projet dans les sites Ramsar (infrastructures de marché, réhabilitation de pistes rurales et aménagements hydro-agricoles) afin de prendre en compte les impacts potentiels sur les zones humides et la biodiversité associée dans les sites concernés (notamment les oiseaux d'eau);
- (b) Des mesures d'atténuation seront prises lors de la construction des infrastructures de marché situés dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de surface et souterraines; (ii) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau situés à proximité; (iii) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (notamment bruits et poussières); (iv) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);
- (c) Des mesures d'atténuation seront prises lors de la réhabilitation des pistes rurales situées dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de surface et souterraines; (ii) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau situés à proximité; (iii) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (notamment bruits et poussières); (iv) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);
- (d) Des mesures d'atténuation seront prises lors de l'aménagement hydro-agricole des bassins de production agricole situés dans les sites Ramsar: (i) Prévention des risques d'érosion des sols et d'ensablement des cours d'eau à travers l'aménagement durable des sous-bassins versants des plaines agricoles (37 000 ha prévu à travers une planification participative aboutissant à la gestion durable des forêts existantes, le développement de l'agro-foresterie et la création de plantations d'arbres fruitiers); (ii) Prévention des risques de diminution et dégradation des ressources hydriques en évitant de construire des barrages sur les cours d'eau permanents; (iii) Prévention des risques de pollution des sols et des eaux de surface et souterraines (à travers la promotion d'itinéraires techniques agro-écologiques et d'usage rationnel des intrants agricoles); (iv) Prévention des perturbations pouvant affecter les populations d'oiseaux d'eau (bruits notamment); (v) Protection des forêts galeries le long des cours d'eau; (vi) Mise en place d'un suivi écologique de la biodiversité associée aux zones humides en collaboration avec les services techniques préfectoraux du MEEF (notamment les oiseaux d'eau);

#### Ciblage des bénéficiaires

84. Le Projet cible 15 préfectures dans les régions de Haute et Moyenne Guinée <sup>227</sup> qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire (67,5% et 55,4% <sup>228</sup>). Trois critères ont été considérés pour sélectionner les sites d'intervention : (i) la géo-concentration des activités ; (ii) les partenariats et synergies potentiels avec les autres intervenants ; (iii) la présence des différentes catégories de cibles prises en compte par une approche holistique. La porte d'entrée administrative est la

\_

Liste des préfectures : Dabola, Dalaba, Dingiraye, Gaoual, Kankan, Kerouane, Koundara, Kouria, Kouroussa, Lélouma, Mali, Mamou, Mandiana Siguiri, Tougué.

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> (SRP, 2007)

commune. Au plan thématique, le programme ciblera les activités des filières riz et maïs, et les cultures associées et sur les métiers connexes en aval et en amont de ces filières.

85. Le Projet ciblera 65.000 ménages, soit environ 455.000 personnes. Le Projet cible prioritairement les femmes et les jeunes, soit en appliquant des quotas, soit par des actions spécifiques visant leur autonomisation économique. 10.000 ménages vulnérables recevront des kits de production domestique. Les groupes-cibles prioritaires seront atteints par des quotas d'un minimum de 40% pour les jeunes (moins de 35 ans) et d'un minimum de 30% pour les femmes, afin d'assurer leur prise en compte dans les différentes activités du Projet : accès aux terres aménagées, accès au crédit pour l'entreprenariat pour 720 jeunes et femmes (rizi-pisciculture), création de plantations d'arbres fruitiers pour 7 400 jeunes et femmes, développement de l'agroforesterie dans les jardins de case (*tapades*) pour 51 800 femmes, renforcement de capacités en leadership et en gestion pour 6.000 femmes.

#### Approches à bénéfices multiples

- 86. Les activités d'augmentation de la productivité de l'agriculture familiale et de ses capacités d'adaptation aux chocs climatiques, en particulier vers les femmes et les jeunes ruraux vont avoir des effets environnementaux multiples :
  - o la gestion organisée et durable des bassins versants, combinant des mesures de conservations des eaux et des techniques d'agroforesterie permettront de réduire les pertes de terre à la parcelle, d'améliorer la fertilité et le bilan hydrique des sols, d'éviter l'érosion par ruissellement et les phénomènes d'envasement, d'augmenter la disponibilité de fourrage, d'améliorer la séquestration de carbone à la parcelle et de favoriser la biodiversité en créant de nouveaux habitats pour la faune et la flore;
  - la sensibilisation des communautés sur les services écosystémiques des zones humides et des zones d'intérêt est essentielle pour diminuer les dynamiques de dégradation des milieux et des ressources naturelles tout en garantissant une utilisation pérenne de ceux-ci.
- 87. Les activités d'amélioration de l'accès aux marchés et l'accompagnement d'initiatives économiques vont avoir des aspects socio-environnementaux essentiels, en effet la sécurisation du flux de produits agricoles même en saison des pluies, depuis la production jusqu'à la commercialisation en passant par la transformation vont permettre de limiter les pertes et donc d'améliorer les revenus des communautés sans augmenter les impacts sur les ressources naturelles.

#### Incitations pour de bonnes pratiques

88. Les bénéficiaires seront incités à adopter des bonnes pratiques agro-écologiques dans le cadre des champs écoles paysans et des actions visant à développer les systèmes de production en agroforesterie dans lesquels les associations et rotations de cultures joueront un rôle important ainsi que les techniques d'amélioration de la fertilité des sols comme le compostage, le paillage, la valorisation des résidus de récolte, l'intégration agriculture et élevage, l'intégration entre les cultures maraichères et les arbres fruitiers entre autre.

#### **Processus participatif**

- 89. Les activités de ciblage des bénéficiaires s'appuieront sur l'élaboration de critères objectifs et une démarche de ciblage transparente et participative afin de favoriser l'appropriation des activités par les communautés ciblées et éviter l'accaparement de certains appuis par des personnes non motivées ou par des élites.
- 90. Des échanges réguliers d'information avec d'autres intervenants au niveau local comme au niveau national seront assurés (Comité multipartenaires CMP), afin de favoriser l'harmonisation dans les approches et les appuis, promouvoir les complémentarités et les synergies et éviter des doublons.

#### F. Analyse des alternatives

- 91. L'intensification raisonnée des systèmes de production tout en veillant au respect de l'environnement et la réduction des risques climatiques est nécessaire pour garantir des moyens d'existence viables aux ménages ruraux pauvres et aux jeunes désireux de rester dans leur communauté et de trouver une situation stable.
- 92. La combinaison des agricultures irriguée et pluviale et l'approche intégrée « agricultureélevage » sont essentielles pour faire face aux évènements extrêmes climatiques et éviter des crises locales.
- 93. La non réalisation des activités d'amélioration de l'accès aux marchés et d'accompagnement d'initiatives économiques, laisserait les communautés vulnérables enclavées et liées aux activités culturales essentiellement vivrière, sans possibilité d'ouverture économique et de développement sur les cultures de rente.

#### G. Analyse institutionnelle

#### Cadre institutionnel<sup>229</sup>

- Politiques nationales. La guinée s'est dotée depuis de nombreuses décennies de textes législatifs et réglementaires afin d'assurer une meilleure préservation de l'environnement et une amélioration du cadre de vie des populations (i) le code de la Protection et de la mise en valeur de l'environnement adopté en 1987 ; (ii) le code forestier adopté en 1989 et révisé en 1999 ; (iii) le code foncier et domanial Promulgué par l'ordonnance O/92/019 du 30 mars 1992 ; (iv) le code de la protection de la faune sauvage et réglementation de la chasse promulgué en 1990 et révisé en 1997; (v) le code pastoral du 29/08/1995 ; (vi) le code de l'élevage et des produits animaux du 29/08/1995 ; (vii) le code de la pêche maritime promulgué par ordonnance n° 038/PRG/85 du 23 Février 1985, il fut actualisé en 1995 ; (viii) le code de l'eau Loi L/94/005/CTRN du 14 Février 1994. Depuis aout 2011, le Ministère délégué à l'environnement et aux eaux et forêt, a élaboré la Politique Nationale de l'Environnement (PNE).
  - 94. **Stratégies nationales environnementales**. Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts est constitué de nombreux services et organes consultatifs comme le Conseil National de l'Environnement (CNE) qui a été en charge de l'élaboration en 2007 d'un Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) valorisant en priorité les actions (i) de promotion de l'agroforesterie ; (ii) de valorisation des connaissances et pratiques endogènes positives ; (iii) Promotion de technologies appropriées en matière d'adaptation (iv) Promotion de la gestion des feux et de la mise en défens<sup>230</sup>. La Direction Nationale des Eaux et Forêt a de son côté élaborée une stratégie nationale de gestion des éléphants. La Guinée s'est également dotée (i) d'un Programme d'Action National de lutte contre la Désertification en 2006, (ii) d'une stratégie nationale de développement de la riziculture en guinée en 2009, (iii) d'une Stratégie Nationale sur la diversité biologique pour la mise en œuvre en guinée du Plan stratégique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi (SPANB) et, (iv) d'une stratégie nationale pour le développement harmonieux et équitable de l'énergie durable, en 2016.
  - 95. **Conventions et traités internationaux**. Le pays est signataire de nombreuses conventions internationales, soulignant notamment son investissement face à l'adaptation au changement climatiques et à la lutte pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité comme notamment : (i) la convention Ramsar relative aux zones humides en 1971, (ii) la convention de Washington relative au commerce International des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) en 1973 ; (iii) la Convention sur le droit de la mer, adoptée en 1982, (iv) le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone en 1989, (v) la convention sur la Diversité Biologique, Rio de Janeiro, de 1992, (vi) la convention des Nations

 <sup>229</sup> Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) - 2007
 230 Situation des statistiques environnementales en république de guinée – Atelier 2005

unies sur la lutte contre la désertification en 1994, (vii) la convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et son Protocole de Kyoto en 1997, (viii) la convention de Bamako pour l'interdiction d'importation de déchets dangereux en Afrique en 2000.

- 96. La Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) de la Guinée a été validée en septembre 2015. La Guinée se veut être un pays stabilisateur de la sous-région à l'horizon 2030, en (i) préservant et valorisant ses ressources hydriques ; (ii) s'efforçant de rester un puits de carbone ; (iii) exploitant ses ressources en sols et en sous-sol de manière raisonnée ; (iv) portant la réflexion de la CEDEAO pour intégrer davantage les enjeux du changement climatique dans le Plan de transhumance régional.
- 97. **Etude d'Impact Environnemental**. Le cadre législatif est régi par le décret et les deux arrêtés suivants : (i) Décret 199/PRG/SGG/89 du 8 novembre 1989, codifiant les études d'impacts sur l'environnement, (ii) Arrêté N° 990/MRNEE/SGG/90 du 31 mars 1990 définissant le contenu, la méthodologie et la procédure de l'étude d'impacts sur l'environnement et ; (iii) Arrêté 05074/ME/CAB/SGG du 28 septembre 2006 portant création d'un Service National des Etudes et Evaluations Environnementales (SNEEE).
- 98. **PGES**. Le Plan de Gestion Environnemental et Social, établi par la mission de formulation, sera mis en œuvre par le Programme. Le suivi des impacts socio-environnementaux des aménagements des périmètres irrigués, des infrastructures de marché et des routes rurales, définit par les Etude d'Impact Environnemental et Social, sera réalisé par des comités préfectoraux selon l'Arrêté n° 2012-8004-MDEEF-CAB-SGG du 21 aout 2012.

#### Renforcement des capacités

- 99. Des activités de renforcement des capacités sont prévues aux niveaux suivants :
- (a) Diffusion de techniques culturales productives, profitables et adaptées au changement climatique aux paysans via la mise en œuvre de Champs Ecole Paysan et de paysan relais<sup>231</sup>;
- (b) Amélioration de la sécurité nutritionnelle via l'amélioration des pratiques agricoles<sup>232</sup> et d'alimentation des ménages<sup>233</sup>.
- (c) Renforcement des capacités pour la création de dispositif de gestion et de maintenance des infrastructures économiques. Les différentes structures de gestion seront formées et fonctionneront sur base de prélèvements payés par les utilisateurs afin de garantir la durabilité des infrastructures.
- (d) Renforcement des acteurs institutionnels par le renforcement des services techniques du bureau des stratégies et du développement (BSD) du MINAGRI, et par le renforcement des consultant, des Bureau d'Etude e des Entreprises partenaires.

#### Financements complémentaires

22. La durée du Projet est de 6 ans de juin 2018 à mai 2024. Les couts totaux sont estimés à 97 millions de dollars EU (taxes incluses).

100. Le plan de financement repose sur: l'allocation PBAS 2016-2018 du FIDA pour 30,9 millions de d'US\$, correspondant à 31,8% du coût total; un prêt de l'OFID pour 15 millions d'US\$, soit 15,5% du coût total; un don du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire pour 5 millions de d'US\$ (4,2 millions d'euros), soit 5,2% du coût total; la contribution du Gouvernement de Guinée pour d'une part 11,0 millions d'US\$ en exonérations de taxes, soit 11,3% du coût total; et une contribution des bénéficiaires pour 4,3 millions d'US\$, soit 4,4% du coût total. Le gap financier de 30,9 millions de d'US\$, soit 31,8% du coût total, pourra provenir du PBAS 2019-21 (selon les conditions financières

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Pour l'adoption à grande échelle des pratiques culturale valorisées telles que rotations/associations de cultures, gestion intégrée de la fertilité des sols, options de culture attelée, micro-irrigation à pompage solaire, intégration « agriculture-élevage »

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> Rotation/association des cultures riches en éléments nutritifs

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Valorisation nutritionnelle des produits, éducation nutritionnelle

à déterminer et sujette à la disponibilité des fonds et des procédures internes) ou par des cofinancements identifiés pendant la mise en œuvre.L'ensemble des activités du Projet, ainsi que les mesures d'atténuation et les études complémentaires à mener au cours de la mise en œuvre du Projet sont intégrées au budget du Projet.

#### H. Suivi et évaluation

- 101. Des Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) seront réalisées dans le cadre des Dossier d'Appel d'Offre (DAO) pour les aménagements des périmètres irrigués, des infrastructures de marchés et des routes rurales, afin de caractériser les zones d'intervention et les impacts socioenvironnementaux et proposer des mesures d'atténuation adéquates.
- 102. Le système de suivi-environnemental sera (i) validé et intégré dans un PGES ; (ii) validé conjointement avec les autorités compétentes ; (iii) mis en œuvre par les autorités compétentes ; (iv) intégré au système de suivi-évaluation mis en place par l'UGP (Unité de Coordination et de Gestion du Programme).
- 103. Le suivi des impacts socio-environnementaux, définit par les Etude d'Impact Environnemental et Social, sera réalisé par des comités préfectoraux selon l'Arrêté n° 2012-8004-MDEEF-CAB-SGG du 21 aout 2012.

#### I. Informations complémentaires requises pour achever l'examen critique

- 104. Le Projet fait état à la fois de travaux, ouvrages ou aménagements intéressant les eaux de surface dans le cadre d'aménagement hydro-agricoles<sup>234</sup>, et de travaux d'amélioration de l'accès aux marchés, par la réhabilitation de pistes rurales et la construction de marchés de demi-gros<sup>235</sup>. Au regard de ces activités, des Etude d'Impact Environnementale et Social seront mises en œuvre dans le cadre des DAO selon les textes réglementaires en vigueur et les directives du FIDA afin de déterminer la localisation et l'ampleur des impacts, afin de s'assurer que les activités ne perturbent pas de zones sensibles et afin de déterminer les mesures d'atténuation adéquates.
- 105. Les EIES prévues pour les activités d'aménagements hydro-agricoles, d'infrastructures de marchés et de routes rurales doivent être réalisées et approuvées avant leur mise en œuvre. Les étapes de réalisation sont :
  - Le promoteur porte à la connaissance du Ministère en charge de l'environnement la note conceptuelle de projet. Celui-ci lui demande de produire un projet de TDR. Ces TDR sont validés par le Ministère en effectuant une visite sur le site du projet;
  - Le promoteur réalise ou fait réaliser l'EIES par un consultant et le rapport est évalué par le Ministère de l'environnement. Le processus de validation du rapport inclut une étape de consultation publique organisée par Ministère, le cas échéant. En cas d'approbation du rapport un avis de conformité environnementale est délivré au promoteur;
  - Le promoteur réalise et exploite son projet. Pendant ces phases, des activités de surveillances et de suivi sont effectuées par les agents du Ministère en lien avec les mesures prévues dans le PGES. Un certificat de conformité est délivré au promoteur pour attester le niveau de mise en œuvre du PGES<sup>236</sup>.
- 106. Un suivi socio-environnemental sera effectué tout au long de la période de mise en œuvre du Programme, selon le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES). Des comités préfectoraux sont créés pour la réalisation du suivi socio-environnemental selon le PGES pour les activités d'aménagements des périmètres irrigués, d'infrastructures de marché et de construction/remise en état des routes rurales.<sup>237</sup>

 $<sup>^{234}</sup>$  Décret n°199/PRG/SGG/89 du 18 novembre 1989

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> SECAP Note Catégorie Socio-Environnementale

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> Arrêté n° 990/MRNE/SGG/90 du 31 mars 1990

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> Arrêté n° 2012-8004-MDEEF-CAB-SGG du 21 aout 2012

- 107. Dans le cas d'une modification du Projet et d'impact environnementaux avérés sur des zones sensibles d'intérêt écologique, la réalisation d'une EIES *ex post* à l'achèvement du Projet sera planifiée et budgétée.
- 108. Les premières observations ne soulignent pas la nécessité d'un <u>Cadre d'Action de</u> Réinstallation (CAR) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR).
- 109. Le Projet ne fait pas état de l'utilisation significative de pesticide, il promeut la combinaison de techniques agricoles pour l'intensification raisonnée des productions culturales. Aucun de Plan de lutte contre les ravageurs n'est donc planifié.

#### J. Ressources budgétaires et calendrier

110. Sur la base des conclusions et mesures convenues entre la Guinée et le FIDA, le Gouvernement de Guinée a sollicité le concours du FIDA pour la formulation et le financement du Projet AgriFARM dans 15 préfectures des régions de Haute et Moyenne Guinée sur la base de l'utilisation du PBAS 2016-2018 du FIDA de 30,9 millions de dollars EU complétée par un financement de 15 millions de dollars EU de l'OFID et un don du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire de 5 millions de dollars des EU. Une seconde allocation additionnelle de 30,9 millions de dollars EU sera envisagée sur le PBAS 2019-2021 en fonction des recommandations de la revue à mi-parcours.

# K. Compte rendu des consultations avec les bénéficiaires, la société civile, le grand public, etc.

- 111. La phase de conception du Projet a permis de rencontrer les parties prenantes suivantes qui ont activement contribué à la formulation des composantes et de leurs activités. Ainsi la mission a été reçue par SE M. Naby Youssouf Kiridi Bangoura, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ministre de l'Agriculture par intérim, par SE M. Thierno Mamadou Cellou Diallo, Ministre Conseiller à la Présidence chargé du Développement Rural, par SE Mme. Baldé Assiatou, Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts, par SE M. Yombouno Marc, Ministre du Commerce, par SE M. Mohamed Tall, Ministre de l'Elevage et des Productions Animales, et par SE M. Frédéric Loua, Ministre de la Pêche, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime.
- 112. Des rencontres ont eu lieu avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le développement rural dont le PAM, la FAO, la BAD, et l'Ambassade du Royaume de Belgique.
- 113. Les deux missions de formulation se sont rendue en Haute et Moyenne Guinée du 1er au 17 novembre 2017 et du 14 au 31 janvier 2018 où elle a été reçue par les Gouverneurs de Labé, Mamou et Kankan, par les préfets de Mali, Koundara, Lélouma, Tougué, Mamou, Dabola, Kouroussa, Siguiri, Mandiana, Dalaba, Dinguiraye, Gaoual et Kérouané.
- 114. Des séances de travail ont été organisées avec les services techniques, l'ANPROCA, des organisations paysannes faîtières, des ONG potentielles d'intervention, les Chambres d'Agriculture, les Chambres du Commerce et les institutions financières. La mission a rencontré M. le Directeur National de la Pisciculture. Des visites de sites ont été organisées afin de permettre à la mission d'échanger avec les populations concernées.

# Annexe 1 : Questions servant à guider les choix dans l'examen critique du risque climatique

Question	Oui	Non	Complément d'explication à la réponse "Oui"
Est-ce que le groupe cible du Projet dépend de ressources naturelles sensibles au climat (cultures sensibles à la sécheresse, cultures pluviales, espèces halieutiques migratrices, etc.) ?	Х		Agricultures irriguée et pluviale dépendantes de la ressource en eau de surface et de la pluviométrie. Faible diversification des activités ou des sources de revenus
Est-ce que la zone du Projet a fait l'objet de phénomènes météorologiques extrêmes dans le passé (tels que inondations, sécheresse, tempêtes tropicales, vagues de chaleur)?	Х		Sècheresses au cours de la dernière décennie
Les changements de température, les précipitations ou les conditions météorologiques extrêmes pourraient-elles affecter l'impact du Projet, sa durabilité ou son coût pendant son cycle de vie ?	X		Perte partielle/totale de récolte par sécheresse ou inondation  Arrêt des travaux d'aménagement hydro-agricoles, des marchés et des infrastructures routières en cas d'inondation.
Est-ce que la variabilité du climat pourrait affecter la productivité agricole dans le cadre du Projet (cultures/élevage/pêche) ou l'incidence des ravageurs et des maladies ?	X		La variabilité climatique va demander l'utilisation de variétés de semence moins sensibles au stress hydrique. Le Programme mettra également en œuvre des pratiques plus productives, plus profitables et d'adaptation aux changements climatiques.  L'évolution de la pression parasitaire est difficile à prévoir, mais des techniques de rotation/association des cultures et d'agroforesterie devrait la réduire
Est-ce que les aléas climatiques pourraient avoir un impact négatif sur des étapes clé des chaines de valeur identifies dans le Projet (de la production à la mise en marché) ?	Х		Rupture de flux suite à de mauvaises récoltes, à des blocages des routes suite aux inondations.
Est-ce que le Projet a un potentiel pour intégrer des mesures de résilience climatique sans des coûts supplémentaires importants (Exemple : application de normes de construction améliorées, extension des programmes de renforcement de capacités, intégration politique des enjeux lies aux risques climatiques) ?	X		Pratiques agroécologiques, techniques d'agroforesterie, de rotation/d'association de culture, de semences améliorées, de combinaison des agricultures irriguée et pluviale, d'intégration agriculture-élevage, aménagement durable des bassins versants et aménagements hydroagricoles, entrainant des couts mais ayant des impacts directs sur les rendements et la sécurité de la production.
Le Projet pourrait-il bénéficier d'une analyse des risques climatiques et de la vulnérabilité plus détaillés pour mieux identifier les populations rurales les plus vulnérables, améliorer le ciblage et identifier des mesures complémentaires d'investissement pour gérer les risques climatiques ?		X	Les populations les plus vulnérables socio- économiquement sont certainement les mêmes que celles vulnérables en premier aux changements climatiques.

#### Annexe 2 : Plan de Gestion Environnementale et Sociale

Paramètres	Activité	Indicateur de performance	Baseline	Responsabilité du Monitoring	Moyen de Monitoring
Foncier / Accès à la terre	Suivi de l'accès à la propriété / terre pour les femmes et les jeunes	Nombre de femmes et de jeunes devenant propriétaire / ayant eu accès à la terre Nombre de conflits reportés	Titre foncier/ Rapport d'enquête	Comités préfectoraux / Programme	Analyse documentaires / Enquêtes
Ressource en eau superficielle	Suivi de l'utilisation des produits et des pollutions phytosanitaires (zones irriguées)	Quantité de produits utilisés / ha Qualité des eaux de rivières avoisinantes	Rapport d'enquête Analyses	Comités préfectoraux / Programme	Enquêtes / Prélèvements
	Gestion de la ressource (Association des usagers)	Gestion opérationnelle	Rapport d'enquête	Comités préfectoraux / Programme	Enquêtes / Prélèvements
Ressource en eau souterraine	Suivi de la ressource en eau souterraine	Niveau de la nappe Qualité des eaux souterraines	Mesure piézométrique Analyses physico chimiques	Comités préfectoraux / Programme	Enquêtes / Mesures / Prélèvements
Ressources forestière	Suivi des impacts du brulis et de la déforestation sur la ressource forestière	Indicateur de couvert forestier	Cartographie / Rapport d'enquête	Comités préfectoraux / Programme	Analyse cartographique / Enquêtes
Biodiversité	Aménagements hydro-agricoles et routes rurales	Richesse alpha (floristique et faunistique)	Rapport d'enquête	Comités préfectoraux / Programme	Analyses documentaires / Enquêtes

#### Annexe 3: textes législatifs

#### Codification des études d'impact sur l'environnement

Décret n°199/PRG/SGG/89 du 18 novembre 1989

Art.1.- Conformément aux dispositions des articles 82 et 83 de l'ordonnance n°045/PRG/87 du 28 Mai 1987, portant Code de l'Environnement, la réalisation de tout projet d'aménagement, d'ouvrage, d'installation visé en annexe du présent Décret doit être précédée d'une étude d'impact sur l'environnement annexée au dossier technique de demande d'autorisation et adressé : en trois exemplaires à la Direction Nationale de l'Environnement.

Art.2.- Les travaux d'entretien et de grosse réparation relatifs aux ouvrages, aménagements et installations visés à l'article 1 ne sont pas soumis à la procédure de l'étude d'impact sur l'environnement.

Art.3.- Conformément à l'article 82 de l'ordonnance n°045/PRG/87 du 28 Mai 1987, portant Code de l'Environnement, la réalisation de l'étude d'impact requise au présent décret incombe au pétitionnaire ou maître de l'ouvrage qui prendra toutes dispositions appropriées pour recruter la personne chargée d'exécuter pour son propre compte une telle étude.

Par exception à cette règle, le Ministre chargé de l'Environnement peut, par arrêté, chargé une personne publique de faire l'étude d'impact aux frais du pétitionnaire ou maître de l'ouvrage.

Toutefois le coût de l'étude doit être compatible avec l'importance du projet.

Art.4.- Le contenu de l'étude d'impact requise du pétitionnaire ou du maître de l'ouvrage doit être en relation avec l'importance des travaux et aménagements projetés et avec leurs incidences prévisibles directement ou indirectement sur l'environnement.

Art.5.- Lorsque la réalisation d'un projet d'aménagement, d'ouvrage ou d'installation ne figurant dans la liste dressée en annexe au présent décret présente des dangers ou des inconvénients graves pour les intérêts mentionnés à l'article 6 de l'ordonnance n°045/PRG/87 du 28 Mai 1987, portant code de l'Environnement, Le Ministre de l'Environnement peut, par arrêté, rendre obligatoire la présentation par le pétitionnaire ou le maître de l'ouvrage d'une notice d'impact sur l'environnement dont le contenu précisé par l'arrêté sus-visé doit répondre, entre autre, aux prescriptions de l'article 4.

Art.6.- L'étude d'impact s'insère dans les procédures réglementaires d'habilitation existante sans allongement des délais d'instructions normaux, en complément des études techniques, économiques et financières requises, elle doit permettre de motiver la décision administrative en intégrant la perspective de protection de l'environnement dans les proiets.

Art.7.- Conformément à l'article 83 de l'ordonnance n°045/PRG/87 du 28 Mai 1987, portant Code de l'Environnement, le contenu, la méthodologie et la procédure de l'étude d'impact sur l'environnement seront réglementés par voie d'arrêté du Ministre chargé de l'Environnement et publié au Journal Officiel de la République.

Liste des travaux, ouvrages et aménagements soumis à la présentation d'une Etude d'Impact sur l'Environnement

#### 1. Aménagement rural

Défrichement des bois et forêts à usage commercial ou industriel supérieur à 10 ha.

## 2. Domaine public maritime et fluvial

- Concession d'endigage
- Installations portant occupation du domaine public maritime et fluvial de l'Etat et ses dépendances.
- Travaux de construction et d'aménagement des ports.
- Recherche et exploitation des ressources minérales dans les zones maritimes soumises à la souveraineté o la juridiction guinéenne.
- Installation d'aquaculture.
- Etablissements de pêche maritime industriels.
- Installations susceptibles de rejeter des substances dans le milieu marin.

#### 3. Secteur de l'énergie

- Travaux de construction et d'aménagement de barrages hydroélectriques et de centrales thermiques d'une puissance supérieure à 500 KW.
- Construction de lignes électriques d'une puissance supérieure à 225KW.
- Installations de stockage souterrain des hydrocarbures liquides ou liquéfiés dont la capacité est supérieure à 3.000m

## 4. Extraction de matériaux

Travaux d'exploitation des carrières.

- Mines : concession et exploitation minières
- Stockage souterrain des déchets industriels.

### 5. Infrastructures de transport

- Construction d'aérodrome
- construction de voies ferrées
- Construction de routes
- Travaux de canalisation pour le transport d'hydrocarbures (oléoducs), de gaz (gazoducs) ou de substances chimiques.

#### 6. Installations classées

Installation classée de première classe

#### 7. Secteur du tourisme et des loisirs

- Installations de camping et caravaning touristiques
- Etablissements hôteliers d'une capacité supérieure à 50 lits
- Etablissements de loisirs ouvrant la nuit (dancings, etc.).

# 8. Travaux, ouvrages ou aménagements intéressant les eaux continentales

- Programmes d'aménagement des cours d'eau.
- Travaux et ouvrages d'adduction d'eau.
- Programme d'irrigation

#### 9. Urbanisme

Exécution des projets d'urbanisation (création de zones industrielles et résidentielles, programmes d'assainissement comportant des stations d'épuration et de traitement).

# Appendice 6 : Premier Programme de travail et budget annuel (PTBA) 18 mois

			0	antités						O		_			
0-4-	L No. 116-	11-1-6-	Qu	antites	Total	Coût	Total TTC	FIDA	OFID	Sources de finan FBSA	Gouverne	2011	Bénéficiaire		Type
Code	Libellés	Unités	2018	2019	Total	Unitaire	Total IIC	Montants %		% Montants	% Montants	w %		, Catég.	. Dép.
	Participant de Barriottes familiates de l'Arras de Barriottes de l'Arras de l						40.040.000		Montants	% Montants					
	Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique						10 910 326 9 540 116	9 347 383 8 067 813	-	-	1 562 943 1 472 303		-	4	-
	Aménagements productifs et résilients au risque climatique						9 540 116 1 184 287	1 181 320	-	-				_	-
	Aménagement durable des sous-bassins versants										2 967		-	_	-
	Renforcement des capacités des services techniques et des communautés		1			10.000	309 266	306 299	-	-	2 967	_		- 0.4	111/507
	Formation de formateurs /a	session	-	2	2	10 302	20 604	20 604				_		IV	INVEST.
	Formation des communautés des BV /b	session	-	28	28	2 060	57 691	57 691					<del></del>	IV V	INVEST.
	Manuel de formation - conception	HJ unité		60 10 000	10 000	515	30 906 20 604	30 906 20 604				_		V	INVEST.
	Manuel de formation - Impression et diffusion		-			2						_		VI	
	Partenariat avec radios locales	diffusion	-	14	14	309	4 327	4 327				_	<del></del>		INVEST.
	Education environnementale - formation enseignants /c	session	-	14	14	10 302	144 228	144 228				-		IV	INVEST.
	Education environnementale - micro-projets pedagogiques	forfait	-	28	28	515	14 423	14 423			0.000	400/		VII	INVEST.
	Appui moyens déplacements ST Environnement, eaux et forêts /d	unité	L	8	8	2 060	16 483	13 516			2 967	18%			INVEST.
	Elaboration participative des plans d'aménagement des sous bassins versants						407 959	407 959	-		-		-	4	4
	a. Formation méthodologie et approche						133 926	133 926							
	Assistance technique	HJ	-	100	100	515	51 510	51 510				_		V	INVEST.
	Formation Services techniques /e	session	-	8	8	10 302	82 416	82 416						IV	INVEST.
	b. Animation des processus participatif /f						245 188	245 188							
	Cartographie participative /g	session	-	14	14	10 302	144 228	144 228						IV	INVEST.
	Identification des sites prioritaires	session	-	14	14	3 091	43 268	43 268						IV	INVEST.
	Selection des options d'aménagement	session	-	14	14	3 091	43 268	43 268						IV	INVEST.
	Validation des options d'aménagement	session	-	14	14	1 030	14 423	14 423						IV	INVEST.
	c. Diagnostic foncier sur chaque BV /h	forfait	-	14	14	2 060	28 846	28 846						V	INVEST.
	Mise en oeuvre des plans simplifiés d'aménagement des sous bassins versants						364 042	364 042	-	-	-		-		
	Gestion durable des forêts existantes	hectare	-	952	952	62	58 845	58 845						VII	INVEST.
	Développement agroforesterie dans tapades, jardins de case et champs externes	hectare	-	741	741	206	152 676	152 676						VII	INVEST.
	Création de plantations d'arbres fruitiers	hectare	-	423	423	361	152 521	152 521						VII	INVEST.
	Appui aux partenaires pour la mise en oeuvre de la sous-composante	forfait			-	-	103 020	103 020						VII	INVEST.
	B. Aménagement des bassins de production						8 335 380	6 866 044	-	-	1 469 336		-		
	1. Aménagement mares						1 091 185	894 771	-	-	196 413		-		
A120101	Etudes socio-foncière	hectare	180	360	540	75	40 621	33 310			7 312	18%		1	INVEST.
A120102	Etudes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	180	360	540	242	130 569	107 066			23 502	18%		1	INVEST.
A120103	Travaux	hectare	-	180	180	4 868	876 185	718 472			157 713	18%	,	1	INVEST.
A120104	Contrôle	hectare	-	180	180	243	43 809	35 924			7 886	18%			INVEST.
A1202	2. Aménagement périmètres pluviaux						3 867 925	3 171 698	-	-	696 226	1	-		
A120201	Etudes socio-foncière	hectare	800	1 050	1 850	75	138 894	113 893			25 001	18%			INVEST.
A120202	Etudes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	800	1 050	1 850	198	367 076	301 002			66 074	18%	,	1	INVEST.
A120203	Travaux	hectare	-	800	800	4 002	3 201 862	2 625 527			576 335	18%	,	1	INVEST.
A120204	Contrôle	hectare	-	800	800	200	160 093	131 276			28 817	18%			INVEST.
A1203	3. Aménagement périmètres irrigués						3 147 106	2 580 627		-	566 479		-		
A120301 I	Etudes socio-foncière	hectare	430	120	550	75	41 007	33 626			7 381	18%	,		INVEST.
A120302	Etudes (Technique, APS, APD, DAO et EIES)	hectare	430	120	550	320	175 746	144 112			31 634	18%	,		INVEST.
	Travaux	hectare	-	430	430	6 490	2 790 812	2 288 466			502 346	18%	,	- 1	INVEST.
A120304	Contrôle	hectare	-	430	430	325	139 541	114 423			25 117	18%			INVEST.
	4. Appui à la Maitrise d'Oeuvre /i			•	•		172 401	172 401	-	-	-		-		
A120401	a. Assistance technique						172 401	172 401					-		1
	Expert International	HJ	30	100	130	615	79 992	79 992						V	INVEST.
	Expert National (Chef de mission)	HM	-	12	12	2 576	30 906	30 906						v	INVEST.
	Experts Nationaux auprès des 2 antennes	HM	1 -	24	24	2 060	49 450	49 450						v	INVEST.
	Perdiem expert intl	HJ	1 -	15	15	309	4 636	4 636						V	INVEST.
	Perdiem expert nat/chef de mission	HJ	1 -	30	30	124	3 709	3 709						V	INVEST.
	Perdiem expert nat antennes	HJ	t -	30	30	124	3 709	3 709				_		V	INVEST.
	5. Appui Institutionnel aux SPGR et BTGR	1 10				127	56 764	46 546	l .		10 218	_			1.446201.
11205															
	Motos /i	unité	Ι.	19	19	2 060	39 148	32 101	-		7 047	_		<del>                                      </del>	INVEST.

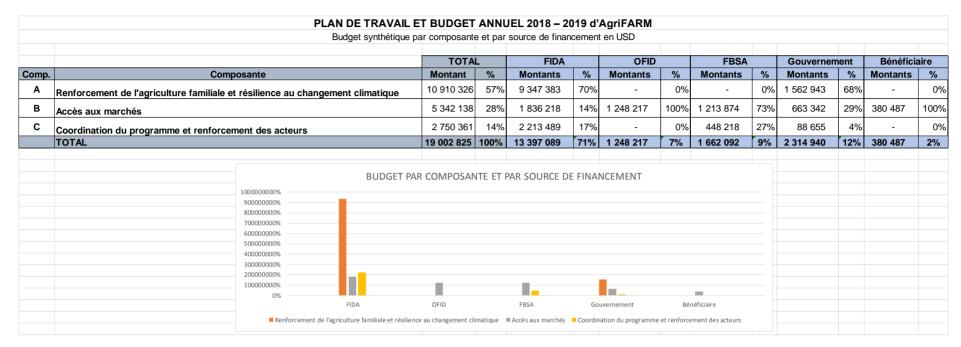
440	A Australian and decrease handles consider an amoface to be					-	7 707	7 707								
A13 A1301	A. Aménagement des sous bassins versants en agroforesterie						7 727 7 727	7 727 7 727	-		-			-		
A1301	Renforcement des capacités des services techniques et des communautés     Appui moyens déplacements ST Environnement, eaux et forêts //	forfait		15	15	515	7 727	7 727	-		-	-	-	-	IV.	FONCT.
A130101		Torrait	-	15	15	515	12 723	12 723							IX.	FUNCT.
A1401	B. Aménagement Bassin de Production								-		-	-		-		
A140101	1. Appui Institutionnel aux SPGR et BTGR	forfait	_				12 723	12 723	-		-		-	-	107	FONCT.
A140101	Fonctionnement And Handle and Andread Control of the Control of th	Torrait	-	19	19	670	12 723 <b>616 153</b>	12 723 <b>572 967</b>	-			43 186			IX	FUNCI.
A21	Amélioration de la productivité agricole						198 142	180 670			-	17 472				
A210101	A. Recherche développement			6 000	6 000	5	198 142 27 472	27 472	-		-	1/4/2		-	VI	INVEST.
A210101 A210102	Production manuels et fiches techniques sur le riz et le maïs /a  Atelier de formation formateurs conseillers agricoles sur les itinéraires techniques	manuel session	-	2	2	1 717	3 434	3 434					+		IV	INVEST.
A210102	Etudes de cas et formation analyse genre & SEAGA	forfait	-	3	3	4 464	13 393	13 393		_			+		V	INVEST.
A210103	Tests d'adaptabilité technico-économique en milieu paysan	test	-	32	32	1 259	40 292	40 292							VI	INVEST.
A210104	Prime transport, communication chercheurs	mois		48	48	343	16 483	16 483					+		VII	INVEST.
A210106	Véhicules 4x4 double cabine /b	unité	_	2	2	30 906	61 812	50 686		_	-	11 126	18%		- 11	INVEST.
A210107	Motos techniciens recherche	unité		4	4	2 060	8 242	6 758				1 483	18%		- "	INVEST.
A210107	Ordinateurs	unité		2	2	2 060	4 121	3 379				742	18%		iii	INVEST.
A210109	Equipement logistique	lot	-	1	1	22 893	22 893	18 773				4 121	18%		III	INVEST.
A22	B. Conseil agricole	100		<u> </u>		EE 000	236 889	212 658	-		-	24 230	1070	-		ii tti Edi:
A220101	Formation des conseillers /c	session	-	4	4	3 091	12 362	12 362				2.200			IV	INVEST.
A220102	Formation des producteurs semenciers	session	-	- '		-	-	002					1		IV	
A220103	Assistance technique FAO pour CEP	forfait	-	1	1	30 906	30 906	30 906							V	INVEST.
A220104	Mise en place et suivi des Champs Ecoles Paysans	CEP	-			-	-	-					1		IV	INVEST.
A220105	Module CEP Agroforesterie	session	-	4	4	1 030	3 606	3 606							IV	INVEST.
A220106	Appui à la production de semences communautaires (producteurs semenciers)	paysan	-	-	-	-	-	-							VI	INVEST.
A220107	Prime transport et communication /d	mois	-	-	-	-	-	-							VII	INVEST.
A220108	Journée porte ouverte	journée	-	-	-	-	-	-							IV	INVEST.
A220109	Voyages d'études	voyage	-	2	2	9 157	18 315	18 315							IV	INVEST.
A220110	Motos conseillers agricoles	unité	-	25	25	2 060	51 510	42 238				9 272	18%		II.	INVEST.
A220111	Véhicules 4 x 4 double cabine pour encadreurs	unité	-	2	2	30 906	61 812	50 686				11 126	18%		- 11	INVEST.
A220112	Ordinateurs	unité		2	2	2 060	4 121	3 379				742	18%		111	INVEST.
A220113	Equipement logistique	lot	-	1	1	17 170	17 170	14 079				3 091	18%		- 10	INVEST.
A220114	Contrôle qualité et supervision DRA / DPA	forfait		15	15	2 472	37 087	37 087							V	INVEST.
A23	C. Production et contrôle qualité semences						155 368	153 884	-		-	1 483		-		
A230101	Fourniture semences de bases riz, maïs et légumineuses	tonne	38	73	111	1 035	114 847	114 847							VI	INVEST.
A230102	Contrôle qualité semences	forfait	-	3	3	10 760	32 280	32 280							VI	
A230103	Motos conseillers agricoles	unité	-	2	2	2 060	4 121	3 379				742	18%		II.	INVEST.
A230104	Ordinateurs	unité	-	2	2	2 060	4 121	3 379				742	18%		III	INVEST.
A24	A. Fonctionnement véhicules et moto	forfait	-	1	1	25 755	25 755	25 755							IX	FONCT.
A3	Appui aux groupements de producteurs et aux associations à la base						703 061	655 608	-		-	47 453	1	-		
A31	A. Associations d'Usagers de l'Eau						393 276	351 513	-		-	41 763	1	-		
A310101	Superviseurs	unité	1	1	2	2 456	3 684	3 684					-		V	INVEST.
A310102	Animateurs	unité	12	36	48	1 538	73 811	73 811					_		V	INVEST.
A310103	Vehicule /a	unité	3	-	3	30 300	90 900	74 538				16 362	18%		- 11	INVEST.
A310104	Motos	unité	15	-	15	2 020	30 300	24 846				5 454	18%		II	INVEST.
A310105	Materiel informatique de bureau /b	lot	1		1	3 030	3 030	2 485		_		545	18%		III	INVEST.
A310106 A310107	Fonctionnement bureau ANPROCA	forfait	-	1	1	618	618	618							VI	INVEST.
A310107 A310108	Ressources humaines partenaire ingénierie sociale	forfait	1	-	1	30 300	66 559 30 300	66 559 24 846				5 454	18%		III	INVEST.
ASTUTUO	Véhicule PIS Motos PIS	unité unité	20		20	2 020	40 400	33 128				7 272	18%		- 11	INVEST.
4040400			0	1	1	872	1 133	1 133				1 212	18%		VI	INVEST.
A310109							37 087	30 412				6 676	18%		III	INVEST.
A310110	Appui fonctionnement bureau	forfait	- 0	12	12											
A310110 A310111	Appui fonctionnement bureau Équipement GPS + ordinateurs AUE	unité	-	12	12	3 091						00.0	1070		31.7	
A310110 A310111 A310112	Appul fonctionnement bureau  Appul fonctionnement bureau  Experiment GPS - ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau	unité session	-	-		-	-	-				00.0	1070		IV V	
A310110 A310111 A310112 A310113	Appui fonctionnement bureau Equipement GPS + ordinateurs AUE Ateliers d'échanges, mise en réseau Assistance technique	unité	-	12 - 1	12 - 1	,	- 15 453	- 15 453	-				1070		IV V	
A310110 A310111 A310112 A310113 A32	Appi fonctionnement bureau  Equipment GPS + ordinateurs AUE  Ateliers d'echanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands	unité session forfait	-	- 1	- 1	- 15 453	15 453 177 889	15 453 <b>173 290</b>	-		-	4 600	1070	-	V	INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101	Appui fonctionnement bureau  Equipement GPS - ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs	unité session forfait	-	1 2	1 2	15 453 2 472	15 453 177 889 4 945	15 453 173 290 4 945	-		-		1070		V	INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102	Appui fonctionnement bureau  Equipement GPS + ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Supenviseurs  Animateurs	unité session forfait an unité	- 18	- 1 2 66	- 1 2 84	15 453 2 472 1 539	15 453 177 889 4 945 129 260	15 453 173 290 4 945 129 260	-		-	4 600			V	INVEST. INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102 A320103	Apput fonctionnement bureau  Equipment GPS - ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs  Animateurs  Motos	unité session forfait  an unité unité	- - - 18 5	- 1 2 66	- 1 2 84 5	15 453 2 472 1 539 2 020	- 15 453 177 889 4 945 129 260 10 100	15 453 173 290 4 945 129 260 8 282	-		-		18%		V V V	INVEST. INVEST. INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102 A320103 A320104	Appui fonctionnement bureau  Equipement GPS + ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs  Animateurs  Motos  Appui fonctionnement bureau	unité session forfait an unité unité forfait	- 18	- 1 2 66 - 1	- 1 2 84 5	15 453 2 472 1 539 2 020 872	15 453 177 889 4 945 129 260 10 100 1 133	15 453 173 290 4 945 129 260 8 282 1 133	-		-	<b>4 600</b>	18%		V V V II VI	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102 A320103 A320104 A320105	Appui fonctionnement bureau  Equipement GPS + ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs  Arimateurs  Motos  Appui fonctionnement bureau  Ordinateurs coopératives	unité session forfait  an unité unité forfait unité unité	- - - 18 5	- 1 2 66 - 1 10	- 1 2 84 5 1	- 15 453 2 472 1 539 2 020 872 1 545	- 15 453 177 889 4 945 129 260 10 100 1 133 15 453	- 15 453 <b>173 290</b> 4 945 129 260 8 282 1 133 12 671	-		-	4 600			V V V II VI	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102 A320103 A320104 A320105 A320106	Appul fonctionnement bureau  Equipement GPS - ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs  Animateurs  Motos  Appul fonctionnement bureau  Ordinateurs coopératives  Ateliers d'échanges, mise en réseau	unité session forfait  an unité unité forfait  unité session	- - - 18 5	- 1 2 66 - 1 10 1	- 1 2 84 5 1 10	- 15 453 2 472 1 539 2 020 872 1 545 1 545	15 453 177 889 4 945 129 260 10 100 1 133 15 453 1 545	15 453 173 290 4 945 129 260 8 282 1 133 12 671 1 545	-		-	<b>4 600</b>	18%		V V V III III IV	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
A310110 A310111 A310112 A310113 A32 A320101 A320102 A320103 A320104 A320105	Appui fonctionnement bureau  Equipement GPS + ordinateurs AUE  Ateliers d'échanges, mise en réseau  Assistance technique  B. Coopératives aux services marchands  Superviseurs  Arimateurs  Motos  Appui fonctionnement bureau  Ordinateurs coopératives	unité session forfait  an unité unité forfait unité unité	- - - 18 5	- 1 2 66 - 1 10	- 1 2 84 5 1	- 15 453 2 472 1 539 2 020 872 1 545	- 15 453 177 889 4 945 129 260 10 100 1 133 15 453	- 15 453 <b>173 290</b> 4 945 129 260 8 282 1 133 12 671	-		-	<b>4 600</b>	18%		V V V II VI	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.

***	O Las Broth Command Street			-			404 000	400.005			1 4004					
	C. Leadership femmes et jeunes Superviseurs	an	1	1 1	2	2 456	131 896 3 684	130 805 3 684	-	-	1 091		•	-	V	INVES
A330102	Animateurs	unité	18	42	60	1 536	92 173	92 173							V I	INVES
A330103		unité forfait	3		3	2 020	6 060	4 969			1 091	18%		$\vdash$	II I	INVES
A330104 A330105	Appui fonctionnement bureau Voyages d'échange	forfait	- 0	- 1	- 1	872	1 133	1 133							IV I	INVEST
A330106	Ateliers de formation, partage, échange	session	-	5	5	3 091	15 453	15 453							IV I	INVES:
	Formations leadership	session	-	5	2 5	5 151 618	10 302	10 302						$\vdash$	IV I	INVES
	Manifestations, évènements  Amélioration de la sécurité nutritionnelle	Torrait	-	5	5	618	3 091 <b>50 995</b>	3 091 <b>50 995</b>	-	-	-		-		IV I	INVES
A41	A. Appui à l'amélioration des pratiques nutritionnelles et autonomisation des femmes						7 211	7 211	-	-	-		-			
A4101	1. Production et distribution d'un Guide Alimentaire	1					-									
A410101	Diagnostic sur les choix et pratiques alimentaires  Consultant(e) Nutrition / Sécurité Alimentaire	forfait mois		-	-	-	-	-							V I	INVEST
A410103	Consultant(e) Communication et graphisme	mois	-	-	-	-	-	-							V	INVES
A410104	Traduction	mois	-	-	-	-	-	-							V	INVEST
	Production et distribution des exemplaires guides alimentaires  2. Mise en place d'un module nutrition pour le curriculum CEP	unité	-	-	-		6 181	6 181			-			-	VI I	INVES
	Consultante en sécurité alimentaire et nutritionnelle et autonomisation femmes	mois	-	3	3	2 060	6 181	6 181	-	-			-	-	V I	INVES
A410102	Formation/mise a niveau conseilleres	session		-	-	-	-	-							IV I	
	Consultation technique contrôle qualité avec UGANC	mois	-	-	-	-	-	-							V I	
	Formations des formateurs 3. Promotion de produits à haute valeur nutritive	session	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-+	IV I	INVES
A410301	Recherche et tests sur produits	mois	-	-	-	-	-	-							V I	INVES
A410302	Subventions partielles équipements (40%) et emballages (20%)	forfait		-		-		-						$\equiv$	VII I	INVES
	Promotion sociale produits infantiles (farines MISOLA et produits fortifiés NutriGuinée)  Démonstrations culinaires, dégustations et sensibilisation dans UTDE	forfait		-		_	-	-	-	•	-		-	$\vdash$	IV I	INVES
	5. Sensibilisation et formation	ionaii			<u> </u>	·	- :		-	- 1	-		-			HVEO
A410501	Seances de sensibilisation et formation	session	-	-	-	-	-	-							IV I	
A410502 A4106	Vidéos /a 6. Provision pour mise en ouevre	video forfait	-	-	-	-	1 030	1 030							VI I	
	B. Distribution de kits agricoles	ioriait				-	43 784	43 784	-	-	-				***	HVES
	Kits agricoles	unité	-	500	500	77	38 633	38 633							VI I	INVES
A420102	Provision pour mise en ouevre	forfait	-	1	1	5 151	5 151	5 151 1 836 218	1 248 217	1 213 874	663 342		380 487		VI I	INVES
	Accès aux marchés Réhabilitation d'infrastructures économiques d'accès au marché						5 342 138 3 571 831	1 836 218 1 072 908	1 248 217 1 248 217	1 213 874 618 794	663 342 631 913		380 487		-	
	A. Pistes rurales et tronçons de routes nationales						1 522 216	-	1 248 217	-	273 999		-			
	1. Pistes rurales	1			,		273 486	-	224 259		49 227		-			
	Etudes (APS, APD, EIES, DAO) / pistes rurales (PR) /a Travaux de réhabilitation / pistes rurales (PR)	km km	11	222	233	865 22 175	201 444 66 525		165 184 54 551		36 260 11 975	18% 18%				INVEST
B110102	Surveillance et contrôle permanent des travaux (cabinets de contrôle) / pistes rurales /b	km		3	3	1 298	3 894		3 193		701	18%			1 1	
B110104	Dispositif de supervision conjointe et d'encadrement technique (DNNR) /c	km		3	3	541	1 623		1 331		292	18%			1 1	INVES
B1102 B110201	2. Routes nationales	Line	00	114	207	4.470	1 195 175	-	980 044	-	215 132 43 944	1 1 100/	-	$\vdash$	$\overline{}$	IND/EC
B110201 B110202	Etudes (APS, APD, EIES, DAO) / tronçons de routes nationales (RN) /d Travaux d'entretien / tronçons de routes nationales (RN)	km km	93	28	207 28	1 179 31 370	244 136 878 349		200 191 720 246		158 103	18% 18%		-+	+ 1	INVEST
B110203	Surveillance et contrôle permanent des travaux (cabinets de contrôle) / tronçons de routes nationales /e	km	-	28	28	1 839	51 489		42 221		9 268	18%			1 1	INVEST
	Dispositif de supervision conjointe et d'encadrement technique (DNGR) /f	km		28	28	757 <b>26 778</b>	21 202 53 555		17 385 43 915		3 816 9 640	18% <b>0</b>		$\vdash$		INVES
	3. Assistance technique B. Infrastructures de marché de demi-gros - FIDA	forfait	1	1	2	26 / /8	713 663	585 203	43 915	-	128 459	1	-		- 1	INVES
B120101	Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /g	marché	2	-	2	34 466	68 933	56 525			12 408	18%			1 1	INVES
	Travaux de construction	marché		1	1	887 002	532 201	436 405			95 796	18%		=	_	INVES
B120103	Equipements /h Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /i	forfait marché	-	1 1	1 1	121 564 53 004	72 938 31 802	59 809 26 078			13 129 5 724	18% 18%		$\vdash$	111 1	INVES
B120105	Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /j	marché	-	1	1	12 981	7 788	6 386			1 402	18%			i	INVES
B13	C. Infrastructures de marché de collecte - FIDA						531 316	435 679	-		95 637		-			
	Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /k Travaux de construction	marché marché	2	3	5 1	11 805 305 042	59 027 427 059	48 402 350 188			10 625 76 871	18% 18%				INVEST
	Equipements /I	marché	-	1	1	9 375	13 125	10 762			2 362	18%				INVES
B130104	Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /m	marché	-	1	1	18 389	25 745	21 111							T	INVEST
B130105 B14	Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /n  D. Infrastructures de marché de demi-gros - FBSA /o	marché	-	1	1	4 543	6 360	5 216			4 634	18%			$\div$	
	D. Hill doct doctor of the mail offe de defining to a - 1 DOA/O							5210		_	1 145	18% 18%			i i	INVES
	Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /p	marché	-	-	-	-	:	5210	-	-		18%	•		1 1	INVES
B140102	Travaux de construction	marché marché	-	-		-	•	5210	-	-	1 145	18% 18% 18%	-		1 1	INVES INVES
B140102 B140103	Travaux de construction Equipements /q	marché forfait	-	-	-		- - - -	5210	-	-	1 145	18% 18% 18% 18%	-		1 1	INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104	Travaux de construction	marché	-	-		-	-	5 2 10	-	-	1145	18% 18% 18%	•		1 1	INVES INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15	Travaux de construction Equipements / / Equipements / / Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / r Dispensifi de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) / s E, Infrastructures de marché de collecte - PESA  Infrastructures de marché de collecte - PESA	marché forfait marché marché	-	-	-	-	- - - - - 743 430	5216	-	- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	1 145 - - - - - - 133 817	18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVES INVES INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 <b>B15</b> B150101	Travaux de construction  Equipements /q  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Disposifi de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /t	marché forfait marché marché	-				- - - - - <b>743 430</b> 34 997	-		28 697	1 145 - - - - - - 133 817 6 299	18% 18% 18% 18% 18% 18%	-			INVEST INVEST INVEST INVEST INVEST
B140102 B140103 B140104 B140105 <b>B15</b> B150101 B150102	Travaux de construction  Equipments // Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Sieveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Disposifi de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Intrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /t  Travaux de construction	marché forfait marché marché	-	- 2 2	3 2	- - - - - - 11 666 305 042 9 375	- - - - - 743 430	-			1 145 - - - - - - 133 817	18% 18% 18% 18% 18% 18%	-			INVEST INVEST INVEST INVEST INVEST INVEST
B140102 B140103 B140104 B140105 <b>B15</b> B150101 B150102 B150103 B150104	Travaux de construction Equipements // Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entrettien (par les STD) /s E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /r Travaux de construction Equipements /u Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v	marché forfait marché marché marché marché marché marché	3 -	- - - - 2 2 2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617	-		28 697 525 283 16 143 31 666	1 145 - - - - - - - - - - - - -	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105	Travaux de construction  Equipments /q  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /t  Travaux de construction  Equipments //  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) //  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché	3 -		3 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541	-		28 697 525 283 16 143 31 666 7 823	1 145 - - - - - - - - - - - - -	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17	Travaux de construction  Equipements //  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /r  Travaux de construction  Equipements /u  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w  F. Assistance technique internationale pour les marches	marché forfait marché marché marché marché marché marché	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389	- - - - - 743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206	- 52 025	85%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159	1 145 	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B2	Travaux de construction  Equipments // Desposition    Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Intrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /r  Travaux de construction  Equipments /u  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Miss en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206 694 320	52 025 52 025 371 376 291 515	-	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 291 515	1 145 - - - - - - - - - - - - -	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	-			INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B21 B21	Travaux de construction Equipments // Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /t Travaux de construction Equipments /u Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w F. Assistance technique internationale pour les marches Gestion et maintenance des infrastructures économiques Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et structures de gestion des infrastructures Equipment du prestataire	marché forfait marché marché marché marché marché marché forfait	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206 694 320 607 784 81 204	52 025 371 376 291 515 40 602	50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 40 602 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B21 B210101 B210101 B210101	Travaux de construction  Equipments // Desposition    Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Intrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /r  Travaux de construction  Equipments /u  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Équipment du prestataire  Ressources humaines du prestataire	marché forfait marché marché marché marché marché forfait forfait forfait	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206 694 320 607 784 81 204 81 204	52 025 52 025 371 376 291 515 40 602 65 095	50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 40 602 509 65 095 509	1 145 	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B210101 B210101 B210102 B210101 B210103 B210103 B210103	Travaux de construction  Equipments // Capuments // Capum	marché forfait marché marché marché marché marché marché forfait forfait forfait forfait	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 559 19 667 38 617 9 541 61 206 694 320 607 784 81 204 130 189 64 785 62 430	52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215	50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 40 602 65 095 509 32 293 301 215 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	:			INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B150101 B150102 B150103 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B21 B210101 B210102 B210103 B210103 B210104 B210103 B210104	Travaux de construction Equipments // Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r Dispositif de supervision conjointe et encadement technique entretten (par les STD) /s E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /t Travaux de construction Equipments /u Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) // Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w F. Assistance technique internationale pour les marches Gestion et maintenance des infrastructures économiques Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures Équipment du prestataire Ressources humaines du prestataire Fonctionnement véhicule et bureau prestataire Formation et échanges	marché forfait marché marché marché marché marché marché forfait forfait forfait forfait forfait forfait forfait	3 -	2	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206 694 320 607 764 81 204 130 189 64 785 62 430 72 447	52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209	50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 40 602 509 65 095 509 32 293 31 215 509 36 209 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES
B140102 B140103 B140104 B140104 B140105 B15 B150101 B150101 B150101 B150105 B17 B2 B2 B210102 B210101 B210101 B210103 B210103 B210103 B210105 B210105 B210105	Travaux de construction  Equipments // Capuments // Capum	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 -	2 2 1	3 2 2 2 2 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603	743 430 34 997 640 589 19 687 38 617 9 541 61 206 694 320 130 189 64 785 62 430 72 417	52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 15 291 515 291 515 40 602 65 095 509 32 293 31 215 500 36 209 50 38 209 50 38 209 50 38 209 50 38 209 50 38 209 50 38 209 50 38 209 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES
B140102 B140103 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B2 B21 B210101 B210102 B210103 B210103 B210105 B210105 B210106 B210106 B210106	Travaux de construction Equipments // Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r Dispositif de supervision conjointe et encadement technique entretien (par les STD) /s E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) /r Travaux de construction Equipments /u Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v Dispositif de supervision conjointe et encadement technique entretien (par les STD) /w F. Assistance technique internationale pour les marches Gestion et maintenance des infrastructures économiques Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures Équipment du prestataire Ressources humaines du prestataire Formation et échanges Formation et échanges Assistance technique intervelòule et bureau prestataire Formation et échanges Assistance technique sous-régionale prestataire Assistance technique sous-régionale prestataire Assistance technique sous-régionale prestataire	marché forfait marché marché marché marché marché marché forfait forfait forfait forfait forfait forfait forfait	3 1	2 2 1	- - - - - 3 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 3 863 7 727	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 155 291 515 291 515 40 602 509 65 095 509 32 393 31 215 509 36 209 509 38 209 509 38 309 39 309 30 309 31 215 509 31 215 509 32 39 33 363 509 509 509 509 509 509 509 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVEST IN
B140102 B140103 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B150101 B150102 B150104 B150105 B17 B2 B2 B2 B2 B210101 B210102 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210104 B210105 B210105 B210105 B210107 B210107 B210107 B210108	Travaux de construction  Equipements //  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Infrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAC) /r  Travaux de construction  Equipements /u  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Equipement du prestataire  Ressources humaines du prestataire  Formation et échanges  Assistance technique internationale pour les Assistance technique internationale pour les Assistance technique sous-régionale prestataire  Formation et échanges  Assistance technique sous-régionale prestataire  Fornationnement véricule et bureau prestataire  Fornationnement véricule et bureau prestataire  Fornation et échanges  Assistance technique sous-régionale prestataire  Fornationnement marché (salaires équipe, petit équipement)  Motos	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1	3 2 2 2 2 2 2 2 1 	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 3 863 7 727 6 692	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY
B140102 B140103 B140103 B140105 B15 B15 B150101 B150101 B150103 B150104 B150104 B150104 B210102 B210102 B210103 B21010	Travaux de construction  Equipments ()  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /r  Dispositif de supervision corpinte et encadrement technique entretien (par les STD) /s  E. Intrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS APD, EIES, DAO) /r  Travaux de construction  Equipments ()  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) /v  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) /w  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Équipment du prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fornation et échanges  Assistance technique sus-régionale prestataire  Contrôle qualité et supervision DRC/DPC  Fonctionnement marché (salaires équipe, petit équipement)  Motos  Véhicules	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1	3 2 2 2 2 2 2 2	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 3 863 7 727 6 692 49 692	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 155 291 515 291 515 40 602 509 65 095 509 32 393 31 215 509 36 209 509 38 209 509 38 309 39 309 30 309 31 215 509 31 215 509 32 39 33 363 509 509 509 509 509 509 509 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B150101 B150102 B150103 B150103 B150105 B210103 B210105 B210102 B210101 B210102 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210103 B210104 B210105 B21010	Travaux de construction  Equipments // Emulatives de marché de collecte - FBSA  ELintrastructures de marché de collecte - FBSA  ELintrastructures de marché de collecte - FBSA  Elitudes (APS APD, EIES, DAO) /r  Travaux de construction  Equipments // Equip	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1	3 2 2 2 2 2 2 2 1 	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 3 863 7 727 6 692	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 686 7 623 9 181 155 291 515 40 602 509 65 095 31 215 509 31 215 509 31 295	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY
B140102 B140103 B140103 B140105 B15 B150101 B150101 B150103 B150104 B150103 B150104 B150105 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B1010102 B2101010 B210103 B210103 B210103 B210103 B21010105 B21010105 B21010105 B21010105 B21010107 B21010107 B21010109 B21010109 B21010109 B21010109 B21011009 B21011009 B21009 B21011009 B21011009 B21011009 B21011009 B21011009 B21011009 B	Travaux de construction  Equipments / (2)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Equipments / (8)  Entrestructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) / (8)  Equipments / (9)  Equipments / (9)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (9)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (9)  Dispositif de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) / (v)  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Équipment du prestataire  Ressources humaines du prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fonctionnement véhicule et supervision DRC/DPC  Fonctionrement marché (salaires équipe, petit équipement)  Motos  Vehicules  Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes /a  Petit équipement  Sessions de recyclage/formation technique des CVEP	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	15	3 2 2 2 2 2 2 2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	305 042 9 375 18 389 4 543 30 603 - - - - - 515 515 2 040 30 300		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 3 3 863 7 722 6 692 49 692	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 686 7 623 9 181 155 291 515 40 602 509 65 095 31 215 509 31 215 509 31 295	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES: IN
B140102 B140103 B140104 B150101 B150101 B150101 B150102 B150103 B150104 B150105 B17 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2 B2	Travaux de construction  Equipments // Equip	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1 1 15		305 042 9 975 18 389 4 543 30 603 		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 6 692 6 692 7 727 6 986 7 9 861 30 412	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 686 7 623 9 181 155 291 515 40 602 507 65 995 32 393 31 215 509 18 029 18 029 19 509 34 809 36 209 509 18 029 509 18 029 509 18 029 509 509 509 509 509 509 509 509 509 50	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVES
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B15 B15 B150102 B150101 B150105 B17 B2 B210102 B210101 B210101 B210102 B210103 B210103 B210104 B210105	Travaux de construction  Equipments / (2)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Equipments / (8)  Entrastructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) / (8)  Travaux de construction  Equipments / (9)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (9)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (9)  Disposiff de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) / (v)  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Équipment du prestataire  Ressources humaines du prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Contrôle qualité et supervision DRC/DPC  Fonctionrement marché (salaires équipe, petit équipement)  Motos  Vehicules  Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes /a  Petit équipment  Sessions de recyclage/formation technique des CVEP  Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des informations commerciales  Contrat d'affichage des prix	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1 1 15		305 042 9 975 18 389 4 543 30 603 		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 6 692 6 692 7 727 6 986 7 9 861 30 412	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 686 7 623 9 181 155 291 515 40 602 509 65 095 31 215 509 31 215 509 31 295	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B15 B150101 B150102 B150103 B150105 B2010105 B210102 B210103 B210101 B210103 B210101 B210105 B	Travaux de construction  Equipments / (2)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Equipments / (8)  Entratructures de marché de collecte - FBSA  Etudes (APS, APD, EIES, DAO) / (7)  Travaux de construction  Equipments / (8)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Surveillance et contrôle permanent des travaux (bureau de contrôle) / (7)  Disposiff de supervision conjointe et encadrement technique entretien (par les STD) / (w)  F. Assistance technique internationale pour les marches  Gestion et maintenance des infrastructures économiques  Mise en place et accompagnement des plateformes multi-acteurs et/ structures de gestion des infrastructures  Équipment du prestataire  Ressources humaines du prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Fonctionnement véhicule et bureau prestataire  Contrôle qualité et supervision DRC/DPC  Fonctionnement marché (salaires équipe, petit équipement)  Motos  Vehicules  Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes /a  Petit équipment  Sessions de recyclage/formation technique des CVEP  Mise en place du dispositif de noterique des CVEP  Mise en place du dispositif de noterique des CVEP  Mise en place du dispositif de noterique des CVEP  Mise en place du dispositif de collecte, traitement et diffusion des informations commerciales  Contrôle que des prix  Diffusion avec les radios communautaires  Diffusion avec les radios communautaires	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait	3 1	2 2 1 1 15	3 2 2 2 2 2 2 2 2 	305 042 9 975 18 389 4 543 30 603 	743 430 34 997 640 559 19 687 38 617 9 541 61 206 697 784 81 204 130 189 64 785 62 430 72 417 36 057 7 727 15 453 66 537 37 087 49 450	52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 3 863 7 727 7 861 30 412 49 450	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 9 181 155 291 515 291 515 40 602 65 095 32 393 36 209 31 215 30 507 18 029 507 49 692 507 49 692 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507 - 507	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY
B140102 B140103 B140104 B140105 B15 B15 B15 B150101 B150102 B150103 B150105 B2010105 B210102 B210103 B210101 B210103 B210101 B210105 B	Travaux de construction  Equipments // Epides //	marché forfait marché marché marché marché marché marché marché marché forfait contratt	3 1	2 2 1 1 15	3 2 2 2 2 2 2 2 2 	305 042 9 975 18 389 4 543 30 603 		52 025 371 376 291 515 40 602 65 095 32 393 31 215 36 209 18 029 6 692 6 692 7 727 6 986 7 9 861 30 412	50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50% 50%	28 697 525 283 16 143 31 666 7 823 9 181 159 291 515 291 515 40 602 66 995 32 293 31 215 503 31 215 503 36 209 509 18 029 509 49 692 509 49 692 509 49 692 509 509 509 509 509 509 509 509 509 509	1 145	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVESTINATION OF THE PROPERTY

B210106	Assistance technique sous-régionale prestataire	forfait		-	-	36 057	18 029	50%		18 029	50%					VI	INVEST.
B210107	Contrôle qualité et supervision DRC/DPC	forfait	-	15 15	515	7 727	3 863	50%		3 863	50%					VII I	
B210108	Fonctionnement marché (salaires équipe, petit équipement)	forfait				15 453	7 727	50%		7 727	50%					VII I	
B210109	Motos Vehicules	forfait forfait	4	4 8	2 040 30 300	16 322 121 200	6 692 49 692	50% 50%		6 692 49 692	50%	2 938 21 816	18% 18%			11 1	INVEST.
B210110	Mise en place du dispositif d'entretien et de maintenance des pistes /a	IUITAIL			30 300	86 537	79 861	30 /6	-	49 092	3076	6 676	10 /0	-		" "	IIVEST.
B220101	Petit équipement	lot	-	12 12	3 091	37 087	30 412		-	-		6 676	18%			111	INVEST.
B220102	Sessions de recyclage/formation technique des CVEP	session		24 24		49 450	49 450									IV I	
B23	Mise en place du dispositif de collecte, traitement et diffusion des informations commerciales					-	-		-	-		-		-			
B230101	Contrat d'affichage des prix	forfait		-	-		-	50%		*	50%					VI I	
B230102	Diffusion avec les radios communautaires	contrat				-	-	50%		*	50%				<b> </b>		INVEST.
B230103 B3	Renforcement activités prestataire (base de donnée, communication, logiciels)  Financement du micro entreprenariat agricole et rural	forfait	L		· · · · ·	1 075 987	391 934	50%	-	303 566	50%	-		380 487		VII I	IIVESI.
B31	Accès au financement					634 145	126 829		-	126 829		-		380 487			
B310101	Riziculture piscicole (aménagement)	nombre	-	40 40	3 434	137 360	27 472	20%		27 472	20%			82 416	60%	VII I	INVEST.
B310102	Matériel agricole de production	nombre		50 50	3 434	171 700	34 340	20%		34 340	20%			103 020	60%	VII I	INVEST.
B310103	Matériel agricole de transformation	nombre	-	60 60	3 434	206 040	41 208	20%		41 208	20%			123 624	60%		INVEST.
B310104		nombre	-	4 4	28 617	114 467	22 893	20%		22 893	20%			68 680	60%		INVEST.
B310105 B310106		nombre		10 10	458	4 579	916	25% 20%		916	25%			2 747		VII I	
B310100	Renforcement des capacités des IF	Hombre	-	10 1 10	436	223 210	133 926	2076	-	89 284	20%	-		- 2 141	00 /6	VII	INVEST.
B320101	Assistance technique aux IFP	nombre	-	3 3	57 233	171 700	103 020	60%		68 680	40%					V I	INVEST.
B320102	Etude mise en place du crédit stockage	nombre	-	1 1		30 906	18 544	60%		12 362	40%						INVEST.
B320103	Accompagnement à la gestion des fonds des OPA	nombre	-	2 2	10 302	20 604	12 362	60%		8 242	40%				-	V I	
B320104	Revue du porteuille avec contribution AgriFARM + audit annuel	forfait	-   -	-   -			494 470	60%			40%					V I	INVEST.
B33 B330102	Renforcement des promoteurs et des PME	nombre		8 8	22 893	218 631 183 147	131 179 109 888	60%	-	73 259	40%	-		-		V	INVEST.
B330102	Assistance technique préparation des organismes d'appui Assistance technique mise en place des unités semi-industrielles	nombre	-	1 1	28 617	28 617	17 170	60%		11 447	40%						INVEST.
B330103	Education financière des femmes et des jeunes	session	-	15 15		6 868	4 121	60%		2 747	40%					IV I	
С	Coordination du programme et renforcement des acteurs					2 750 361	2 213 489		-	448 218		88 655					
C1	Coordination et gestion du projet					2 169 981	1 716 655		-	372 307		81 019		-			
C11	Activités de prédémarrage					335 573	326 982		-	-		8 590		-			
C1101	1. Réfection bureaux		, ,			47 723	39 132		-	-		8 590		-			
C110101 C110102	Rehabilitation bureaux Mamou	forfait forfait	1 .	1	15 908 15 908	15 908 15 908	13 044 13 044				-	2 863 2 863	18% 18%				INVEST.
C110102	Rehabilitation bureaux Labé Rehabilitation bureaux Kankan	forfait	1 1	1	15 908	15 908	13 044					2 863	18%				INVEST.
C110103	2. Cabinet de recruitment	forfait	1 .	. 1	80 800	80 800	80 800					2 003	1070			v i	
C1103	3. Assistance technique	1.2				141 400	141 400		-	-		-		-			
C110301	Expert international d'appui au demarrage	mois	4 .	. 4	25 250	101 000	101 000									V I	INVEST.
C110302	Experts nationaux d'appui au démarrage	mois	8 -													V	INVEST.
				- 0		40 400	40 400				$\vdash$				-		
C1104	4. Ateliers de lancement du projet /a	forfait	2 -	. 2	30 300	60 600	60 600									IV I	INVEST.
C1104 C1105	Ateliers de lancement du projet /a     Réunion comité de pilotage			. 2		60 600 5 050				44E 20E		25 207					INVEST.
C1104 C1105 C12	4. Ateliers de lancement du projet /a  5. Réunion comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b	forfait session	1 .	1	30 300 5 050	60 600 5 050 140 592	60 600		-	115 285 74 538		25 307 16 362	18%			IV I	INVEST.
C1104 C1105	4. Ateliers de lancement du projet /a  5. Réunion comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b	forfait	2 -	1	30 300 5 050 30 300	60 600 5 050 140 592 90 900	60 600		-	74 538		25 307 16 362 364	18% 18%	-		IV I	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101	A. Ateliers de lancement du projet /a     5. Réunion comité de pilotage     Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b     Vehicule 4x4 double cabin	forfait session unité	2 1	3 1 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717	60 600 5 050 140 592	60 600		-			16 362	18% 18% 18%			IV I IV I II I III I	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunion comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4xé double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau	forfait session unité unité lot lot	3 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 1 1 1 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665	60 600		-	74 538 1 656 15 487 13 665		16 362 364 3 400 3 000	18% 18% 18%	-		IV I IV I II I III I	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105	4. Ateliers de lancement du projet /a  5. Réunion comité de pilotage  Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b  Vehicule 4x4 double cabin  Moto  Equipement informatique  Mobilier bureau  Video projecteur	forfait session  unité unité lot lot unité	3 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 1 1 1 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020	60 600		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656		16 362 364 3 400 3 000 364	18% 18% 18% 18%	•		IV	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflorations haut debit	unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 3 1 1 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525	60 600		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455	18% 18% 18% 18% 18%	-		IV	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunion comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipment informatique Mobilier brueau Video projecteur Imprimarte multiforictions haut debit Groupe électrogène	forfait session  unité unité lot lot unité	3 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 1 1 1 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525 7 575	60 600		•	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364	18% 18% 18% 18%			IV	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforacions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé (c	unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 3 1 1 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525	60 600			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 23 561	18% 18% 18% 18% 18%			IV I IV I III I III I III I III I III I III I I	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunion comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipment informatique Mobilier brueau Video projecteur Imprimarte multiforictions haut debit Groupe électrogène	forfait session unité unité lot lot unité unité unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 3 1 1 11 11 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525 7 575 130 896	60 600 5 050 -		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364	18% 18% 18% 18% 18% 18%			IV	INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST. INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130103	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réuinno comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4xé double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflorations haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4xé double cabin Moto Moto Equipement informatique	unité unité lot lot unité	2 1 1 3 1 11 11 1	2 1 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 2 020 13 736	60 600 5 050 - - 107 335 74 538 1 656 11 264		•	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 <b>23 561</b> 16 362 364 2 472	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			IV	INVEST.
C1104 C1105 C12 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13 C130101 C130102 C130103 C130103	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitilorations haut debit Groupe électrogère Antenne de Labér ( Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique	forfait session  unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité lot lot	2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515	60 600 \$ 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 2 020 13 736 12 120	60 600 5 050 - - 107 335 74 538 1 656 11 264 9 938			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 <b>23 561</b> 16 362 364 2 472 2 182	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•		IV	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C130103 C130101 C130102 C130103 C130104 C130104 C130105	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réuinno comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4xé double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflorations haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Moto Moto Moto Moto Mot	forfait session  unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité	2 1 1 3 1 11 11 1	2 1 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 3 030 3 030 3 030 3 030 3 030 4 030 5 030 6 030	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 2 020 13 736 12 120 2 020	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 <b>23 561</b> 16 362 364 2 472 2 182 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130103 C130104 C130105 C130105 C130106 C130105 C130106 C130106 C130107	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante mulifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labe /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante mulifonctions haut debit Uniformatique Moto projecteur Imprimante mulifonctions haut debit Imprimante mulifonctions haut debit	forfait session  unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 1 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 2 020 2 020 2 020 3 030 4 020 6 020	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 16 665 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 2 020 13 736 12 120 2 020 2 2525	60 600 5 050 - - - - - - - - - - - - - - - - - -			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 3 64 455 1 364 23 561 16 362 364 2 472 2 182 3 64 455	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			IV	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C130103 C130101 C130102 C130103 C130104 C130104 C130105	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réuinno comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4xé double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflorations haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Moto Moto Moto Moto Mot	forfait session  unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 1 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 3 030 3 030 3 030 3 030 3 030 4 030 5 030 6 030	60 600 5 050 140 592 90 900 2 020 18 887 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 2 020 13 736 12 120 2 020	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 <b>23 561</b> 16 362 364 2 472 2 182 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			IV	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130104 C130106 C130106 C130106 C130107 C14 C140101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réuinno comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé (c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Inprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin	forfait session  unité unité lot lot unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 1 3 3 11 11 11 11 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 2 020 1 777 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 3 030 3 030 3 030	80 600 505 505 505 505 505 505 505 505 50	107 335 74 538 1 686 11 284 9 938 1 686 2 071 6 212 107 335 74 538			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 23 561 16 362 2 472 2 182 364 4 455 1 364 2 2 3 561 1 364 2 3 561 1 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C12 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120107 C130101 C130101 C130101 C130101 C130107 C14 C130101 C140101 C140101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Labbé (e Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Moto projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Equipement informatique Moto projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Antennée de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin	forfait session unité unité lot lot unité	3	2 1 1 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 30 300 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 5 75 3 300 2 020 2 020 3 7 575 3 0 20 2 020 2 020 3 0 2 020 4 7 575 5 7 5 7 5 5 5 6 7 5 7 5 7 5 7 5 7 5 7 5	60 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 364 455 1 364 23 561 1 364 2 472 2 182 3 64 455 1 364 455 1 364 455 3 64 3 64 3 64 3 64 4 65 3 64 4 65 3 64 4 65 3 64 4 65 3 64 4 65 3 64 4 65 3 64 4 65 5 64 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13 C130101 C130102 C130103 C130101 C130102 C130106 C130107 C14 C130107 C14 C140101 C140101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réuinno comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforcitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé (c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique MotoBier bureau Video projecteur Imprimante multiforcitors haut debit Groupe électrogène Autenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique MotoBier bureau Video projecteur Imprimante multiforcitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique	forfait session unité unité lot lot unité unité unité unité unité lot lot unité	3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 2 020 1 777 1 515 2 020 2 255 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 2 071 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 264			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 3 64 455 1 364 2 472 2 472 3 641	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120107 C13 C130103 C130104 C130105 C130107 C140107 C1	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Labbé (e Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Equipement informatique Motole projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Kankan /d Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole des Realine (All Motole Carole electrogène Antennée de Kankan /d Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole Equipement informatique Motole Equipement informatique Motole Equipement informatique	forfait session unité lot lot lot unité lot unité lot unité lot lot unité	3	3 3 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 3 0 300 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 2 525 7 575 3 300 2 020 1 717 2 020 1 717 2 020 1 717 2 020 1 717 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 1 525 1 757 1 757	60 600 1 60 600 1 60 600 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 1 165 1 16			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 382 364 3 400 3 000 3 000 384 455 1 364 23 561 16 362 364 2 472 2 182 364 455 1 364 455 1 364 2 472 2 182 3 40 4 55 1 3 64 4 55 1 3 64 2 4 72 2 182 3 40 4 5 5 1 3 6 4 4 5 5 1 3 6 4 4 5 5 1 3 6 4 2 4 7 2 2 4 7 2 2 18 2 3 5 1 3 6 4 4 5 5 1 3 6 4 4 5 5 1 3 6 4 2 4 7 2 2 4 7 2 2 1 8 2 3 5 1 3 6 4 4 5 5 1 3 6 4 2 4 7 2 2 4 7 2 2 4 7 2 2 4 7 2 3 5 1 3 6 4 2 4 7 2 3 6 4 2 4 7 2 4 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C13 C130101 C130102 C130103 C130101 C130102 C130106 C130107 C14 C130107 C14 C140101 C140101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifronctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifronctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifronctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifronctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Video projecteur	forfait session unité unité lot lot unité unité unité unité unité lot lot unité	3	2 2 3 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 2 071 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 264			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 3 64 455 1 364 2 472 2 472 3 641	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C120101 C120101 C120102 C120103 C120103 C120106 C120106 C120107 C130101 C130101 C130102 C130101 C130103 C130104 C130105 C130103 C130104 C140101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Labbé (e Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Equipement informatique Motole projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antennée de Kankan /d Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole des Realine (All Motole Carole electrogène Antennée de Kankan /d Vehicuté 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Motole Equipement informatique Motole Equipement informatique Motole Equipement informatique	forfait session unité lot lot unité lot lot lot lot lot unité	3	2 2 3 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 1 717 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 355 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 2 071 1 6 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 300 3 300 364 455 1 364 455 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 1 82 3 561 1 364 2 472 2 1 82 3 561 1 364 2 472 2 1 82 3 561 1 364 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C1201 C120102 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130103 C130104 C130105 C130106 C130106 C130107 C14 C140101 C140102 C140104 C140106 C140106 C140107 C15	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicude 4x4 double cabin Equipment informatique Mobilier bureau Vydeo projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicude 4x4 double cabin Mobilier bureau Vydeo projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicude 4x4 double cabin Mobilier bureau Vydeo projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicude 4x4 double cabin Motio Equipment informatique Motio projecteur Imprimante multifonctions haut debit Equipment informatique Motio projecteur Vydeo projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Equipment informatique Motio projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène	forfait session unité unité lot lot unité	3	2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 3 0 300 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 2 020 1 717 3 0 300 2 020 2 020 2 020 2 020 3 0 300 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	80 600 1 40 502 1 99 90 2 020 1 88 87 1 665 2 2020 2 2020 3 7 575 3 886 9 9 900 1 2 120 2 020 1 3 7 86 9 9 900 1 3 7 86 9 9 900 1 3 7 86 9 9 900 1 3 7 86 9 9 900 1 3 7 86 9 9 900 1 3 7 86 9 9 900 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 1 621 2 071 6 212 1 07 335 74 538 1 656 11 264 1 656 1 1 264 1 656 1 1 264 1 656 1 1 264 1 656 1 6 212 2 071 6 2 071 6 071 7 0			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3400 3 3000 3844 455 1584 23 561 16 362 364 455 1 384 2 472 2 182 364 2 472 3 561 16 362 364 2 472 3 561 16 362 364 2 472 3 561 1 384 364 2 472 3 561 3 564 3	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%	•			INVEST.
C1104 C1105 C120 C12010 C12010 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C140101 C140102 C140103 C140104 C140106 C140107 C15	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Groupe électrogène Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations (deresse /e	forfait session unité	3	3 3 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 525 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 3 0 300 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 1 717 2 020 2 020 2 020 1 717 3 0 300 2 020 2 020 2 020 2 020 3 0 300 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 2071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 2071 1 624 9 938 1 656 2 2071 1 656 1 1 264 9 938 1 656 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 3 300 364 455 1 364 455 1 364 2 3561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 6 362 3 64 455 1 364 455 1 364 455 1 364 455 1 364 2 372 2 182 3 641	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%				INVEST.
C1104 C1105 C12 C120102 C120104 C120102 C120104 C120105 C120106 C120107 C130102 C130103 C130101 C130102 C130103 C130104 C140101 C140101 C140101 C140106 C140107 C150107 C15010	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Equipment informatique Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipment informatique Moto projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Vyleo projecteur Imprimarte multiforcitors haut debit Groupe électrogère Renforcement uniforcitors haut debit Groupe électrogère Renforcement uniforcitors haut debit Groupe électrogère Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique	forfait session unité unité lot unité	3	2 2 3 4 4	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 3 300 2 020 1 717 3 30 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 3 0 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 777 5 75 1 757 1 757	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 1 656 2 071 6 212 6 212 6 212 6 212 7 4 538 7 4 538 7 4 538 7 4 538 8 1 656 8 1 1 264 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9			74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3400 3 3000 3844 455 1584 23 561 16 362 364 455 1 384 2 472 2 182 364 2 472 3 561 16 362 364 2 472 3 561 16 362 364 2 472 3 561 1 384 364 2 472 3 561 3 564 3	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130101 C140101 C140103 C140104 C140105 C140107 C15 C140107 C15 C140107 C15 C140107 C15 C140107 C15 C140106 C140107 C15 C140106 C140107 C15 C140106 C140107 C15 C140106 C140106 C140106 C140106 C140106 C140106 C140106 C140106 C150101 C16 C150101 C16 C150101 C16 C160101 C16010	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé (c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé (c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiforctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations devieses /e Assistance technique pour demarrage et gestion projet	forfait session unité unité lot lot unité	3	2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 2 525 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 3 0 300 2 020 1 717 2 1515 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 7	80 600   140 592	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 1 621 2 071 1 621 2 071 1 621 2 071 1 621 2 071 2 07		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 2 071 6 212		16 362 364 3 400 3 000 3 300 364 455 1 364 455 1 364 2 3561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 641 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120102 C120102 C120103 C120103 C120103 C120104 C120106 C120107 C130107 C130102 C130101 C130102 C130103 C130104 C130105 C130107 C14 C140101 C140101 C140101 C140101 C140101 C140101 C150101 C150101 C150101 C16 C150101 C16 C160101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4v4 double cabin Equipment informatique Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /e Vehicule 4v4 double cabin Motilier Equipment informatique Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /e Vehicule 4v4 double cabin Motilier Equipment informatique Mobilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4v4 double cabin Motilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4v4 double cabin Motilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Remonement informatique Motilier bureau Vyleo projecteur Imprimante multifoncitors haut debit Groupe électrogène Remonement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique pour demarrage et gestion projet Activités de prédémarrage	forfait session unité unité lot unité	3	2 2 3 4 4	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 3 300 2 020 1 717 3 30 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 3 0 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 777 5 75 1 757 1 757	80 600 1 40 592 9 990 2 020 1 88 87 1 16 695 2 525 7 575 1 30 896 2 020 1 1 1 2 120 2 020 1 3 7 36 9 990 2 020 1 3 7 36 9 990 2 020 1 3 7 36 9 990 1 2 020 1 3 7 36 9 9 900 1 3 7 3 7 3 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9	107 335 74 538 1 656 1 1 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 11 264 9 938 1 656 2 071 2 071 2 071 2 071 2 071 2 071 2 071 3 071 2 071 3		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 627 2 627 2 627 2 72 2 72 2 72 2 72 2 7		16 362 364 3 400 3 000 3 300 364 455 1 364 455 1 364 2 3561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 641 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130101 C130101 C130102 C130103 C130104 C130105 C130106 C130106 C130106 C130106 C130107 C14 C140101 C140101 C140107 C15 C150101 C15 C150101 C15 C150101 C17 C17 C17 C17 C17 C17 C17 C17 C17 C1	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotoge Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multiflonctions haut debit Groupe électrogère Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Activités de prédémarrage 1. Personnel clé du projet (finterim)	forfait session unité unité lot unité	3	2 2 3 4 4	30 300 5050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 3 300 2 020 1 717 3 30 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 3 0 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 777 5 75 1 757 1 757	60 600 5 050 140 592 140 592 90 900 2 020 18 887 16 6665 2 020 2 525 7 575 130 896 90 900 12 12 120 2 020 13 736 90 900 13 736 90 900 13 736 14 12 120 2 020 2 020 14 12 120 2 020 2 020 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 1	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 284 9 938 1 656 1 1 284 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 284 9 40 804 2 57 55 6 3 630		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 627 2 627 2 627 2 72 2 72 2 72 2 72 2 7		16 362 364 3 400 3 000 3 300 364 455 1 364 455 1 364 2 3561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 641 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364 4 55 1 364	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130101 C130102 C130103 C130104 C130105 C130106 C130106 C130106 C130106 C130106 C130107 C14 C140101 C140101 C140101 C140105 C140106 C140107 C15 C150101 C15 C150101 C15 C170101 C170101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilototage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur linformatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique pour demarrage et gestion projet Activités de prédémarrage 1. Personnel cié du projet (interim) a. Indemnites personnel cié du projet (coordinateur	forfait session unité unité lot lot unité lot unité unité unité unité unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité unité lot unité	3	2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 1 717 1 515 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 717	60 600 140 592	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 4 0804 2 071 6 2 071 6 071		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130106 C130107 C14 C130107 C15 C170107 C1	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilotoge Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Unique finantique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante multifonctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Assistance technique 1. Personnel clé du projet (interim) a. Indemnitées personnel clé du projet Coordinateur 2. Coordinateurs adjoints	forfait session unité unité lot lot unité unité unité unité unité unité unité unité unité lot unité un	3 1 1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 3 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	30 300 5 050 2 020 1 777 1 515 2 020 2 225 7 575 30 300 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 020 1 717 1 515 2 020 2 525 7 575 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 11 284 938 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 11 284 9 938 1 656 2 11 284 9 938 1 656 2 12 40 804 40 804 40 804 40 804 40 804 25 755 63 630 23 23 230 4 040 6 660		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120106 C120107 C130102 C130101 C130101 C130101 C130102 C130103 C130104 C130106 C130107 C170107 C170101 C1701010 C1701010	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilototage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte multifonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte multifonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte multifonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte multifonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte multifonctions haut debit Groupe électrogère Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Assistance technique pour demarrage et gestion projet Activités de prédémarrage 1. Personnel cié du projet (interim) a. Indemnites personnel cié du projet (coordinateur adjoints)	forfait session unité unité iot lot unité lot unité lot unité lot unité	3	2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 5050 30 300 300 300 300 300 300	80 600 1 40 592 1 40 592 1 40 592 1 40 594 1 40	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 1 626 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 1 071 6 212 74 538 1 656 2 071 6 212 75 75 6 3 530 2 3 230 2 3 230 2 3 230 4 4040 6 6 66 6 66 6 66 6 66 6 66 6 66		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST.
C1104 C1105 C12 C120101 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120106 C120107 C13 C130101 C130101 C130105 C130107 C14 C130105 C130107 C14 C170107 C1	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilototage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Imprimation informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Assistance technique Activités de prédémarage 1. Personnel clé du projet (interim) a. Indemnites personnel clé du projet Coordinateur 2. Coordinateurs adjoints Responsable administratif et financier Responsable administratif et financier	forfait session unité unité lot unité unit	3 1 1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2 1 1 3 3 3 11 1 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 2 020 1 777 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 2 525 7 575 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 778 1 788 1 788 7 788 7 588 7 588	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 1 656 2 071 6 212 107 335 1 656 2 071 6 212 1 656 6 2 071 6 071 7 0		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST. INVEST
C1104 C1105 C1201 C12010 C12010 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120106 C120107 C130102 C130103 C130101 C130103 C130104 C130105 C130106 C130106 C130106 C130106 C130106 C130107 C14 C140101 C140101 C140101 C140101 C150101 C150101 C150101 C170101 C170101 C170101 C1701010 C1701010 C1701010 C1701010	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilototage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Eguipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogère Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimarte mutiflonctions haut debit Groupe électrogère Responsable suit-evaluation Responsable suit-evaluation a. Indemnites personnel cié du projet Coordinateurs adjoints! Responsable suit-evaluation	forfait session unité unité lot lot unité lot unité unité unité unité unité unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité lot unité unité lot unité un	3	2 2 3 3 3 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	30 300 5 5050 5	60 600 5 050 140 592 140 592 1 90 900 2 020 1 887 1 6665 2 020 1 3786 9 9 900 2 020 1 3 787 1 575 1 3 886 9 9 900 2 020 1 3 786 1 2 120 2 020 3 030 3 030 3 030	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 11 264 1 626 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 2 071 6 212 2 071 6 212 6 212 7 21		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST. INVEST
C1104 C1105 C12 C120102 C120102 C120103 C120104 C120105 C120106 C120107 C120107 C130102 C130101 C130102 C130101 C130102 C130103 C130101 C130102 C140107 C14 C140101 C140101 C140101 C150101 C15 C150101 C15 C170101 C170101 C170101 C170101 C170101 C170101 C170101	4. Ateliers de lancement du projet /a 5. Réunino comité de pilototage Unité de coordination et gestion du projet (UCGP) - Mamou /b Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Labé /c Vehicule 4x4 double cabin Moto Equipement informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Antenne de Kankan /d Vehicule 4x4 double cabin Moto Moto Moto Imprimation informatique Mobilier bureau Video projecteur Imprimante muitifonctions haut debit Groupe électrogène Renforcement capacites personnel projet Formations diverses /e Assistance technique Assistance technique Activités de prédémarage 1. Personnel clé du projet (interim) a. Indemnites personnel clé du projet Coordinateur 2. Coordinateurs adjoints Responsable administratif et financier Responsable administratif et financier	forfait session unité unité lot unité unit	3	2 2 3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	30 300 5 050 2 020 1 777 1 515 2 020 2 525 7 575 30 300 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 2 020 1 777 1 515 2 020 2 525 7 575 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 10 201 1 778 1 788 1 788 7 788 7 588 7 588	80 600 1 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	107 335 74 538 1 656 11 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 74 538 1 656 1 1 264 9 938 1 656 2 071 6 212 107 335 1 656 2 071 6 212 107 335 1 656 2 071 6 212 1 656 6 2 071 6 071 7 0		-	74 538 1 656 15 487 13 665 1 656 1 657 1 6 212 		16 362 364 3 400 3 000 3 364 445 1 364 455 1 364 2 3 561 16 362 2 472 2 182 3 561 16 362 3 561 2 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 2 472 2 182 3 561 1 364 4 55 1 364 4 55	18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18% 18%			N	INVEST. INVEST

C1801	1. Personnel		2	6		0.000	426 052	213 026	500/	-	213 026	500/	-		-			NOT
C180101 C180102	Coordinateur Responsable administratif et financier	mois mois	4	12	8 16	3 332 2 819	26 654 45 107	13 327 22 553	50% 50%		13 327 22 553	50% 50%				VII	II FON	
C180102	Responsable suivi-évaluation	mois	4	12	16	2 614	41 826	20 913	50%		20 913	50%					II FON	
C180103		mois	4	12	16	2 819	45 107	22 553	50%		22 553	50%					II FON	
C180105	Responsable de la composante 2	mois	4	12	16	2 819	45 107	22 553	50%		22 553	50%				VII		
C180106	Chargé des infrastructures productive, commerciale et d'aménagement	mois	4	12	16	2 614	41 826	20 913	50%		20 913	50%				VII	II FON	NCT.
C180107	Chargé du développement des initiatives économiques et du partenariat	mois	4	12	16	2 614	41 826	20 913	50%		20 913	50%					II FON	
C180108	Chargé de passation des marches	mois	4	12	16	2 102	33 625	16 812	50%		16 812	50%					II FON	
C180109	Comptable	mois	4	12	16	2 102	33 625	16 812	50%		16 812	50%					II FON	
C180110 C180111	Assistantes Chauffeurs	mois	8 12	24 36	32 48	769 666	24 604 31 985	12 302 15 992	50% 50%		12 302 15 992	50% 50%				VII	II FON	NCT.
C180111	Gardien	mois mois	8	24	32	461	14 762	7 381	50%		7 381	50%					II FON	
C1802	2. Couts de fonctionnement	111013		27 1	- 32	401	87 991	43 996	3070	-	43 996	3070	-		-		11 11 01	1401.
C180201	Carburant et entretien vehicules	forfait	0	1 1	1	25 638	33 330	16 665	50%		16 665	50%				IX	K FON	NCT.
C180202	Electricité et eau	forfait	0	1	1	12 306	15 998	7 999	50%		7 999	50%				IX	K FON	NCT.
C180203	Telecommunication et internet	forfait	0	1	1	10 255	13 332	6 666	50%		6 666	50%				IX	K FON	NCT.
C180204	Fournitures et consommables	forfait	0	1	1	9 230	11 999	5 999	50%		5 999	50%					K FON	
C180205	Charges diverses	forfait	0	1	1	10 255	13 332	6 666	50%		6 666	50%				IX	K FON	NCT.
C19	Antenne de Labé						393 896	393 896		-			•		-			
C1901 C190101	1. Personnel	1:-		10.1	40	2.427	305 905	305 905		-	•		•			- 10	II FOA	NOT
C190101 C190102	Coordinateur adjoint Chargé de passation des marches	mois mois	4	12 12	16 16	3 127 2 102	50 027 33 625	50 027 33 625				+			$\longrightarrow$	VII	II FON	NCT.
C190102	Chargé de passation des marches  Chargé de suivi-evaluation	mois	4	12	16	2 102	33 625	33 625				+			$\longrightarrow$		II FON	
C190103	Chargé de la production	mois	4	12	16	2 614	41 826	41 826		++		+					II FON	
C190105	Chargé de la commercialisation	mois	4	12	16	2 614	41 826	41 826								VII	II FON	NCT.
C190106	Comptable	mois	4	12	16	2 102	33 625	33 625								VII	II FON	NCT.
C190107	Assistantes	mois	8	24	32	769	24 604	24 604									II FON	
C190108		mois	12	36	48	666	31 985	31 985				¥.T					II FON	
C190109	Gardien	mois	8	24	32	461	14 762	14 762	_			$\vdash$			$\longrightarrow$	VII	II FON	NCT.
C1902	2. Couts de fonctionnement	forfait		1 1	1	25.626	87 991 33 330	87 991 33 330		-	-		-			- 15	/ 501	NOT
C190201 C190202	Carburant et entretien vehicules Electricité et eau	forfait	0	1	1	25 638 12 306	33 330 15 998	33 330 15 998									K FON	
C190202	Telecommunication et internet	forfait	0	1	1	10 255	13 332	13 332				-					K FON	
C190203	Fournitures et consommables	forfait	0	1	1	9 230	11 999	11 999								IX		
C190205	Charges diverses	forfait	0	1	1	10 255	13 332	13 332									K FON	
C12001	Antenne de Kankan						393 896	393 896		-					-			
C12001	1. Personnel						305 905	305 905		-	-		-		-			
C1200101	Coordinateur adjoint	mois	4	12	16	3 127	50 027	50 027									II FON	
C1200102		mois	4	12	16	2 102	33 625	33 625								VII		
C1200103		mois	4	12	16	2 102	33 625	33 625								VII		NCT.
C1200104	Chargé de la production	mois	4	12	16	2 614	41 826	41 826				-			$\longrightarrow$		II FON	
C1200105		mois		12	16	2 614	41 826	41 826						-	$\longrightarrow$		II FON	
C1200106 C1200107	Comptable Assistantes	mois mois	4 8	12 24	16 32	2 102 769	33 625 24 604	33 625 24 604									II FON	
C1200108		mois	12	36	48	666	31 985	31 985									II FON	
C1200109		mois	8	24	32	461	14 762	14 762									II FON	
C12002	2. Couts de fonctionnement	•					87 991	87 991		-	-		-		-			
C1200201		forfait	0	1	1	25 638	33 330	33 330									K FON	
C1200202		forfait	0	1	1	12 306	15 998	15 998								IX		
C1200203		forfait forfait	0	1	1	10 255 9 230	13 332 11 999	13 332 11 999								IX	K FON	
	Fournitures et consommables Charges diverses	forfait	0	1	1	9 230 10 255	11 999 13 332	11 999 13 332									K FON	
C2	Suivi-évaluation et gestion des savoirs	IOITAIL				10 233	379 554	303 643			75 911		_			<del>-   '</del>	V FOI	IVC I.
C21	A. Suivi et évaluation des activités et impacts du projet						348 850	279 080		-	69 770		-		-			
C2101	1. Enquêtes et études						60 903	48 722		-	12 181					-		
C210101	Etude de référence socio-économique, genre, pauvreté	étude	1	- 1	1	25 250	25 250	20 200	80%		5 050	20%				V	/ INVE	EST.
C210102	Elaboration stratégie ciblage	forfait	1	-	1	10 100	10 100	8 080	80%		2 020	20%					/ INVE	/EST.
C210103	Elaboration stratégie genre	forfait	1		1	10 100	10 100	8 080	80%		2 020	20%					/ INVE	
C210104	Enquête annuelle des effets directs (EAR)	enquête	-	1	1	15 453	15 453	12 362	80%		3 091	20%				V		
C210105	Etudes spécifiques quantitatives et qualitatives	étude	L			-	- 444.055	442.004	80%		20.251	20%				V	/ INVE	/EST.
C2102	2. Ateliers et missions de S&E			2	3	4.505	141 255	113 004	909/	-	28 251	200/	-		-		/ IND	ECT
C210201 C210202	Ateliers bilan semestriels projet	session session	1	2	3	1 535 5 117	4 606 15 352	3 684 12 282	80% 80%		921 3 070	20%			$\longrightarrow$	IV	/ INVE	
C210202	Comité de Pilotage Comités Consultatifs Régionaux /a	session	10	20	30	2 559	15 352 76 760	12 282 61 408	80%		15 352	20%			$\longrightarrow$	IV		/EST.
C210203	Réunion comité de suivi local/réunions locales	session	2	6	8	1 333	10 662	8 529	80%		2 132	20%				IV		
C210204	Mission de supervision des membres comité de pilotage	mission	1	2	3	6 141	18 422	14 738	80%		3 684	20%					/ INVE	
C210206	Mission de suivi par le projet	mission	-	1	1	15 453	15 453	12 362	80%		3 091	20%				IV	/ INVE	EST.
C210207	Mission de revue à mi-parcours	mission	-	<b>↓</b> - □		-	-	-	80%		-	20%					/ INVE	
C210208	Mission d'achèvement	mission	-			-	-	-	80%		-	20%				IV	/ INVE	EST.
C2103	3. Dispositif de S&E	1					113 968	91 175	000/	-	22 794	0000						FOT
C210301	Mission révision manuel SE à mi-parcours	mission	- 4			-	-	F0 F00	80%		40.400	20%			$\longrightarrow$	V		/EST.
C210302	Mise en place de la base de données informatisée du SSE + formation et recyclage du personnel	forfait forfait	1	-	1	65 650	65 650	52 520	80%		13 130	20%			$\longrightarrow$	V		
C210303 C210304	Opérationnalisation SSE et maintenance Assistance technique internationale à l'année de démarrage	forfait forfait	- '	1	1	5 050 30 906	5 050 30 906	4 040 24 725	80%		1 010 6 181	20%				V	/ INVE	
C210304	Gestion du SSE (collecte et saisie des données)	forfait	-	1	1	12 362	12 362	9 890	80%		2 472	20%					/ INVE	
C2104	4. Renforcement de capacités en S&E						32 724	26 179		-	6 545	1	-		-			
	Formation de l'équipe SE en Access basique et avancé, Excel	session	1		1	4 545	4 545	3 636	80%		909	20%				IV	/ INVE	EST.
C210401																		
C210401 C210402	Formation de l'équipe SE en SIG	session	1	-	1	7 575	7 575	6 060	80%		1 515	20%					/ INVE	
	Formation de l'équipe SE en SIG Participation à des ateliers régionaux organisés par le FIDA		- 1	- 1 1	1 1 1	7 575 5 151 15 453	7 575 5 151 15 453	6 060 4 121 12 362	80% 80% 80%		1 515 1 030 3 091	20% 20% 20%					/ INVE	/EST.

C210404	Assistance technique utilisation logiciels GPS et GIS open source pour SE	forfait	-	1	1	15 453	15 453	12 362	80%	3 091	20%				١	V IN	NVEST.
C22	B. Gestion de savoirs et communication						30 704	24 563		6 141				-			
C220101	Elaboration stratégie gestion des savoirs et communication	forfait	1	-	1	10 100	10 100	8 080	80%	2 020	20%				,	V IN	NVEST.
C220102	Provision pour la mise en oeuvre du plan de gestion des savoirs et communication	forfait		1	1	20 604	20 604	16 483	80%	4 121	20%				١	VI IN	NVEST.
C220103	Voyages d'etudes sous-regionales /b	voyage		-	-	-			80%		20%				ľ	V II	NVEST.
C3	Renforcement des acteurs institutionnels						200 826	193 191		-		7 636					
C31	A. Appui institutionnel au MINAGRI						126 654	119 018				7 636		-			
C310101	Assistance technique internationale	mois	-	3	3	15 453	46 359	46 359							١		NVEST.
C310102	Assistance technique nationale	mois		3	3	5 151	15 453	15 453							,		NVEST.
C310103	Vehicule BSD national	unité	1	-	1	30 300	30 300	24 846				5 454	18%		_	11 11	NVEST.
C310104	Motos BSD regional	unité	6	-	6	2 020	12 120	9 938				2 182	18%		_		NVEST.
C310105	Materiel informatique /a	lot	4	-	4	3 030	12 120	12 120							1		NVEST.
C310106	Voyages d'etudes internationales /b	voyage		1	1	10 302	10 302	10 302							ľ	V II	NVEST.
C310107	Atelier de reflexion strategique	session		-	-	-									ľ	V II	NVEST.
C32	B. Dialogue sur les politiques						19 677	19 677		-				-			
C320101	Assistance technique internationale	mois		-	-	-									,		NVEST.
C320102	Assistance technique nationale	mois		-	-	-									,	V IN	NVEST.
C320103	Etudes thematiques	forfait	-	4	4	3 297	13 187	13 187							,	/I V	NVEST.
C320104	Ateliers	session		3	3	2 163	6 490	6 490							ľ	V II	NVEST.
C33	C. Renforcement des capacites de jeunes cadres						54 496	54 496		-				-			
C330101	Formation de base en management et developpement professionel	session		8	8	2 060	16 483	16 483							ľ		NVEST.
C330102	Etudes de cas et des manuels thematiques /c	forfait		6	6	3 091	18 544	18 544							,	/I V	NVEST.
C330103	Coaching (indemnites de coach)	forfait		10	10	206	2 060	2 060							V		NVEST.
C330104	Indemnites des stagiares /d	forfait		10	10	206	2 060	2 060							V		NVEST.
C330105	Atelier de partage	session	-	2	2	2 060	4 121	4 121							ı		NVEST.
C330106	Carburant et entretien	forfait	0	1	1	7 692	9 999	9 999							L.		FONCT.
C330107	Frais de missions de suivi de terrain	mission	1	2	3	409	1 228	1 228							I.	X F	FONCT.



Le budget des activités à réaliser au cours des 18 premiers mois est résumé dans le tableau ci-dessous par composante et par source de financement. Une version détaillée est jointe en annexe.

Pour un montant global de 19 002 825 USD, le budget est réparti en 3 composantes : i) Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique (57%) ; ii) Accès aux marchés (28%) ; ii) Coordination du Projet et renforcement des acteurs (14%).

### Budget synthétique par composante et par source de financement en USD

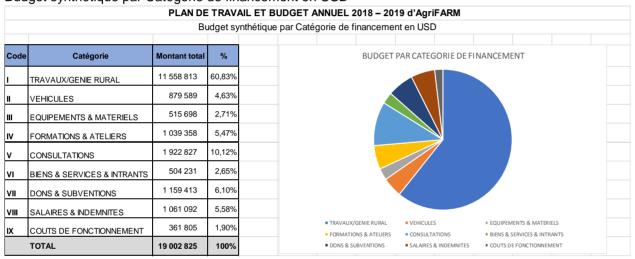
	PLAN DE TRAVAIL E	T BUDGET	ANNU	JEL 2018 – 2	2019 (	d'AgriFARM							
	Budget synthétique pa	ar composant	e et par	source de finar	ncemen	t en USD							
		TOTA	L	FIDA		OFID		FBSA		Gouvernen	nent	Bénéfici	aire
Comp.	Composante	Montant	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
A	Renforcement de l'agriculture familiale et résilience au changement climatique	10 910 326	57%	9 347 383	70%	•	0%	•	0%	1 562 943	68%	•	0%
В	Accès aux marchés	5 342 138	28%	1 836 218	14%	1 248 217	100%	1 213 874	73%	663 342	29%	380 487	100%
С	Coordination du programme et renforcement des acteurs	2 750 361	14%	2 213 489	17%	-	0%	448 218	27%	88 655	4%	-	0%
	TOTAL	19 002 825	100%	13 397 089	71%	1 248 217	7%	1 662 092	9%	2 314 940	12%	380 487	2%

Le financement du FIDA représente 71% du global soit 13 397 089 USD, suivi du fonds belge à hauteur de 9% et de l'OFID à 7%. La contribution du gouvernement représente 12% du financement global et celui des bénéficiaires 2%.

## Répartition par catégorie de dépenses

Les travaux de génie rural, la consultation, les dons et subventions représente 77% du budget global. Les autres catégories se répartisse les 23% restant soit 4,63% pour les véhicules, 2,71% pour les équipements et matériels, 5,47% pour les formations et ateliers, 2,65% pour les biens, services et intrants, 5,58% pour les salaires et les coûts de fonctionnement qui représentent 1,9%.

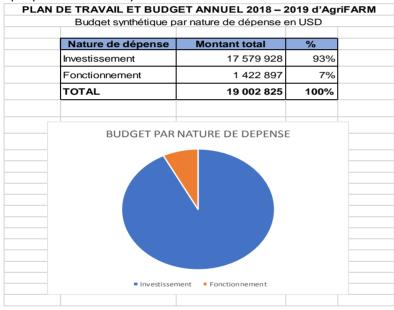
# Budget synthétique par Catégorie de financement en USD



## Répartition par nature de dépense

Les dépenses d'investissement représentent 93% du budget global sur la période 2018-2019 soit 17 579 928 USD alors que celles de fonctionnement les 7% restant soit 1 422 897 USD.

Budget synthétique par nature de dépense en USD



					PLAN [	DE PASSATIO	N DE MARCHES-FOURN	ITURES (F) / SER\	ICES COUR	ANTS (S) / T	RAVAUX (T)									
	FOURNITURES (F) / SERVICES CO	URAN	TS (S) /	TRAVAUX (1	r)						DAO			E\	VALUATION I	DES OFFRE	S		EXECUTI	ON DU MARCHE
Réf.	DESCRIPTION	Lots	Nature	Appel d'offres n°	Montant estimatif en US \$	Methode de passation de marchés	Prévision/Réalisation	Service responsable	Date d'envoi ACGPMP	Date de nor objection ACGPMP		Date de non objection du FIDA	Date de publication de l'avis d'AO	Date d'ouverture des plis	Date de signature du rapport	Date de non objection ACGPMP	Date de non objection du FIDA	Montant total du contrat en USD	Date de signature du contrat	Date d'achèvement des livraisons
							COORDINATION	ET GESTION DU	PROJET											
A1	Acquisition de 18 véhicules 4X4 Double cabine en 2 tranches - Tranche ferme : 13 véhicules ; Tranche conditionnelle : 5 véhicules	1	F		549 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	03/09/2018	12/09/2018	19/09/2018	05/11/2018	26/11/2018	N/A	07/12/2018		07/01/2019	Mars - Sept 2019
A2	Acquisition de 87 motos en 2 tranches - Tranche ferme : 51 motos ; Tranche conditionnelle : 36 motos	1	F		177 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A	27/09/2018	30/10/20118	20/11/2018	N/A	N/A		02/01/2019	Fev - Août 2019
A3	Acquisition d'équipements et de matériel informatiques en 2 lots	2	F		89 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A	04/10/2018	06/11/2018	27/11/2018	N/A	N/A		07/01/2019	Fev-2019
A4	Acquisition de mobilier de bureau pour les antennes de Marmou, Labé et Kankan en 2 lots - Lot 1 : Mobilier Marmou; Lot 2 : Mobilier Labé et Kankan	2	F		41 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A	11/10/2018	13/11/2018	04/12/2018	N/A	N/A		14/01/2019	Fev-2019
A5	Acquisition de 3 groupes électrogènes	1	F		24 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A		13/11/2018	04/12/2018		N/A		14/01/2019	Fev-2019
A6	Réalisation des travaux de construction des bureaux de Mamou et de Réhabilitation des bureaux de Mamou et de réhabilitation des bureaux de Labé et Kankan	1	Т		121 830	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A	04/09/2018		25/10/2018		N/A			Mars-Avril 2019
A7	Acquisition de fournitures de bureau et consommables pour les antennes de Mamou Labé et Karkan pour le compte de l'année 2019 (Marché à bons de commande)	1	F			AOON	Prévu Réalisé GEMENTS PRODUCTIFS	ET DECII IENCE	N/A	N/A	N/A	N/A	24/09/2018	30/10/2018	15/11/2018	B N/A	N/A		02/01/2019	01/12/2019
							ement des capacités des													
B1	Impression et diffusion du manuel de formation	1	S		21 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	NA	N/A	04/11/2019	09/12/2019	30/12/2019	N/A	N/A		29/01/2020	15/03/2020
							Aménag	gement des mares												
B2	Travaux d'améragement de 540 ha en 5 lots - 5 Lots de 108 ha	5	т		2 664 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	08/08/2019	20/08/2019	27/08/2019	15/10/2019	05/11/2019	N/A	15/11/2019		17/12/2019	Juin-Juillet 2020
							Aménagemen	t de périmètres plu	ıviaux		<u> </u>					1				
В3	Travaux d'aménagement de 1850 ha en 10 lots 185 ha	10	т		7 488 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	01/08/2019	13/08/2019	20/08/2019	08/10/2019	29/10/2019	N/A	08/11/2019		10/12/2019	Juin-juillet 2020
							Aménagemen	t de périmètres irr	igués											
B4	Travaux d'aménagement de 550 ha en 5 lots de 110 ha	5	т		3 585 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	01/02/2019	12/02/2019	19/02/2019	09/04/2019	30/04/2019	e N/A	10/05/2019		10/06/2019	Sept-octob 2019
						REHABILITATI	ON D'INFRASTRUCTUR		S ET D'ACCE	S AUX MAR	CHES									
							Pi	istes rurales												
B5	Travaux de réhabilitation de 233 Km de pistes rurales en 2 lots	2	Т		1 741 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	28/10/2019		13/11/2019		17/01/2020		27/01/2019			1er trimestre 2021
B6	Travaux d'entretien de 207 Km de routes nationales en 2 lots	2	Т		6 657 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	28/10/2019	06/11/2019	13/11/2019	30/12/2019	17/01/2020	) N/A	27/01/2019		27/02/2020	1er trimestre 2021
							Construction	de marchés de den												
B7	Travaux de construction de 2 marchés de demi-gros en 2 lots (Financement FIDA)	2	Т		1 799 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	01/07/2019	10/07/2019	20/07/2019	06/09/2019	26/09/2019	N/A	15/10/2019		15/11/2019	Juin-juillet 2020
							Construction	de centres de co	lecte											
B8	Travaux de construction de 5 centres de collecte en 2 lots respectifs de 2 et 3 centres - Financement FIDA	2	т		1 267 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	01/03/2019		18/03/2019		23/05/2019		03/06/2019			Déc-janvier 2019
В9	Travaux de construction de 3 centres de collecte en 2 lots respectifs de 2 et 1 centres - Financement FBSA	2	т		921 000	AOOI	Prévu Réalisé		N/A	N/A	01/03/2019	11/03/2019	18/03/2019	03/05/2019	23/05/2019	9 N/A	03/06/2019		03/07/2019	Déc-janvier 2019
							Equipement	de centres de col	ecte											
B10	Acquisition d'équipement pour 5 centres de collecte - Financement FIDA	2	F		49 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	N/A	N/A	04/09/2019	09/10/2019	30/10/2019	9 N/A	N/A		01/12/2019	01/03/2020
B11	Acquisition d'équipements pour 3 centres de collecte - Financement FBSA	2	F		29 000	AOON	Prévu Réalisé		N/A	N/A	NA	N/A	04/09/2019	09/10/2019	30/10/2019	N/A	N/A		01/12/2019	01/03/2020

								CONSI	JLTANTS																					
	Date de la dernière mise à jour : 08/02/2018																													
	SERVICES DE CONSULT	TANTS					TERMES D	E REFEREN	CE		INDE DE STATION		DEMANDE	DE PROPO	SITIONS			EVAL	UATION TEC	CHNIQUE (T)	ET FINANCIE	RE (F)		PRO	OJET DE CO	NTRAT NEGO	CIE	EXEC	UTION DU CON	ITRAT
Réf.	Description Res		Mode de Sélection	Montant estimatif en US	Prévue/	de non objection	Date de non objection ACGPMP	Demande de non objection FIDA	Date de non objection FIDA		Date de short liste	Demande de non objection ACGPMP	Date de non objection ACGPMP	Demande de non objection FIDA	Date de non objection FIDA	Date de transmissio n aux candidats	technique	d'évaluatio n technique (T)	Date de non objection ACGPMP	Date de non objection FIDA	Date ouverture financière (F)	Date de non objection ACGPMP	Date de non objection FIDA	Demande de non objection ACGPMP	Date de non objection ACGPMP	Demande de non objection FIDA	Date de non objection FIDA	Montant du contrat	Date de signature	Date de rapport
								1				COORE	INATION ET	SESTION DU	J PROJET									ı						
C1	Sélection d'un Expert international pour l'appui au démarrage du projet		ED	30 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	07/08/2018	17/08/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		N:A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	27/08/2018	06/09/2018		13/09/2018	28/12/2018
C2	Sélection d'un Expert national pour l'appui au démarrage du projet		ED	15 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	07/08/2018	17/08/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		N:A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	27/08/2018	06/09/2018		13/09/2018	28/12/2018
СЗ	Sélection d'un consultant pour la finalisation des différents manuels du projet		ED	10 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	14/08/2018	24/08/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N:A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	03/09/2018	13/09/2018		20/09/2018	21/12/2018
C4	Sélection d'un cabinet pour le recrutement du personnel du projet		SBD	15 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	01/05/2018	10/05/2018	15/05/2018	29/06/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	10/07/2018	14/08/2018	23/08/2018	N/A	N/A	05/09/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		28/09/2018	30/11/2018
C5	Etudes, Contrôle et supervision des travaux de construction des bureaux de Mamou et de		SBD	9 170	Prévu Réalisé	N/A	N/A	01/05/2018	10/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	12/05/2018	05/06/2018	12/06/2018	N/A	N/A	20/06/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		30/06/2018	31/07/2018 (1)
											AMENAGE	MENTS PRO	DUCTIFS ET	RESILIENCE	AU RISQUE	CLIMATIQUE	E							l						
													cités des ser																	
D1	Elaboration du Manuel de formation		SBQC	30 000	Prévu Ralisé	N/A	N/A	18/02/2019	01/03/2019	8/3/19	18/3/19	N/A	N/A	N/A	N/A	25/03/2019	16/04/2019	13/05/2019	N/A	N/A	30/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		14/06/2019	30/09/2019
										· 			Aménageme	nt des mare	S															
D2	Etudes socio-foncière de 540 ha		ED	40 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	14/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	18/05/2018	28/05/2018		04/06/2018	30/07/2018
D3	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 108 ha		SBQC	52 800	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D4	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 108 ha		SBQC	52 800	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D5	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 108 ha		SBQC	52 800	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D6	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 108 ha		SBQC	52 800	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D7	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 108 ha		SBQC	52 800	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
												Améi	nagement de	périmètres p	oluviaux															
D8	Etudes socio-foncière de 1850 ha		ED	139 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	14/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	18/05/2018	28/05/2018		04/06/2018	30/07/2018
D9	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 370 ha		SBQC	148 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D10	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 370 ha		SBQC	148 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D11	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 370 ha		SBQC	148 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D12	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 370 ha		SBQC	148 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A		24/8/18		18/10/2018	06/11/2018		19/11/2018	30/11/2018		02/01/2019	N/A	N/A		04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
D13	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 370 ha		SBQC	148 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A				31/08/2018	18/10/2018	06/11/2018	N/A	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	04/02/2019		01/03/2019	31/03/2021
												Amé	nagement de	périmètres i	rrigués															
D14	Etudes socio-foncière de 550 ha		ED	41 000	Prévu Réalisé	N/A		04/05/2018	14/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		18/05/2018			04/06/2018	
D15	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 110 ha		SBQC	71 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018		10/7/18		N/A			31/08/2018				19/11/2018	30/11/2018		02/01/2019	N/A		22/01/2019				31/03/2021
D16	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 110 ha		SBQC	71 200	Prévu Réalisé	N/A		04/05/2018	15/05/2018	22/5/18		N/A	N/A			31/08/2018				19/11/2018	30/11/2018		02/01/2019	N/A		22/01/2019			01/03/2019	
D17	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 110 ha		SBQC	71 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18		N/A	N/A			31/08/2018				19/11/2018	30/11/2018		02/01/2019	N/A		22/01/2019				31/03/2021
D18	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'aménagement de 110 ha		SBQC	71 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18		N/A	N/A			31/08/2018				19/11/2018	30/11/2018		02/01/2019	N/A		22/01/2019				31/03/2021
D20	supervision des travaux d'aménagement de 110 ha		SBQC	71 200	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	13/8/18	24/8/18	31/08/2018	16/10/2018	US/11/2018	NVA.	19/11/2018	30/11/2018	N/A	02/01/2019	N/A	N/A	22/01/2019	U4/UZ/2U19		01/03/2019	31/03/2021

											SUIVI EV	ALUATION ET	GESTION I	ES SAVOIRS															
											00111 217		s et études	DEC CATOII															
				1 1			1					Linquete	o ct ctaacs	1				т —	1	l	ı —			1	I	1			
E1	Etude référence socio-économique, genre, pauvreté - Elaboration d'une stratégie de ciblage	SBQC	35 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/02/2019	15/02/2019	22/2/19	4/3/19	N/A	N/A	N/A	N/A	11/03/2019	12/04/2019	29/04/2019	9 N/A	N/A	17/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		30/05/2019	31/07/2019
E2	Mise en place de la base de données informatisée du SSE, et formation et recyclage du personnel	SBQC	59 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	14/01/2019	24/01/2019	31/1/19	15/3/19	N/A	N/A	N/A	N/A	25/03/2019	26/04/2019	15/05/2019	9 N/A	N/A	30/05/2019	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		14/06/2019	31/10/2019
E3	Elaboration d'une stratégie de gestion des savoirs et communication	SMC	10 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	11/02/2019	22/02/2019	1/3/19	11/3/19	N/A	N/A	N/A	N/A	18/03/2019	19/04/2019	06/05/2019	9 N/A	N/A	23/05/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		07/06/2019	31/07/2019
		1				<u> </u>	1		DE	LADII ITATIOI	N DUNEDACT	RUCTURES	CONOMICI	IEG ET DIAC	SEC ALLY MA	DCHEC			1		l					l			
									KE	INDILITATIO	DINFRASI		rurales	JES ET D'AC	JES AUX MA	KUHLO													
				1 1								T	raidics						1					1					
F1	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux de réhabilitation de 116,5	SBQC	166 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	11/05/2018	22/05/2018	29/5/18	17/7/18	N/A	N/A	19/7/18	31/7/18	07/08/2018	25/09/2018	13/10/2018	B N/A	25/10/2018	06/11/2018	N/A	08/12/2018	N/A	N/A	28/12/2018	09/01/2019	-	08/02/2019	30/09/2019 (1)
F2	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux de réhabilitation de 116.5	SBQC	166 000	Prévu Páglicá	N/A	N/A	11/05/2018	22/05/2018	29/5/18	17/7/18	N/A	N/A	19/7/18	31/7/18	07/08/2018	25/09/2018	13/10/2018	B N/A	25/10/2018	06/11/2018	N/A	08/12/2018	N/A	N/A	28/12/2018	09/01/2019		08/02/2019	30/09/2019 (1)
	Isubervision des travaux de renabilitation de 116.5			Realise								Routes	nationales											_					
												1																	
F3	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'entretien de 103,5 Km de	SBQC	317 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	11/05/2018	22/05/2018	29/5/18	17/7/18	N/A	N/A	19/7/18	31/7/18	07/08/2018	25/09/2018	13/10/2018	B N/A	25/10/2018	06/11/2018	N/A	08/12/2018	N/A	N/A	28/12/2018	09/01/2019		08/02/2019	30/09/2019 (1)
																												4	
F4	Etudes techniques, APS, APD, contrôle et supervision des travaux d'entretien de 103,5 Km de	SBQC	317 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	11/05/2018	22/05/2018	29/5/18	17/7/18	N/A	N/A	19/7/18	31/7/18	07/08/2018	25/09/2018	13/10/2018	BINA	25/10/2018	06/11/2018	N/A	08/12/2018	N/A	N/A	28/12/2018	09/01/2019		08/02/2019	30/09/2019 (1)
												Marchés	le demi-gros	3															
F5	Etudes techniques, APS, APD, suivi et contrôle des travaux de construction de 2 marchés de demi-gros	SBQC	177 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	10/7/18	N/A	N/A	12/7/18	24/7/18	31/07/2018	18/09/2018	06/10/2018	B N/A	18/10/2018	30/10/2018	N/A	01/12/2018	N/A	N/A	21/12/2018	02/01/2019	•	01/02/2019	31/05/2019 (1)
											Con	nstruction de	controc do	nollosto				<u> </u>			<u> </u>								
												I detiden de	centres de i	Lonecte						1									
F6	Etudes techniques, architecturales, suivi et contrôle des travaux de construction de 2 centres de	SBQC	49 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	30/6/18	N/A	N/A	N/A	N/A	10/07/2018	11/08/2018	28/08/2018	B N/A	N/A	11/09/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		02/10/2018	31/01/2019 (1)
F7	Etudes techniques, architecturales, suivi et contrôle des travaux de construction de 3 centres de	SBQC	87 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	30/6/18	N/A	N/A	N/A	N/A	10/07/2018	11/08/2018	28/08/2018	B N/A	N/A	11/09/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		02/10/2018	31/01/2019 (1)
F8	Etudes techniques, architecturales, suivi et contrôle des travaux de construction de 3 centres de	SBQC	91 000	Prévu Réalisé	N/A	N/A	04/05/2018	15/05/2018	22/5/18	30/6/18	N/A	N/A	N/A	N/A	10/07/2018	11/08/2018	28/08/2018	B N/A	N/A	11/09/2018	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		02/10/2018	31/01/2019 (1)
SBD	Sélection basée sur la qualité technique et le coût Sélection basée sur un budget déterminé Sélection au moindre coût																												
	Non applicable																												
ACGPMP	Administration et Contrôle des Grands projets et marchés publics Entente directe																												